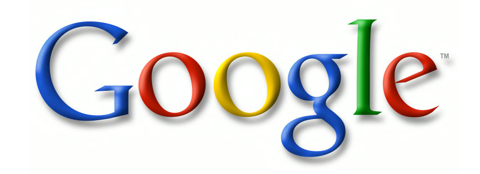
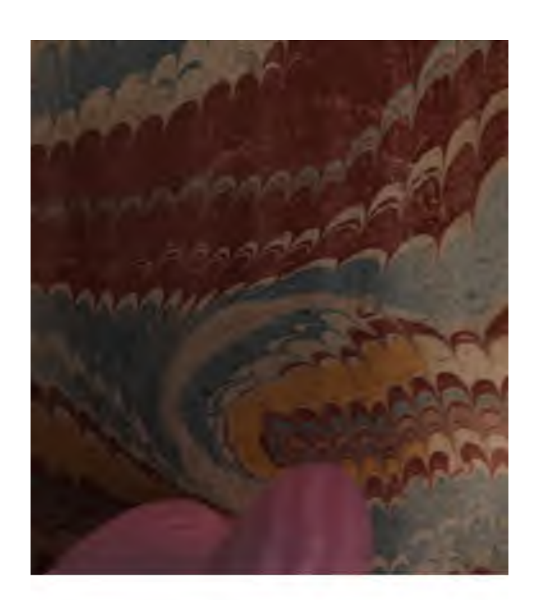






ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR



JOURNAL
DES
SÇAVANS

POUR

L'Année M. DCCIV.

TOME TRENTE-DEUXIE'ME.



A AMSTERDAM,

Chez WAESBERGE, BOOM, & GOETHALS.

M. DCCV.

I.

JOURNAL DES SÇAVANS

Du Lundi 7. Janvier, M. DCCIV.

De veteribus Regum Francorum diplomatibus, & arte secernendi antiqua Diplomata vera à falsis, disceptatio ad R. P. D. Joannem Mabillonium Monachum Benedictinum. Auctore P. Bartholomæo Germon, Societ. Jesu Presbytero. Parisiis, apud Joannem Anisson, Typographiæ Regiæ Præfectum. 1703. C'est à dire, *Dissertation sur les anciennes Chartes des Rois de France, & sur la maniere de distinguer les vrayes d'avec les fausses, adressée au R. P. D. Jean Mabillon, Religieux Benedictin, par le P. Barthelemy Germon, de la Compagnie de Jesus.* A Paris, chez Jean Anisson, Directeur de l'Imprimerie Royale, ruë de la Harpe. 1703. in 12. pagg. 360.



Eux qui s'appliquent à l'étude de l'histoire de France, & à la recherche des anciens monumens qui luy servent de preuves, connoissent l'excellent Livre que le Pere Mabillon donna

au public en l'année 1681. ſous le titre de, *De re Diplomatica.* Cet Ouvrage a eſté regardé par tous les Sçavans de l'Europe comme un chef-d'œuvre en ſon genre, & comme contenant les principes & les regles d'un art, dont on n'avoit eu juſqu'alors que des idées fort confuſes. On a cru y trouver des moyens ſurs de diſtinguer les veritables Titres, d'avec ceux qui ſont faux, ou ſuſpects de fauſſeté, & un preſervatif contre les impoſtures des Fauſſaires.

Quelques difficultez & quelques objections qu'on avoit faites contre cet Ouvrage, ont eſté éclaircies avec tant de netteté par le ſçavant P. Mabillon, que ceux qui les avoient propoſées ont paru contens de ſes réponſes, & n'ont rien trouvé de raiſonnable à y repliquer: ainſi il ſembloit que la *Diplomatique* eſtoit demeurée victorieuſe, & qu'elle ſeroit dans la ſuite à couvert de tous les coups que les Critiques auroient voulu luy porter. Voicy cependant un Auteur qui l'attaque vivement; & ſans s'amuſer aux dehors, c'eſt au corps de l'Ouvrage qu'il en veut.

Le Pere Mabillon afin d'établir des regles ſures pour diſtinguer les veritables Titres de ceux qui ſont faux, a fait graver un grand nombre de ces Titres, qu'il pretend avoir eſté écrits du temps des Rois de France de la premiere & de la ſeconde Race, & il dit que c'eſt en examinant attentivement, la forme de l'écriture, le ſtile, la datte, les ſouſcriptions, les ſceaux, le papier d'Egypte, l'écor-

ce;

OURNAL
DES
ÇAVANS

POUR

L'Année M. DCCIV.

ME TRENTE-DEUXIEME.



AMSTERDAM,

WAESBERGE, BOOM, &
GOETHALS.

M. DCCV.

que Doublet en rapporte 29.
en a dix-huit de Dagobert ; le
Clovis le jeune, & des autres Ro
miere Race. Enfin quand en 168
Mabillon fit imprimer sa *Diplomat*
ces Titres rapportez par Doublet a
paru, à la reserve de cinq. Ce
Pere en produit 31. tous de la
Race, dont vingt-six avoient esté
au Pere Doublet. D'où vient ce g
gement dans les Archives de saint
P. Mabillon dit, qu'il ne sçait pa
malheur tous ces titres rapportez
nyme & par Doublet, ont esté per
il y a une autre chose qui n'est pas
cile. C'est de sçavoir d'où sont ven
titres rapportez par Doublet, & q
esté inconnus à l'Anonyme ; & e
sont venus ceux que le P. Mabillo
tez, & que ni l'Anonyme, ni D
voient point vûs.

Le P. Germon convient que c
de ces preuves qu'on nomme nega
ne sont pas toujours concluant
pretend cependant que si on fait
aux circonstances qui accompagne
on conviendra que si elle ne prouv
ciblement la supposition d'un gra
des titres de l'Abbaye de S. Denis,
au moins de violens soupçons cont
té des Archives de cette Eglise.
que le P. Germon conclut ses preu
es, & la premiere partie de sa Disse

Dans la seconde, il examine en particulier les titres qu'on voit au cinquiéme & au sixiéme livre de la *Diplomatique* : mais comme il s'y en trouve un trop grand nombre pour pouvoir les examiner tous, il s'attache aux huit premiers de la Race des Merovingiens, & aux six premiers de la Race des Carlovingiens ; & il faut remarquer, que ces titres sont ceux que le P. Mabillon a fait graver, & qu'il a donnez au public comme les plus beaux & les plus indubitables.

La longueur de cet Extrait nous empêche de suivre le P. Germon dans le détail d'un examen si particulier ; nous nous contenterons de remarquer, qu'il attaque l'authenticité de ces titres, par les circonstances des lieux & des temps où on pretend qu'ils ont esté faits, par les souscriptions des Rois, des Referendaires, & des autres personnes qui s'y trouvent marquées, par le silence de l'Anonyme & de Doublet, par l'orthographe & par le stile, par la comparaison qu'il fait de ces pieces avec les écrits des Auteurs contemporains, par les anachronismes qu'on y remarque ; enfin par tous les moyens dont le P. Mabillon même a marqué qu'il falloit se servir pour connoitre la verité des actes dont on veut s'assurer.

Au reste, quoique le Pere Germon croye avoir bien prouvé la fausseté, ou au moins l'incertitude de ces titres, il ne pretend pas pour cela qu'on doive douter que les Religieux ne possedent avec justice les biens & les pri-

privileges dont ils jouïssent : il est bien éloigné de penser que ces titres ayent esté fabriquez par ces bonnes gens, pour s'emparer des biens qui ne leur appartenoient pas ; mais il croit que voyant leurs anciens titres perdus ou par les incendies, ou par la violence de ceux qui s'emparoient des revenus des Abbayes, ou de quelqu'autre maniere que ce soit, ils n'ont pas fait scrupule de les renouveller, ou même d'en faire de nouveaux, afin de conserver les biens qui leur restoient, & de recouvrer ceux qu'on leur retenoit injustement. Et quoy qu'il n'approuve pas en cela leur conduite, il pretend cependant que comme ces titres ne peuvent servir pour prouver leur droit, aussi ne sçauroit-on se servir contre eux de la fausseté de ces titres, pour les troubler dans leur juste possession.

Mais il pretend qu'il n'en est pas de même à l'égard du Pere Mabillon, & du livre de la *Diplomatique* ; car si ces titres sont faux, comme il croit l'avoir bien prouvé, il s'ensuit que le nouvel art inventé par le Pere Mabillon, n'a aucun fondement solide.

Pour ce qui est de la maniere dont cette dissertation du P. Germon est écrite, elle est excellente, & peut servir de modelle à tous ceux qui se mêlent d'écrire. Les matieres y sont disposées dans un ordre qui fait plaisir, le stile en est net, pur, clair, châtié & sans aucun embarras ; le P. Mabillon y est traité avec tous les égards qui sont deus à une personne de son merite, & l'Ordre entie[r]

Benedictins avec tout le respect imaginable; les manieres douces, polies & engageantes du Pere Germon, ne sçauroient manquer d'augmenter l'estime qu'ont pour luy ceux qui le connoissent, & de luy attirer celle de tous les honnêtes gens dont il pourroit n'être pas encore connu. On ne doit pas douter que si les occupations du P. Mabillon luy permettent d'écrire, il ne réponde au P. Germon; & on peut s'assurer que ce sera avec autant de modestie & de douceur, que de capacité.

Gennadii Massiliensis liber de Scriptoribus Ecclesiasticis, cum notis Auberti Miræi. Ernest. Salomo Cyprianus recensuit, & annotationibus illustravit. Præmittuntur Wilhelmi Ernesti Tenzelii, Consiliarii & Archivarii regii florum sparsio ad S. Hieronymi librum de Scriptoribus Ecclesiasticis, necnon variantes lectiones ex codice Bodleiano, Noribergense, & Monseence. C'est à dire, *Le livre des Ecrivains Ecclesiastiques de Gennadius de Marseille. Reveu & enrichi de notes par Ernest Salomon Cyprien, avec des remarques de Guillaume Ernest Tenzelius sur le livre de S. Jerôme, qui porte le même titre.* A Jene, chez Henry Beyerus. 1703. in 4. pagg. 176.

CEtte edition de Gennadius seroit plus correcte, si le P. Mabillon avoit communiqué à Mr. Cyprien les diverses leçons *du MS. de Corbie.* Lors que cet Auteur l'en

pria, le Pere Mabillon luy répondit, Qu'un Religieux de la Congregation de saint Maur, qui s'étoit chargé de l'édition de tous les ouvrages de S. Jerôme, devoit en même temps donner au public le livre de Gennadius corrigé sur ce MS. & que ce Religieux trouveroit mauvais qu'on fournît à quelqu'autre le moyen de le prevenir dans ce travail. L'Auteur dit qu'il ne sçait si les soins du P. Martianay, que Dom Mabillon designe dans cette lettre, ont fait beaucoup de bien aux livres de S. Jerôme & de Gennadius; mais qu'à en juger par les sentimens de Jean le Clerc, & de Richard Simon, l'édition que ce Benedictin en a fait, ne doit rien avoir de fort singulier. Mr. Cyprien a eu recours à d'autres Mss. dont le plus estimable est celuy de Nuremberg. Si l'on est curieux de voir un échantillon de la reconnoissance & de la politesse Allemande, on n'a qu'à lire la fin de la Preface de l'Auteur. Il y fait des honnestetez à cinq autres Allemands, sçavoir, au Ministre Feverlin, *Homme qu'il aime, & qu'il respecte singulierement*: à Tenzelius, *personnage illustré par sa renommée, son merite, & son érudition*; à Ernest Grabbe, *l'ornement non seulement de l'Angleterre, mais aussi de l'Allemagne dont Grabbe tire son origine*; au *venerable* Beckius; & à Miegius *tres celebre Theologien, qui par son insigne bonté luy a envoyé un Ms.*

Les Remarques de Tenzelius sur le livre d[e] *S. Jerôme Des Ecrivains Ecclesiastiques*, font [la] *premiere partie* de ce Volume. Elles sont

ri

rieuses, & assez recherchées. Elles éclaircissent diverses difficultez qui regardent les écrits de S. Pierre, de S. Jacques, de S. Mathieu, de S. Jude, de S. Paul, de S. Barnabé, de S. Luc, de S. Marc, de S. Jean, de Hermas, de Philon, de Seneque, de Joseph, & de Juste de Tiberiade.

Si Seneque & S. Jerôme vivoient, le premier seroit sans doute surpris de voir son nom parmi les noms des Ecrivains Ecclesiastiques: Et le second seroit peut-estre fort indigné de ce qu'on a fait entrer un Philosophe Payen dans son Livre. Les fausses lettres de Seneque à S. Paul, ont servi de pretexte pour l'y introduire, mais il est hors d'apparence, qu'un critique aussi judicieux que l'estoit saint Jerôme, ait esté capable d'une faute si grossiere. Leonel, Prince de Ferrare, & de Modene, s'apperceut le premier, selon Tenzelius, de l'injustice qu'on faisoit à ce sçavant Pere de l'Eglise.

Tenzelius parle beaucoup plus au long de l'Epître attribuée à S. Barnabé, que d'aucun autre écrit des premiers temps. Il fait un juste abregé de tout ce qui a esté allegué, tant par ceux qui veulent que cet Apôtre soit l'Auteur de cette lettre, que par ceux qui pretendent le contraire. Pour luy, il témoigne un peu plus d'inclination pour ce dernier parti, que pour l'autre: Il croiroit volontiers que quelque Juif d'Alexandrie, converti à la foy Chrétienne, fit cette lettre sous le regne d'Adrien. Voicy ses raisons.

Grec. Tenzelius cite sur ce sujet Maximilie
Misson : mais comme il ne paroit avoir lu l
Voyage d'Italie de ce curieux Protestant
que dans l'extrait du Journal de Leipsic, nou
suppleerons icy à son deffaut, & nous rappor
terons les paroles mêmes de Misson. „ J'a
„ eu le temps, dit-il dans sa 16. lettre, d
„ considerer ce Manuscrit, par une faveu
„ particuliere. Ce sont de vieilles feuilles d
„ parchemin, détachées les unes des autres
„ usées, déchirées, effacées, & si consumée
„ par l'humidité, & par les autres injures d
„ temps, ausquelles ce livre a esté sans dout
„ exposé, qu'on ne sçauroit presque y tou
„ cher sans que les morceaux en demeuren
„ entre les doigts : à grand peine y peut-o
„ discerner quelque chose. Le Manuscri
„ estoit *in quarto*, & épais de deux doigts
„ Le debris en est renfermé dans une boët
„ de vermeil doré, faite en forme de livre
„ Il reste bien quelques traces de caractere
„ imparfaits, mais c'est si peu de chose, qu'o
„ n'y reconnoit presque rien. A force d
„ feuilleter pourtant, j'ay trouvé trois o
„ quatre lettres bien formées, & j'ay mêm
„ rencontré le mot de KATA écrit comm
„ vous le voyez. J'estois avec Mr. l'Abb
„ Lith, Bibliothequaire de S. Marc, & nou
„ avons cherché tant que nous avons pû
„ sans pouvoir rien découvrir autre chose
„ sinon que la marge estoit grande, & qu
„ les lignes estoient assez distantes, & reglée
„ de deux petits traits parallelles, afin de fa
„

„ re l'écriture droite & égale. Ce KATA
„ avec un Δ & un Σ que j'ay remarqué ail-
„ leurs, prouve seulement que le Mſ. est
„ Grec: mais la tradition ne suffit pas pour
„ persuader qu'il soit de la main de S. Marc:
„ ces petites façons que je viens de remar-
„ quer, doivent plutôt faire juger, ce me
„ semble, que c'est l'ouvrage d'un Copiste de
„ profession. Au reste, il s'en faut rapporter
„ au bruit commun, pour croire aussi que
„ ce soit un Evangile plutôt qu'autre chose,
„ puis qu'à peine en peut-on déchifrer quel-
„ ques lettres." Il est peut-estre vray que ce livre est maintenant hors d'estat de se rendre témoignage à luy-même; mais on ne voit pas pourquoy on veut encore le dépouiller du témoignage de la tradition. On ne sçait pas non plus ce qui empêche de croire que S. Marc ait écrit tres proprement son Evangile.

Le livre de Gennadius ne commence que vers le milieu de ce Volume. Cet ouvrage est connu, ainsi nous nous contenterons de dire, qu'il y est parlé de cent Auteurs en autant de petits chapitres, & que le premier de ces Auteurs est S. Jacques Evêque de Nisibe, & le dernier Gennadius luy-même. Le texte de ce Livre est accompagné de notes, les unes d'Aubert le Mire, & les autres de Mr. Cyprien. On en mettra icy quelques-unes, afin que le lecteur puisse en juger.

Celle d'Aubert le Mire sur Jean Cassien, n'est pas des moins curieuses. Cet Auteur y demande si Jean Cassien doit estre mis au nom-

Les Notes de M. Cyprien sont si courtes, & il y met si peu du sien, que si l'on ne faisoit pas attention à l'examen qu'il a fait du texte de Gennadius, on pourroit dire sans luy faire tort, qu'il a tres peu de part à son livre. Il observe au sujet de Cesaire, Evêque d'Arles, que le Chapitre où il est parlé de luy dans Gennadius, n'est pas de cet Ecrivain. Le Cardinal Noris & M. Cave ont si bien prouvé cette verité, qu'il se croit dispensé d'ajouter quelque chose à ce qu'ils en ont dit. L'abregé de la vie de saint Honorat de Marseille, qui est dans Gennadius, n'est pas de luy non plus. *C'est*, dit M. Cyprien, *quelque petit homme tres mal habile qui l'a fait. Il ne se trouve point dans nos Manuscrits, & son stile n'a aucun rapport avec le stile de Gennadius.* Cette Censure que M. Cyprien a empruntée de François Chifflet, paroit bien fondée. Gennadius avoit trop de bon sens pour donner à saint Honorat une louange aussi extravagante que celle que luy donne l'Auteur de cet Abregé, en disant, *Que ce saint & éloquent Prelat ouvroit sa bouche comme une armoire.*

Nonobstant la sainteté de Cassien & de Fauste de Riez, ceux qui liront leurs livres, & les livres de Gennadius, doivent user de quelque precaution; ces trois Auteurs ayant esté Semipelagiens. Une circonstance de cette nature seroit fâcheuse, & pourroit affoiblir la bonne opinion qu'on doit avoir de leurs personnes, si la Chronologie ne les excusoit. De leur temps le Semipelagia

çore condanné comme une he-
t declaré tel, dit Aubert le Mi-
pant, que l'an 529, au second
ange, & Gennadius écrivoit
rs l'an 495.
ons icy nôtre Extrait, si par un
azard, nous n'avions pas jetté
Epître dedicatoire de ce Livre.
l'adresse au Duc Bernard de la
xe, qu'il appelle *son Nourricier*,
es judicieusement ce Prince en
: saint Bernard Abbé de Clair-
ernard aimoit les vallées; Ber-
Saxe exerce son humilité dans
Meininghen: saint Bernard fut
ome, le Pere de la Patrie; ce
alité d'*Ancien* de la Maison de
du salut public: Quoy que saint
bâti un Monastere, sa maison
c'est à dire sa conscience, fut
jet de ses principaux soins; de
e nôtre Auteur, Pieux Bernard
ans le magnifique chateau que
s bâti, vous n'avez rien de plus
nocence de la vie: Enfin si l'on
Bernard parmi les Ecrivains Ec-
on y voit aussi Bernard Duc de
it des prieres publiques, & des
matieres qui regardent l'Egli-
: sa main a augmenté le nom-
mens litteraires, de quinze
elies prononcées par ses Theo-
-on jamais une comparaison
plus

plus juſte, plus naturelle, & mieux ſoutenuë?

Elemens des Mathematiques, ou traité de la Grandeur en general, qui comprend l'Arithmetique, l'Algebre, l'Analyſe, & les principes de toutes les ſciences qui ont la grandeur pour objet. Par le R. P. Lamy, Prêtre de l'Oratoire. Troiſiéme Edition, reveuë, & augmentée. A Paris, chez Denis Mariette, ruë ſaint Jacques, à Saint Auguſtin. 1704. in 12. pagg. 488.

LEs réimpreſſions qui ſe font de ces Elemens, icy & en Hollande, marquent aſſez combien ils ſont d'uſage. Auſſi ne connoit-on pas de livre qui ouvre une entrée plus facile dans les Mathematiques, que celui-cy. On y trouve dans l'Auteur un Maître habile, qui s'accommode à la portée de ceux qui commencent, qui les prend, pour ainſi dire, par la main, & les conduit pas à pas, entrant avec eux dans les plus petites difficultez, & leur rendant par tout raiſon des démarches qu'il leur fait faire. Un grand nombre de Mathematiciens doivent à cet Ouvrage leurs premieres connoiſſances, & l'on peut dire que s'il ne pouſſe pas les choſes auſſi loin que quelques autres Ouvrages de cette nature, il eſt au moins un de ceux qui ont le plus contribué à rendre ces ſciences communes.

Dans les deux éditions precedentes, il y avoit

s considerables qu'on ne trou-
celle-cy. L'Auteur l'a retou-
Il nous dit qu'il a profité des
nt paru depuis la seconde Edi-
Ecrits de plusieurs Professeurs
enseignent actuellement dans
lont on ne peut ignorer ni le
nerite; que sur les avis qu'on
ez, il a expliqué ce qui ne l'é-
z, & corrigé ce qui étoit de-
qu'il a abregé en retranchant
moins necessaire; qu'il a ajou-
hoses en differens endroits, &
la il a augmenté tout l'Ouvra-
itiéme livre.
. Lamy a ajouté de plus conside-
orps de l'Ouvrage, est dans le
traite de l'Analyse. Dans l'E-
ente il ne disoit presque rien
composées, & n'enseignoit à
celles qui montent seulement
gré. Icy il s'étend un peu plus
iere; il y enseigne quelques o-
l'on fait pour preparer les E-
lonne pour la resolution du se-
oisiéme degré, la regle de M.
que l'on voit dans les Memoi-
emie de *1699*. Il dit aussi un
gré.
iitiéme livre, qu'on a de plus
lition, il est composé de plu-
aitez, qui font en tout *66*. pa-
Traité des progressions naturel-
les,

les, dans lequel l'Auteur découvre
ment de l'Arithmetique des Infinis;
té des Logarithmes, dont il expliqu
ce & l'usage; un Traité de la Pro
Harmonique, où il fait voir com
Musique est une partie des Mathem
& un Traité des Combinaisons, do
sentir l'utilité, en donnant pour ex
Periode Julienne, qui est icy expliq
ne maniere nouvelle.

Avec toutes les corrections, &
tions que le P. Lamy a faites à cette
il a la modestie de dire qu'il ne se
que son Ouvrage soit parfait; & qu'i
tend donner qu'une simple Intro
pour ceux qui commencent. Ajoût
„ cet Auteur, que celuy qui aprés
„ ces Elemens concevra le desir d'e
„ davantage, sera capable d'enten
„ de lire des Ouvrages plus sçavans



II.

OURNAL DES AVANS

di 14. Janvier, M. DCCIV.

Joannis Episcopi quondam Con-
politani dicti Chrysostomi, inter
Orientalis Ecclesiæ celeberrimi,
ecimine doctrinæ ex scriptis ejus,
adio, Historia Tripartita, & aliis
gnis Autoribus collecta, typis Or-
rophii Glauca-Hallensis. C'est à
*La vie de saint Jean surnommé Chry-
, Archevêque de Constantinople, l'un
s celebres Peres de l'Eglise d'Orient; &
antillon de sa doct[illegible] tirés de ses écrits,
ladius, de l'H[illegible]rtite, & d'au-
uteurs digne*[illegible] in 8. pagg.

[illegible] uteur Ano-
[illegible] d'abord fait
[illegible] Jean Chryso-
[illegible]r, & qu'ayant
[illegible]re ce recueil au
[illegible]ecommandable,
[illegible] abregé de la vie
do

B

de ce Saint, & en luy donnant le beau ti
qu'il porte. Ce livre est partagé en six Cha
tres, dont le premier traite de l'esprit,
études & des mœurs de S. Jean Chrysostor
le 2. de sa vocation au ministere Ecclesia
que; le 3. de sa doctrine, à l'occasion
quoy l'Auteur explique le Symbole art
par article. Ce Chapitre seul emporte p
des deux tiers de l'Ouvrage. Le 4. parle
vertus, & des ennemis de S. Jean Chrysos
me: le 5. de sa patience, de sa constanc
de sa mort. Et le dernier, des choses qui s
arrivées aprés son decés.

Son Pere, qui estoit un des princip
Officiers de l'armée de Syrie, s'appelloit
cundus; & sa Mere, Anthuse. Il naqu
Antioche l'an 354. Anthuse avoit à p
atteint l'âge de 20. ans, lors que son m
mourut, & neanmoins elle ne passa poir
de secondes noces. Elle mit son fils entre
mains de Libanius, qui luy apprit l'éloqu
ce. Ce fameux Sophiste fit tant de cas de
disciple, qu'il avoua en mourant, qu'il
avoit point formé de plus dignes de luy su
der. Andragatius & Anthemius furent
maîtres en Philosophie. A l'âge de 21.
il se retira dans le desert, où il s'appliqu
l'étude de l'Ecriture sainte, sous la direct
de Carterius, & de Diodore depuis Evê
de Tarse. Une maladie le ramena à Antioc
L'Evêque Melece l'y fit Diacre à l'âge de
ans: & à 32. il fut élevé au Sacerdoce
Flavien, successeur de Melece. A l'occa

e son ordination, il prononça devant le peu-
le un discours qui luy attira tant d'applau-
issemens, que Flavien jugea à propos de le
harger du soin d'instruire. En 398. l'Em-
ereur Arcadius le tira d'Antioche par l'a-
resse d'Asterius Proconsul d'Orient, & le
laça sur le Siege de Constantinople. Ce nou-
eau Patriarche s'appliqua à reformer son
lergé; puis il travailla à la conversion du
euple. Il fit aussi tous ses efforts pour appel-
er à la foy ce qui restoit de Payens dans la
ille Imperiale, & pour reünir à l'Eglise les
riens, les Macedoniens, & les autres Here-
iques. Sa vertu luy attira de grands ennemis,
ntr'autres Theophile Patriarche d'Alexan-
drie, & l'Imperatrice Eudoxie. Celuy-là
'accusa d'estre Origeniste, le chargea de plu-
ieurs autres calomnies, & le déposa dans un
ynode d'Evêques de sa cabale: Celle-cy le
it exiler deux fois. Il mourut dans son der-
ier exil, âgé de 52. ans 8. mois aprés avoir
écrit une lettre au Pape Innocent, qui prit
a défence de sa cause avec beaucoup de zele.
Ses adversaires firent presque tous une mal-
heureuse fin.

L'Auteur ne nous apprend point positive-
ment de quelle religion il est: à en juger par
son livre, il paroit estre Lutherien; du moins
il fait ce qu'il peut pour accorder avec les
principes de cette secte, les écrits & les di-
vers incidens de la vie de S. Jean Chrysosto-
me. C'est *dans cette veuë qu'il* avance sur le
seul témoignage d'Erasme, que les habita-

tions des Moynes, parmi lesquels saint Jean Chrysostome se retira, estoient des *Classes de Theologie*, & qu'on y menoit une vie bien differente de celle des Religieux de ce temps-cy. On y jeûnoit pourtant, ainsi qu'il est forcé de l'avouer luy-même: on y prioit, on y couchôit sur la dure, on y gardoit le celibat, on s'y mortifioit. Il declame beaucoup contre l'intercession des Saints, en expliquant le 2. article du Symbole. Il est informé que Jesus-Christ *trouve fort mauvais* qu'on s'adresse à d'autres qu'à luy; & *qu'il n'approuve pas* même que les Saints nous conduisent au trône de sa misericorde. Un long passage de saint Jean Chrysostome, qu'il cite en cet endroit, ne prouve point cela; il fait voir simplement que Jesus-Christ nous aime, qu'il intercede pour nous, & que nous devons nous unir à luy. Saint Jean Chrysostome dans une de ses Homelies, infere de la ruïne des Temples des Idoles, & de la conversion des Barbares, que Jesus-Christ est Dieu, & qu'il a soin de son Eglise, puis qu'il la fait ainsi triompher de tous ses ennemis. Nôtre Anonyme conclut de là que le Pape n'est pas le Vicaire de Jesus-Christ, & que la parole de Dieu suffit pour gouverner les Fideles. Saint Jean Chrysostome donne de grands éloges à l'Ecriture sainte, & exhorte les Chrétiens à la mediter jour & nuit: l'Auteur en tire cette consequence, Que la Bible seule *renferme* tout ce qu'il est necessaire de sçavoir *pour* estre sauvé. Comme il ne recon-

noit

e deux Sacremens, il ne se croit pas
d'en trouver davantage dans S. Jean
ostome. Il passe legerement sur celuy
ppelle *le Sacrement de la Cene Dominicale*,
u'il ne rencontre aucun passage qui fa-
l'impanation. A l'égard des ceremo-
ce Sacrement, selon luy, *saint Jean
tome n'en dit rien, ou presque rien. Il ne
as s'il vaut mieux prendre le corps & le
Seigneur avec le pain & le vin mêlez en-
que de les recevoir autrement: il se conten-
erver la coutume de l'Eglise de son temps,
ant l'institution du Fils de Dieu, mangeoit
le Jesus-Christ avec le pain pris à part, &
le même son sang avec le vin.* L'Auteur
ne la peine de chercher inutilement
y établir ce dogme. Il ne passe pas
legerement sur l'estat des Vierges, &
ves, qui avoient fait vœu de chasteté:
sez pour luy de citer les titres des Ho-
où le Saint en parle; ajoutant du sien,
*s ces premiers temps de l'Eglise, il estoit li-
n chacun, dans quelque degré qu'il fût de
Ecclesiastique, de se marier.* Il est vray
onfesse ensuite de bonne foy, *que ceux
ient fait vœu de celibat, estoient avertis
ver constamment leur promesse.*
s finirons cet Extrait par un portrait
t Jean Chrysostome. Ce Saint estoit
il avoit le visage long & décharné, les
nfoncez, un grand front, qui devint
dé sur le declin de son âge: sa barbe
t ni longue, ni épaisse: il avoit aussi

fort peu de cheveux, & ſa tête chauve le faiſoit ſi bien reſſembler au Prophete Eliſée, que Palladius l'appelle κρανίον Ἐλισσαιϊκόν. Il eſtoit d'un abord agreable, & l'on remarquoit dans ſes manieres, beaucoup de modeſtie & de politeſſe.

Microſcope Micrometrique, pour diviſer les inſtrumens de Mathematique dans une grande préciſion. Gnomon Horiſontal, & Inſtrument Aſtronomique pour prendre la hauteur des Aſtres juſqu'aux tierces, & l'application des Lunettes pinuleres aux Inſtrumens de la Geometrie pratique. Avec un moyen de faire des obſervations ſur les tremblemens de terre & de les pouvoir prédire. Par Monſr. de Haute-feüille. A Paris, 1703. Broch. in 4. pagg. 28.

A Quelque degré de juſteſſe qu'on ait porté de nos jours les obſervations Aſtronomiques par differentes pratiques nouvelles & ingenieuſes, Mr. de Haute-feüille eſt perſuadé qu'on n'a point encore atteint toute la préciſion à laquelle on peut arriver. Il s'eſt appliqué avec ſoin à rechercher les moyens d'y parvenir, & il en propoſe icy quelques-uns qu'il croit d'une grande utilité. En nous faiſant ce preſent, Mr. de Haute-feüille nous ouvre ſon cœur avec la genereuſe ſincerité d'un homme qui connoit ſes talens, & qui a quelque regret que le public n'en ait pas tiré tous les avantages qu'il pouvoit en recevoir. Aprés avoir beaucoup relevé le merite de l'Aſtro-

ıomie, il nous apprend, qu'il *s'est sa jeunesse une forte inclination* & un ge-
reux *pour cette sublime science; qu'il a avec passion d'être en place ou en estat même de faire des Observations Astro-s, & qu'il n'auroit pas desesperé de les quelque perfection.*
comme il est peût-estre de l'ordre de idence qu'il n'y ait rien de parfait monde, elle a refusé à ce sçavant : les occasions, & les secours necessai-r executer ses grandes veuës. C'est ce ılige enfin de nous les communiquer; ossedoit depuis long-temps ces utiles : il les a même annoncés plusieurs *r il n'a differé jusqu'à present de les pu-que parce qu'il avoit dessein de faire par en, des observations d'une justesse, & écision extraordinaire. Il esperoit toujours que occasion favorable se presenteroit pour ıais il n'a point eu le bonheur de la trou-t qu'il ne l'ait pas cherchée avec assez d'em-nt; soit que la divine Providence en ait utrement.* Ceux à qui le progrez de ıomie n'est pas tout-à-fait indifferent, de la peine à s'empêcher de murmu-tre cette disposition de la Providence. erfection de l'Astronomie pratique, . de celle des instrumens dont on se : pour la perfection des instrumens il ux choses : l'une, que les divisions justes; & l'autre, qu'elles descendent de si petites parties, qu'il soit inutile d'al-

d'aller au delà. Il est évident que plus les instrumens sont grands, & plus aussi les divisions peuvent estre poussées loin. Ainsi à cet égard, il semble qu'il n'y auroit qu'à donner aux instrumens une grandeur suffisante pour les pouvoir diviser dans toute la précision que demandent les Observations les plus delicates. Mais, sans parler des autres inconveniens qui se rencontrent dans l'usage des grands instrumens, on est arresté par la difficulté de remuer, & de diriger ces lourdes machines, dont le poids & l'embarras augmentent à proportion de la grandeur.

Les Astronomes auroient donc une obligation particuliere à qui leur feroit trouver dans les petits instrumens, les mêmes avantages que l'on cherche dans les grands; outre la justesse des divisions qui est la premiere chose necessaire.

Nôtre Auteur leur promet tout cela des inventions qu'il publie : Et d'abord dans la premiere, qu'il appelle *Microscope Micrometrique*, il leur presente un moyen de diviser *les instrumens de Mathematique dans une grande précision, & de prendre sensiblement la hauteur des Astres jusqu'à une seconde avec un quart de cercle de trois pieds de rayon.*

La maniere d'appliquer le Micrometre aux lunettes d'approche, est une des inventions du siecle passé, qui ont le plus contribué à la justesse des Observations astronomiques. M. de Haute-feuille est surpris qu'on ne se soit pas avisé de l'appliquer aussi au Microscope.
C'est

C'eſt cette application qui fait ſon Microſcope Micrometrique, & c'eſt dans l'application de ce Microſcope Micrometrique aux branches d'un compas à pointes gliſſantes, que conſiſte ſon ſecret pour la diviſion des inſtrumens. Il donne là deſſus quelque inſtruction aux Ouvriers ; mais je ne ſçay s'ils ſe trouveront ſuffiſamment inſtruits.

L'autre uſage du Microſcope à Micrometre, regarde les obſervations qui ſe font pour prendre la hauteur des Aſtres. On voit icy une lettre de feu Mr. Picard à Mr. de Hautefeuille, qui luy avoit demandé juſqu'à quelle précision il prenoit les hauteurs. La réponſe de Mr. Picard eſt, que *l'experience journaliere leur faiſoit voir à l'Obſervatoire, qu'avec un inſtrument de trois pieds de rayon, on pouvoit aller juſqu'à cinq ſecondes.* Nôtre Auteur doute que cela ſe puiſſe ſans le ſecours du Microſcope Micrometrique. Il veut enſuite montrer comment avec ce Microſcope, on va juſqu'à une ſeconde : mais tout le raiſonnement qu'il fait ſur cela, nous a paru ſi plein de mécompte, que nous n'avons pas pû nous reſoudre à le rapporter.

Au reſte il eſt quelquefois avantageux pour le public, qu'il y ait de *l'envie* parmi les Sçavans. Sans cela, peut-eſtre n'aurions-nous eu de long-temps le Microſcope Micrometrique, puis que nôtre Auteur ne s'eſt enfin déterminé à le publier, „ que pour faire con-
„ noitre que les choſes qu'il aſſure ſont reel-
„ les & ſolides, & *que c'eſt par envie, ou par*

„ *prevention, que quelques Sçavans les ont traitées*
„ *de visions, de promesses en l'air, & de choses*
„ *impossibles. Il se resoudra peut estre aussi quel-*
„ *que jour à convaincre de fausseté le pareil juge-*
„ *ment qu'ils ont fait de ce qu'il publia l'année*
„ *passée sur le moyen de perfectionner l'ouïe.* "
Pour peu que *l'envie* ou *la prevention* des Sçavans continuë, Mr. de Haute-feuille les accablera de découvertes.

Il ne s'estoit proposé pour cette fois de nous donner que le Microscope Micrometrique; mais l'excellent discours de Mr. Cassini sur les observations de l'Equinoxe du Printemps de cette année, qui fut lû dans l'assemblée publique de l'Academie Royale des Sciences le 18. d'Avril dernier, nous a valu les deux inventions qui suivent la description de ce Microscope. M. Cassini marquoit dans son discours, combien une exacte précision seroit necessaire dans les observations des Equinoxes; mais il assuroit en même temps qu'on se flateroit en vain de pouvoir prendre la hauteur du Soleil plus exactement qu'à quelques secondes prés. Il parloit aussi d'un grand Gnomon que le Pape a fait construire à Rome pour ces observations à l'usage du Calendrier. Ce sont ces endroits qui ont animé le zele de M. de Haute-feuille, & qui l'ont excité à ouvrir ses tresors au public, en luy faisant part du Gnomon horisontal, & d'un nouvel instrument Astronomique pour prendre la hauteur des Astres jusqu'aux tier-

Plus un Gnomon seroit élevé, plus aussi les observations qui se font par le Gnomon seroient exactes, si les rayons du Soleil qui passent par le petit trou rond à travers lequel on les reçoit sur un plan horisontal, n'alloient en s'écartant, & ne diminuoient ainsi de lumiere; mais cet écart & cette diminution font que les rayons arrivant sur le plan, & y formant une figure ovale de 5. ou 6. pieds de diametre, il est difficile d'en distinguer l'ombre de la penombre: c'est un inconvenient; & la difficulté de trouver des bâtimens d'une grande hauteur, & un lieu propre pour recevoir dans l'obscurité la lumiere du Soleil, lors qu'il est au Meridien, en est un autre. Le Gnomon horisontal est heureusement inventé pour remedier à tout.

On fait passer la lumiere du Soleil à travers un objectif de cent pieds de foyer, par exemple; & on la fait reflechir horisontalement par le moyen d'un miroir plan sur un mur dont la face regarde directement le Septentrion. „ L'élevation, & l'abbaissement du Soleil, dit Mr. de Haute-feuille, paroîtront sur ce mur de la même maniere qu'ils seroient sur un plan horisontal, en se servant d'un Gnomon aussi élevé; avec cette difference, que plus le Gnomon seroit haut, plus la lumiere deviendroit foible; & il pourroit estre si élevé qu'on ne pourroit plus la distinguer d'avec l'ombre. La *même chose arriveroit*, ajoute-t-il, si *l'on augmentoit la* grandeur du trou par

„ où passe la lumiere ; mais en prolongeant
„ le Gnomon horisontal, l'ouverture des
„ objectifs est augmentée en même temps,
„ & il passe au travers un plus grand nombre
„ de rayons qui vont se reünir au foyer.
Telle est l'utilité du Gnomon horisontal, dont Mr. de Haute-feuille a enrichi la description de sçavantes recherches sur *l'histoire* des Gnomons.

Pour l'instrument Astronomique par le moyen duquel on peut prendre les hauteurs du Soleil, & des Etoiles jusqu'aux tierces, il consiste dans la disposition de cinq lunettes d'approche attachées avec des vis sur une portion de cercle faite de bois, dont toutes les parties sont jointes par des assemblages à l'ordinaire. La premiere lunette est celle qui sert à observer l'Astre ; elle est fixe, & inebranlable ; les autres sont mobiles : mais elles tendent toutes au centre de l'instrument. A cent pieds de ce même centre dans la ligne Meridienne est un mât, ou un mur, le long duquel on met perpendiculairement à l'horison une bande de cuivre, ou de quelque autre matiere. Comme en la faisant d'une seule piece, il seroit difficile qu'elle fût aussi longue qu'elle doit estre, il faut ajouter plusieurs bandes l'une à l'autre, en sorte qu'elles n'en fassent qu'une seule de 25. pieds. On la divisera en parties égales de pieds, de pouces, de lignes, & de demi lignes. Le centre de l'instrument, & le point d'où commencent les divi-

visions de la lame, sont supposés parfaitement de niveau. Voilà la machine: en voicy l'usage.

Supposons qu'on veuille observer la hauteur du Soleil dans le Solstice d'hiver; la premiere lunette qui sert à observer l'Astre sera d'abord dirigée sur celle des divisions de la lame qui fait precisement la fin du 15. degré: cette division est connuë certainement par le calcul, & par les Tables des Sinus. En même temps la seconde lunette, c'est à dire celle qui suit immediatement la precedente, sera mise, & arretée avec une vis sur le point d'où commencent les divisions. On élevera ensuite la lunette qui sert à observer l'Astre, & on la dirigera au centre du Soleil, lors qu'il sera au Meridien; & regardant alors par la seconde lunette, qu'on vient d'arrêter à 15. degrez de la premiere, on verra une division de la lame, tranchée par le fil de ver à soye; & cette division donnera un certain nombre le degrez, de minutes, de secondes, & de ierces, lequel estant ajouté aux 15. degrez, ui font la distance des deux lunettes, sera récisement la hauteur du Soleil.

Si l'on a bien compris cette operation, on percevra sans peine la raison pourquoy Mr. Haute-feuille applique cinq lunettes à son strument: C'est que la lame de cuivre ne nnant par supposition que la hauteur de degrez, il faut pour celle de 30. deux ettes; *& trois pour* 45. degrez; & quaour 60. & cinq pour 75. Il en faudroit

encore une pour avoir la hauteur de 90. degrez, & pour faire la demie douzaine de lunettes juste; mais on ne l'a pas ajoutée, parce que la hauteur de 90. degrez s'observe rarement.

Au reste l'utilité de cet Instrument est évidente : il tient lieu d'un sextant, ou d'une portion de cercle de 60. degrez, qui auroit cent pieds de rayon, avec cet avantage, qu'il peut estre remué aussi facilement que s'il n'avoit que 6. pieds de demi-diametre, ou tout au plus, 12. puis qu'en effet l'Auteur ne luy en donne pas au delà. *Or si Mr. Picard a pû avec un quart de cercle de 3. pieds de rayon distinguer jusqu'à 5. secondes, on peut croire qu'avec cet instrument on pourra appercevoir jusqu'à 20. ou 30. tierces.* Ce qu'il falloit trouver.

Mr. de Haute-feuille s'épuise en faveur du public. Voicy encore un instrument de sa façon. C'est une espece de compas telescopique pour prendre la distance des étoiles fixes entr'elles. Il est composé de deux lunettes égales, qui font un angle, & qui peuvent s'éloigner, & s'approcher comme les jambes d'un compas. On les dirige vers les deux étoiles, dont on veut prendre la distance, & on les arreste fermes à l'ouverture que donne cette distance. Ensuite pour avoir la valeur de l'angle qu'elles font, on les tourne vers la lame de cuivre dont on a parlé. L'Auteur ajoute de *nouvelles* lames pour mesurer l'angle, lors *qu'il passe* 15. degrez, & il les dispose d
te

naniere, qu'elles ont l'effet du Quarré
ietrique.
ie autre idée de Mr. de Haute-feuille,
méthode d'appliquer les lunettes pinnu-
aux instrumens de la Geometrie prati-
Il est d'assez bonne foy pour reconnoi-
ie cette invention est la même que celle
pplication des lunettes au niveau. Il
ulement que la veuë qu'il donne est
plus grande utilité, parce qu'elle est
plus grande étenduë; le niveau estant
: à la conduite des Eaux, au lieu que
entage, & la Geometrie pratique *sont*
sage continuel en paix & en guerre. Il
: même que *quelques-uns ont appliqué des*
es aux instrumens, pour prendre des angles
rre plus exactement; mais il pretend que
iere qu'il propose est tres differente, & qu'el-
uelque chose de meilleur.
rés tous les secrets que nous venons de
orter, on trouve un nouvel Article sous
re; *Réponse aux defficultez proposées par*
Cassini. Nôtre Auteur luy ayant commu-
é ses pensées, ce celebre Astronome luy
écrit son sentiment d'une maniere ge-
e, mais fort judicieuse & fort honnête.
oit difficile de ne pas se faire honneur du
merce, & des objections d'un Sçavant si
igué. Mr. de Haute-feuille donc a jugé
pos d'inserer icy une copie de cette let-
& d'y joindre quelques reflexions pour
ndre à celles de Mr. Cassini. Il y a dans
re un fait particulier sur la difficulté de
divi-

diviser les instrumens dans la justesse que Mr. de Haute-feuille se promet de son compas à Microscope Micrometrique. Feu Mr. le Bas, estoit l'homme du monde le plus exact dans les divisions, celuy qui travailloit le mieux aux Microscopes, & aux Micrometres, dont il se servoit autant que le luy permettoit son industrie. Cet habile Ouvrier entreprit de diviser pour Mr. Cassini un quart de cercle de 3. pieds de rayon, avec tout le soin imaginable. Aprés l'avoir divisé avec toutes sortes de precautions, il y trouva des fautes qu'il ne pût souffrir. Il l'effaça, & le divisa jusqu'à trois fois sans en estre content. Il estoit au desespoir de ne pouvoir pas attraper l'exactitude qu'il s'estoit proposée; il vouloit recommencer la même manœuvre; mais il en fut détourné par Mr. Cassini, qui luy fit connoitre qu'il n'en viendroit jamais à bout, & qui ajoute à ce recit une reflexion pleine de bon sens, *Nos pensées*, dit-il, *sont belles & bonnes, mais l'execution n'y répond pas. Il faut se proposer la plus grande justesse, & se contenter de celle qu'on peut avoir.*

Cet exemple n'ébranle point M. de Hautefeuille. Il paroit persuadé que Mr. le Bas se servoit immediatement de ses yeux pour diviser, & qu'il n'employoit le Microscope que pour examiner les divisions. Cependant il n'est pas tellement prevenu sur l'usage du Microscope Micrometrique pour la division des instrumens, qu'il ne reconnoisse que la difficulté, & la longueur du travail, diminuent

beaucoup l'utilité d'une si belle & si
ente invention, en augmentant excessi-
nt le prix des instrumens divisez par
methode.

te consideration l'a porté à chercher
uveau moyen *qui ait la precision, la fa-
l'expedition, & qui n'exige des Ouvriers
veuë simple.* Ce moyen consiste à faire
inçon à deux pointes égales fort fines,
soient le plus proche l'une de l'autre
era possible. Il veut qu'on le fasse de
maniere, que les pointes ne puissent
s enfoncer une fois qu'une autre, quoi
frappe dessus inégalement. C'est ce
on qu'il propose pour diviser les instru-
Il explique en détail la maniere de
rvir, & les avantages qu'on en tirera.
arque deux principaux; l'un la justesse
isions, car selon luy, il n'est pas possi-
'elles ne soient parfaitement égales; &
, la facilité de l'execution. ,, Les Ar-
ns les plus grossiers seront capables de
ser un quart de cercle en moins d'une
aine; ce qui rendra les instrumens
ronomiques communs, & donnera
asion à un grand nombre de person-
de s'appliquer aux Observations Ce-
es. "

ous reste un dernier Article: C'est
le de Rome dans la Gazette d'Hollan-
cinquiéme de Mars dernier, on y lit
tremblemens de terre arrivez en Italie,
ns une assemblée de Mathematiciens

ap-

appellez par le Pape, *Mr. Banchieri*
devant sa Sainteté une supputation, par l
peut prevoir le tremblement de terre un qu
re avant qu'il se fasse, &c. Mr. de Ha
le rapporte au long cet Article, &
prend que c'est ce qui luy a donné
de rendre public le *moyen* qu'il prop
pour faire des observations sur les trembl
terre, & pour les pouvoir predire.

Il y a long-temps que l'idée luy
venuë dans l'esprit; mais *il ne l'avoi*
blié, croyant qu'il seroit d'une mediocre u
peu estimé des curieux; non que ce
secret ne soit en luy-même tres excel
tres digne de l'estime des curieux; m
que ces frissons de la nature sont rares da
Septentrionnaux.

Ce seroit faire tort à une si heur
couverte, que de n'en donner qu'un
faite idée, & nous ne sçaurions l'e
exactement sans nous jetter dans
gueur excessive. Nous renvoyons d
lecteurs à l'Ouvrage même, où ils
ront de beaux raisonnemens de l'Au
les differentes causes qu'on peut do
tremblement de terre.

Georgii Melchioris Ludolphi, Consil
calis Saxo-Isenacensis Aulici, d
ductione Juris Primogenituræ, T
Nomico-Politicus. Jenæ, sumpti
kianis. 1703. C'est à dire, *Traité*
Politique de l'Introduction du droit

orges Melchior Ludolfe, &c. A Jene. in 4. pagg. 166.

les divers Auteurs qui ont écrit du d'ainesse, les uns ont traité cette ans toute son étenduë, comme An-
queau & Jean le Cirier, tous deux rs au Parlement de Paris, Louis c Didacus à Saa, Espagnols, Jean Conseiller de la ville de Plaisance; en ont fait seulement quelques trai-
occasion des questions particulieres t presentées; & une infinité d'Ecri-
ont touché quelques points dans its. Mais parmi ce grand nombre s, qui sont la plupart François, E-
, ou Italiens, il y en a peu d'Alle-
ont la raison est, que le droit d'ai-
é connu plus tard chez eux, & qu'ils runté ce droit des autres Nations.
cht, & son antagoniste Melchior n'ont pas laissé de nous donner d'ex-
raitez sur une question celebre de la n dans les Electorats, & Nicolas Bet-
distingué pardessus tous les autres, ıvant traité qu'il a fait, *De Pactis Fa-
n Germania illustrium.* Nôtre Auteur ché particulierement à en recher-
gine & le progrez, principalement ort aux mœurs & aux coutumes de
& son objet *n'est pas tant de parler l'ainesse, tel* qu'il se trouve établi, *naniere de l'*introduire. Il dit que

quel-

quelque effort qu'il ait pû faire p
nir les difficultez, il est persuad
ste encore assez pour ceux qui v
donner à la même étude. Il ne
des Theses generales, & ne d
aux hypotheses, à moins qu'
esté autorisées par un jugement

Il a divisé son Ouvrage en d
l'une generale, & l'autre parti

La premiere contient quinze
ou maximes, avec des Notes sur
de partie de ces maximes, pou
confirmer, ou à les éclaircir.

Il fait voir dans la premiere p
droit d'ainesse n'est pas seuleme
la predilection des Peres envers
suivant le sentiment de M. Tira
encore sur la liberté que les Per
disposer, & sur les loix & statut
prouvé leur disposition; & qu'i
tiere difference entre le droit d
ture, qui avoit lieu parmi les Ju
nous appellons Droit d'ainesse
tient au plus âgé des freres, dan
sion.

La premiere question qui est
l'Auteur, est de sçavoir de quel
enfans doivent succeder à un
reditaire, lors que le Pere n'a
volonté, & qu'il n'y a ni Loi,
qui en dispose. Il resolut que
stat, & le droit des Gens son
visibilité

l croit qu'il seroit inutile de chercher des
tiges du droit d'ainesse dans l'ancien Roy-
ne de Germanie, pretendant que ce Roy-
ne estoit possedé plutôt par élection que
droit d'heredité, & que cette forme a
é dans l'Empire d'Allemagne aprés que la
e des Carlovingiens eut fini en la personne
Louis IV. Ce qui est venu, dit-il, de l'é-
issement des François, qui élisoient pa-
lement leurs Rois dans l'assemblée des E-
. Mais cet Auteur se trompe en deux ma-
res; car outre qu'il y a des exemples que
oyaume de Germanie a esté devolu par
it successif aux descendans de Charlema-
, c'est qu'on n'a jamais douté que la Cou-
ne de France ne soit duë au Prince qui y
ppellé par le droit du sang; ainsi qu'il est
uvé tant par l'histoire, que par le senti-
nt des meilleurs Auteurs.
L'Auteur examine si le droit d'ainesse a
nmencé dans les fiefs, depuis qu'ils sont
enus patrimoniaux & hereditaires. Il
it que les fiefs Regaliens & de grande di-
té, comme les duchez & principautez é-
t indivisibles, ils appartenoient entiere-
nt à l'ainé, afin de les pouvoir conserver
s leur integrité; & que cet usage a conti-
jusqu'au quinziéme siecle, auquel temps
Droit Romain ayant esté reçu en Allema-
, les fiefs de dignité furent assujettis à la
du partage égal entre les enfans. Et com-
on a *veu que ce changement* pourroit
un jour fatal aux principales Maisons &
en

fait porter des fruits. C'eſt cet archée q
me les mineraux, qui leur donne l'acc
ment & la perfection ; c'eſt cet arch
forme l'homme, qui le fait naître,
conſerve après ſa naiſſance, qui luy co
nique l'action & le mouvement dont il
ſoin pour croître, qui fait ſa ſanté ou
ladie, &c.

Van-Helmont en 1580. embraſſa la do
de l'archée, & en fit un des principaux
de ſa Philoſophie. C'eſt pour introdu
lecteurs à la connoiſſance de cet arch
Van Helmont, que Mr. Heer donne c
au public. Il traite d'abord de l'eſtat
de l'eſtat corrompu de l'archée; il re
pour cela juſqu'au premier homme qu'i
ſidere dans l'eſtat d'innocence, & apr
peché; il fait là deſſus diverſes applic
de ſon archée, auſquelles nous ne nous
terons point.

Il examine enſuite l'archée comm
vrier univerſel de tout ce qui ſe paſſe. il

il le regarde en particulier. Il examine
iée de la premiere digestion, c'est à dire,
digestion qui se fait dans l'estomach;
ite l'archée de la seconde digestion, c'est
e, de la digestion qui se fait par le moyen
el, qui se mesle avec le chyle; puis l'ar-
de la troisiéme digestion, c'est à dire,
lle qui se fait dans le reservoir du chyle:
cela l'archée de la quatriéme digestion,
à dire, de celle qui selon nôtre Auteur,
dans le ventricule droit du cœur, qu'il
le la chambre royale de la quatriéme di-
on, parce que le cœur est, selon luy, la
on royale de la vie: En cinquiéme lieu,
iée de la cinquiéme digestion, c'est à di-
e celle qui se fait, selon nôtre même Au-
, dans le ventricule gauche du cœur: Et
l'archée de la sixiéme digestion, c'est à
de celle qui se fait dans les parties où le
est porté.

ous ces examens qu'il nous a fallu lire, &
nous sauvons icy aux lecteurs, se termi-
par un traité sur l'archée generante, où
teur dit que dans la generation tout se fait
ement, idealement, archealement, &
entalement; *totum autem absolvitur vitali-
idealiter, archealiter, fermentaliter.*

oilà tout ce que nous rapporterons de ce
, dont nous ferions peut-être un plus
Extrait, si nous n'apprehendions qu'on
rût que nous cherchons à nous vanger
es lecteurs, de la peine de nôtre lecture.

III.

JOURNAL DES SÇAVANS

Du Lundi 21. Janvier, M. DCCIV.

Apologie du Systeme des saints Peres sur la Trinité, contre les Tropolatres & les Sociniens, ou les deux nouvelles heresies d'Etienne Nye & Jean le Clerc Protestans, refutées dans la Réponse de Mr. l'Abbé Faydit au Livre du R. P. Hugo, Chanoine Regulier de l'Ordre de Premontré. A Nancy, chez Paul Barbier, Imprimeur & Libraire, sur la place de la Ville Neuve. 1702. in 12. pp. 410.

MOnsr. Faydit rend icy raison des veües qu'il avoit, lors qu'il composa son livre *De l'alteration du Dogme Theologique par la Philosophie d'Aristote*, livre qui luy a causé tant de chagrins, & qui a fait tant de bruit dans le monde. Il avoit en vüe de montrer que ce n'est pas avoir une idée assez noble de Dieu le Pere, ni de la Sagesse Eternelle, le Verbe & la Raison substantielle son Fils unique, ni du S. Esprit, que de dire, comme font les Scolastiques,

ès saint Thomas, que ce sont des relations
sistantes, *Persona divina sunt ipsa relationes*
istentes: & que ce mot *Relation*, n'enfer-
nt autre chose dans son idée, comme dit
même saint Thomas, que l'opposition à
Correlatif, c'est degrader en quelque ma-
re Dieu le Pere & Dieu le Fils, que de dire
ls ne sont autre chose que *des oppositions*,
les rapports vivans & subsistans de Paternité,
de Filiation. Il pretendoit aussi faire voir
la Philosophie d'Aristote, & les principes
esquels il s'appuye, sont la source de tou-
es erreurs & de toutes les impietez que les
etiques ont voulu introduire dans l'Egli-
& en particulier de l'Arianisme: & que
octrine de ce Philosophe aneantit la Reli-
n. Enfin il avoit dessein de venger l'hon-
r des Peres du Concile de Nicée, & des
enseurs de leur foy sur la Consubstantia-
, contre les attaques de Cudworth, de
urcelle, de Saurin, & de le Clerc Prote-
is, qui les ont accusez d'avoir introduit le
theïsme dans l'Eglise.
Ce livre n'eut pas à beaucoup prés, tout
iccés que Mr. Faydit en avoit esperé. On
laignit au Roy qu'il y attaquoit la crean-
commune de la Trinité. Sa Majesté le fit
êter. Il fut mis à saint Lazare, où il fit,
il, *une rude penitence de la temerité qu'il avoit*
de sonder des Mysteres que Dieu a mis sous le
u, & qu'il a couverts d'un nuage aux yeux
'homme. Au sortir de sa prison, le Pere
go l'attaqua. Il fut *choqué*, il fut *horri-*
C 2 ble-

blement irrité, de voir qu'un
il n'avoit jamais ouy parler,
crire contre luy du fond de la
l'insulter sur des fautes passé
beaucoup de larmes. Trans
lere qu'il croyoit juste, il pr
se défendre, & il écrivit con
le livre dont nous allons ren
qu'il avouë luy-même estre
& trop injurieux.

Cet Ouvrage traite des
que l'autre, avec cette differ
teur ne s'y borne qu'à deux
à attaquer les Theologiens
à combatre les Sociniens
les expressions & les senti
dont il assure que la cause est
veut aux Scolastiques, pou
de parler, & les consequen
qu'il dit qu'on en peut tire
niens, pour le fond de la do
tout à fait mal ces derniers
menagement & de précauti
tres. Il tâche de se concili
lance en disant, „ Qu'il n
„ foy ni d'autre doctrine q
„ Thomas, quoy qu'il croy
„ ser le respect qu'il doit à
„ & à ses illustres enfans q
„ qui l'Eglise a de tres gran
„ il peut s'éloigner de leur
met luy-même à couvert, e
face du ciel & de la terre „

;nt il n'a jamais esté assez malheureux
croire, encore moins de soutenir qu'on
;ut dire en un sens qu'il y a trois Dieux,
ais même qu'il voudroit de tout son
eur effacer de son sang les paroles de son
re, qui ont pû faire croire qu'il ait eu un
reil sentiment. "
>rés s'estre ainsi précautionné, il remar-
qu'il y a dans tous les Mysteres certaines
ez essentielles, qui en sont comme le
; & que pourveu que l'on conserve ces
ez sans leur donner la moindre attein-
l est permis aux Theologiens de les ex-
er de la maniere qui leur paroit la plus
nnable. „ En quoy consistent précise-
ent, dit-il, la foy & l'essence du Mysthe-
de la Trinité? C'est, sans doute, à
oire *Qu'il n'y a qu'un seul & unique Dieu
trois Personnes: qu'à la verité, le Pere est
ieu, que le Fils est aussi Dieu, que le
Esprit l'est pareillement; mais que ce ne sont
s trois Dieux, parce qu'ils n'ont tous trois
'une même Divinité, une même nature, &
ie même essence.* " Il pouvoit ajouter,
ierique, comme il fait ailleurs. Cette
uppofée, il prétend que le Pere Hugo
.ucun droit d'exiger de luy, lors qu'il est
tion d'expliquer la Trinité, qu'il prefere
ngage d'Aristote à celuy des saints Peres.
etend que la Religion, pour maintenir la
le ce grand Mystere contre les Impies &
ociniens, *n'a que faire des formes relatives
ies, & des manieres d'estre subsistantes.*

Toute la Philosophie d'Aristote, n'est selon luy, remplie que „ de petites entitez, „ modalitez, subsistances, perseïtez, être „ existenciel, formes internes, vertus oc„ cultes, habitudes mortes & sans action, „ qualitez intentionelles, puissances obe„ dientielles, matieres & formes, accidens „ subsistans en forme de substance, & d'un „ fatras de petits êtres metaphysiques dont „ on ne peut se former aucune idée claire: „ On a farci la Theologie de toutes ces mi„ nuties; on s'en sert pour expliquer tous „ les Mysteres. Ce sont les échafaudages sur „ lesquels on appuye tout le bâtiment de la „ foy. " Il ne croit pas neanmoins que l'Eglise ait decidé ces minuties comme de foy, que le S. Esprit les ait apprises aux Martyrs, que l'Ecriture ou la Tradition des six premiers siecles en parle. Il éclaircit, à sa maniere, les difficultez de l'Eucharistie, de l'Incarnation, & de la grace, sans le secours de ces *petits colifichets spirituels*, & il demande pourquoy on ne veut pas qu'on puisse aussi tres bien expliquer le Mystere de la Trinité sans eux? Si un païsan est obligé de croire & de sçavoir pour estre sauvé, que les relations & les modifications en Dieu sont subsistantes, & que c'est ce qui fait précisement qu'il y a trois personnes distinctes en Dieu? Il assure que le Pere Hugo ne luy a pu citer aucun endroit précis où les Peres ayent dit en termes formels, comme saint Thomas & toute l'Ecole moderne, que *ces Relations sont subsistantes*,

que ce sont *des formes internes fichées sur* *ence divine*, *Forma intrinsecus affixa super* *tiam divinam*. Il permet aux Hibernois, Moines Espagnols, Portugais, Italiens Allemands, qui n'ont lû que leur Suarez, Caïetan, leur Fabro de Faënza, & leurs eologiens de Salamanque & d'Alcala, pliquer la Trinité aussi-bien que tous les es Mysteres, par les idées pitoyables qu'ils puisées dans ces Auteurs, & par le secours êtres Metaphysiques, dont Aristote leur mpli la tête: mais il juge que cette mede est indigne de la France. Il raconte à ujet, une histoire arrivée il y a 20. ans z les Theatins à Paris. Un Religieux de Ordre soutint dans une These de Theolo, *que la peine des dannez dans le feu d'enfer,* *istoit en ce que l'humanité en eux estoit de-* *llée de sa propre subsistance, & de son hypo-* *ordinaire & naturelle, & qu'elle subsistoit* *la subsistance du feu.* Il prétendit que cela oit clairement enseigné par ces paroles de vid : *In miseriis non subsistent*; & que ces ts, *Ne subsisteront plus dans leurs miseres*, nifioient que les dannez sont hypostatiement unis au feu, & dépouillez de ce it mode qu'on appelle *subsistance humaine.* y eut un Docteur de Sorbonne qui luy ouva par une foule de passages des Peres, e cette maniere d'expliquer l'action du feu nfer, estoit fausse & extravagante: Mais Theatin repartit d'un air méprisant, *qu'il* *voit point d'autre réponse à faire à la grande*

Litanie des Saints Peres qu'on venoit de luy citer, ſinon celle que l'Egliſe fait quand on chante les Litanies des Saints. Elle répond, Priez pour nous: Qu'il en faiſoit de même de ſon côté. Ad litanias Sanctorum Patrum reſpondeo, Orate pro nobis.

Mr. Faydit ne ſe contente pas de pretendre que le langage des Scolaſtiques eſt inutile, & quelquefois ridicule; il le regarde même comme tres dangereux; & il repete icy quelques-uns des argumens par leſquels il s'eſtoit efforcé dans ſon Livre de rendre cette propoſition croyable. Il combat en même temps les réponſes du Pere Hugo. L'Auteur avoit dit „ Que la maniere d'ex„ pliquer la diſtinction & la conſtitution des „ trois Perſonnes divines par trois modifi„ cations de la même eſſence, & par trois „ relations qui la caracteriſent, favoriſoit „ étrangement le Sabellianiſme. " Le Pere Hugo luy a répondu, que Praxeas, Noet, & Sabellius ne vouloient que des denominations *extrinſeques*, & qu'ainſi leur ſyſteme ne s'accorde point avec celuy des Scolaſtiques, la perſonalité n'eſtant pas une choſe *extrinſeque*, mais un attribut tres reel, & tres phyſique. L'Auteur replique que bien loin que les Sabelliens ne vouluſſent que des denominations extrinſeques, pour conſtituer les trois Perſonnes divines, leur grand crime eſtoit de croire que le Verbe & le S. Eſprit eſtoient des modifications de la Divinité, comme les penſées & les volontez actuelles de l'ame, ſont des modifications internes de

ſa

ſubſtance. Il prouve ce fait par la doctri-
de tous les Unitaires anciens & moder-
s. Il avoit auſſi avancé que les Relations
enfermant autre choſe dans leur idée qu'u-
e oppoſition à leur correlatif, „ on pou-
voit s'exempter dans cet eſtat de precision,
de les adorer d'un culte de latrie, puis
qu'on ne doit ce culte qu'à la ſeule Divi-
nité, & que tres aſſurement ce qui eſt
compris dans l'idée de ce mot, *Dieu*,
n'eſt pas la même choſe que ce qui eſt
compris dans l'idée de ce mot, *Relation*,
ou *oppoſition à un correlatif*, y ayant de l'im-
pieté, & même de l'extravagance à aſſu-
rer que *Dieu n'eſt qu'un mode, & une for-
me abſtraite nommée Relation.* " Le P. Hugo
y a répondu, que les Relations ne ſont pas
oins des perfections divines, que la juſtice
la ſageſſe; & que comme nous devons
lorer ces deux perfections dans l'eſtat de
ur précision auſſi-bien que dans l'eſtat de
ur union avec l'eſſence, nous ne devons
as moins adorer les Relations dans le même
ſtat de précision. Nôtre Auteur replique
u'il y a bien de la difference entre la ſageſſe,
juſtice & les autres attributs de Dieu, & ce
u'on appelle *Relation*. *Peut on dire*, ce ſont
es paroles, *que Dieu a engendré une relation,
omme nous diſons qu'il a engendré la ſageſſe?
In Turc, un Iroquois, ou un Chinois, qui nous
emanderoit ce que nous entendons par ce mot,
Dieu, & à qui nous répondrions que nous enten-
ons par là une Relation, ou mode, ne diroit-il*

pas que nous sommes fous. On pourroit au contraire dire à cet Infidelle, que Dieu est la justice, la sagesse, &c. Il étend, il éclaircit cette replique dans le reste de sa premiere partie, laquelle il ne finit qu'aprés avoir averti, *qu'on doit luy sçavoir gré d'avoir déchargé Dieu d'un fatras de petites entitez inutiles.*

Mr. Faydit employe la seconde partie de son livre, à justifier le langage des Peres, & le sien. Voicy ce qui l'avoit engagé à former le systeme qui luy a attiré ses disgraces; & que l'on n'a estimé dangereux, que *parce qu'on ne l'a pas compris, & qu'on n'a jamais sçû quelle estoit sa veuë.*

Tous les Saints Peres avoient esté outragez. Fauste Socin, Sandius, & Becius avoient imputé à ceux qui ont precedé le Concile de Nicée, de n'avoir pas crû la consubstantialité du Verbe. Grotius, Courcelle, Cudworth, Jean le Clerc avoient accusé ceux qui ont paru depuis ce Concile, d'estre de francs Tritheïtes. Les premiers de ces adversaires avoient esté terrassez par Bullus, Hammond, Usserius, Mr. de Meaux, & plusieurs autres sçavans hommes. Mr. Faydit même s'étoit joint à ceux-cy, & avoit fait un livre que Mr. l'Abbé de Cordemoy avoit trouvé si bon, *qu'il luy avoit fait l'honneur de le transcrire sans nommer l'Auteur, ni le livre, dans un traité qu'il avoit donné quelque temps aprés au jour.* Mais les derniers Calomniateurs des Saints Peres demeuroient tranquilles: Les Arnauld, les Bossuet, &c. ne disoient mot, & faisoient sem-

ſemblant de ne pas entendre leurs blaſphemes : inaction, negligence, qui échauffa le zele de nôtre Auteur, & qui luy fit enfin entreprendre ſeul de manifeſter l'innocence des Peres fauſſement accuſez.

Il recueillit les objections les plus ſpecieuſes, & les paſſages les plus embaraſſans dont on ſe fût ſervi pour noircir ces Saints Docteurs : il y joignit les réflexions les plus malignes des Sociniens : il ne diſſimula rien. Pour répondre à ces difficultez, il prit la methode des Geometres. Il fit un plan de la Doctrine des Peres ſur la Trinité, il definit leurs termes, il découvrit le veritable ſens de leurs expreſſions, il dévelopa leurs idées, il montra leur difference d'avec les Scolaſtiques dans la maniere de concevoir & d'expliquer les choſes, quoy qu'ils ſoyent parfaitement d'accord pour le fond. Cela fait, il luy ſembla que toutes les objections des Sociniens eſtoient tombées d'elles-mêmes, & que les conſequences qu'ils en avoient tirées contre les Peres, paroiſſoient non ſeulement fauſſes, mais auſſi pleines de folie. Un abregé de ſon livre qu'il trouve à propos d'inſerer en cet endroit de ſon apologie, met le public en eſtat de juger s'il avoit raiſon, & s'il eſt vrai que le Pere Hugo *ait pris*, en le refutant, *ſes objections pour réponſes.*

Comme cet Abregé ne laiſſe pas d'eſtre aſſez long, il nous ſuffira de remarquer que Mr. Faydit y explique les Peres par eux-mêmes, & qu'il y fait voir par dix raiſons, qu'ils

ont tous veritablement reconnu l'unité nu-
merique & individuelle d'une nature identi-
que dans les trois Personnes divines, de quel-
ques termes qu'ils se soyent servis pour expri-
mer leur sentiment. Ils ont tous avoué que
le Mystere de la Trinité est inconcevable,
qu'il est infiniment au dessus de l'esprit de
l'homme, qu'il est l'écueil de la Raison & de
la Philosophie: Pour quoy auroient-ils fait
cet aveu, s'ils avoient eu de la Trinité l'idée
que les Sociniens leur attribuent? Compren-
dre que trois Natures differentes en nom-
bre, se reünissent dans la même espece; ou
qu'estant toujours d'accord, elles sont aussi
toujours moralement une; ce n'étoit certai-
nement pas une chose au dessus de leur por-
tée.

On voit à la fin de ce livre quantité d'ob-
jections du Pere Hugo, & de réponses de
l'Auteur. Le Pere Hugo l'accuse d'avoir re-
gardé tous les Défenseurs de la Philosophie
d'Aristote, & par consequent saint Thomas,
Scot, & generalement tous les Scolastiques
& même les Qualificateurs & les Juges du
saint Office, comme de francs Heretiques qui
alteroient le dogme de la Theologie. L'Au-
teur répond que son adversaire luy en impo-
se, qu'il *blaspheme*, qu'il luy fait une *injustice
énorme*: A la verité, Mr. Faydit *a voulu dire
que les Scolastiques posoient certains principes, d'où
on pouvoit tirer des consequences qui alteroient la
foy, & qui en corrompoient la pureté*: mais puis
qu'ils *desavouënt ces consequences, quelque juste
qu'el*

elles paroissent, cela suffit pour les disculper. en est, selon luy, des Scolastiques comme u Pere Malbranche. „ Fut-il jamais, dit-, il, de consequences plus justes & mieux , tirées de la Doctrine de ce Pere, que celles qu'en tire Mr. Arnauld? Mais il suffit que le Pere Malbranche les desavouë, pour empêcher qu'on ne l'ait jusqu'-icy excommunié, & frapé de tous les foudres de , l'Eglise. Mr. Arnauld prouve tres clairement qu'il s'ensuit des Principes de ce Pere, qu'il est inutile, & même ridicule de prier Dieu, Que les mysteres de la Predestination gratuite & de l'efficacité de la grace, l'Incarnation du Verbe & son union hypostatique avec la nature humaine en Jesus-Christ, & enfin la Providence divine sont ruinées par son systeme, ou tout au moins étrangement alterées quant au Dogme. Cependant on auroit tort , d'accuser le Pere Malbranche d'estre un , impie qui n'a point de foy, & de le traiter comme un Epicurien déclaré, qui ne , croit pas la Providence; ou comme un , Nestorien & un Pelagien, qui ne croit , ni à l'Incarnation, ni à la necessité de la , grace...... Il en est de l'heresie comme , de la folie. Il est facile de montrer que des , principes du Pere Malbranche il s'ensuit , certaines consequences, qui sont de veritables folies & des extravagances plus , grandes que les plus outrées de celles qui , *tombent dans la* tête des fous des Petites

„ Maiſons; il ne s'enſuit pas de là q
„ doive mettre ce bon Pere. “ Mr.
tâche de prouver ces *folies* par deux
ples que Mr. Arnauld a oubliez : dan
il prétend que ſelon les principes du
Malbranche, *les rats qui ſe forment dans*
ves & dans nos greniers, ſont des mirac
formels & tres authentiques ; & dans l'a
que ſuivant les mêmes principes, *un A*
me mediocrement habile, pourra deviner &
quer au juſte le moment auquel arrivera le
ment, ou au moins l'embraſement final. D
marques de cette importance doivent p
der au Pere Malbranche, qu'il a en l
ſonne de nôtre Auteur un Cenſeur fort
Il ne ſera peut-eſtre pas inutile d'ob
qu'il n'eſt parlé d'Etienne Nye dans to
Ouvrage, que dans le titre, & à la fin
derniere page, où l'on ſe contente,
ainſi dire, de le nommer encore une

Ce ne ſeroit point conſoler les Sc
ques qui ſe croiront maltraittez d
corps de ce livre, que de leur dire q
ſtote leur Maitre a ſon fait à part dans l
face, où il eſt furieuſement inſulté par l
res de l'Egliſe. Mais peut-eſtre qu'ils
pas beſoin de conſolation : & que leur
cence leur en tient lieu. Aprés tout ils
vent d'une methode qui a heureuſemen
la maniere de parler des Myſteres ; &
langage, dont l'obſcurité même n'eſt pa
utilité, puis qu'elle derobe charitable
les difficultés de la Theologie à la cu

des femmes, & de ceux qui n'ont jamais parû sur les bancs.

Le Thé de l'Europe ou les proprietez de la Veronique, tirées des observations des meilleurs Auteurs, & sur tout de celles de Mr. Francus, Medecin Allemand. A Paris chez Jean Boudot. 1704. vol. in 12. pp. 55.

LA naissance de ce petit livre est deuë à l'Extrait qu'on a donné dans le second Journal des Sçavans de l'année derniere, du Traité que Mr. Francus, Medecin de la ville d'Ulme en Franconie, a fait imprimer touchant les vertus de la Veronique sous le titre de *Veronica Theezans*. L'Auteur nous avertit que la lecture de cet Extrait luy fit naître l'envie non seulement d'examiner par luy-même la plante dont il s'agit, mais encore de lire ce que les plus fameux Medecins en avoient observé, & il dit qu'aprés s'estre satisfait là dessus, il a enfin trouvé que l'experience a fait connoitre aux Medecins, des proprietez tres singulieres dans la Veronique. Ce sont ces proprietez qu'on découvre icy au public: mais comme personne n'est entré là dessus dans un plus grand détail que Mr. Francus, qui n'a pas fait difficulté d'appeller la Veronique, le Thé de l'Europe, l'Auteur en rapportant les observations des autres & les siennes propres, n'a pas oublié celles de Mr. Francus. Ce petit Ouvrage est divisé en cinq Chapitres. Dans le 1. l'Auteur donne la description

ſcription exacte de la Veronique, afin
ne la confonde pas avec quelques autr
ces de même genre. Dans le ſecond
l'analyſe de ce ſimple. Dans le troiſiér
compare avec le Thé. Dans le quatri
en rapporte les vertus : & dans le cin
enfin il donne les obſervations de M
cus ſur les proprietez de cette plante.

Dans ces derniers temps la conno
des plantes a eſté pouſſée ſi loin, q
a découvert juſqu'à cinquante deux
de Veronique : celle dont il eſt queſt
s'appelle communement en Françoi
ronique, ou Veronique maſle. T
Montanus en a donné une aſſez bon
re ſous le nom de *Veronica*. Et cette
eſt mieux faite que celle que Mr. I
en a fait graver. Cette plante naît
bois, dans les taillis, dans les bruy
ſe trouve en abondance autour de
Nôtre Auteur en fait icy une deſc
tres exacte, que nous ne rapporteron
Quelques Auteurs écrivent que la m
Veronique croît aux pieds des cheſne
l'experience n'a pas confirmé cette o
tion, non plus que celle de Mr. F
qui pretend que les feuilles de cette
n'ont plus de vertu, lors que la pl
en fleur.

Nous paſſerons icy ce que l'Aute
porte ſur l'analyſe de la Veronique,
nous contenterons ſeulement d'o
qu'il a découvert que l'acide, le ſo

t le flegme, sont les parties actives & domi-
nantes de ce simple.

Pour ce qui est du rapport de la Veronique avec le Thé, ce rapport ne consiste que dans la vertu de ces deux plantes, ce qui est le principal, & nullement dans ce qui regarde leur figure & leur apparence. Les vertus du Thé sont icy fort bien décrites. L'Auteur passe ensuite à celles de la Veronique. Il remarque que dans les douleurs de tête causées par des indigestions, la Veronique agit plus promptement & plus efficacement que le Thé. Il ajoute que l'infusion de la Veronique tranquilise comme par une espece d'anchantement, ces têtes vaporeuses qui ressemblent quelquefois à des bombes prestes à éclater, mais il faut pour cela qu'on ait soin de tenir le ventre libre aux malades par l'usage de l'aloës, ou de quelque autre laxatif. La Veronique tient les sens dans une vigueur admirable. Les gens de lettres, & entr'autres ceux qui parlent en public se trouvent parfaitement bien de son usage en maniere de Thé. La Veronique rejouït le cerveau, elle éclaircit la veuë, elle fortifie l'ouïe, elle guerit les maux de gorge, soit en cataplasme ou en gargarisme, sur tout si ce gargarisme est animé de quelque peu de sel ammoniac. La decoction de cette plante mêlée d'un peu de miel rosat, remet la luette, fortifie les gencives, affermit les dents, elle guerit même les ulceres scorbutiques, si l'on y ajoute quelques goutes de teinture de gomme laque. La

Vero-

Veronique a un grand nombre d'autres proprietez qu'on pourra voir dans le livre au chap. IV.

Comme Mr. Francus a confirmé par ses observations, la plupart des vertus que l'on reconnoit dans la Veronique, & que d'ailleurs il en a remarqué plusieurs autres, l'Auteur a cru qu'il estoit necessaire de rapporter ces mêmes observations; & c'est par où finit son traité. Les observations de Mr. Francus icy rapportées sont au nombre de quarante. Ce sont tous exemples de remarque & qui meritent bien d'estre leus.

De l'état & de la capacité des Ecclesiastiques pour les Ordres & Benefices : Où on rapporte les empêchemens, peines, censures, & irregularités prononcées par le Droit & par les Conciles contre les Ecclesiastiques : & les absolutions, dispences & rehabilitations necessaires pour s'en faire relever par les Superieurs. Par Mr. Michel du Perray, Avocat au Parlement. A Paris, chez Pierre Emery, Quay des Augustins, & Michel Brunet, au Palais. 1703. in 4. pagg. 683.

LE motif de l'Auteur dans cet Ouvrage, est *de faire voir les perfections & les défauts des Ecclesiastiques en general, pour en trouver un modele parfait*: On peut aussi le regarder comme un Traité de matiere beneficiale, dont l'Auteur établit les principes & les décisions par l'histoire de l'Eglise, les Canons & les

les ſentimens des Peres, par la pratique de la Cour de Rome & par nos uſages; ſur quoy il faut convenir que peu de perſonnes avant luy, ont raſſemblé ces trois choſes. L'étude particuliere qu'il a fait du droit Canonique, la profeſſion de Banquier Expeditionnaire en Cour de Rome qu'il a autrefois exercée, & ſon emploi du barreau, font que ces trois avantages ſe rencontrent dans ce nouveau Traité. Il eſt diviſé en ſept Livres. Le premier traite du nom & de l'étymologie des Clercs, de leur caractere & de leur eſtat, du nom, de l'origine & des effets de la tonſure. L'Auteur y examine ſi la reïteration de la tonſure produit l'irregularité. Il décide ſuivant un Arreſt rapporté dans nos livres, que dans le doute elle ſe peut reïterer, ſans que le Clerc encoure aucune irregularité, & que l'on ne reçoit pas en France les Brefs de Cour de Rome, *de non docendo de litteris primæ tonſura deperditis*. Il poſe pour principe, qu'il n'y a que l'Evêque de l'origine, qui ait le pouvoir d'ordonner les Clercs de ſon Dioceſe, & propoſe les exceptions qui ont eſté apportées à cette regle en faveur de certains ſieges ou certaines perſonnes; il explique comment le Souſdiaconat, qui n'eſtoit au commencement qu'entre les Ordres inferieurs, eſt devenu un Ordre Sacré. En parlant de la ſcience, qui eſt neceſſaire à un Eccleſiaſtique, il fait voir qu'encore que ceux qui ſont pourveus des Dignitez dans les Egliſes Cathedrales, ou des Cures dans les villes
mu-

murées, doivent eftre graduez au temps des provifions, fuivant le Concordat & l'Edit du Roy Henry II. Il fuffit dans l'ufage que le pourveu ait acquis le degré avant fa prife de poffeffion, à moins qu'un autre gradué n'eût efté pourveu auparavant du même Benefice. Jugé. Il a fait deux obfervations fur l'âge qu'il faut avoir pour les Ordres & les Benefices. La premiere, que comme par le Concile de Trente, nul ne peut eftre pourveu d'un Canonicat dans les Eglifes Cathedrales avant vingt deux ans, au lieu que dans nos mœurs on en peut obtenir des provifions à l'âge de 14. ans, les Banquiers expeditionnaires de Cour de Rome pour en faciliter la difpenfe, expofoient ordinairement dans la fupplique le temps qui manquoit par rapport à notre ufage: mais que le Pape Innocent XII. a voulu, pour retrancher toute voye d'obreption, que l'âge de l'Impetrant fût exprimé nommément. La feconde obfervation eft, qu'un Prieuré ne pouvant eftre obtenu par un Religieux, qu'il ne foit profez, plufieurs fe fondent fur les Conciles Generaux de Latran, pour pretendre que ceux qui font pourveus de Prieurez fimples en commende, doivent eftre âgez au moins de 14 ans; quoi qu'aucun de ces Conciles n'en ait rien determiné; que le Concile de Trente a fixé la profeffion à 16. ans, & que fuivant la jurifprudence du Parlement de Paris, on ne peut poffeder un Prieuré fimple fans difpenfe avant l'âge de 14. ans; mais qu'au Grand Confeil,

on

n'a point égard à l'âge, & qu'il suffit
tre Clerc tonsuré. On voit ensuite la dif-
ence du titre Clerical & Patrimonial, la
bilité des premiers Clercs dans une Eglise,
lettres d'Ordination, Recommandation,
anslation, Dimissoires, la separation de
Ordre & du Benefice. Si les Benefices peu-
nt être conferez aux Etrangers, & à ceux
i ne sont pas du Diocese ou du corps du
apitre. L'Auteur a fait aussi un chapitre
rticulier des dignitez dans les Eglises Ca-
edrales, & de l'obligation d'être Chanoi-
pour les obtenir, au sujet de quoy il a par-
des Canonicats *ad effectum*. Il demande si
Evêques peuvent être contraints d'accor-
er les Ordres; surquoy il y a cette distinction
faire, que s'il s'agit de conferer les Ordres
ns titre de Benefice, l'Evêque peut les re-
ser sans dire les causes de son refus; mais
e si l'Ecclesiastique est pourvû d'un Bene-
e Sacerdotal, l'Evêque est obligé de luy
nner un *Visa*, & en même temps l'Ordre
aché au Benefice, ou causer le refus.
Office Divin, les Heures Canoniales, & la
duction des Services sont la matiere des
hapitres suivans, qu'un Evêque ne peut
ns Lettres Patentes du Roy, & sans le con-
tement de son Chapitre, reformer le Bre-
ire de son Diocese. Et à l'égard de la re-
ction des Fondations & Services, il tient
e si c'est une Fondation de Messe sans titre
Benefice, on peut la reduire en y appel-
t ceux qui y ont interest, lors que la som-
me

me n'eſt pas raiſonnable : Si c'eſt un Bene
qui n'a pas un revenu ſuffiſant pour le Se
ce, la reduction s'en fait ſuivant l'uſage
la connoiſſance en appartient à l'Evêqu
aux Ordinaires : Mais s'il étoit deû des ho
raires & retributions à un Preſtre, ou s
avoit conteſtation pour ſçavoir ſi les Ec
ſiaſtiques ſeroient tenus de la Fondation,
Juges Seculiers en devroient connoître.
Oeconomats des biens Eccleſiaſtiques,
leurs partages, font la concluſion de ce p
mier Livre.

Le ſecond contient les autres qualitez
doivent avoir ceux qui s'engagent dans l'E
Eccleſiaſtique, & ceux qui ne peuvent e
promus aux Ordres ou pourveus de ben
ces, comme les infames, ceux qui mépri
les Canons & les regles de l'Egliſe, les ſa
legues & les voleurs, les parjures & fauſſai
ou diſſipateurs des biens Eccleſiaſtiques,
calomniateurs, les eſclaves, & ceux qui
eu l'adminiſtration des Deniers publics,
Penitens publics, ceux qui ont des defa
corporels, les imbecilles & furieux, c
qui ſont ſuſpects d'hereſie. Il finit par les c
ſures & peines Canoniques contre les Ec
ſiaſtiques qui menent une vie contraire
pureté de leur état, en prenant du vin
excés, aſſiſtant aux ſpectacles, ou quitt
les marques de leur caractere, qui jouënt,
qui s'occupent des affaires ſeculieres, &
ſe mêlent d'uſure.

Le troiſiéme Livre regarde le mariage
Cler

les peines contre ceux qui sont
le rapt, ou convaincus d'adultere,
ou d'autres crimes de cette nature.
ayant decidé, que les benefices
ui se marie estant dans les Ordres
sont pas vacans de droit, pour ne
e souffrir une double peine, en
Ecclesiastique de son benefice, &
a femme; notre Auteur est d'un
ire, parce que, dit-il, c'est sou-
ien de quitter une méchante fem-
e d'ailleurs la privation du benefice
cée par le Droit. Il remarque sur
des Clercs, que la dispense accor-
bigame pour les ordres ne s'étend
benefices, pour lesquels il a besoin
velle dispense. Il en cite un exem-
personne de Mr. de Villemontée,
S. Malo. Il examine si les bastards
tre promus aux Ordres & aux be-

uve dans le quatriéme Livre des re-
rnant la Simonie, l'intrusion, la
e, & les pensions sur les benefices;
les Pensionnaires doivent contri-
charges du Royaume, du don gra-
a capitation; si la pension se perd
ofession de celuy à qui elle est duë,
ur est tenu des arrerages de la pen-
ans la resignation d'une Cure faite à
d'une pension, la resignation étant
& la pension rejettée à cause de la
on du Pape Innocent XII. du 11.
No-

Novembre 1692. l
maintenu contre u
mort, du benefice
fecté aux Graduez?
taine qu'une pension
argent, ne pouvant
re sur les biens du b
nous instruit de plusi
Rome : On y appre
concordats, l'abus c
laires, le droit de dep
forme de l'intronisati
investitures. Il est au
prebendes, laquelle
que le benefice vaqu
Pape peut déroger à
canonicat est confer
la regale étant un dr
dessus de tous les stat
par les Chanoines.

Le cinquiéme Livr
contre les Ecclesiastic
mes, commettent d
ces, qui sont adonn
fait la Medecine, a
mort, qui sont accus
d'homicide, ou prev
conspiré contre leurs
criminels de leze Ma
noye.

Le sixiéme Livre e
les censures, & les p
eneral, l'anatheme

enſion contre les Eccleſiaſtiques, l'in-
, l'irregularité, la depoſition & degra-
1, la purgation canonique & la priva-
les fruits du benefice.
ſeptiéme & dernier Livre renferme les
nſes & abſolutions en general. On y
ceux qui ont le pouvoir de donner des
nſes, comment il faut ſe pourvoir en
de Rome pour ceux qui ont eſté mal
nnez : Quels ſont les effets des abſo-
ns & les nullitez des Ordres de Diacre
us-diacre qui donnent lieu à la recla-
on. Il y a un Chapitre de l'état des
s ſeculiers, qui ſe font reguliers, &
utre des commendes, que l'on diſtin-
en commende libre & commende de-
e. Le dernier Chapitre traite des pen-
en forme gratieuſe & en forme com-
ire, ce que l'Auteur dit n'avoir eſté
'icy traité à fond par aucun Docteur.
pporte la conteſtation qui s'eſt meuë
les Evêques ou leurs Grands Vicaires,
s autres Ordinaires, pour ſçavoir ſi
eſſe des Brefs de Cour de Rome, qui
aite aux Ordinaires ne doit s'entendre
des Evêques ou leurs Grands Vicaires,
uel a eſté notre uſage dans les differens
ps. Il prouve en dernier lieu, contre
inion de quelques Docteurs, que les
viſions de Cour de Rome ne ſont point
imples mandats *de providendo*, ni le *Viſa*
'Ordinaire la vraie proviſion; mais que
iſa n'eſt point de la ſubſtance de la gra-

ce, & qu'il fait seulement partie de son execution.

D. Jo. Benedicti Carpzovii, Fil. P. P. Collegium Rabbinico-Biblicum. In libellum Ruth. Duodecim olim disputationibus usque ad cap. II. 10. editum, nunc ex collegio B. Autoris Msc. continuatum, & ad finem perductum. à M. Jo. Benedicto Carpzov. Fil. & Nepot. Concionat. Sabbath. ad Div. Nicol. Lipsiæ sumptib. Hæredum Friderici Lanckisii, anno 1703. C'est à dire, *Recueil Rabbinico-Biblique, sur le livre de Ruth. Par Benoist Carpzovius, &c.* A Lipsic. 1703. in 4. pp. 536.

LE Livre de Ruth ne contient que quatre Chapitres assez courts; on ne doit cependant pas estre surpris que Mr. Carpzovius ait trouvé le moyen de nous en donner un commentaire litteral, qui compose un gros volume in 4. si on considere tout ce qu'il y a fait entrer. On y voit d'abord le texte Hebreu, avec une version litterale, le Targum ou paraphrase Chaldaique, avec sa version; la grande & la petite Massore, les commentaires des Rabins Salomon Jarchi, Aben Esra, Aben Melech & Aben Dana, avec des versions, & en suite des notes tres amples de l'Auteur sur le tout. Ce livre pourra estre de quelque utilité, à ceux qui veulent apprendre l'Hebreu; il pourra aussi leur servir d'introduction à la lecture des Rabins.

On

trouve à la fin de ce volume la deffense
dissertation du Docteur Jean Lucius sur
:ente de Jesus-Christ aux Enfers. Cor-
Hassæus, Theologien de Breme, avoit
ué cette dissertation qu'il croyoit estre
rpzovius, parce qu'elle avoit esté im-
e avec quelques autres ouvrages de cet
:r. Mr. Lucius en deffendant son bon
:e, se deffend donc icy luy-même, &
ıd montrer au Docteur Hassæus, que
Christ est veritablement descendu aux
s, c'est à dire, au lieu où sont les dan-



IV.

JOURNAL
DES
SÇAVAN

5

Du Lundi 28. Janvier, M. DCC

Epiſtolarum B. Pauli Apoſtoli triplex
tio. Analyſi, qua textûs Apoſtoli
& connexio declaratur. Paraphra
mens Apoſtoli breviter exponitur &
Commentario, ubi litterales notæ
lectiones, ſenſuſque textui confor
afferuntur. Accedunt & obſerv
dogmaticæ, piæ, morales, & aſceti
Authore Reverendo P. Bernardin
conio, Minorita Capucino, ſacræ
logiæ emerito Profeſſore, & a
provinciæ Pariſienſis Definitore. I
apud Joannem Aniſſon, Typog
Regiæ Præfectum. An. 1703. C'eſt
Les Epitres de ſaint Paul expliquées en tr
nieres ; par une Analyſe qui découvre
& la liaiſon du Texte ; par une Para
qui expoſe clairement & en peu de mo
penſée de l'Apôtre ; & par un Comm
qui renferme les remarques litterales, le
ſes leçons, & les ſens les plus confor
Texte. On y a joint des obſervations

tiques, morales, ascetiques, &c. Par le R. P. Bernardin de Piquigni, Capucin, Professeur en Theologie, & ancien Definiteur des Convents de son Ordre dans la province de Paris. A Paris, chez Jean Anisson, Directeur de l'Imprimerie Royale. 1703. in fol. pagg. 743.

NOus avons déja un si grand nombre de Commentaires sur saint Paul, que l'on ne feroit peut-estre point :z de cas de celui-cy, si l'on n'estoit pas :rti qu'il a quelque chose de singulier dans ı espece. Il nous vient d'un Capucin non lement tres pieux mais aussi tres sçavant, i y a suivi une methode aussi utile que noulle. On ne manque point d'Auteurs qui :nt fait l'analyse des Epitres de saint Paul; en a qui les ont paraphrasées; ceux qui les t expliquées par des commentaires sont en s grand nombre; personne, jusqu'au Pere rnardin, n'avoit reüni parfaitement l'ana:, la paraphrase, & le commentaire dans même ouvrage.

Cet Auteur dit qu'ayant toujours eu pour ıt Paul une veneration toute particuliere, 'est aussi toujours senti un extreme penant à lire & à mediter les écrits de cet Apô: que dés qu'il s'est vû en estat de suivre :te inclination avec quelque sorte de tranillité, il s'y est abandonné tout entier; & e les Epitres qu'il tâche icy d'éclaircir, ont : jour & nuit l'unique occupation de son rit & de son cœur. Au commencement il

ſe contentoit de lire & de reflechir, ſans rien mettre ſur le papier; enſuite il écrivit ſes reflexions, dans la ſeule veuë de les arréter pour ſa propre utilité. Son zele pour le ſalut du prochain l'engage à preſent à communiquer aux autres, ce qu'il n'avoit fait que pour luy.

Il y a de la juſteſſe & de la netteté dans ſon Analyſe. Chaque Chapitre y eſt diviſé d'une maniere ſimple & naturelle, en toutes ſes parties, dont on remarque tres aiſément l'ordre & la liaiſon. On n'y rencontre point de ces ſoudiviſions incommodes, qui diſſipent l'attention en même temps qu'elles ſe partagent elles-mêmes en minuties, & dont l'effet ordinaire eſt d'aneantir l'objet principal à force de l'épuiſer.

Le Pere Bernardin a tâché dans ſa Paraphraſe, de ne dire préciſement que ce que l'Apôtre a penſé; & il s'eſt ſervi des expreſſions mémes de ſaint Paul, autant qu'il luy a eſté poſſible, en y ajoutant ſeulement quelques autres paroles, qui luy ont paru propres à déveloper le ſens du Texte.

Il a exclu de ſon Commentaire les diſputes de grammaire, & toutes les recherches curieuſes, qui ne plaiſent à l'eſprit qu'en deſſechant le cœur. A leur place, il y a fait entrer des remarques pieuſes, & des obſervations morales ſur la vie Chretienne, & ſur la vie Religieuſe.

Il previent dans ſa Preface, une objection qu'on pourroit luy faire; & il demande ſi *trois* explications d'un même texte, ne doivent

ıs passer pour autant de redites. Il ré-
que les trois portions de son Ouvrage
ıent, à la verité, la même chose,
ıne maniere differente; que la suivan-
te toujours de nouveaux traits à celle
ırecede, & y répand une nouvelle lu-
& que la Paraphrase éclaircit l'Analy-
ıme elle est elle-même mise dans tout
r par le Commentaire.
:e Auteur, en évitant à dessein les mi-
de grammaire, & les citations pure-
ırieuses, dont les autres ne semblent
ırade qu'afin qu'on sçache qu'ils ont
up lû, n'a pas pretendu par là se sou-
à la peine, & se garantir des fatigues
oit à propos qu'il essuyât, pour con-
ɔn ouvrage à la perfection. Il nous
u'il examine le texte original, les ver-
ɛ les Interpretes anciens & nouveaux,
ɛcs, soit Latins; qu'il a consideré de-
ieu les differentes explications qui se
ɛsentées à luy, & qu'il les a soigneuse-
ɔmparées les unes avec les autres; &
:s cela, il a choisi sur chaque verset le
i luy a paru le plus litteral & le plus
ne à la verité.
rologue qu'il a mis à la tête de son Li-
:res instructif. On y apprend l'ordre
:res de saint Paul, & leurs dattes, tant
ɛ lieux où elles ont esté écrites, que
ɛ temps. Il y remarque que quoy que
e *de ces lettres* traite de quelque sujet
ier, on peut neanmoins les rapporter

toutes à trois veuës que l'Apôtre s'estoi
cipalement proposées. La premiere
d'établir la foy & la pureté des mœurs ;
conde, d'attaquer le Judaïsme, & l
abrogées ; & la troisiéme, d'étouffer
resies naissantes.

Chaque Epitre est precedée d'une P
qui en donne une connoissance genera
parle dans ces Prefaces du langage,
de l'Epitre, de sa clarté ou de son obs
des difficultez qu'on y rencontre, du
principal qu'avoit saint Paul en l'écriv
de toutes les autres circonstances q
vent en faciliter l'intelligence. L'Ana
premier Chapitre suit cette Preface.
voit le Texte & la Paraphrase sur deux
nes vis à vis l'une de l'autre. Le Com
re vient aprés, accompagné d'un Cor
qui contient des pratiques de pieté q
teur a recueillies dans le Chapitre expl

Nous produirons icy un échantillo
Ouvrage suivant notre coutume.
Preface de l'Epitre aux Romains, le
nardin observe que ce qui engagea l'A
écrire cette lettre, ce fut une cont
qui s'estoit élevée entre les nouveau
tiens, dont les uns avoient abandon
daïsme, & les autres le Paganisme.
convertis regardoient les Gentils co
peuple indigne de la foy, & les Gent
sez avoient la même opinion des Juif
cela, ils estoient également persua
du merite pretendu de leurs œuvre

ient que la lumiere de l'Evangile
lairoit, en estoit une veritable ré-
:.

eil des Juifs estoit fondé sur l'hon-
Dieu leur avoit fait, en les choi-
ur son peuple, en leur confiant sa
:ur adressant ses Prophetes, en leur
nt son Fils, en faisant naître Jesus-
: leur race. Ils attribuoient ces fa-
:urs bonnes actions & aux bonnes
: leurs ancêtres, & regardoient le
foy comme un loyer justement dû
le & à leur fidelité: au lieu que ce
n ne pouvoit, selon eux, estre con-
.e comme une pure grace, par rap-
Gentils, qui avant leur conversion,
: esté que des idolatres & des liber-

:ntils de leur côté, établissoient leur
›ire sur la sagesse humaine qui avoit
rmi eux, & combloient de louanges
losophes, qui par le seul secours de
, s'estoient élevez jusqu'à la con-
: de Dieu. A leur tour ils repro-
ıux Juifs, non seulement l'idolatrie
s'étoient tant de fois rendus coupa-
ais aussi leurs revoltes contre Dieu,
cres des Prophetes, la mort cruelle
ıinieuse de Jesus-Christ même.
ìtre se met entre les uns & les autres,
›upir cette querelle. Il soutient que
peuples sont criminels; le Juif, par-
ı mal observé la loy; le Gentil, par-

ce qu'ayant connu Dieu par ses creatur
ne l'a pas glorifié : & il infere claireme
cette double iniquité, que les Juifs
Payens convertis, ne doivent point leu
à leur justice, mais à la seule misericor
Sauveur.

Saint Paul découvre donc dans le pr
Chapitre, les crimes enormes des Pa
Dans le second, il rapporte les transgre
des Juifs. Dans le troisiéme, il co
qu'ayant esté les uns & les autres esclav
peché, ils n'ont aucun sujet de se glor
& il leur propose sa doctrine sur la just
tion gratuite. Dans le quatriéme, il c
me cette doctrine par l'exemple de la j
cation d'Abraham. Dans le cinquiém
montre l'excellence de cette justifica
Dans le sixiéme, il exhorte ceux à qui
esté accordée, à la conserver & à l'aug
ter. Dans le septiéme, il enseigne qu'
la justification, la concupiscence subsist
core, que la loy irrite cette concupisce
& que la grace la surmonte. Il fait da
huitiéme, l'enumeration des fruits que l
produit. Dans le 9. le 10. & le 11. i
clare que la justice a esté accordée aux
tils preferablement aux Juifs, parce qu
Gentils ont crû en Jesus-Christ, & qu
Juifs ont refusé d'y croire. Il previen
consequences qu'on pourroit tirer de là,
tre la justice de Dieu, & sa fidelité à obs
ses promesses. Il fait voir que l'éloigner
des Juifs a donné lieu à la vocation des

& que ceux-cy doivent apprehender un
:ur pareil. Depuis le Chap. 12. jusqu'à
de l'Epitre, saint Paul s'attache à for-
.es mœurs.

:st certain qu'une des plus grandes diffi-
z, non seulement de cette Lettre, mais
de toute l'Ecriture, est renfermée dans
rsets du Chapitre 9. *Avant qu'ils fussent*
(Esaü & Jacob,) *& avant qu'ils eussent*
icun bien ni aucun mal, afin que le decret
u demeurât ferme selon son élection, non à
de leurs œuvres, mais à cause de la voca-
r du choix de Dieu; Il luy fut dit, (à
:ca leur mere,) *L'ainé sera assujetti au*
eune, selon qu'il est écrit, J'ay aimé Ja-
& j'ay haï Esaü.

.ne sera peut-être pas fâché de sçavoir
ıent nôtre Auteur explique cet endroit
nt Paul.

.bord il observe que les deux passages
par l'Apôtre, ne regardent, selon la
, que les biens & les maux temporels.
é fut assujetti au plus jeune, lors que les
éens, descendans d'Esaü, furent vain-
ır David. On voit au second Livre des
, comment ce Monarque Israëlite les
it à son Empire. Leur servitude dura
'au temps de Joram fils de Josaphat,
ı dire, environ 150. ans. Le passage
alachie, où Dieu dit, *J'ay aimé Jacob,*
y haï Esaü, n'exprime pas moins les cir-
ances temporelles de la conduite de
envers ces deux freres, & leurs races.

Il n'y a qu'à consulter le Livre mêm
lachie, & l'on verra que Dieu a t
son amour à Jacob, en luy donnant
heritage, en ramenant ses descend
captivité de Babilone, &c. & *sa hain*
en n'accordant aux Iduméens qu'
ingrate, en les laissant dans la capti
desolant leurs montagnes, &c.

Aprés cette remarque, le Pere B
montre ainsi l'usage que saint Paul f
deux citations.

Il s'agissoit de sçavoir lequel des
ples, du Juif ou du Gentil, estoit p
à l'autre par ses œuvres, lequel esto
digne de la grace du Baptême. Sain
humilie tous les deux. Il declare a
que les Gentils, quoy que les dernie
leur ont esté preferez, & montre pa
tilité de leurs œuvres par rapport à
de la foy. Il declare aux Gentils, q
ference dont Dieu les a honorez, n'
un effet de leurs merites, mais qu'
de la pure misericorde de celuy qui
pellez.

Il éclaircit cette doctrine par l'ex
Jacob & d'Esaü. Quoy qu'Esaü fut
qu'il eut obeï au commandement
re, il n'en reçut pourtant pas la ben
ny les avantages temporels qui y es
tachez; ce fut Jacob qui en profit
quoy que les Juifs fussent les plus an
qu'ils eussent observé la loy; ils
moins esté privez des benedictions

es, & de la grace de la foy, que les Gentils ont receuë. Les merites des Juifs ne les ont pas empêchez d'être rejettez ; les merites des Gentils n'ont point contribué à les faire choisir.

Cette explication fait comprendre que nôtre Auteur est persuadé, que ces fameux passages n'appartiennent qu'improprement aux questions qui ont esté agitées avec tant de chaleur dans ces derniers temps, & qu'il ne s'agit là, à proprement parler, que de la grace qui nous fait Chrêtiens par le Baptême, & qui nous rend membres de Jesus-Christ & de l'Eglise. Les explications que le Pere Bernardin donne au Chapitre 2. de la premiere Epitre à Timothée, & au 1. Chap. de l'Epitre aux Ephesiens, sont de même caractere.

Ses remarques sur les 7. 8. 9. & 10. Chapitres de l'Epitre aux Hebreux renferment de tres belles choses sur le Sacerdoce de Jesus-Christ ; & ses reflexions sur les Epitres à Tite & à Timothée peuvent estre tres utiles aux Ecclesiastiques.

Histoire des Croisades contre les Albigeois, divisée en VIII. Livres. Par le Pere Jean Baptiste Langlois, de la Compagnie de Jesus. A Roüen, & se vend à Paris chez Jean Guilletat, ruë S. Jacques, à la bonne foy, & Claude Saugrain, au Palais. 1703. in 12. pagg. 457.

LEs Albigeois tirent leur nom du diocese d'Alby, où leur erreur se fit d'abord con-

ges qui soit exempt de def
l'a obligé à travailler tout
même sujet. Il nous marqu
il a tiré ce qu'il en dit. Ce
d'Angleterre de Roger de
stoire de Pierre de Vaucerna
de Robert, connu sous le
d'Auxerre, les Ouvrages de F
Evêque des Albigeois, & ens
de S. Dominique; ceux de Vi
vais Religieux du même Ordr
que d'Alberic, imprimée dep
nées; & enfin l'Histoire de
Puylaurens, & celle de Luc Evê

Selon le P. Langlois, les Albig
un reste de Manichéens. Ils
deux Dieux; l'un bon, & l'autr
Pierre de Bruys passe pour avoir
erreur dans le Languedoc

& la loy de celuy-là, & le nouveau estoit l'ouvrage de celui-cy.

On est surpris que cette Secte ait esté capable de seduire tant de peuples: mais comme le monde est partagé en deux classes, l'une de gens de bien, qui cherchent Dieu sincerement, l'autre de gens qui veulent en même temps joüir des commoditez de la vie presente, & ne pas perdre le bonheur de l'autre, les Albigeois pour contenter tout le monde, se partagerent en deux ordres. Ceux du premier estoient les parfaits, qui affectoient un grand mépris des richesses, qui faisoient profession de continence, qui portoient de longues barbes, s'occupoient à instruire les autres, & ne mangeoient ny viande, ny œufs, ny fromage. Le second ordre estoit de ceux qui estoient plus foibles: On ne leur demandoit ny douleur de leurs pechez, ny satisfaction dans la penitence: on leur enseignoit que le Baptême estoit une vaine ceremonie, qu'il n'y avoit point de libre arbitre, que les pechez étoient des contraintes inévitables de la part du Dieu méchant à qui l'on ne peut resister. On insinuoit aux pecheurs endurcis, que l'enfer estoit une fable, que le vol, l'adultere & l'inceste, estoient des actions permises. Que les ames, qui sont de petites parties de la substance du Dieu bon, passoient successivement par plusieurs corps, selon les loix de la metempsycose, qu'elles avoient beaucoup de peine à se débarasser des parties de la substance du Dieu méchant, qui sont la concu-

cupiscence, pour se reünir enfin à la
ce du Dieu bon.

Les autres principaux dogmes d
geois, estoient que tout homme c
Prestre ou Laïque, consacroit le cor
sus-Christ, que le mariage estoit un c
ce illegitime, qu'il y avoit deux Jesu
l'un invisible, & l'autre visible; que
Christ visible, presché par saint Pau
un homme semblable aux autres, su
sieurs vices, que ses miracles n'etoi
de subtiles illusions pour abuser les
qu'il estoit le fils de Joseph, qu'il n
point de transubstantiation dans l'E
stie, & que le mystere de la Trinité e
chimere.

Les Albigeois pretendoient que l
gion, estoit de tous les temps, que Zo
qui vivoit 500. ans avant le siege de
les Caldéens, les Perses & les Grecs
distingué deux Dieux; qu'Empedo
Pytagoriciens, Platon, Aristote, Plu
Manes, Marcion, Valentin, les Gno
les Pauliciens, les Bulgares, & mill
avoient suivi le même sentiment. Le
(car ils avoient une espece de hierarch
noit son siege dans la Bulgarie, d'où
avoit pris son cours vers les differen
ries de l'Europe, d'abord vers l'Allem
l'Italie, & de là dans la Provence &
Languedoc. La Bulgarie avoit esté
par les Pauliciens d'Armenie, & les Pa
descendoient des anciens Manichéen

Quand cette heresie se fut répanduë dans le Languedoc, Fulrand Evêque de Toulouse, par une molle simplicité, l'y laissa jetter de trop profondes racines: selon le Pere Langlois, ce Prelat avoit les vertus qui peuvent faire un Saint Solitaire, mais il n'avoit pas celles dont l'Eglise avoit alors besoin. Il estoit ignorant, simple, timide, & se laissoit tous les jours entamer & dépouiller. *Avant la fin de sa vie, il fut reduit à vivre comme un simple bourgeois, sans oser demander les dimes qu'on luy devoit: Vainement assidu à la priere, lors qu'il falloit combattre, & bizarement détaché des biens de ce monde, quand il s'agissoit de conserver ceux de son Eglise.* Les conferences qu'on employa d'abord pour ramener les esprits de ceux qui s'estoient laissé seduire, ne servirent qu'à aigrir les deux partis l'un contre l'autre. Innocent III. homme d'une grande vigueur, & d'une grande capacité, jugea qu'il n'y avoit plus rien à ménager avec les Albigeois. Ils venoient d'assassiner Pierre de Chateauneuf, qu'il avoit envoyé en qualité de Legat auprés de Raimond VI. Comte de Toulouse, afin de tâcher de le faire revenir de son entestement pour les Albigeois. Ce Prince les avoit soutenus du vivant de son pere Raimond V. qui les persecutoit; mais sous son regne ils devinrent tres redoutables, par la protection ouverte qu'il leur donna.

Toute autre voye que celle des armes devenant donc inutile, le Pape Innocent fit demander à Philippe Auguste la permission de faire

faire prêcher une Croisa
Vers le milieu de l'année
Croisez, composée de 50
min du Languedoc, sous
mand Abbé de Cisteaux, Le
tre les plus illustres de l'arm
Odon Duc de Bourgogne,
de Montfort, le Heros de
premiers exploits de cette g
rent contre Raimond Roge
Beziers, dont la puissance
celle du Comte de Toulouse.
d'assaut par les Croisez, &
rent tous égorgez par ordre
distinction de Catholiques ou
Carcassone les arrêta plus long
le Vicomte de Beziers, qui s'y
mé, s'estant laissé arrêter, la v

Aprés ces deux expeditions
choisirent pour leur General, S
de Montfort, l'un des plus gran
de son siecle. Il n'eut pas plutôt
les Croisez contens d'avoir servi
jours necessaires pour gagner le
ces, l'abandonnerent, à l'except
Duc de Bourgogne. Les Seigneu
guedoc perdirent le respect qu'
pour ce General, parce qu'il ne
plus que trois ou quatre mille hom
cun d'eux ne pensa plus qu'à se c
Les villes de Carcassonne, de Pami
by, & quelques autres resterent s
les interests de la Croisade. Mont

etit nombre de braves, tint la campagne dant l'hiver; aucun parti des ennemis sa jamais l'attendre de pied ferme. La tesse de Montfort, de la Maison de ontmorency, leva autour de Paris une uvelle armée, qu'elle conduisit elle-même son mary. Avec ce secours il se rendit maître de plusieurs places de la Comté de Toulouse. Les Croisez allerent mettre le siege devant la capitale, mais la vigoureuse resistance du Comte les obligea de le lever. Cette disgrace n'empêcha pas qu'ils ne se rendissent maîtres du Quercy. Enfin aprés que le Comte de Montfort eut soutenu un siege dans Chasteln audary avec 500. hommes contre 100000. qui assiegoient la ville, gagné une grande bataille, fait plusieurs conquêtes, reduit sous sa puissance les meilleures places du Comté de Toulouse, & des autres Princes ses voisins, ou alliez, il alla s'enfermer dans Muret avec 1200. hommes seulement, d'où estant sorti pendant que cette ville estoit assiegée par Pierre Roy d'Arragon à la teste de 100000. hommes, il donna la bataille, tua ce Prince au milieu de la mêlée, & fit lever le siege. Tout plia & se soumit; la ville de Toulouse seule restoit épuisée d'hommes & d'argent. Elle fit representer à son Prince qu'elle cedoit à la force: n'estant pas en état de soutenir un siege, elle ouvrit ses portes aux Catholiques. Raimond se retira auprés de son Roy d'Arragon.

Aprés de si grands exploits, rien ne pou-

voit récompenser le Comte de Montfort des services qu'il rendoit à l'Eglise, que la souveraineté de la Comté de Toulouse : le Concile de Latran, où le Pape Innocent III. presidoit, la luy accorda par un decret solemnel; mais le Comte de Montfort estant allé en Provence pour châtier les habitans du mépris qu'ils avoient fait du Legat du Pape, le Comte Raimond, qui s'estoit retiré en Espagne, rentra dans Toulouse. Montfort arrivant au pied des murailles, livra le plus terrible assaut qu'eust jamais soutenu cette ville, mais il fut repoussé avec encore plus de vigueur : peu de temps aprés les assiegez firent une sortie furieuse : Le Comte de Montfort les poussa à son tour jusqu'à la porte de la ville, où il mourut ayant esté frappé d'un coup de pierre, & percé de cinq fleches.

Aprés sa mort, Amaury son fils se mit à la teste des Croisez ; mais il n'avoit pas assez d'experience pour se soutenir contre de si puissans ennemis. Le siege fut levé, les Albigeois se mirent en campagne sous la conduite du jeune Raimond, reprirent plusieurs places sur les Catholiques, de sorte que Rome desesperant de chasser Raimond le jeune de ses Etats (son pere estoit mort depuis peu de temps d'apoplexie) cherchoit à s'accommoder avec luy. Amaury aima mieux tout perdre, que de voir le Languedoc, l'Agenois, & le Quercy retomber sous la domination de son concurrent. Il ceda à Louis VIII. tous ses droits

su

es Provinces, & fut fait Conestable de
ce.
)uis trouva moyen de faire reprendre à la
r de Rome, ses premiers sentimens con-
Raimond, & les Catholiques recommen-
nt à se liguer pour le détruire. Louis
ndit dans le Languedoc à dessein d'aller
assieger Toulouze; mais il fut contraint
eger Avignon, qu'il prit. Etant mort
le temps aprés la reduction d'Avignon,
che mere de Louis IX. donna le com-
dement de l'armée à Imbert de Beaujeu,
ntreprit d'avoir Toulouse par famine, &
ssit. Raimond pour sauver ses Etats & sa
fut obligé de souscrire à toutes les condi-
qu'on voulut lui prescrire. Il convint de
ner sa fille unique en mariage à un des fre-
u Roy, avec cette condition, que si cette
n'avoit point d'enfans, la Comté de Tou-
e seroit reünie à la Couronne. Raimond
é de la maniere dont on le traitoit, n'at-
it qu'une occasion favorable pour se re-
er: mais les Anglois, sous la protection
uels il s'estoit mis, ayant esté défaits par
t Louis, à Taillebourg & à la journée de
ntes, ce Prince n'eut d'autre parti à pren-
que de venir se jetter aux pieds du Roy,
sçavoit également pardonner & vaincre.
nond demeura le reste de ses jours fidelle
France, & soumis à l'Eglise. Aprés sa
t, la Reine Blanche fit prendre possession
Comté au nom de son fils Alphonse, qui
t épousé la fille de Raimond; mais estant
morts

Nôtre Auteur met encore de ce ra
taines tasses qu'on voit chez quelqu
ces, lesquelles sont composées d'or, &
matiere appellée Magnesie, qui a est
trée des influences des sept Planettes,
domination du Soleil. Ces tasses,
espece d'irradiation insensible & com
leste, communiquent aux breuvages
contiennent, des vertus merveilleus
fortifier le cœur, & pour reparer les
Elles ont même cela de propre, ajou
teur, qu'on ne sçauroit y mettre quelc
son que ce soit, qu'il ne s'y fasse aussi
grand bouillonnement & un grand br

Mr. Frickius aprés ces Observation
couvre quelques artifices dont se serv
Charlatans, pour faire accroire au
qu'ils ont le secret de l'Or Potable: m
fait avec beaucoup de moderation. Il
ménagera autant qu'il pourra ces so
gens, qui à les entendre parler de l'O
ble, semblent promettre au public d
tagnes d'or. Il ajoute qu'il ne touche
leurs tromperies, & nullement à leu
sonnes: qu'il songera bien plus à ren
la maladie qui les possede, qu'à revel
infirmitez: *Nec Sophistarum aureos m
fulse promittentium cicatrices lixivio mord
fricabo: Vitia tangens, non personas, &
potius cogitans, quam morbosi corporis pr*

ſes qui empêchent tant de perſonnes
'enir à la connoiſſance de l'Or Potable,
pluſieurs autres remedes auſſi ſouve-
Il en découvre trois. La premiere eſt,
uy, la vaine curioſité, qui fait qu'on
|ue à des choſes ſuperflues, qu'on re-
e la nouveauté, qu'on mépriſe les Ob-
ons des Anciens, ſans même ſe donner
: d'examiner s'ils ont tort; qu'on ne
|u'à faire des ſyſtemes, qu'à lire ou à
er des livres, qu'à étudier une me-
ıe vetilleuſe, & à tendre, pour ainſi
les filets dans l'air, pour voir ſi par ce
on prendra quelques veritez, tandis
ıeglige de jetter les yeux ſur la ſimpli-
la nature, le plus excellent de tous
tres.
conde eſt l'ignorance de la Theorie
: choſes naturelles. On ſe laiſſe aller à
ıgez: on ſuit à l'aveugle ceux qu'on
'ant ſoy: on va où les autres vont, &
il faut aller. On n'a en veuë que le
ın ne medite point les myſteres de la
ıe: on ſe contente d'acheter des re-
.e Secrets; on lit ces ſecrets, & on
ɔſe.
'oiſiéme eſt la pareſſe. On fuit le tra-
n prefere des voyes incertaines, mais
urtes, à des voyes plus ſeures, mais
ıgues. Quelquefois même la pareſſe
ande, que ce n'eſt point parce que les
ſont difficiles, que nous n'oſons les
mais que c'eſt plutôt parce que nous

n'osons les tenter qu'el
ta quia difficilia sunt no
te, *Sed quia non aud*
turpiter desperatur quod f
4. *cap.* 38.

M. Frickius declam
peries des Charlatans
du Or Potable, qu'ils
& avec lequel ils tâch
Ces gens-là, dit-il,
passer pour entendre
de faire de l'or, pourv
mêlât point, & que la
conscience, les retînt
la conscience ne les ac
la science.

M. Frickius termin
plication Alchimique
le, rapportez dans le
de:

Accipe quæ peragenda
Aureus, & foliis,
Junoni infernæ dictus

Et par un Catalogue
projets de Livres qui
quelques-uns des prin
Le Miroir de la Majes
decine.
La Resurrection dem
re, contre les Ath
L'Oedipe Basilien, o
re Basile Valentin

vaillée & polie, & enfin heureusement accommodée pour ouvrir la porte du Palais du Roy.

La dignité, & l'utilité du fumier Philosophique.

Le Pharmaque de l'immortalité, où l'on examine si ce secret est possible, & quel il peut être; son usage & son abus.

De la vie des mourans, & de la mort des vivans.

Hippocrate ressuscité, ou Commentaire sur la Medecine Antipestilentielle d'Hippocrate.

Avis pour recouvrer les arts perdus, & dont la connoissance seroit necessaire à la Societé civile.

La Cure Royale, Medicale & Chirurgicale des Ecrouelles.

Raphael, ou la Benediction Medicinale du Mariage, contenant des preceptes & des remedes salutaires, contre l'empire d'Asmodée, contre la discorde des mariez, & contre la sterilité. Tirez de la Morale, de la Physique & de la Medecine.

La Sainte Virginité, où l'on montre les avantages & les desavantages du celibat, où l'on donne à gouter les fruits de l'arbre de la science du bien & du mal, & où l'on examine l'état de la vie Monastique.

Observationes in Samuelis L. B. de Puffendorf, de officio hominis & civis juxta legem naturalem libros duos, &c. Authore

D. Gottlieb Gerard Titio. Lipſi
C'eſt à dire, *Remarques ſur les d*
de Samuel de Pufendorf du devoir d
& du citoyen ſuivant la loi de natu
par M. Gotlieb Gerard Titius. A L
frais des heritiers Lanckis. 170
pagg. 732.

DEpuis que les belles lettres & l
du Droit ont commencé de fleu
lemagne, il s'y eſt trouvé des Juriſ
qui n'ont pas borné leur intelligen
noître ſimplement les loix civiles &
lieres au peuple Romain; mais qui
té leurs veuës plus loin, & qui s'é
vez au deſſus de leur ſujet, ont rem
qu'à la ſource, & puiſé leurs princi
le droit naturel, qui eſt commun à
hommes. M. Pufendorf a reüſſi ad
ment en cette ſorte d'étude dans les
vres qu'il a compoſez *De officio homi*
vis. Auſſi-toſt que ce petit traité p
fut tellement gouté, qu'il a eſté i
juſqu'à ſept fois, & qu'on l'a tradu
verſes langues. Nôtre Auteur perſu
rien ne pouvoit contribuer davanta
mer les jeunes gens dans la Juriſprude
expliqué avec une methode facile, &
crû la plus convenable à cette matie
tâché dans ſes obſervations, de ſupp

ectifié les raisonnemens, qui luy ont
n'estre pas tout à fait justes. Il n'est
jours du sentiment de son Auteur;
and il s'en écarte, il en rend la raison.
ttaché aux premieres éditions plutost
derniere, qui est moins correcte, &
juelle il pretend que l'ordre des arti-
sté changé, & qu'on y a inseré beau-
choses aprés la mort de M. Pufendorf
sont point de luy; ou qui appartien-
ses autres ouvrages.
ertit ses Lecteurs, que ce qui l'a obli-
nettre au jour ces observations, est
n estoit répandu plusieurs copies plei-
fautes, & que quelques-uns en a-
ranscrit & s'en étoient approprié u-
e dans leurs Ecrits. Il dit que ce livre
int-coureur d'un autre Traité beau-
lus ample, qu'il espere donner un
public.



V.

JOURNAL DES SÇAVAN

Du Jeudi 31. Janvier, M. DCCIV

Extrait d'une Lettre du R. P. Lami Religieu nedictin, à M. P. du 2. Janvier 170

JE *vous envoye, Monsieur, la lettre que j' l'honneur de vous promettre. Il suffit de dire qu'elle est de l'illustre Monsieur de P si connu de tous les sçavans, pour luy donner, vôtre esprit & dans le leur, toute la creance q le merite. Mais comme je prevois que dans cez du plaisir que donnera sa lecture, l'unique tation dont bien des gens pourront estre frapez ra celle de l'incredulité ou de la défiance sur l rité des faits qu'elle contient: Je ne puis me di ser de declarer que cette relation est de l'homm monde, qui donne le plus d'application, de & d'exactitude aux sujets qu'il examine, q picque le plus de droiture & de bonne foy, q le plus de finesse, de discernement, & dont le ractere modeste est le plus éloigné de toute ex ration.*

Lettre de M. de Puget, au R. P. Lamy, Religieux Benedictin. A S. Denis.

COmme vous me fites l'honneur, Mon Reverend Pere, de m'écrire il y a déja long-temps, que dans les dernieres plumes du petit oiseau de l'Amerique, que je vous avois envoyées pour les considerer avec le Microscope, vous n'aviez pas trouvé le même brillant que dans les premieres, que la gomme n'avoit point gâtées; je vous en envoye maintenant de nouvelles, & vous prie de remarquer en même-temps, que leur éclat ne se voit que sur leur surface exterieure, où même on ne l'apperçoit bien vif, ny bien brillant, que d'un certain côté, ou point de vûë qu'il faut chercher.

Vous trouverez encore entre deux verres attachez ensemble avec de la cire, la petite merveille dont je vous avois parlé; mais je crains bien qu'elle ne merite plus ce nom quand vous la receverez: car il arrivera peut-être alors que le petit objet enfermé dans le creux de l'un des deux verres, y sera desseiché, & sa figure changée; dans laquelle pourtant consiste ce qu'il y a de plus surprenant. Je prevois encore que vôtre Microscope à liqueurs, ne vous le representera pas si gros, ny si distinct que je l'ay vû par mes Microscopes. Vous pourrez, en tout cas, essayer de le voir avec la Lentille, que vous avez de M. le Bas, qui étant beaucoup plus

petite & plus convexe que celle de
te, doit faire paroître les objets for
Voicy cependant un recit fidelle de c
vû, & que je souhaite de vous faire
je vous l'avois envoyé plutôt, il con
moins de faits que je n'en rapporte,
être en seroit-il mieux, pour vous
moins, & vous moins détourner de v
leures & plus importantes occupatio

J'avois observé il y a long-temps a
ferens Microscopes, par la reflexion d
miere ordinaire, & sans le secours des
du Soleil, que sur chacun des deux cô
la teste des mouches, on s'appercevoit
cornée de leurs yeux estoit toute com
d'un grand nombre de petits grains, qui
rangez en divers sens, selon des portior
cercle si parfaites, que le compas ne pro
rien de plus exact. Or un de ces jours je
lus éprouver aux rayons du Soleil sur un s
blable objet, l'effet du nouveau petit Mic
scope dont j'eus l'honneur de vous entre
nir, il y a quelques mois, que M. Ville
m'a fabriqué pour porter à la poche, où
n'occupe guere plus de place que l'estui d'u
curedent ; ce petit volume n'empêche pa
qu'il ne soit composé, comme la plupart de
grands Microscopes, de trois lentilles, au
travers desquelles on apperçoit les objets ; &
d'une quatriéme qui sert à les éclairer par
dessous, lors, par exemple, qu'on veut ob-
server la circulation du sang dans la queuë &
les nageoires des poissons, ou discerner quel-

qu'au

itre objet transparent : mais cette qua
ie lentille m'étoit alors inutile pour voir
eil de mouche, que je ne me proposois
server qu'à la faveur d'une lumiere re-
ie.
ins l'essay donc que je faisois de ce petit
oscope pour discerner au Soleil la cor-
le cet œil, je fus fort surpris de voir que
un des petits grains, dont plusieurs mil-
composoient cette cornée, étoit une
ée luy-même, ou plutôt un petit miroir
exe, qui me representoit le rond ou dis-
du Soleil, d'une maniere si lumineuse,
distincte, que je ne doute point, que si
ce moment le Soleil se fût en partie écli-
au lieu de voir comme je les voyois, des
ers de petits ronds, que je n'eusse apper-
ut autant de petits croissans, semblables
gure de ce qui reste de visible dans le So-
quand son éclipse n'est pas entiere.
itre l'image claire & brillante du Soleil
aroissoit vers le haut de la plupart de ces
s miroirs convexes, j'appercevois encore
eur partie basse, quatre ou cinq autres
es solaires dans chacun, toutes fort di-
tes, mais beaucoup moins lumineuses
la premiere ; & je reconnus bientôt par
ferente situation que je leur faisois pren-
ans chaque miroir, pour peu que je fisse
voir le Microscope, qu'elles provenoi-
le la lumiere du Soleil, que les miroirs
lus proches se reflechissoient mutuelle-
t entr'eux ; ce qu'ils faisoient d'autant

plus facilement, qu'ils sont tous co
tant de petits demiglobes, ou mont
fisamment élevez sur leur plan, pou
voir renvoyer ces images des uns aux

Ce petit spectacle me parut si si
que j'en ay depuis fait part à diverse
nes, qui l'ont trouvé d'autant plus
sant, qu'elles s'y attendoient le moi
ayant jamais oui parler, ny rien lû
cun Auteur, non plus que moy.

L'effet de la reflexion de la lumier
sus la cornée d'une mouche commu
dinaire, m'avoit trop agreablemen
pour ne vouloir pas essayer ce que p
la refraction de la même lumiere,
gardant au travers d'une cornée, q
proposois de retrancher de dessus la
ne mouche de même espece. J'étoi
excité à faire ce petit essay, par ce
avois lû dans M. Leeuwenhoec, c
Hollandois, qui a fait tant de belle
vertes par le moyen du Microscop

Je coupay donc, & separay de la
ne mouche l'une de ses cornées, j'
la concavité, & la nettoyai, comm
teur l'enseigne, tout le mieux que j
vec un des plus petits pinceaux qu'o
ye pour peindre en miniature, que
lois un peu à plusieurs reprises, dan
claire, jusques à ce qu'il n'entrainâ
sang ny d'autre matiere, hors du
cette cornée. Alors je regardai cont
avec mon petit Microscope, l'inter

: de cette petite tunique, enfermée en-
deux verres comme celle que je vous en-
:, & je vis qu'elle reſſembloit à une vitre
poſée de ronds, de quarrez, & le plus
ent d'exagones, tout pareils à la figure
:ellules des Abeilles. Mais ce qu'il y a de
veilleux, c'eſt que le milieu de chacune
:s petites parties, eſt entierement ſem-
le, par ſes effets comme par ſa figure, à
loupe ou lentille de verre, ou même au
alin de l'œil d'un plus gros animal, de
: que regardant la flamme d'une bougie
ravers de cette cornée, je vis la flamme
:ipliée en tout autant de petites flammes,
je voyois de ces petits criſtalins, ſituez
diſtance neceſſaire pour produire cette
:iplication : Ce qui ne ſe rencontre pas
tous également, parce que la figure vou-
le la cornée, ſur laquelle ils ſont diſpo-
exige neceſſairement qu'ils ſoient plus &
is diſtans les uns que les autres, de la len-
objective du Microſcope. Les maiſons
ies, les gens qui paſſoient ſous mes fene-
, & d'autres objets ſemblables, lors que
leil les éclairoit, paroiſſoient multipliez
meſme maniere : & comme chaque cor-
le l'œil de la mouche eſt toute compoſée
uſieurs milliers de ces petits grains tranſ-
ns, dont la plupart font l'effet d'une lou-
u lentille de verre, à laquelle ils reſſem-
t, il eſt certain que jamais aucun verre
: à facettes, ne produira une ſi prodigieuſe
:iplication de l'image d'un ſeul, & meſme
et.

Il eſt bon de remarquer encore
qu'on regarde ces cornées à la lumi
leil reflechie de la teſte de la mou
qu'on les en ſepare, pour voir au tr
le Soleil, ou la flamme d'une bougie
ve à certaine diſtance de la cornée
croſcope, que par de nouvelles r
de lumiere, tous ces petits criſtali
nent d'une couleur bleuë à la clarté
& verte à celle d'une bougie, com
de Saphirs ou d'Emeraudes, leſqu
me paroiſſent enchaſſées en autan
tons émaillez de rouge.

M. de Leeuwenhoec raconte, q
objets qu'il voyoit ainſi multipliez
roiſſoient à rebours: Les hommes
emple, avoient la teſte en bas, &
en haut. Cela ne ſe pouvoit faire a
tous les objets qu'on voit au traver
lentilles paroiſſans toujours renver
comme il les regardoit avec un M
d'une ſeule lentille, & au travers d
des petites lentilles ou criſtalins de
de la mouche, il falloit neceſſairen
vît les objets à rebours. Telle ſera a
Reverend Pere, la ſituation dan
vous verrez la flamme d'une bougi
que vous en puiſſiez diſcerner la fi
la lentille de M. Villette, ou de M.
au travers encore, de chacune d
lentilles de la cornée de la mouche.
tit Microſcope au contraire, me m
objets dans leur ſituation naturell

n de cette cornée me servant d'u-
ıe lentille, qui redresse ce que
tilles des Microscopes ont cou-
ıverser.
oint au reste par exageration, que
trois ou quatre fois, que chaque
a mouche est composée de plu-
:rs de demi-globes ou lentilles,
cette representation multipliée
jet. M. Leeuwenhoec assure d'a-
ȝ cent de ces lentilles, sur une li-
ale de la cornée d'un insecte, que
teur latin nomme, *Mordella*, &
onne être cette espece de grande
u'on nomme encore, *Perla*, *Li-*
François, si je ne me trompe,
lle. Or quoy que M. Leeuwen-
pute le nombre des cristalins de
diametrale, que sur le pied de
t dix, il ne laisse pas de prouver
plus de huit mille sur chaque cor-
ısecte. Il ajoute qu'il y en a tout
en plus petits sur l'œil d'une mou-
ju'il n'en a trouvé que cinquante
ne fourmi. Je croirois ce qu'il dit
la mouche d'autant plus facile-
'ay moy-même compté sur sa cor-
le soixante cristalins rangez sur u-
urbe, sans l'avoir pourtant par-
ju'au bout, par la peine que mes
ıffroient.
'e à la page 488. du second tome
ır, une raison fort vray-sembla-

ble, qu'il donne de l'utilité de ce g
bre de criſtalins, par rapport à ces
Ce qu'il en expoſe aſſez amplemen
abreger, en diſant, que c'eſt pou
la mobilité dont les yeux de ces in
privez, & pour ſatisfaire, non
deffaut, au beſoin qu'ils ont d'êt
de tous côtez par la lumiere reflec
jets qui leur ſont utiles ou nuiſibl

On pourroit demander icy à M.
hoec, comment il eſt poſſible que
titude d'images d'un ſeul objet,
ces inſectes, puis qu'elle ne nous
nous tromper; comme on l'éprou
qu'en regardant à travers un verre
cettes, un loüis d'or, ou quelqu
jet, la main qu'on employe pour l
s'en eloigne bien plus ſouvent qu'e
approche. Mais M. Leeuwenhoec
de répondre, que comme il ne s'en
ce que nous avons deux yeux, qu
percevions deux images d'un mê
qu'il n'eſt pas non plus neceſſaire
milliers de criſtallins ſituez ſur les
nées d'une mouche, luy cauſent l'i
d'autant d'images d'un objet uniqu
a donc beaucoup d'apparence, que
re qu'il reflechit, aprés avoir traver
ſtallins, ſe va réunir dans un ſeul e
l'œil de la mouche, pour n'y peindr
ſeule image, & que la convexité d
cornée eſt une condition neceſſaire
ſer cette réunion, en ce qu'elle dirig

, feroient parallelles entr'elles; au lieu
ı figure convexe de la cornée, les fait
ɪurir vers l'endroit où les foyers fe doi-
·éunir.

contraire arrive, quand on regarde au
:s des verres à facettes, par la raifon que
igure plane, au lieu de réunir la lumie-
echie d'un objet, la difperfe fur le fond
tre œil, où chaque facette produit une
:, en tous les differens endroits où el-
ınfmettent la lumiere que l'objet leur
ɪye.

ce que j'ay dit que la convexité de la
:e & des criftallins dont elle eft femée,
t un fi grand nombre d'images pour n'en
:r qu'une feule, on ne doit pas inferer
egardant la flamme d'une feule bougie
le Microfcope à travers cette cornée,
ne devrions pas voir ce nombre furpre-
de petites flammes que nous apperce-

de la convexité, plus ou moins gran
lentilles du Microſcope, & encore
des humeurs de nôtre œil qu'ils trav
juſqu'à ce qu'enfin par leur diverge
impriment ſur divers points de nôtre
cette multitude d'images que nous ad
Pour faire mieux remarquer celles de
me d'une bougie, il faut agiter cette
par quelque maniere d'eventail; &
vement ſe diſcernera dans toutes les
flammes des petits criſtallins. On y p
encore tres facilement le mouveme
flamme du bois allumé au foyer d'u
minée.

Dans les figures du ſecond Volum
Leeuwenhoec, page 465. on voit q
ne deux lignes de diametre à chacun
tites lentilles, qui compoſent la co
l'inſecte qu'il nomme *Mordella*; & qu
donne-t-il le tiers de ce diametre, au
criſtallins de celle de la mouche: ceu
pendant me paroiſſent ſous un diam
deux lignes, lors que mon Microſc
mis au point où il groſſit le plus: d'où
nois qu'en cette occaſion M. Leeuw
s'eſt ſervi d'un Microſcope beaucou
foible que le mien.

Depuis les obſervations que j'ay fa

le grandeur, & tres bien rangez en li-
roite, & non point en portions de cer-
comme ceux de la mouche. Bien que
:née de l'un des deux papillons, étant
par dehors sans Microscope, ne m'ait
couverte que d'un petit duvet ou coton,
lable à celuy qui se voit sur la peau des
:s ou des abricots; si-tôt pourtant que
: suis servi du Microscope pour la voir
:dans, je l'ay trouvée tellement ombra-
ar les grands poils de ce duvet, que je
pû discerner la multiplication d'images
es cristallins, si bien disposez, produi-
t sans cet obstacle. La cornée de l'autre
on, qui en étoit entierement exempte,
iissé voir cette multiplication tres di-
ement.

:il de la mouche, non plus que celuy du
on de la premiere espece, ne sont point
s ny polis, quand on les voit sans Mi-
ope. Mais les cornées du cerf volant &
sauterelle, de quelque maniere qu'on
ye par dehors, paroissent toujours po-
luisantes. Cette difference n'empêche
i'en les voyant par dedans avec le Mi-
pe, on ne conjecture fort vray sembla-
nt, que tout s'y fait & s'y passe comme
œil de la mouche, & selon les loix d'u-
me mechanique, ou plutôt dioptrique:
r ay vû des cristallins, & dans l'œil du
olant, & dans celuy de la sauterelle,
-grande quantité; lesquels, à la veri-
:sont point si bien rangez dans l'un ny

dans

PEndant le temps, Mon Rev
que je faisois mettre au net m
jointe : il m'a semblé à propos
encore les articles qui suivent.

Dans l'endroit de cette lettre,
que j'appercevois en chaque cri
cornée d'une sauterelle, la face
édifice éloigné de six à sept cent
pas pretendu de faire croire, que
discerner autre chose que la figu
ment, avec ses tours & ses pavi
pour ce qui concerne les portes &
des maisons, je ne les apperçois
niere qu'à quatre-vingt ou cent p
ce ; encore faut-il qu'elles soie
du Soleil, ou que les murs en
chis nouvellement.

Vous recevrez, Mon Revere
vec ces papiers, quatre paires d
res, dont les deux plus longs,
des plumes du petit oiseau de
nommé, Colibri. Il y en a de
violettes qui brillent, & de ro
brillent point. Pour apperceve
xion de la lumiere, ce que les p
d'éclatant, il faut presenter d
vient le jour, le côté de la tige
ces petites plumes.

Les trois autres paires de ver
nent des cornées d'une Mouche,
lon, & d'une Sauterelle. Il n'
peu de jours que j'éprouvay avec

même cornée de Sauterelle de la maniere
ie je le vas dire. Je consideray à travers de ses
stalins, à la clarté du Soleil, le pont que
us avons sur le Rhosne; & j'apperçûs qu'à
is de trois cens pas loin de moy, chaque
stalin de cette cornée, comprenoit dans la
geur apparente de deux à trois lignes que
y donnoit le Microscope, deux arcades du
lieu du pont, & une tour quarrée, qui est
dessus, sous laquelle se trouve l'une des
rtes de la ville: Je tournay alors le Micro-
ope, & la petite cornée, de telle sorte,
e toutes les files ou rangs de ces cristalins
sent paralleles à l'horison. Cela produisit
joly effet: car chaque file faisoit voir un
nt d'un grand nombre d'arcades, & de
urs au dessus; & ces files étant situées les
es sur les autres, leur assemblage compo-
t une maniere de pont, de tant d'étages,
tours & d'arcades, que l'ancien & celebre
nt du Gard, avec ses arcs à triple étage,
toit pas comparable au pont representé
ns ce petit espace.
Comme je prevois, Mon Reverend Pere,
e les faits que j'ay rapportez dans ma let-
, & celuy que je viens d'ajouter, sont as-
extraordinaires pour engager d'autres
sonnes que vous, à les croire faux, ou
moins à soupçonner que mon imagina-
n ne soit le Microscope qui me les grossit,
qui fait qu'ensuite je les exagere beaucoup
les racontant; je vous supplie par cette
son, de mettre les petits objets que je vous
en-

envoye, à l'épreuve des meilleu
forts Microſcopes que vous pourre
& par ce moyen vous connoitrez
connoitre à d'autres, que je ne vo
écrit touchant ce que j'ay apperçı
objets, qui ne ſoit exactement vı

Je ne nie pourtant pas, que qı
recevrez les cornées de la Mouche
pillon, leurs criſtalins ne ſe puiſſer
un peu flêtris, & moins tendus qu
pour repreſenter les objets de del
faire diſcerner leur propre figure à
& leurs diverſes couleurs. Mais en
cornée de la ſauterelle y ſupléera
faiſant voir elle ſeule, toutes ces
l'exception de l'arrangement de ſes
qui n'eſt pas ſi regulier que dans les
mouche & du papillon; & comn
d'une conſiſtence aſſez ferme & ſ
croy qu'elle ne changera point, &
cy à quelques années ſes effets ſer
blables à ceux qu'elle nous fait voi
d'huy.

J'ay remarqué que pour faire qu
nées, nous repreſentent la flamme n
d'une bougie, ou celle du bois all
nous multiplient encore d'autres obj
hors, & éloignez de nous, il fa
foyer de la lentille objective du Mi
n'atteigne que le ſommet des petits
de ces cornées, deſquels on ne ve
toute la figure convexe, tant que
objective reſtera dans cette premi

. Mais pour peu qu'on faſſe deſcendre
e lentille, on appercevra la convexité
ere des criſtalins, qui paroitront alors
ime autant de moitiez de petites boules
erre; & en même-temps auſſi on ceſſera
oir les objets de dehors. Si enfin, on fait
ore un peu plus deſcendre la même lentil-
& ſon foyer, on diſcernera dans cette
ſiéme ſituation, que la baſe de chaque
talin eſt le plus ſouvent exagone; que le
ieu des petits valons qui ſeparent les cri-
ins, eſt un peu relevé en forme de petite
quette; que ces valons ſont de couleur
ge; & enfin, Que les criſtalins ſont alors
ts ou bleus, ſelon qu'on les regarde à la
ndelle; ou à la lumiere du Soleil reflechie.
vous ſervant d'un bon Microſcope, ſelon
te petite méthode, vous pourrez vous di-
rtir à voir tout ce que j'ay l'honneur de
is dire.

Quoy que la cornée du petit cerf-volant
nt je vous ay parlé, ne fiſt rien de plus que
cornée de la ſauterelle, je vous l'aurois nean-
ins envoyée, ſi je ne l'avois perduë en la
ſant tomber à terre. A l'égard de l'autre
rnée de cet animal, elle s'envola en éclats,
tâchant de la ſeparer de ſa tête.

Si la ſaiſon où nous ſommes ne faiſoit ca-
er la pluſpart des inſectes, j'examinerois
cornées de quelques autres; & particulie-
nent celles d'une eſpece fort commune de
tites araignées qui ont huit yeux, dans leſ-
els, comme en autant de miroirs, je me
ſuis

ſuis vû repreſenté par le m
pe; & j'ai vu de méme d
ſtoient fort prés, & à co
Au défaut de ces inſect
des yeux d'écreviſſe ; & l
que j'y ay remarquée, av
cher, c'eſt la facilité qu'o
les remuer en divers ſens, a
des petits inſectes ſont im
me l'Obſervateur Holland
ſuppléer à ce manquement
cornée ſe trouve munie d
lins, qui reçoivent de dive
que divers objets leur ren
voit preſumer de ce qu'il
l'écreviſſe eſtant mobile, ſ
polie, & ſans aucun criſtali
ſeroit de même dépourvûë p
obſtant cela, j'y en ay trou
bre; mais pourtant en moi
dans les autres cornées que
cy eſt un peu ovale ; & q
grand diametre n'ait pas l
ligne, j'ay pourtant conté ſ
rante criſtalins. Ils ſont
dans tout l'eſpace de la corn
égale, & de figure quarr
Leur largeur, par mon
d'environ quatre lignes, au
flamme multipliée d'une b
bien plus groſſe que dans le
que j'ay examinées : mais ce
ſir, par rapport au petit di

ourrez prendre, c'est que la gran-
ces cristalins m'a donné le moyen
:voir cette multiplication de flam-
c une seule lentille, faite par M. Vil-
semblable à la vôtre. J'ajoute donc
raison, une cornée d'écrevisse aux
es que vous recevrez; afin que dans
niere, vous puissiez voir avec vôtre
pe à liqueurs, la petite merveille de
nes multipliées : & quand même
a verriez pas, supposé que la manie-
vôtre Microscope est construit, y
uelque obstacle, que je ne prevois
ere que vous ne laisserez pas de voir
e cornée, ce qui me reste encore à
lire, & qui ne merite peut-être pas
être remarqué, que ce que je vous
onté.

que j'abaisse la lentille objective de
rosçope, un peu plus bas que le point
vois ces petites flammes, pour la
lans la seconde situation dont j'ay
s haut, alors la surface de chaque
aroit également couverte d'une ad-
roderie, ou cizelure en relief, dont
dans chacune, convient en beau-
traits, quoy que non pas en tous:
general, la finesse & la delicatesse de
est telle, que tous ceux à qui je les
en sont tout surpris. Leur admira-
ndant s'augmente beaucoup, quand
scope un peu plus rabaissé, leur fait
s sa troisiéme situation, que toute

cette cizelure eſt dorée, & émail
ſes couleurs : car ce ſpectacle ſ
tout ce qu'on a veu de plus ag
les autres cornées.

Voicy encore deux ou trois re
la cornée d'une ſixiéme eſpece
que j'ay depuis obſervée. C'eſt la
ne Abeille, ou Frelon, (car je n
encore diſtinguer,) laquelle occ
re, ou champ beaucoup plus ſ
celuy des autres cornées, ſans e
me celle de l'écreviſſe. Les criſta
derniere ſont les plus petits & les
breux, ce me ſemble, de tous c
vûs. Ils ſont tous parfaitement q
bien diſpoſez en droite ligne.
voir au travers, que la lumiere, &
la figure d'une flamme de bougie
regarde cette cornée par ſa ſurfac
on y voit des poils fort longs : n
mez, dont elle ſeroit heriſſée, s'il
couchez par le verre qui la renfer
les preſſe.

Qui l'auroit crû, Mon Reve
avant l'invention du Microſcop
temps viendroit auquel nous verr
pluſieurs milliers de petits ſoleils f
ſur les yeux d'une mouche ? Que
cevrions une grande lumiere par
ouvertures, qui l'introduiſent d
des plus petits animaux. Qu'en reg
ces ouvertures, comme par des
nous verrions de prés & de loin, l

rs ſi prodigieuſement multipliez ? Que
mps arrivé, nous découvririons qu'en-
que la largeur de ces feneſtres priſe en
ſens, ne ſoit pas d'une ligne, une cinq
millième partie de cette largeur, ſuffi-
pourtant à nous repreſenter de grands
ces éloignez de ſix ou ſept cens pas ? Que
verrions encore ces mêmes feneſtres
ies de leurs vitres ou chaſſis, dont les
s ou criſtaux ſeroient travaillez avec
la delicateſſe, & peints des brillantes
eurs que l'œil de l'écreviſſe, plus que les
s, preſente à nôtre vûë ? Et enfin que
erveilleux ouvrage ſeroit different dans
ifferentes eſpeces de ces petits animaux :
qu'on y verroit pourtant les loix de
tique exactement obſervées, ſelon leſ-
les la convexité de toute une cornée ſe-
toujours proportionnée à la diſtance de
lroit où les foyers réünis des petits cri-
ns, ne doivent produire qu'une ſeule
ge de chaque objet ?



VI.

JOURNAL DES SÇAVA[NS]

Du Lundi 4. Fevrier, M. DCC

Supplementum Epistolarum Martir ri, continens epistolas CCLX. Ac Francisci Buddei dissertatio præli C'est à dire, *Supplement des lettres tin Luther, contenant 260. lettres. c dissertation preliminaire de François B* Hale. 1703. in 4. pagg. 355.

LA dissertation dont il est parlé titre, est proprement un C historique des Auteurs qui o des recueils de Lettres, & une cont du Polyhistor de Morhof. Nous avi deux volumes de lettres de Luther més par les soins de Jean Aurifaber Jene, en 1556. l'autre à Islebe mais cette compilation estoit fort i te, puis que toutes les lettres que icy, y manquoient.

L'Auteur Lutherien de ce Supp n'est pas de ceux *qui adorent Luther c idole, & qui se persuadent qu'il n'est ri*

ne soit digne de louange & d'admiration.
ië que Luther a eu ses deffauts, & qu'il
pas se le proposer pour modele, sans
auparavant precautionné. A l'égard
Lettres, il avertit de bonne foy qu'on
:heroit en vain de l'élegance, de la po-
, des remarques critiques, des refle-
sur l'histoire, sur les langues ou sur les
s. Il a raison. Luther n'estoit point
dans les belles lettres. Camerarius s'e-
in jour avisé de luy écrire en Grec en
voyant un present, Luther s'en plai-
nsi à Melancthon: *Maitre Joachim m'a
des dattes & des raisins secs, & m'a é-
x fois en Grec. Quand je seray gueri,
épondray en Turc, afin qu'à son tour il
le rien à ce qu'il lira; car dans quelle veuë
-il en Grec?* Il ne sçavoit le Latin que
:rement. *Vous voyez*, dit-il dans une
à Alterius, *que je suis peu versé dans la
Latine, & que j'ay passé toute ma vie dans
barie des Docteurs Scolastiques.* En ré-
nse M. Budde prétend que Luther *a
t excellé en toutes sortes de vertus, que tous
es fourniroient à peine un petit nombre de
hommes, qui meritassent d'estre comparez
y*; & que l'on découvre dans ses let-
e portrait d'un *Chrétien intrepide*, & d'un
gien parfait.
remiere lettre de ce Supplement est da-
3. Avril 1517. & ce fut vers la fin de
ne année que Luther commença à le-
masque, en attaquant les Indulgences
 dans

dans des Theſes publiques. On p
quer dans toutes les lettres qu'il
puis cette époque, juſqu'à l'anné
fut celle de ſon mariage, les pr
doctrine, & les effets qu'elle proc
peu, non ſeulement dans les aut
auſſi dans luy-même. Il avoit gag
Spalatin, Prêtre & Secretaire d
de Saxe: il avoit recours à luy en
ſion. Si Luther ſe preparoit à faire
pas, c'eſtoit Spalatin qui luy o
Prince de la venaiſon, & quelque
Il y a icy plus d'une lettre ſur ce ſuj
luy communiquoit ſes nouvelles i
Secretaire les faiſoit gouter à ſon

Quand Luther eut tout à fai
quitter le froc & de ſe marier, il
bonne heure plus d'une ruſe pour
qu'on ne fût choqué de cette dé
multiplia le nombre des Moines a
leur procurant des honneurs & d
mens. Il fit accorder des Benefic
tres qui renonçoient au celibat. I
hautement, & pendant pluſieurs
miſerable eſtat de ſon Convent,
chargé de dettes, & ſolicita de to
le renvoy des Religieux: Enfin
Spalatin même le deſir du maria

Sa Communauté fut détruite a
cement de Fevrier de l'an 1525
écrit le 29. Janvier que ſes conf
eſtoient prets à vendre ce qui leur re
payer une dette; *& qu'il ne vouloit*

desormais qu'un creancier les inquietât; il invite Spalatin le 17. de Fevrier, à venir dîner dans *le lieu qui avoit esté son Convent*, & à y estre Spectateur d'une comedie representée par de jeunes Ecoliers.

Voicy en quels termes il parloit de mariage & d'amourettes à son cher Spalatin dés le 16. Avril de la même année. *Le delay de* mes nôces ne doit pas vous surprendre. Ce qui merite bien plus *vôtre étonnement, c'est que je ne suis pas encore devenu femme, moy qui écris si souvent du mariage, & qui suis en si grand commerce avec les femmes. Si c'est un exemple que vous attendez de ma part pour vous resoudre à devenir mari, je vous en donneray icy un tres efficace. J'ay eu trois femmes en même temps, & je les ay aimées si ardemment, que j'en ay perdu deux, qui se marieront à d'autres qu'à moy. Je tiens à peine la troisiéme par le bras gauche; peut-estre qu'on me l'enlevera aussi. Et vous, amoureux faineant, vous n'osez seulement pas vous faire l'époux d'une seule. Prenez garde qu'avec tout mon grand éloignement pour le mariage, je ne vous previenne, vous qui estes si prêt. Dieu a coutume de faire des choses ausquelles on ne s'attend pas.* La fin de cette lèttre est, comme on voit, fort édifiante; aussi est elle dattée du jour de Pâques.

Ce qui arrestoit Luther, c'estoit la crainte que son action ne déplût à l'Electeur de Saxe, qui gardoit le celibat contre l'ordinaire des Princes. Cet obstacle fut levé quelques jours aprés par la mort de Frideric, laquelle arriva

le 5. de May. Alors Luther ne g
mesures. Nous mettrons icy le
crivit à son confident pour luy
jour de ses nôces. LA GRACE
De peur que vous ne vous trompie
Spalatin, je vous donne avis que c
jour de mes nôces, & que le dîné s
cipal repas. Faites donc en sorte qu
ne vienne pas trop tard. Envoyez
au soir, si cela se peut, car je ve
jour me débarasse de cette ceremon
foule des conviez. Le Dimanche
Jean au matin, 1526. Spalatin s
peu de temps aprés. Leurs petit
furent pas oubliez dans les lettr
crivirent ensuite. Luther luy fit
à ses autres amis, de vrais compl
re de famille, & d'homme fort
multiplication de l'espece. En
ques-uns que nous avons trouv
rieux. Ma Chêne *me donnera un*
Pentecôte. Priez Jesus-Christ qu'
grace qu'elle accouche heureusement
mon côté je le prie de vous estre fav
cordant le même bonheur à vôtre C
70. *Jannot mon fan, & sa mer*
qui vous avez donné vôtre benedict
remercient tres humblement. Ma
que vous ayez aussi bien tôt de vôtr
semblable fan, que l'on puisse benir.
Que Dieu permette que vôtre côte,
sement son fardeau, & qu'elle s'en
même; & qu'un beau & saint peti

se tous deux. Lettre 198. *Ma maîtresse* *slue tres respectueusement : pour moy je sa-* *ucoup plus respectueusement la vôtre, sauf* *de jalousie.* Lettre 206. laquelle a pour ;le, *Luther in prandio latior schreibavit.* elle quelquefois galamment sa femme ıître, *Dominus meus Keta*, & la femme ı ami, *Tresor, chair, Eve, vigne fertile* *'es*, c'est à dire en enfans.

›n la remarque de M. Budde, cet hom-levé au dessus des sentimens qu'inspire ıre, estoit *intrepide*. Il est vray que les :s ses protecteurs le mettoient si bien à rt, qu'il n'avoit pas lieu de craindre les de fait, & que les ennemis qu'il avoit les hommes, ne pouvoient l'attaquer : paroles. Il leur resistoit tres vaillam-de la même maniere, & vomissoit con-x les injures les plus atroces. Mais il a-ien d'autres ennemis à combatre que nmes. Il avoit, si on l'en veut croire, nent tout l'enfer sur les bras. Jamais vit tant de diableries ensemble qu'il y ıns ses lettres. *Si c'est une qualité Apo-'*, (disoit-il à Juste Jonas,) *que de s'ex-›ntre les diables jusqu'à l'agonie, je suis de là un Pierre ou un Paul. La nuit passée,* :-il au même, *j'ay porté des pierres & non pas en Egypte, mais en enfer. Il ne ›as permis de vous décrire cette fournaise.* es plus grands combats avec Satan se :nt dans le Chateau de Cobourg, où eur de Saxe le tint caché durant la Diete

d'Ausbourg. Il appella ce Chateau, *Si* en y arrivant, & manda à Melanchth qu'il y alloit *édifier trois Tabernacles*, *u* *Pseaultier, l'autre aux Prophetes, & le tr* *me à Esope.* En travaillant à ce dessein, faveur duquel il faisoit un usage si bizarr paroles de l'Evangile, il reconnut bien que sa montagne de Sinaï, estoit pour *un lieu rempli de diables. Etant un jour seul,* il, *Satan vint faire sa fonction auprés de* *& me chassa de ma chambre. Le tonnerre gr* *dans ma tête, je fus sur le point de tomber e* *faillance.* Dans une lettre à Dydime, il ble douter de la cause de ce *tonnerre: Il* dit-il, *presque un mois que je sens, non pa* *tintouin, mais un tonnerre dans la tête, soit* *le vin me l'ait causé, soit que Sathan m'ait d* *cette violente incommodité pour se moquer de* Mais il témoigna nettement quelques j aprés à Melanchthon, Que son mal n'e point un mal naturel, & qu'il le suppor d'autant plus constamment, qu'il vo bien que c'estoit l'Ange de Sathan qu souffletoit.

Les lettres qu'il écrivit de sa retraite principaux Disciples, qui estoient à la Di sont fort curieuses. Rien n'est plus vif qu exhortations qu'on y lit. Les siens esto fort pressez à Ausbourg par les Theolog Catholiques; il craignoit même qu'ils fussent relâchez. Dans cette circonsta il jugea à propos de leur écrire en ces ter *Si vous avez accordé quelque chose contre*

gile, & si par ce moyen nos ennemis ont ennié cet aigle dans quelque sac, ne doutez pas Luther ne parte, & n'aille délivrer glorieuent cet oyseau. Vive Dieu, il le fera. Cette nne opinion qu'il avoit de ses forces, estoit s doute un effet de l'humilité admirable nt il estoit plein, & qui luy avoit fait dire viron un an auparavant, dans une de ses tres à Juste Jonas, *Que les Jerômes, les larions, les Macaires, & tous les autres Saints i ont vécu dans le celibat, n'estoient pas dignes délier ses souliers.*

Comme ce parfait Theologien s'estoit fait rbitre de la Religion, on le consultoit de utes parts. Au commencement peu s'en llut que les seules affaires de mariage ne l'acblassent. Il ne manqua pas, selon sa couime, d'attribuer aux soins du diable l'emirras qu'elles luy causoient. Il decidoit d'ue maniere digne de luy les cas qu'on luy proosoit. Nous nous contenterons d'en rapporr deux exemples. Interrogé par Spalatin il estoit à propos que les Religieuses d'un ertain Monastere, abandonnassent leur Conent, il répondit: *Qu'il ne conseilloit cela qu'à lles qui estoient assurees de trouver des maris: que les vieilles ne pouvoient mieux faire que e rester dans le Cloitre.* Consulté par un Doteur Anglois sur la fameuse question du diorce de Henry VIII. Roy d'Angleterre, il léclara, *Que plutôt que de souffrir que ce Prine repudiât sa femme, il luy en accorderoit une econde, & luy permettroit d'avoir en même temps*

deux femmes, & deux Reines, à l'
Patriarches & des Rois de l'ancien
Pour peu qu'Henry VIII. eût e
meur du Lantgrave de Hesse de c
il se fût sans doute accommodé d
cision.

Quelques-unes de ces lettres n
nent, que Luther trouva beauco
difficulté à établir sa nouvelle Reli
détruire l'ancienne. Il se plaign
ment de l'irreligion des peuples.
Eglises est tres pitoyable par tout.
n'apprennent rien, ne prient point,
Ils abusent de leur liberté. Ils ne se con
ils ne communient point, ils vivent
estoient sans Religion. Ils se sont dés
du Pape, & ils méprisent la nôtre.
qu'il parloit, lors même que sa refo
dans sa plus grande vigueur. Sur
vie, il avoua *que les siens avoient de*
ce, du mépris, de la haine pour la par

Il n'estoit pas fort riche quand i
& son ménage luy causoit de l'inqui
description qu'il fait luy-même d
moditez qui affligeoient son corps
sprit, est tout à fait triste. *Je suis v*
il, *décrepit, engourdi, lassé, froid,*
un œil. J'esperois qu'estant ainsi mort
ce, on me laisseroit du moins en repos.
cable neanmoins de tant d'affaires, q
que je n'aye jamais rien écrit, ny rie
rien fait, ny rien souffert. La lettre
tient une plainte si touchante, es

. Janvier de l'an 1546. & il rendit l'ame 18. du mois suivant.

laximes du Droit Canonique de France, par feu M. Louis du Bois, celebre Avocat en Parlement, enrichies de plusieurs observations tirées des Conciles, des Peres, de l'Histoire Ecclesiastique, des libertez de l'Eglise Gallicane, & des decisions des Cours & des meilleurs Auteurs. Par M. Denis Simon, Assesseur en la Marechaussée, Conseiller au Presidial de Beauvais. Cinquiéme édition, reveuë & augmentée. 2. vol. in 8. 1. vol. pagg. 417. 2. vol. pagg. 439. A Paris, ruë saint Jacques, chez Jean & Michel Guignard. 1703.

E Droit Ecclesiastique, tel que nous l'observons en France, est une Jurisudence particuliere, qui dépend non seunent des canons & des constitutions des iverains Pontifes, mais encore de la conissance de nos usages. C'est principalent dans les Tribunaux que l'on en puiles decisions les plus certaines. M. du is, un des plus celebres Avocats de son nps pour les matieres beneficiales, en oit tracé des maximes, pour servir à struction d'un jeune Seigneur, fils d'un nistre d'Etat. M. Simon Conseiller au esidial de Beauvais, les a enrichies de sieurs Observations, qu'il a beaucoup gmentées dans cette derniere Edition.
Cet Ouvrage est divisé en deux Volumes.

Les maximes nouvellement ajoutées
le I. Volume, ſont

1. Qu'encore bien que la ſimple o
tion à un Monitoire en arrête la publica
on ne laiſſe pas de faire executer nonob
l'appel, le jugement qui deboute de l'
ſition.

2. Que le Grand Vicaire de l'Evêque
a reçû le pouvoir de conferer les Bene
n'a pas le droit d'y preſenter.

3. Que dans les crimes notoires, d
peine eſt reglée par les Canons, l'Evê
ou les Grands Vicaires, peuvent donne
Sentence déclaratoire de la peine; mai
crime peut eſtre nié par l'accuſé, l'Off
qui en eſt juge competent, en doit i
mer.

4. Que les Grands Vicaires, quoy q
ſens du Dioceſe, ne laiſſent pas de con
les Benefices du Dioceſe, de même q
Evêques.

5. Que les Juges Eccleſiaſtiques des
pitres exempts, inſtruiſent conjointe
avec le Lieutenant Criminel pour le cas
legié, & jugent ſeparement de mêm
l'Official de l'Evêque.

6. Que le Chapitre ayant ſuccedé à
riſdiction de l'Evêque, le ſiege Epiſcop
cant, ce qui eſt delegué au Vicaire de l
que ne paſſe point au Chapitre, mais a
caire ſucceſſeur.

7. Que la qualité de Curé primitif n
tablit point par les ſeules qualitez de

s Decimateur, & de Seigneur haut-ju-
, ny même par la part aux oblations,
e ces droits on ne justifie une possession
ebrer l'Office aux Festes solemnelles,
jour du Patron.

Que les Curez qui sont logez par les Pa-
ens, sont obligez d'entretenir les lieux,
qu'on les leur a donnez en état; & s'ils
emeuré six mois sans se plaindre, ils
resumez s'estre contentez de l'état des
, & leurs heritiers sont tenus de les fai-
ablir, à la reserve des grosses repara-

Que les Curez ne peuvent refuser la se-
re Ecclesiastique qu'à ceux contre les-
on a prononcé *nominatim*, une excom-
cation majeure.

. Que les prebendes des Eglises Cathe-
s, ou Collegiales, doivent estre égales,
en deux cas : le premier, quand les
tions sont differentes; le second, quand
nt de simples Chanoinies portionnaires,
cariaux dont le droit est limité. Il faut
moins observer que l'usage de plusieurs
es est, de suivre les anciennes fixations,
ceux qui ont des prebendes sans cano-
s, & à l'égard des Chanoines Reguliers,
éservent des prebendes unies à leur com-
uté.

. Que la Preceptoriale est incompatible
un autre canonicat, bien qu'elle ne
xercée que par commission sujette à re-
ion.

12. Ce-

12. Celuy qui a ignoré pendant tr[illegible] la simonie, qui a esté commise pour l'o[illegible] tion de sa provision, profite du decr[illegible] *pacificis possessoribus*, à moins que son [illegible] gnant n'ait reçû de l'argent.

13. Que dans le concours de deux po[illegible] l'un par le Pape, & l'autre par l'Ordi[illegible] les provisions de l'Ordinaire sont to[illegible] plus favorables, comme conformes au [illegible] commun & ancien.

14. Que la requisition d'un Gradué [illegible] dans un mois affecté aux Graduez nom[illegible] ne peut lier les mains du Pape; mais qu[illegible] un mois de faveur, la requisition du G[illegible] simple profite au Collateur, pour ne po[illegible] estre prevenu par le Pape.

15. Qu'un benefice regulier ne peu[illegible] requis par un gradué seculier, quoy q[illegible] esté possedé en commende pendant plu[illegible] siecle; mais seulement aprés que l'éta[illegible] esté changé par trois collations, comm[illegible] benefice seculier, & par une possessi[illegible] 40. ans.

16. Que le defaut d'expression du be[illegible] que le gradué possedoit, fait vaquer de

Chapitre, & qu'en ce cas il pourra resi-
: la prebende qu'il avoit, aprés avoir
nu la dignité.
8. Que le pourvû a trois ans pour pren-
possession du benefice obtenu *per obitum*.
:.
9. Que la prevention de Cour de Rome
u au prejudice du Patron Ecclesiastique
a presenté dans les six mois au Collateur,
est Cardinal, lequel a institué le presen-
contre l'opinion de Dumoulin.
o. Que les Juges Royaux ne peuvent pas
ger à un beneficier les fruits dont il a esté
é par le Juge Ecclesiastique, en cas d'ab-
tion du cas privilegié, à moins que l'ac-
ne soit tout à fait purgé du delit com-
1.
1. Que suivant l'opinion de quelques-
, trois faits de débauche avec differentes
onnes, rendent le cas privilegié, & de
ompetence du Juge seculier.
2. Que les Superieurs sont punissables
r la faute des inferieurs qu'ils pouvoient
écher, & à laquelle ils ont donné lieu
leur tolerance.
3. Le pourvû par l'Ordinaire avant la re-
ition du Brevetaire pour joyeux avene-
t, ou pour serment de fidelité, leur est
eré; mais dans le concours avec un gra-
le Brevetaire a du chef du gradué la pre-
nce sur le premier pourvû.
4. Que quand le patronage est alternatif
e *un Laïque* & *un* Ecclesiastique, il semble
que

pu l'empecher.

II. Volume.

Voicy quelles sont les autre
second Volume.

1. Qu'on n'accorde point
Clercs pour cause personnelle r
contrat ou obligation passée de
ny même quand il n'y a qu'u
messe, dont on demande la r
devant le Juge seculier, sauf
vant l'Official pour le princip

2. Ny pour ce qui est de l'
Edits touchant les pensions sur
tout ce qui consiste en fait,
coutume.

3. L'Official ne peut subde
sence de l'Evêque; mais les G
peuvent commettre un Vice-

4. Qu'encore que les M
soient tenus des dettes de la Fa
jusqu'à concurrence du fond
les mains, on ne laisse pas de
de payer pendant leur année,
dinaires & necessaires de la Fa
employer leurs avances dans le
à se faire payer du reliqua.

5. Qu'un Clerc qui est en
de corps, ne peut exercer l

ien qu'il soit appellant du de-
1 cas d'adjournement person-
ssister au Chœur avec la permis-
erieurs Ecclesiastiques.
ıx qui ont certifié le titre sacer-
:nus de le faire valoir en cas de
eluy à qui il a esté assigné, &
même du debiteur de la rente
ıée pour titre, lors qu'il l'a rem-
employ.
ettres d'Abolition obtenuës par
pour un crime qui fait vaquer
jure, n'ont point l'effet de luy
benefice.
iens d'Eglise sont exempts de la
ju'il n'est pas permis aux Bene-
ire valoir par leurs mains.
ır le recours qui s'exerce par un
ıtre le vendeur d'un bien d'Egli-
itiéme denier, on ne doit point
les trente ans pour l'indemnité
ıë; mais qu'il faut arbitrer une
gard à la diminution de la cho-

; Beneficiers sont tenus des ar-
ttes réelles, imposées sur le tem-
:fices, ou des rentes constituées
de l'Eglise, sauf leur recours
ritiers de leurs predecesseurs;
ırd des dettes pures personnel-
ensions, decimes, on ne peut
der que la derniere année.
s parens ne peuvent pas estre
con-

Refignataire, à qui or
decede dans les fix m
poffeffion.

14. Que fuivant la ju
Confeil, un Refignant
conde fois en faveur du
qui n'a point accepté la
mais le contraire fe jug
bunaux.

15. Que la collation
pêche la prevention du
vû eftoit demeuré fix m
nefice, les provifions d
prendront leur force.

16. Que la prife de p
vertu de la permiffion d
que pour la confervation
mais qu'elle ne tient pas
que.

ique selon les preceptes d'Aristote,
& de Quintilien. Avec des ex-
; des Auteurs sacrez & profanes,
que modernes. Divisé en trois Li-
aris chez Gregoire Dupuis, rue
ues, à la Fontaine d'or. 1703.
;. 526.

rique, à proprement parler, n'est
ose que des reflexions qu'on a fai-
vrages les plus exacts & les mieux
ciens Auteurs. On a sceu parler
nt avant que de donner des regles
ice; ainsi il ne faut pas douter
ne de bon sens, & qui seroit par-
struit de la matiere sur laquelle il
rler, ou écrire, ne pust le faire
de facilité & de justesse, que ce-
it parfaitement instruit des regles
ice, ne songeroit qu'à composer
: suivant les preceptes que les Mai-
Art ont donnez. On peut même
'attention particuliere qu'on au-
: ces regles, seroit souvent dange-
ce qu'elle détourneroit du sujet
t entrepris de traiter. Il ne faut
int conclure de là que la Rhetori-
art absolument inutile: les remar-
s anciens ont faites sur ce qui peut
plaire, & persuader, sont souvent
 secours; & comme elles nous
es Auteurs les plus exacts, & des
plus

plus excellens critiques qui ont paru pendant une longue ſuite de ſiecles, on ne peut preſque pas douter, que leurs reflexions ſe trouvant conformes les unes aux autres, ne ſoient auſſi conformes au bon ſens & à la raiſon.

Quelques-uns ont conſideré la Rhetorique d'une maniere generale, & entant qu'elle donne des preceptes pour bien parler, ou pour bien écrire, ſur toutes ſortes de ſujets; & en ce ſens elle renferme non ſeulement la Grammaire, mais auſſi tout ce que nous appellons en François les *Belles Lettres*, & ce que les Grecs ont nommé *Philologie*: d'autres lui donnent moins d'étenduë, & la renferment preſque toute dans le barreau & dans les chaires des Egliſes. C'eſt de cette derniere maniere que l'auteur du livre dont nous parlons icy, la conſidere. Comme par ſon employ il eſtoit chargé de la conduite & de l'inſtruction d'une Paroiſſe, c'eſt principalement à l'eloquence de la Chaire qu'il a appliqué les preceptes de la Rhetorique, ſuivant en cela l'exemple de ſaint Auguſtin, qui dit, qu'il ne ſeroit pas juſte que le menſonge ſe ſervant de ce bel art pour combatre la verité, la verité ne s'en ſervît pas pour ſe défendre du menſonge. Il ajoute, qu'il eſt permis aux Miniſtres de l'Evangile, de s'enrichir des dépouilles des Auteurs profanes, & que c'eſt moins un vol qu'une conqueſte.

L'Auteur diviſe ſon Ouvrage en trois livres, & il y explique les trois parties de l'*Orateur*, qui conſiſtent à inſtruire, à plaire, & à t

C'est pourquoy dans le premier
le des preuves ; dans le second, des
; & dans le troisiéme, des passions.
, dit-il, ces trois choses qui con-
t le plus à acquerir la haute élo-
qu'on cherche avec tant de soin, &
plupart sont si éloignez : car au lieu
e les preceptes des anciens, on ne
de que comme les vieilles loix d'A-
& de Lacedemone, qui ne sont plus
. On se soucie peu de la force des
, & de la grandeur des choses ; on
che qu'à arranger des mots, qui
nent l'esprit sans le convaincre. Il
moins ridicule de faire amas de bel-
les, si elles ne sont soutenuës pas
sées, qu'il le seroit de preparer de
abits, s'il n'y avoit point de corps
sent s'en servir. Que l'éloquence
donc avec pompe, qu'elle soit or-
figures, soutenuë de pensées soli-
peu communes ; qu'elle instruise,
plaise, qu'elle remuë.

e donnerons point icy une analyse
cet Ouvrage, cela nous meneroit
il suffit de dire que les preceptes y
eaucoup moins de place, que les
; & que les exemples, qui sont ti-
eilleurs Auteurs, tant sacrez que
ont esté choisis avec assez de discer-

Ars

Ars cogitandi, sive scient
gitantium, cogitation
structa, & peregrinis li
mariis capitum, & rerum
Gottlieb Gerard Titio. L
Hæredum Lanckisianorum
nes Heinricus Richterus,
dire, *L'Art de penser, ou*
sées, &c. Avec les sommai
& la table des Matieres. Pa
Titius. A Leipsic, de l'Imp
Henry Richterius, 1702. in

ON trouvera plus de bon sen
vrage, que n'en promet l
qui paroit dans le titre. C'est un
sez raisonnable, par rapport à c
seignent dans l'Ecole, mais qu'o
peut-estre pas fort necessaire.

Le nombre des Logiques est inf
té en est peu considerable. Un Sç
lemagne a fait imprimer en 1699
intitulé, *Calendarium Historico criti*
gicâ. Ce Livre contient, en effet,
critique de l'origine & du progrez
que, des Auteurs qui en ont écri
Ouvrages qu'ils ont composez. M
man, (c'est le nom du Sçavant,) l'a
te depuis Adam, jusqu'au commen
du 17. siecle. Il en promet la suite
nous, dans sa Preface; & pour faire
est en estat de remplir ce dessein, il

léja ramaffé, dans fa Bibliotheque, deux
ns Logiques de differens Auteurs; tous Au-
rs du même fiecle qui luy refte à parcou-
. M. Gottlieb Gerard Titius, nous ap-
end ce que nous venons de rapporter, & ne
fe pas d'être perfuadé que fa Logique man-
oit au Public.

Dans la plupart des autres, on ne fait que
vre le chemin battu; on s'y attache à cer-
nes Sectes, & à certaines opinions reçûës.
Logiques mêmes où l'on s'eft le plus écar-
le la route ordinaire, pour fuivre la raifon
tte pure, n'ont pas encore parfaitement at-
ppé le but. Nôtre Auteur croit l'avoir at-
nt dans ce nouvel *Art de penfer*.

L'excellente Logique Françoife, fi connuë
s ce titre, entre par lambeaux dans la com-
ition de celle-cy; quoy que d'ailleurs M.
ttlieb affecte d'en refuter de temps en
ps quelques endroits. Il prend de même
ifferemment de tous côtez, ce qui luy
ivient; & fuit ou abandonne avec une en-
e liberté philofophique, les Auteurs dans
quels il puife. Auffi a-t-il foin de nous aver-
que fon deffein n'eft pas de recüeillir les
ifées d'autruy; mais de faire part au Pu-
de fes propres reflexions, & d'accom-
der à fa maniere, ce qu'il emprunte des
res Philofophes. Les nouveaux auront
la peine à convenir, que ce qu'il prend
ux devienne meilleur en paffant pas fes
ins. Il pretend avoir fait plufieurs belles
couvertes, *fur la* converfion des Propofi-

tions, fur la doctrine des Syll
quelques autres matieres de c
ce. On pourroit neanmoins l
fource des fubtilitez dont il f
Il femble, d'ailleurs, qu'elles
pas d'eftre adoptées par un Phi
roit quelquefois ennemy des c
cole. Comme nôtre Auteur eft
il a tiré de la Jurifprudence, la
emples qu'il employe. Peut-ê
de dire, comme il fait, qu'ils
portée de tout le monde, qu
empruntez des Mathematique
dire auffi qu'ils font plus equiv

Au refte, quoy qu'il y ait d
que quantité de reflexions judi
fçay fi elle aura grand cours. L
gne trop des Ariftoteliciens,
leur gout; & les Carteftens ne
toujours dans fes idées, la net
ctitude qu'ils defireroient. Ils
efforts qu'il fait pour fe dégage
du Peripatetifme, & le regard
un homme qui commence à v
n'apperçoit encore que confu
jets.

les causes de plusieurs Maladies,
yens de les guerir. A Paris, chez
Chretien, Imprimeur & Libraire
versité, au Pont saint Michel.
ol. in 12. pagg. 23.

ur de ces Memoires commence d'a-
par reflechir, à sa façon, sur la cir-
du Sang. Il dit, qu'il y a une infinité
ies qui attaquent le corps Humain;
les découvertes de la circulation du
c celles des vaisseaux Lymphatiques,
à recevoir les serositez, & à les faire
, donnent à connoitre que la plupart
adies, tirent leur origine du trop ou
peu d'acide de l'estomach. Cela po-
arle de l'Apoplexie. Il dit que cette
e vient quelquefois du peu d'acide de
nach; parce que ce peu d'acide cause
leur du Chyle, & que l'épaisseur du
e cause les maladies Venimeuses & les A-
exies. Ensuite il avertit que suivant ces
cipes, le remede qu'on doit donner le
nier jour de ces maladies, est un Vomitif
dant: Que si les maladies ont pour princi-
e grand mouvement du Sang, il faut com-
ncer par saigner, & une heure aprés don-
r un Vomitif: Que si nonobstant ses se-
ours, le Sang a trop de mouvement, il est
sé de l'appaiser avec la Teinture de l'Opium,
ppellée Essence Divine.

Il divise les Apoplexies en deux especes: En
apo

apoplexie causée par l'ouverture d'une Veine & en Apoplexie causée par des Glaires. Il enseigne à sa maniere, les moyens de prevenir, & de guerir ces accidens : puis il vient au poulx, dont il rapporte les differences, & par le moyen duquel, on doit, à ce qu'il dit, connoitre la nature de toutes les maladies.

Si le Poulx est tres violent, dit-il, ce sont Fievres continuës, Pleuresies, & grandes Fluxions. S'il est un peu moindre, ce sont Fievres intermittentes, & Fluxions moins fortes : S'il est embarrassé, ce sont Rougeole, petite Verole & Pourpre : S'il est trop foible, c'est Apoplexie. Sur ces principes, il propose la maniere dont il pretend qu'on doit traiter chacune de ces maladies. Aprés cela, il enseigne les preparations de quelques remedes. Il dit comment se fait le Vomitif d'Antimoine, le Bouillon de lait & d'huile, le Syrop d'orge. Il informe ensuite le Public des lieux où se font, & où se vendent les Remedes suivans : sçavoir, l'Essence de Romarin. L'Eau des Carmës. L'Eau de Schaffouse. Les Goutes d'Angleterre. La Theriaque, & l'Orvietan.

Ce Livre est petit, & de la maniere qu'il est entendu, il seroit tres propre à estre mis à la fin de quelque Almanach, devant ou aprés l'article des jours qu'il faut choisir pour se faire couper les cheveux, ou pour prendre Medecine.

VII.

JOURNAL DES ÇAVANS

Du Lundi 11. Fevrier, M. DCCIV.

[D]efense de S. Augustin, contre un Livre qui parut depuis peu sous le nom de M. de Launoy, où l'on veut faire passer ce Saint Pere pour un Novateur. Par le P. Gabriel Daniel, de la Compagnie de Jesus. A Paris chez Nicolas [L]e Clerc, ruë saint Jacques, proche S. Yves, à l'image S. Lambert; & chez Jacques Josse, ruë S. Jacques, proche S. Yves, à la Colombe Royale. 1704. in 12. pagg. 246.

[L]E Libelle contre lequel ce Livre est écrit, ne pouvoit pas manquer d'estre refuté, & dés qu'il parut, on dût s'at[ten]dre à voir les partis les plus opposez, se [réu]nir pour déclarer la guerre, chacun à sa [ma]niere, à l'Auteur d'un Ecrit si scandaleux, [&] si injurieux à saint Augustin. Quoy qu'en [dise] M. Simon, dans *ses Lettres choisies*, ou *[An]ecdotes de Litterature*, il n'y a pas d'apparen[ce] que M. de Launoy ait esté l'Auteur d'un [ou]vrage *si pitoyable.*

Celuy qui l'a fait cite les Livres a
saint Denis, comme estant effectiv
ce Saint. On sçait que M. de Laun
dés l'an 1660. pour prouver le sen
posé. L'Auteur de ce Libelle met e
reurs contraires à la Tradition la p
ne, l'opinion de saint Cyprien sur
des Heretiques: M. de Launoy n
garde de s'expliquer de la sorte, lu
approuvé le decret du Pape Etienn
ché de faire voir que le sentiment d
prien estoit conforme à celuy de plu
ciens. L'Accusateur de saint Aug
tend que la doctrine de ce saint Doc
Grace & la Predestination, est u
que les Catholiques doivent rejett
Launoy croyoit au contraire, que
l'opinion qu'il attribuoit à saint Au
fût pas de foy, on ne pouvoit pas n
la condanner; & il se servit de cet
dans ces Notes sur la Censure de M
Enfin les meilleurs amis de M. de
ausquels il avoit accoutumé de com
ses ouvrages manuscrits, ne luy o
oüi parler de celuy-cy, & soutienn

it question de prouver quelque point par
radition : L'Auteur du Libelle au contrai-
s'est contenté d'alleguer superficielle-
t l'autorité de quelques Peres, & de de-
· en gros certaines maximes generales
leur attribuë. On voit par tout ce que
; venons de dire, que le Pere Daniel a eu
n de ne pas vouloir assurer qu'un ouvra-
omme celuy-là, fût de la façon de M. de
ioy.
a refutation que ce Pere en fait, est com-
e de quatre Chapitres : dont le premier
r de la Liberté; le second, la Grace; le troi-
e, la Predestination ; & le dernier, quel-
-unes des beveuës de l'Auteur du libelle.
e temeraire Auteur a osé avancer, que
1 saint Augustin, *l'homme ayant abusé de bre arbitre, a perdu sa liberté, & a esté re- à la necessité d'agir : que depuis le peché du ier homme, le franc arbitre n'est plus ni de , ni de choisir le bien.* Le Pere Daniel op- : à cette calomnie, des passages de saint ustin tirez des ouvrages que ce saint Pere mposez contre les Pelagiens, où il dit : *Dieu nous a revelé par ses Ecritures Sain- qu'il y a un libre arbitre dans l'homme : Qu'il t inutile que Dieu nous donnât des Comman- ns, si la volonté n'avoit pas la liberté, &c.*
re Auteur conclut de ces passages, que n saint Augustin, & selon les Peres quatre premiers siecles, l'homme a une ilté par laquelle il peut resister à la *ce*, & aux tentations par la Grace.

niel fortifie sa conclus
mens soutenus d'auton
Dans le premier, sa ve
ce Saint n'a jamais eu
chant la liberté, parc
deux differens, il en a
été un : ce qu'il n'a pas
le livre de ses Retractati
re. Saint Augustin,
n'y condanne que cette
lagienne, qu'il avoit au
ce que nous croyons, c'est
arb tre; mais de ce que nou
en sommes redevables à la
dannant, il se contente
cher à son ancien senti
qu'il n'auroit pas parlé ains
temps-là, que la foy doit
des dons de Dieu. Le dess

Le Pere Daniel explique ensuite quelques xpressions de saint Augustin, qui ont donné eu à l'Auteur du Libelle, de se former une ausse idée de sa Doctrine. Ce Saint a dit, *que homme en abusant de son libre arbitre, l'a per-t, & s'est perdu luy-même: que la nature s'e-ant laissée vaincre par le vice où elle est tombée, e perdit sa liberté.* Mais il n'est question dans es passages que de la liberté de l'homme in-ocent, qui doué de la justice originelle, e-oit parfaitement maître de luy-même. C'est e libre arbitre que saint Augustin assure que premier homme perdit pour luy & pour sa osterité, en pechant. Quant au libre arbi-re de l'homme criminel, quant au pouvoir ue nous avons de faire le bien avec une grace ui nous guerit & qui nous fortifie, ou de ne pas faire, même en supposant cette grace onnée, S. Augustin a toujours protesté qu'il reconnoissoit dans l'homme. „ Il a mar-„ qué, dit l'Auteur, expressément cette di-„ stinction, & son sentiment sur l'un & l'au-„ tre arbitre, en écrivant au Pape Boniface: *Qui est-ce de nous autres*, dit-il, *qui enseigne que par le peché du premier homme, le libre ar-bitre ait esté détruit? Veritablement il y a une li-berté détruite, mais c'est celle qui estoit dans le Paradis* terrestre.

Saint Augustin a aussi enseigné, qu'il y a dans l'homme *une necessité de pecher, laquelle est la peine du peché originel*; & il l'a enseigné pour détruire un des dogmes capitaux des Pe-lagiens, *qui pretendoient, que l'homme, s'il*

le veut, peu toujours estre sans peché. M
te *Necessité* de pecher signifie seulement
personne n'évite tous les pechez ven
cette vie, même avec la grace ordinai
qui vient de nôtre ignorance & de nôt
blesse, qui sont les suites du peché or
Ces pechez ; dit saint Augustin, aprè
fait un dénombrement de ceux que l'o
regarder comme legers, *& d'autres*
bles, peuvent estre mis au nombre des pe
chez ; desquels, comme je l'ay déja dit,
bre est innombrable, & dont il est impos
seulement que le commun des Chrétiens, mai
plus Saints même soyent jamais entierement e

Selon l'Auteur du Libelle, saint Au
a enseigné, *Que depuis la chute d'Adam,*
me a besoin d'une grace qui soit d'une forc
montable, c'est à dire, qui soit maitres
libre arbitre : qu'il ne luy suffit pas ma
d'avoir comme autrefois, une grace dont
maitre, mais qu'il luy en faut une qui le
„ *se & qui le domine.* S'il est vray,
„ Pere Daniel, au commencement
„ 2. Chapitre, que saint Augustin ai
„ gné que dans l'estat de la nature c
„ puë la grace est d'une force *insurmo*
„ & qu'elle soit tellement *maitresse* d
„ arbitre, & le *domine* de sorte q
„ puisse resister, il est certain qu
„ Augustin s'est éloigné de la Tr
„ des quatre premiers siecles ; &
„ *plus*, sa Doctrine a esté condan
„ plusieurs rencontres par l'Eglise,

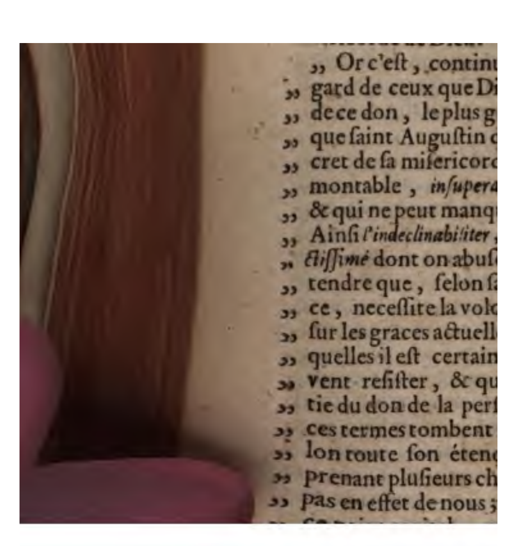
dans le Concile de Trente, & par
›nſtitutions des Papes Innocent X. &
ꞌndre VII. receuës de toute l'Egliſe,
ſquelles la ſeconde & la troiſiéme Pro-
on de Janſenius, qui contiennent ces
rs, ſont anathematiſées comme He-
ıes; on doit enfin le regarder comme
ːur des hereſies de Luther, de Calvin,
Janſenius. Mais c'eſt ſur cette calom-
roce que j'entreprens de le juſtifier.
l'y reüſſir, il produit d'abord une li-
ſſages de ſaint Auguſtin, à la tête deſ-
ı lit celuy-cy, *Sa miſericorde nous pre-
outes choſes; mais de ſuivre la vocation de
u de ne la pas ſuivre, cela dépend, com-
y dit, de nôtre propre volonté.* Il de-
nſuite à ſon Adverſaire, ſi ſaint Au-
pris à tâche de ſe contredire luy-mê-
ːnt endroits, les paſſages citez eſtant
ːment oppoſez à la doctrine qu'il luy
; ou ſi ce Saint eſtoit un impoſteur,
le terme de *Libre arbitre*, c'eſt à dire,
oir d'agir & de ne pas agir, ne preten-
ıifier qu'une volonté *neceſſitée* par la
, Qui ſous les termes de *conſentement*,
peration, de *choix*, & d'autres ſembla-
par leſquels on n'avoit jamais enten-
ːe des actes libres, exprimoit des actes
n'eſtoit pas au pouvoir de la volonté
pas produire, mais qui eſtoient des
neceſſaires de la Grace?
ː ce raiſonnement, il s'attache à une
é, qui fait le fondement principal du

procez qu'on s'avise d'intenter aujou
saint Augustin. Elle est tirée du Cha
du livre *de la Correction & de la Gra*
la transcrirons icy avec la Traduction
teur: *Subventum est infirmitati volunta*
næ, ut divinâ gratiâ indeclinabiliter &
biliter ageretur ... infirmis servavit, ut i
te, invictissimè, quod bonum est, vel
hoc deserere invictissimè nollent. On a
la foiblesse de la volonté humaine, a
„ le fût conduite par la grace d'une
„ à ne pouvoir s'en écarter, ni y re
„ Dieu conserva aux infirmes l'ava
„ vouloir invinciblement le bien pa
„ ce, & de s'y attacher invinciblem
„ s'en separer. „ Le Pere Daniel, p
plus en estat de rendre raison de ces *f*
pressions, met en cet endroit de son l
traduction de ce chapitre de saint Au
de celuy qui le precede. Puis il obse
ce Saint Docteur y compare la Grace
donnée à Adam pour perseverer s'il av
lu, avec la grace de perseverance don
predestinez de nôtre état, avec laq
perseverent effectivement: A quoy
que la perseverance d'Adam, dont il s
n'est pas la perseverance finale de ce
homme, mais seulement sa perseveran
l'innocence; au lieu que la persever
Saints de nôtre état, est la persever
nale qui aboutit à la gloire étern
rapporte ensuite une explication q
sieurs Theologiens fameux ont d

s deux Chapitres ; & aprés avoir fait voir
qu'elle détruit assez heureusement l'erreur
Calvin, qui pretendoit trouver dans
int Augustin, que la grace efficace nous
pose la necessité d'agir, il en propose une
i luy paroit plus juste & plus exacte. Voi-
en quoy il fait principalement consister
difference que saint Augustin met entre
perseverance d'Adam & des Anges, &
perseverance finale des predestinez de nô-
état.

„ La perseverance d'Adam, dit-il, dans l'état heureux où il avoit été creé, & celle des Anges pour meriter leur beatitude éternelle, dépendoit de l'acte par lequel ils obeïroient ou desobeïroient au commandement que Dieu leur fit éprouver leur fidelité ; & cet acte n'étoit que le consentement de leur libre arbitre. Au contraire, le don de la perseverance finale des predestinez de nôtre état, ne consiste pas toujours, ni uniquement, dans une inspiration actuelle que Dieu leur donne pour les faire expirer dans l'exercice actuel de son amour. Il arrive même tres souvent, qu'ils sont emportez sans estre en état de tourner leur „ cœur vers Dieu. Cela est vray de tous les „ enfans baptisez qui meurent avant que d'a- „ voir l'usage de leur raison. Cela l'est enco- „ re de plusieurs adultes prédestinez, dont „ les uns rendent l'ame dans un délire, d'au- „ tres sont frappez d'une apoplexie, &c... „ *Ainsi la grace de la* perseverance finale à

 „ l'é-



„ Or c'eſt, continu
„ gard de ceux que Di
„ de ce don, le plus g
„ que ſaint Auguſtin c
„ cret de ſa miſericorc
„ montable, *inſupera*
„ & qui ne peut manq
„ Ainſi l'*indeclinabiliter*,
„ *ctiſſimè* dont on abuſ
„ tendre que, ſelon ſ
„ ce, neceſſite la volo
„ ſur les graces actuell
„ quelles il eſt certain
„ vent reſiſter, & qu
„ tie du don de la perſ
„ ces termes tombent
„ lon toute ſon étenc
„ prenant pluſieurs ch
„ pas en effet de nous;

les Semipelagiens, que la foy & la perse-
ance sont des dons purement gratuits, &
ce Saint a reduit là toute sa Doctrine sur
ue l'on doit croire de la Predestination,
elle il definit : *La Prescience & la prepa-*
n des bienfaits de Dieu, par lesquels ceux qui
delivrez, sont infailliblement delivrez.
e dessein executé pour ce qui regarde les
uves, l'Auteur passe aux difficultez, &
plique à justifier saint Augustin sur deux
positions que l'Auteur du Libelle a la te-
rité de luy imputer d'une maniere tres
ë, & sans aucun ménagement, par ce
ours : *Comme on avoit toujours crû, ou sup-*
comme un point incontestable jusqu'à saint
gustin, que nous estions les ouvriers de nôtre
destination, & que la grace qui nous est don-
pour la meriter, estoit soumise à nôtre libre
itre; l'on fut extrémement surpris lors que saint
gustin, qui avoit esté comme les autres dans
sentiment, enseigna le contraire : mais on le fut
ore davantage, lors qu'il entreprit, comme il
t obligé, de publier les maximes de sa nouvel-
opinion. Comme quand on luy entendit dire,
Que Dieu ne veut pas que tous les hommes
eralement soyent sauvez. 2. Que tous n'ont
nt esté rachetez par Jesus-Christ.
1. Les dogmes des Semipelagiens sur la
edestination estoient, qu'elle dépendoit de
foy, ou du moins du desir de croire que les
mmes produisoient par leur seul libre arbi-
; & que Dieu vouloit également & indif-
emment le salut de tous les hommes. Pour
ap-

appuyer cette doctrine, ils se serv
endroit de S. Paul, *Dieu veut sa*
hommes, & qu'ils viennent à la co
la verité. C'est, selon le Pere D
rapport à ces fausses idées des ad
saint Augustin, qu'il faut l'entend
dit en quatre ou cinq endroits d
ges, Que Dieu ne veut point sau
hommes, & qu'il met de la restric
sage de l'Apôtre. Il est faux que D
sauver tous les hommes en veu
mouvement de leur libre arbitre.
moins faux que Dieu veuille sau
hommes également, *indifferenter*,
æqualiter, comme disoient les Sem
Le Pere Daniel ajoute à cela, qu
gustin en s'exprimant de la sorte,
que Dieu voulût sauver tous les ho
parloit que de cette volonté qui
mée dans le decret de la prédestin
tuite, lequel fait la difference du s
destinez & des reprouvez. Par cet
Dieu ne veut point sauver tous le
Elle n'a pour terme que la sanctific
salut des prédestinez.

Quoy que cette volonté *predestin*
garde que les seuls Elus, elle n'excl
cela, suivant les principes de saint
la volonté *generale* de sauver tous le
De là vient que ce saint Docteur pr
sage de saint Paul tantôt avec restr
tantôt sans restriction; selon qu'il
l'autre de ces volontez en veuë. L

nction des deux volontez desquel-
: de parler, conformement à la
Auteur, dans saint Prosper. Vin-
objecté à ce zelé disciple de saint
qu'il disoit que Dieu ne vouloit
is fussent sauvez, quoy que tous
stre. Saint Prosper, aprés s'estre
re cette difficulté, parce qu'elle
Dieu une chose indigne de sa bon-
Mettant donc à part cette distinction
tinez & des reprouvez,) *que la*
ce nous cache dans le secret de sa ju-
croire tres sincerement, & dire hau-
Dieu veut que tous les hommes soyent

iustifier S. Augustin sur le dogme
e J.C. pour tous les hommes, le
t Deux choses. Il cite plusieurs
saint Augustin dit expressement,
mort generalement pour tous les
k il explique en quel sens il a par-
t ailleurs. Le denouëment des dif-
se rencontrent dans les Ecrits de
tin sur cette question, depend
rincipes qui ont servi à resoudre
ez de l'autre. „ Jesus Christ est
r tous les hommes, en vertu de
onté *generale* que Dieu a de les sau-
s'ils veulent s'appliquer les me-
passion : Il est mort pour les seuls
ez eu égard à cette volonté *préde-*
qui leur applique efficacement à
es merites de sa passion. „

Le

Le Pere Daniel fait dans le premier Article de son dernier Chapitre, un détail des fautes de l'Auteur du Libelle. Il luy reproche, avec justice, des citations impertinentes, & employées sans jugement; des beveuës en fait d'Histoire, de Theologie, de Geographie; un grand nombre de faussetez évidentes. Ces beveuës & ces faussetez luy donnent lieu d'expliquer les deux systemes des Theologiens sur la Predestination, & de montrer que ceux qui la mettent ensuite de la prevision des merites, supposent aussi-bien que les autres, un decret de Dieu purement gratuit, suivant lequel il conduit les predestinez au salut. Le second Article renferme des reflexions sur le plan odieux de la doctrine de saint Augustin, fait par l'Auteur du Libelle. Dans le troisiéme le Pere Daniel prouve que l'Eglise a toujours reconnu saint Augustin pour Orthodoxe.

De re Medica. Hagæ Comitis, apud Joannem Kitto, Bibliopolam. 1703. C'est à dire, *Traité de la matiere Medicale.* A la Haye, chez Jean Kitton. 1703. vol. in 12. pp. 31.

L'Auteur de ce Traité restreint la matiere Medicale aux Adoucissans, & aux Evacuans. Entre les remedes Adoucissans, il n'examine que l'Opium; & entre les autres, que les Diaphoretiques, les Sudorifiques, les Diuretiques, les Bechiques: & ceux qui évacuent la salive.

Il

ueſtion de prouver quelque point par
tion : L'Auteur du Libelle au contrai-
ſt contenté d'alleguer ſuperficielle-
utorité de quelques Peres, & de de-
n gros certaines maximes generales
ır attribuë. On voit par tout ce que
nons de dire, que le Pere Daniel a eu
le ne pas vouloir aſſurer qu'un ouvra-
me celuy-là, fût de la façon de M. de

futation que ce Pere en fait, eſt com-
e quatre Chapitres : dont le premier
la Liberté; le ſecond, la Grace; le troi-
la Predeſtination ; & le dernier, quel-
es des beveuës de l'Auteur du libelle.
emeraire Auteur a oſé avancer, que
int Auguſtin, *l'homme ayant abuſe de
arbitre, a perdu ſa liberté, & a eſté re-
t neceſſité d'agir : que depuis le peché du
homme, le franc arbitre n'eſt plus ni de
i de choiſir le bien.* Le Pere Daniel op-
cette calomnie, des paſſages de ſaint
in tirez des ouvrages que ce ſaint Pere
oſez contre les Pelagiens, où il dit :
*ien nous a revelé par ſes Ecritures Saın-
il y a un libre arbitre dans l'homme : Qu'il
itile que Dieu nous donnât des Comman-
ſi la volonté n'avoit pas la liberté*, &c.
Auteur conclut de ces paſſages, que
aint Auguſtin, & ſelon les Peres
atre premiers ſiecles, l'homme a une
par laquelle il peut reſiſter à la
, & aux tentations par la Grace.

les coliques nephretiques, comm
ſpend le ſupplice, & comme par
les ureteres que la vivacité de la d
noient étranglez, s'élargiſſent, &
paſſage au gravier. Il y a une meth
der pour ſe ſervir comme il faut
contre les douleurs aiguës. C'eſt
mencer par une petite doſe. 2. D'
deux ou trois enſemble, ſi l'on v
ne ſuffiſe pas. 3. Quand la douleur
de ne pas attendre que la force de l'
l'a appaiſée, ſoit entierement affoi
d'en redonner une doſe trois ou qu
aprés, qui eſt le temps où le pren
ceſſe d'agir; ſur quoy il eſt bon
que cette doſe doit eſtre plus peti
tre, 4. De donner un peu avant
quelque choſe de confortant pour
malade: d'eſtre fort menagé ſ
quand la douleur eſt trop perſev
que les forces ſont extremement
Nous avons dit que l'effet ordin
pium eſtoit de faire dormir & d'a
douleurs: il en produit un autre q
moins commun; c'eſt d'arrêter
mens convulſifs. On n'aura pas
comprendre la cauſe de cet effet,
ſerve que les convulſions ſont ord
excitées par des ſucs acres, & qu
propre du ſouphre de l'opium, e
ſer, d'épaiſſir, d'embarraſſer. I

quefois de retentions d'urine, &
d'appetit, qu'ils n'en avoient a-
e de ce remede.
par là que l'opium convient dans
missemens, où il est à propos d'ar-
on de l'estomach, & non en d'au-
l faut au contraire exciter cette ac-
oit qu'il convient dans la diarrhée,
yssenterie. L'Auteur dit icy, qu'il
: de guérir parfaitement une dys-
ns opium: il conseille de mêler a-
m quelques absorbans: Il n'en
: de meilleur que ceux qui sont pre-
: l'acier ou le fer, autrement dit le
quantité d'opium qu'on peut don-
lyssenterique dans l'espace de 24.
e doit pas exceder quatre ou cinq
la dyssenterie est maligne, ce qui
it par un abbatement subit des for-
ade, & par quelques autres indices
: long de rapporter, il faut joindre
des sels volatils & sudorifiques. Par
on guerira le mal, sans qu'il soit
de recourir à des lavemens, & à
:medes, qui souvent fatiguent plus
s qu'ils ne les soulagent. Il y a ici
nstance à observer; c'est que si la
e est inveterée, que l'ulcere soit
é, & qu'en même temps il y ait é-
: de forces; l'opium est inutile, &
is même dangereux.
n convient encore dans les super-
s & dans les hemorragies, dans la
pleu-

pluresie, dans les hocquets, dans la tou
dans les fievres continuës & dans les interm
tentes, dans les delires, &c. Pour ce qui
de ce dernier Article, l'Auteur remarq
que quelquefois l'opium augmente le del
dans le moment, mais qu'en suite il le calm
Quant au hocquet, à peine, dit-il, le pe
on guérir sans opium. Nôtre Auteur va p
loin, il conseille ce remede pour la petite
role même, & pour la rougeole, afin, d
il, d'adoucir les humeurs acres qui domin
dans cette maladie, & les empêcher de m
dre: Cependant comme il est dangereux d
paissir icy des sucs qu'il faut subtiliser, il
voue que la dose de l'opium doit estre pet

Aprés les effets ordinaires de l'opium, l'A
teur rapporte les effets extraordinaires q
produit quelquefois, comme sont d'em
cher le sommeil, de faire vomir, de lâch
le ventre, d'exciter la sueur; & il en rech
che la cause. L'opium, dit-il, empêche
sommeil lors qu'aprés avoir épaissi le suc n
veux, il arrive que quelque autre cause
tretient le sang dans une tres grande agi
tion; car alors les sucs épaissis estant mis
mouvement par la rapidité du sang, he
tent avec plus de force, & ont d'autant mo
de disposition à s'arrêter, qu'ils sont p
massifs. Cette raison n'est pas des plus c
res, mais la voilà telle que l'Auteur la don

A l'égard du vomissement excité par
pium, il dit que cela vient de la trop gran
dose de l'opium, ou de la trop grande foib

l'estomach. Il prouve le premier cas par
mple de quelques desesperez, qui ayant
jusqu'à un gros d'opium, à dessein de
poisonner, l'ont vomi presque aussi-tôt,
que l'estomach ne peut retenir ce qui
charge. Il explique le second en cette
re: Quand l'estomach est trop foible,
l'opium ne s'y dissout pas parfaitement,
efaut de cette dissolution laisse une espe-
lie, qui devient acre, & qui par son
ment oblige l'estomach à se mouvoir
en haut.
ant à la liberté du ventre, il l'explique
moyen de la même cause.
ir ce qui est de la sueur que cause l'o-
, ce n'est point un effet si extraordinai-
le vient, selon l'opinion de la plupart
edecins, de ce que les vaisseaux inte-
estant un peu bouchez par le souphre
pium, font obstacle aux esprits, & les
nt à reflechir vers l'exterieur, où ils
nent par les pores une humidité qui
e sur la peau. Ces raisons paroissent un
irées. Mais voila à quoy on se reduit
l on veut rendre raison de tout.
rés l'article de l'opium, l'Auteur vient
y des Diaphoretiques, des Sudorifiques
autres dont nous avons parlé au com-
ement. De tous les remedes qui con-
ent dans les maladies chroniques, les
oretiques sont ceux dont on tire de plus
ls secours. Ils dissolvent ce qui est visq-
r, *ils émoussent* ce qui est acre, ils
éva-

évacuent l'un & l'autre par l'insensible tran-spiration, & par ce moyen guerissent des maux opiniatres qui passent souvent pour in-curables.

Les sudorifiques produisent des effets mer-veilleux dans les maladies aiguës, pourvu qu'ils soient moderez, car il vaut mieux ne point faire suer un malade, que de le faire suer par violence. Le meilleur de tous les su-dorifiques est, selon nôtre Auteur, une bon-ne quantité d'eau de Thé buë bien chaude. Cela fait suer ceux même que tous les autres sudorifiques ne peuvent ébranler. On peut reïterer ce remede plusieurs fois sans en res-sentir la moindre foiblesse.

Les Diuretiques ont des qualitez fort diffe-rentes, selon leurs differentes natures. Les uns sont huileux & enduisent les passages; les autres aqueux, & fournissent eux-mêmes la matiere de l'urine; les autres ou salins, ou a-cides, ou caustiques, & picotent les con-duits où ils passent. Les premiers font uriner, parce qu'ils rendent les passages plus libres & plus glissans. Les seconds, parce qu'ils pous-sent & qu'ils débouchent: les troisiémes, les quatriémes & les cinquiémes, parce qu'ils irritent. Ces derniers sont dangereux, & ulcerent souvent la vessie, comme font les cantharides & quelques autres. De tous les Diuretiques, les meilleurs & les plus inno-cens sont les aqueux, sur tout quand ils sont pris chauds.

Nôtre Auteur recommande fort icy le Thé, & d

que ce breuvage n'eſt pas moins bon
ire uriner, que pour faire ſuer.
t les Bechiques il n'en dit qu'un mot.
rque qu'ils doivent eſtre faits de ma-
qu'ils empêchent la production des
ts, & non qu'ils excitent à cracher: il
ſelon luy, éviter icy ce qui eſt acide &
ux; autrement, dit-il, ſi l'on en fait
g uſage, on ruine l'eſtomach, & on
nner occaſion à la phtyſie. L'Auteur
r l'article des remedes qui évacuent la
Parmi ces remedes il compte les Errhi-
Maſticatoires, & le Mercure. Il mar-
l'uſage qu'on doit faire de ce dernier,
ne dit rien là deſſus de nouveau.

*ez de M. le Noble, Ecuyer, Conſeiller du
, Subſtitut de M. le Procureur general au
ment de Normandie, & les Arreſts ren-
ur les queſtions qui y ſont traittées.* in 8.
. 352. A Rouen 1704. & ſe trouve
ris chez Guillaume Vandive.

y a point de perſonnes qui connoiſſent
ix le merite de l'Eloquence, que ceux
t fait tous leurs efforts pour y parvenir;
rebutez par la difficulté y ont renoncé
eſpoir, les autres encouragez par l'e-
ce, ſont arrivez à un certain eſtat de
crité; Parmi les Anciens, qui ont cul-
t art, à peine en compte-t-on deux ou
qui en ayent atteint la perfection; &
re de l'Eloquence, fait dire à un des

stophorus
siores rer
Magdebu
Oeuvres de
Cellarius ,
Hall. in 8.

M Cellari
dans les
dence, de Lac
en même temps
le, d'Horace &
nes gens y appri
gance du discou
& les mœurs d
mœurs des Roma
à Rome que dan
fort bien represe
Auteurs, & sou
des Payens même

ıarmonie de paroles, qui contribuë
beauté du discours. Il y a quelques
ıns qui semblent contraires à la bien-
& peu convenables à la dignité du
Ce que le Lecteur connoitra mieux
aroles de l'Auteur que par les nô-

le 1. plaidoyé, *J'avouë, Messieurs,*
foy, qu'il est peu de maris aujourd'huy,
on ne puisse pas faire le procés; si l'on
igoureusement ceux qui sont infidelles, tou-
mmes formeroient peut-estre des accusa-
& il seroit à craindre dans la decision de
rens, qu'elles ne prissent trop souvent les
partie.
les endroits où il veut s'élever, &
dans le sublime, il tombe souvent
absurditez, comme dans son troisié-
loyé, pour marquer qu'un Prestre,
vicieux, conserve toujours l'impres-
on caractere, il dit qu'il appartenoit
à Cesar, parce qu'il avoit esté frap-
coin, & marqué à son image: Ou
écarte tellement, qu'on a de la peine
voir le rapport que la matiere peut a-
on sujet; comme dans le septiéme
é, lorsque pour prouver qu'un Reli-
peut faire les fonctions d'Official, il
les vœux sont comme les veritables
u Prince, qui ne souffrent point de
dans les monnoyes, qui reçoivent
pression.
cet Auteur se sert de façons de parler

ſiores rerum & verborum addid
Magdeburgicæ. 1703. C'eſt à
Oeuvres de Prudence, reveuës par
Cellarius, avec des notes & des t
Hall. in 8. pagg. 558.

M Cellarius ſouhaiteroit qu'o
dans les Colleges les Oeuvre
dence, de Lactance, & de Minuti
en même temps qu'on fait lire celles
le, d'Horace & de Ciceron, afin q
nes gens y appriſſent, avec la puret
gance du diſcours, les coutumes d
& les mœurs des anciens Chrétie
mœurs des Romains, & leurs coutum
à Rome que dans les Provinces,
fort bien repreſentées dans les Ecri
Auteurs, & ſouvent mieux que d
des Payens mêmes. Pour ce qui reg
dence, M. Cellarius dit qu'il n'eſt
ſur la meſure des mots qui viennent

Bode. in 12.
Hambourg. 17

on que voi
differente
pouvoir
nouveau.
ou l'eau est
& il

Du Lundi 18. Fevrier,

Amœnitates Physicæ variis observationibus & expe rum naturalium princi naturæ phœnomena , vid Van der Becke. Edi 1703. Hamburgi, ſum ler. C'eſt à dire, *Les A ſique, contenant pluſieurs ſieurs experiences , ſur les les plus conſiderables pheno Par David Van der Beck tion, augmentée.* A Ham 423.

LA troiſiéme Edition

faire voir que ces principes sont les Ou-
s du feu, qu'ils peuvent se resoudre en
res principes plus anciens, & qu'ainsi
n de principes ne leur convient point.
ensuite qu'il n'y a que l'eau où l'on
e toutes les conditions requises à un
ble principe; que tous les corps peu-
se resoudre en eau, & que l'eau ne peut
oudre en aucune autre substance plus
nne & plus simple. Nôtre Auteur rap-
qu'il n'y a pas long-temps qu'un cail-
ar le moyen d'un menstruë particulier,
llement reduit en eau, qu'il n'y eut
nême au fond de cette eau la moindre
heterogene. L'eau est donc le prin-
materiel de tout, selon M. Van der
; mais comment cette substance peut-
rendre tant de sortes de formes. L'Au-
explique cela par le moyen des fermens
s semences. Les semences des vege-
coagulent l'eau en diverses plantes, cel-
s mineraux la coagulent en metaux,
erres, &c. Les fermens seminaux qui
dans les corps animez, la coagulent en
, en nerfs, en os, & en toutes les
s parties dont l'animal est composé.
graines qu'on jette dans la terre, ne se
rissent que d'eau, les poissons eux-mê-
, que sont-ils qu'un peu d'eau coagu-
ar la vertu du ferment qui est en eux.
e Auteur réfute icy l'opinion des Pe-
eticiens sur leurs quatre élemens, &
ose ensuite son sentiment sur la nature

le de vitriol, on jette de l'huil
ou quelque autre alcali fixe; & p
autres experiences, dont la der
rée de la preparation de l'orge
ne à la composition de la bierr
nôtre Auteur fait diverses observ
nous sommes obligez de passer
ger de la place à d'autres articl
der Becke aprés avoir montré
re du feu consiste dans le mou
tour de l'axe, s'attache à faire
parties emportées par ce mouve
des acides volatils. Il le prou
sieurs exemples, & entr'autres
l'esprit de vin, dont toute la c
il, ne vient que des acides qui
& qui sont même l'unique sourc
se que cette liqueur produit.

Il explique icy au long comm
est causée par les acides du vin,
vie, & de l'esprit de vin & de l
de tout ce qui enyvre: il confi

Pour ce qui est de ces sels, il est certain que toute leur proprieté consiste dans la vertu qu'ils ont d'affoiblir les acides. Nôtre Auteur remarque même que non seulement l'esprit de sel & l'esprit de vitriol bouillent avec ces alcalis que nous venons de nommer, mais que l'esprit de vin, à raison de l'acide qu'il contient, se coagule dans l'esprit de sel ammoniac. Quant aux choux rouges, on sçait qu'ils sont extremement bons contre les ulceres des poumons: or ces ulceres estant causez & entretenus par un acide dominant, il y a bien de l'apparence que puis que le choux rouge détruit cet acide, il n'empêche l'yvresse que parce qu'il corrige les acides du vin. Au regard des amandes ameres, on sçait que les choses huileuses affoiblissent beaucoup les acides; & cela est si vray, que l'esprit de vin même qui n'est qu'une huile resoute, quoique mêlée d'un sel acide volatil, émousse tellement par sa partie huileuse l'acide corrosif de l'eau forte, qu'elle met cette eau en estat d'estre buë, jusqu'à quelques goutes sans faire de mal. C'est par la même raison que les Emulsions qu'on fait avec les semences froides, soulagent si fort les malades qui ont les fievres ardentes; car les semences huileuses qui composent ces émulsions, absorbent les acides qui sont la cause de ces fievres; ainsi les amandes ameres n'empêchent l'yvresse que parce que leurs parties onctueuses retiennent les acides volatils du vin, & les empêchent de gagner le cerveau.

Si l'yvresse que cause la bierre v
du vin, celle que cause la bierre. Qu'il y ait
des acides de la bierre. Qu'il y ait
dans la bierre, c'est une chose d
sçauroit douter, si l'on examine c
se dans l'orge tandis qu'on le p
en faire ce breuvage. Il est vray
de, aprés que l'orge qu'on a l
est roti, ne se declare presque pa
que le deffaut d'humide mett
l'étroit, l'oblige à demeurer
s'adoucir. Si cela paroit surp
ques Philosophes, ces Phil
qu'à considerer comment les
aigre & des autres acides em
les pores du plomb ou du f
leur force. D'ailleurs ils n'
ner la nature du sucre &
choses sucrées; ils verront
ces ne sont que des acide
des parties qui les retienne
fait que les matieres su
ment donnent un esprit a
tout d'un coup, mais qu
pres à la fermentation,
dans les syrops gardez.
sucre est si contraire à
quez du scorbut; car c
ques Medecins, que c'e
nemi de la rate, c'est te
la raison ni l'experience
Il est bien plus raisonn
tort qu'il fait aux se

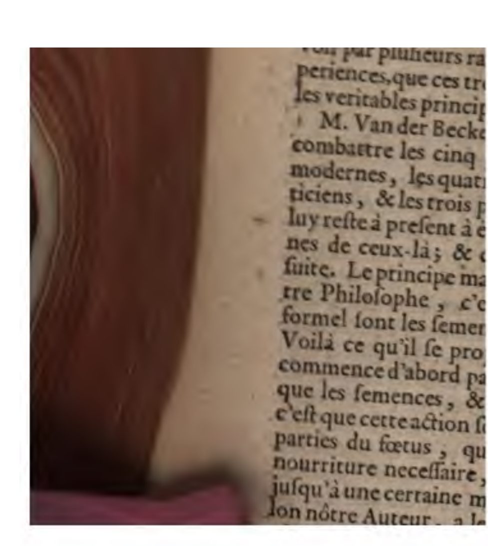
les fermentations vicieuſes qu'il ex-
leſquelles produiſent des gonflemens
ailles, & corrompent les levains de l'e-
ch. M. Van der Becke, s'attache icy à
er que les huiles ne ſont inflammables
ar les acides qu'elles contiennent, & il
nd avec Van-Helmont, que le moyen de
ter la qualité chaude qu'on leur attri-
& qui fait que quelques Medecins les
nnent ſi fort dans les fievres, c'eſt de
ndre avec de ſels alkalis. En effet, elles
nt point alors ſi inflammables. Or d'où
venir ce changement que de ce que les
s des huiles s'engagent dans les pores des
s; ce qui prouve que les parties chaudes
uiles ne ſont que les acides renfermez
ces huiles. Quoi qu'il ſoit tres vray-ſem-
e que les huiles ne ſont chaudes qu'à cau-
parties acides qu'elles contiennent, nô-
uteur, pour mettre la choſe dans un
grand jour, l'éclaircit par quelques ex-
nces que voicy: Les huiles diſtilées & les
s ſubſtances graſſes ſont ſi contraires aux
lades, & principalement au crane, que
n en met deſſus, elles y produiſent la ca-
d'où cette carie pourroit-elle venir, ſi
uiles ne renfermoient un acide capable
nger les os, puis que la carie ne conſiſte
dans l'eroſion? On remarque autour des
es de cuivre, dans les enfoncemens où
le s'engage le plus, un certain verd de
qui s'y forme à la longue. Ce verd de gris
eut eſtre, ſans doute, que l'effet des aci-

sion que nous ce qu
que les accidens de l'hui
ce qui causera. C'est
les Chirurgiens un pe
bien d'employer des
tement des ulceres,
roient en effet qu'il
mentant l'huile qui en
par là que dans les
donc aux malades attaqu
dangereux de mêler,
vent, de l'huile d'olive
quelques autres ; puis q
produire & entretenir
qu'estre irritée par
encore par là pourquoi
ant en mer sur les erésyp
diminuer la chaleur,
Nôtre Auteur

l'Esprit de vin soit évaporé, &
it emporté les acides de l'huile,
ne huile excellente pour calmer les
's de côté dans la pleuresie, en
seulement de cette huile la partie
ılade sent du mal. On peut donner à
a même qualité, on y plongeant plu-
ıis un morceau d'acier tout rouge, &
: garde que l'huile ne s'enflamme; ce
mpêche en la remuant avec vitesse. La
'e fois qu'on met l'acier dans l'huile, la
petille beaucoup: on doit l'y replon-
u'à ce qu'elle ne petille plus, c'est-à-
ısqu'à ce que la plus grande partie des
oit évaporée; car ce sont ces acides
: le petillement: Ensuite on mêle l'hui-
le la chaux vive, puis on l'en tire; ce
à l'huile presque tout ce qui y reste
Cette huile, aussi-bien que l'autre,
ıe pour les inflammations, & pour les
:; ce qui ne vient, comme on voit, que
ı'elle est dépouillée de son acide, qui
ant la rendoit corrosive & brulante.
repare de la même façon l'huile d'oli-
elle devient par cette preparation un
ıt remède contre les mêmes maladies.
iere dont on fait l'huile de brique, qui
ıne contre les convulsions, contre la
e, contre les douleurs de la goute,
ɔre bien voir que les vertus de cette
: viennent que du dépouillement de
:s, dont une partie s'est dissipée en
: dont l'autre est demeuré engagée

qu'il prouve enco
d'autres experienc
ſible de rapporter.
M. Van der Bec
ſervations, les une
foudre, les autres
en general, les aut
&c. Il croit que le fi
poſitif, & non une
ment. Pour prouve
de comment l'eau de
ger en neige, en gre
mens prendre des fi
l'on remarque tant d
ne conſiſtoit pas en
dont l'air eſt rempli
auroit-pû examiner
ne parle pas; c'eſt s'i
l'eau d'être liquide

de mouvement, il sem-
: à l'égard de l'eau, ce
ité est à l'égard des me-
en cecy d'autre differen-
fonte de l'eau il faut une
lu lieu que pour la fonte
une fort grande.
après avoir examiné la
ral, examine ce que c'est
ach; & comme il a dit
ide, il soutient que ce
igestion des alimens, est
tend le prouver par les
nnent souvent à la bou-
l'estomach rejette quel-
par l'Aphorisme d'Hip-
que dans les longs cours
ienteries, c'est-à-dire
re qui sont causez par le
s'il vient quelques rap-
it pas encore éprouvé,
e que c'est une marque
omach s'augmente. Nô-
icy comment cet acide
digestion; il rapporte
periences dont nous ne
il. Il explique ensuite ce
de la terre, & de l'eau,
e sentiment des Peripa-
e Elemens, dont ils veu-
corps soient composez.
ie les trois principes de
souphre, & le mercure
don



par pluſieurs ra
periences, que ces tr
les veritables princip
M. Van der Becke
combattre les cinq
modernes, les quatr
ticiens, & les trois p
luy reſte à preſent à e
nes de ceux-là; &
ſuite. Le principe ma
tre Philoſophe, c'e
formel ſont les ſemen
Voilà ce qu'il ſe pro
commence d'abord pa
que les ſemences, &
c'eſt que cette action ſ
parties du fœtus, qu
nourriture neceſſaire,
juſqu'à une certaine m
lon nôtre Auteur, a le

ent de telle maniere, que quand ils sont
z à une partie, il n'y peuvent prendre
itre figure, ni une autre grandeur que
qui est propre à l'idée que renferme cet-
:ie. Par ce mot d'idée, nôtre Auteur
nd icy autre chose qu'une figure qui dé-
ne l'aliment à prendre la forme particu-
e chaque partie, soit dans les animaux,
ans les plantes, soit dans les mine-
, en sorte que l'idée dont il s'agit icy
as un mot creux, mais une chose reel-
. Van der Becke suit icy en tout, la do-
de Marcus Marci, & il dit qu'il seroit à
iter que le livre de cet Auteur fût entre
ins de tous les Philosophes. Nous ne
rresterons pas à rapporter les explica-
le M. van der Becke sur ce sujet. Nous
:ontenterons seulement d'un trait d'hi-
, par lequel il pretend prouver la verité
idées ; c'est-à-dire, de ces figures & de
aux, qui caracterisent chaque chose,
t Lucrece, pour le remarquer en paf-
parle si bien dans son second livre de la
e des choses. Une jeune fille qui avoit
ouper la tête à un criminel, demeura
ée de ce spectacle, qu'elle tomba mala-
oilepsie. On tenta divers remedes pour
rir, mais ces remedes estant inutiles,
uta l'avis d'un homme qui conseilla de
re le sang d'un chat, & de le faire boire
haud à la malade. Elle le beut, mais ce
ge luy donna les inclinations des chats,
uroit aprés les souris, & les mangeoit,
ch-

ellecrioit comme les chats, & faiſ
que ces animaux ont coutume de
qu'on ne ſçauroit, dit nôtre Aut
buer à autre choſe qu'aux idées
chat, c'eſt à dire, à la figure & à l
qui eſt propre aux parties de ce ſa
hiſtoire eſt tirée de Beker.

Nôtre Auteur prend là occaſio
mer contre la transfuſion du Sang,
ne faut pas s'étonner ſi Dieu avoit d
Peuple d'Iſraël de ſe nourrir du ſa
maux. L'Auteur auroit pû remarq
que font les Tartares pour ſe gueri
vre maligne. Il ouvrent à un Levra
Carotide, ils appliquent leur bou
verture de l'artere, & aprés en a
tout le ſang, ils ſe mettent ſur la t
de l'animal toute chaude, & ſe diſ
ſi au ſommeil & à la ſueur. Mais u
ple n'auroit pas accommodé nôtr
car on ne dit point que les Tartare
avec ce breuvage les inclinations &
des Lievres. M. Van der Becke p
mer ſon ſentiment ſur les idées, ou
propres à chaque ſorte de ſang, ra
M. Borelli, que certains Chymiſt

, a pû donner dans une fable de cette
:; mais les plus grands genies se laissent
uefois aller à des excés de credulité,
pardonneroit à peine aux personnes les
mples.
Van der Becke aprés avoir long-temps
ru sur les idées & sur les formes parti-
es des choses, examine quelle est la ma-
qui rend ces formes visibles, en leur
nt l'accroissement; & il soutient que
natiere n'est que l'eau élementaire: ce
prouve par divers exemples, & entre
, par celuy-cy que Van-Helmont rap-
Van-Helmont voulant se convaincre,
bstance qui compose les plantes, n'est
l'eau, mit dans un grand pot de terre
cens livres de terre sechée au four: il
à avec de l'eau de pluye, & y planta un
de saule qui pesoit cinq livres. Il l'y
espace de cinq ans, ne l'arrosant pen-
out ce temps-là qu'avec de l'eau de plu-
ilée. Au bout des cinq ans, l'arbre se
peser cent soixante neuf livres & trois
, & la terre, qu'on fit secher, deux
vres comme auparavant, à deux onces
diminution; en sorte que l'eau seule
ce saule fut arrosé, fit cent soixante
livres de bois, en y comprenant l'é-
& les racines, sans compter les feuilles
mberent en quatre automnes: ce qui
prouver assez évidemment que la ma-
e ce saule n'estoit que de l'eau.
voit dans M. Boile une experience sem-
bla-

blable, qui se fait en bien moi
Nous remarquerons même q
jours ou trois semaines, on peut
cre de ce changement de l'eau en
entiere du Vegetal. Il n'y a po
prendre une de ces plantes qu'on
leils, & que sur sa fin de l'Esté
presque tous les Jardins; la trans
un petit pot quand elle est encore
ser auparavant & la plante & la
ment, puis arroser le pot dans le
venables; & quand la plante ser
sa grandeur naturelle, l'arrache
terre. On trouvera cette terre du
qu'auparavant, sans le moindre
sorte que le surplus de la matiere
aura acquis, ne pourra estre attrib
seule dont on aura arrosé le pot
faire cette experience, il faut m
pot quelque Vase dans lequel soi
qui en sort, & jetter cette eau s
tes les fois qu'on l'arrosera. Ces
sont tres favorables à l'opinion
croyent que la matiere de tous l
nature, n'est que l'eau. Mais ce
bien ce sentiment, c'est la resol
mêmes Etres en eau; car il n'y
monde qu'on ne puisse reduire
les pierres, les metaux, les plan
maux.

Nôtre Auteur enseigne icy le
duire en eau simple l'esprit de
dent. Il termine son Traité par

ions sur ces paroles de Moyse: *Que it de Dieu estoit porté sur les eaux*, & par plu- Observations curieuses tirées des an- Livres des Philosophes Payens. Cette ique est écrite avec beaucoup de metho- de netteté. La Raison & l'experience s'y vent presque toujours unies ensemble; & ception de quelques endroits foibles, sont icy en petit nombre, on peut que dans cet Ouvrage en rencontre ut pas, ou la verité, ou la vrai-sem- ce.

es de S. Jerôme, traduites en François sur les litions, & sur plusieurs Manuscrits tres an- ns; avec des Notes exactes, & beaucoup de emarques sur les endroits difficiles. Par Dom uillaume Roussel, Religieux Benedictin de la ongregation de S. Maur. Deux Tomes in 8. A aris chez Louis Rouland, ruë S. Jac- ues. 1704. Tom. 1. pag. 602. Tom. 2. ag. 625.

Ette Traduction ne comprend pas toutes les Lettres de S. Jerome. Le Pere Dom ssel n'en donne icy que quatre-vingt. Il ous dit rien sur le choix qu'il a fait de cel- qui composent ce nombre; mais comme 'y trouve aucune des Lettres Critiques 'Ecriture sainte, on voit bien que son des- a esté de mettre seulement entre les ns des Fidelles, les Lettres qui luy paru les plus propres à leur édifica- tion,

tion, & le plus à la portée de to
monde.

A quelques-unes prés, ce sont les m
qui ont déja esté traduites, & qui sont
nuës sous le nom de Lettres choisies de
Jerome. Cette Traduction fut imprim
Paris chez Frederic Leonard en 167
réimprimée chez Jean Couterot en 1

Le Pere Dom Roussel en parle dans sa
face. Un retour modeste sur luy-même,
pêche d'en relever les fautes; mais il n'a
dispenser de nous avertir, qu'elle estoit
„ differente de la sienne, & qu'ayant est
„ te sur un petit volume in 16 intitulé,
„ *stolæ selectæ Sancti Hieronymi*, où la plu
„ des lettres de saint Jerome sont tronq
„ & imparfaites, les defauts de l'Orig
„ avoient passé dans la Traduction; de ma
„ re que telle Lettre qui n'estoit que de
„ ou douze pages dans cette Traduction
„ avoit chez luy plus de soixante. Le p
„ volume in 16. dont il entend parler,
„ Recueil que Canisius fit en 1565. de
„ lettres qu'il appella, *Lettres choisies de*
Jerome, & desquelles, il retrancha ce
crut estre au dessus de la portée ordinaire
Lecteurs, ou pouvoir les rebuter par une
gueur excessive, ainsi qu'il s'en explique
même dans la Preface qui est au comme
ment de ce Recueil.

On trouvera donc icy entieres les Let
de saint Jerome qui se trouvent défectue
dans l'Edition de Canisius, & dans la Tr

rançoise faite sur cette Edition. On
vera aussi dans un autre ordre; Dom
me Roussel ayant suivi, autant qu'il
eluy des dattes qui leur convien-

ce qui regarde la Traduction en elle-
elle nous a paru tres fidelle, & tres
On s'y éloigne quelquefois de l'Edi-
rasme; mais c'est pour suivre d'an-
anuscrits dont on a jugé que la leçon
stre preferée à celle qu'Erasme a sui-
n'a pas esté sans doute un petit avan-
ôtre Auteur, d'estre Religieux d'un
qui possede les plus excellens Manu-
& où le sçavant Pere Martianay tra-
epuis tant d'années, & avec tant de
la nouvelle Edition des Oeuvres de S.
, dont il a déja donné au Public une
& considerable partie.

ere Dom Roussel a joint à la fidelité &
ctitude, la netteté & l'élegance. Il
, à la verité, que son stile ne soit pas
s aussi serré qu'il pourroit l'estre, &
ur rendre sa traduction plus élegante,
fleurie, il luy ait fait perdre quelque-
peu de la force de l'Original; mais ce-
pêche pas qu'elle ne soit tres belle, &
n'ait bien de l'obligation à l'Auteur de
arler saint Jerome si agreablement en
ois. Un petit nombre de fautes legeres
e la langue, & quelques façons de par-
i ne paroitront peut-estre pas assez no-
e *doivent pas estre* considerées dans un
Ou-

courtes Notes, pour faire conn
ſonnes, & les lieux, dont il eſt p
lettres, & pour éclaircir les end
les. Ces mêmes endroits ſont e
quez avec plus d'étenduë dans
ques que l'on donne à la fin de c
me, & auſquelles on a joint des N
nologiques, pour faire voir en c
chaque Lettre a eſté écrite. Parm
ques qui ſont à la fin du premier V
en trouve une aſſez étenduë ſur u
la 19. Lettre de S. Jerome adre
Dame Romaine, où il eſt parlé d
du dieu Mithra, & de quelques
quitez. On ne ſera pas fâché qu
teur ait inſeré dans cette Remar
trait d'une lettre de Dom Gui
liatre Religieux de Fecam, ſur c
ſage.

Voila ce que le Pere Dom R
pour l'utilité. Par rapport à l'ag
au plaiſir, il a porté ſon attentio

ome , par toutes sortes d'en-

face qu'il a mise à la tête de sa
n, est fort brillante ; il me sem-
: pourroit l'estre moins, & l'estre
ez. Elle est toute employée à rele-
de grands éloges, le merite de
me & le prix de ses lettres.
llons finir nôtre Extrait par quel-
ceaux de cette belle Preface. Aprés
é de la Retraite de saint Jerome
eux desert de la Calcide, le Pere
ssel poursuit ainsi : Mais Dieu "
plaist à élever les humbles, & qui
loit pas laisser sous le boisseau cet-
lante lumiere capable d'éclairer
raël, le tira bien-tôt de cette ob-
à laquelle il s'étoit condamné luy
La voix de cet Illustre Anacho-
ommença à se faire entendre du
: sa retraite, & à retentir parmi
iers de son desert. La reputation
cience, & l'éclat de ses vertus per-
es tenebres de sa solitude ; & cet-
ce d'eau vive, aprés avoir coulé
: temps parmi les sables brulans
rie, se répandit ensuite par tou-
ise, & porta l'abondance dans le
du Seigneur, &c. Saint Jerome
Rome ; il y trouva, dit nôtre Au-
un theatre digne de son erudition
. vertu..... On ne sçauroit expri-
grands exemples qu'il donna, &

 " les

» établit une école de ch
» nence ; où une infini
» veuves, également d
» monde par leur naissar
» tus, venoient apprenc
» sainte parmi les scanda
» vres parmi les richesses
» lieu des delices, humb
» centre de l'orgueil & d
» ne. C'est à l'école, &
» ce grand homme, qu
» Marcelles, les Paules,
» Aselles, les Fabioles,
» rent à ce haut point d
» sainteté, qui a fait tant
» ligion, & qui les a renc
» mises au nombre des S
» A l'égard des Lettres
» nôtre Auteur, tout ce

tes qui touchent, une morale pure, & solide qui santifie. Voilà de beaux traits semblez avec soin; & il est vray que la plu- t conviennent aux Lettres de saint Jero- : mais je ne sçay si l'on trouve toujours ns ces Lettres la delicatesse des tours, & les armes d'une eloquence naturelle. Ce que m Roussel ajoute, quelques lignes aprés, moins élevé, mais bien plus juste. „ On n'y voit rien, c'est encore des Lettres qu'il parle, qui puisse favoriser ou le relâche- ment des mondains, qui donnent au vice le nom de vertu; ou les illusions des faux devots, qui introduisent dans les mœurs de fausses vertus, plus dangereuses encore que les vices, &c. Il s'etend beaucoup dessus plus bas, où il oppose les solides pra- ues de devotion que prescrit saint Jerome, *utes ces pratiques visionaires & extravagan- qu'une imagination échauffée a inventées, ou le rafinement d'une fausse spiritualité a intro- s dans la Morale, sous le nom de Pur amour.* l y a peu d'états, au reste, dont saint Je- e n'explique les devoirs dans les Lettres composent ces deux volumes. Il y donne cellentes instructions aux Evêques, aux tres, aux Solitaires, aux Vierges, aux ves, aux personnes mariées. Il y a quel- Lettres, où il affermit nôtre foy contre rreurs qui s'éleverent de son temps, & la plupart ont esté relevées par les Here- ques de ces derniers siecles. Dans quel- ues autres, il celebre la memoire, & fait

„ l'éloge de plusieurs personnes di
„ par leur pieté, & dont les exem
„ tres propres à inspirer l'amour d

Panegyrici Sacri Ven. P. Pauli Seg
cietatis Jesu, ex postrema editio
latine redditi, à R. P. Maximilian
Soc. Jesu. Accedit R. P. Eusebii T
ex eadem societate, Oratio ad
Cardinales habita fer. V. in Cæn
Itemque dissertationes Academi
Maximiliani Rasler de Monarch
Pontificis. Dilingæ, apud Joa
sparum Bencard. C'est à dire. *Pa*
du P. Paul Segner, de la Compag
sus, traduits d'Italien en Latin par
ximilien Rasler, de la même Comp
vec un discours prononcé devant les
par le P. Trusches Jesuite, & trois d
Academiques, du P. Rasler sur la
autorité du Pape. A Dilinguen. 17
pagg. 656.

CE volume contient vingt-quatr
riques ou Sermons, dont chac
fait à l'honneur de quelqu'un des S
l'Eglise honore, ou sur quelqu'un d
res. Toutes ces pieces ont esté comp
Italien, & traduites depuis peu en
le P. Rasler, Jesuite. Ce même P
imprimer à la fin de ce volume trois
tions Academiques, pour défendre
té souveraine du Pape dans le gouve

l'Eglise, contre les attaques de Samuel Pufndorf, qui a composé un livre, pour monr qu'il n'est pas necessaire qu'il y ait dans glise un souverain Chef, duquel tous les ats Chrétiens dépendent, en ce qui regar- la Religion. Cet Auteur Protestant prend que chaque Prince est dans ses Etats le ge souverain des matieres de Religion, mme de celles qui ne regardent que le gourrnement politique. Le P. Rassler refute tte opinion, & pretend que le Tribunal du ape, est celuy où tous les Chretiens doivent oir recours quand il arrive quelque conteation sur la Religion. Les jugemens du saint ege, dit ce Pere, sont infaillibles; & il est permis à aucun Catholique d'en appelr. Cependant dans ce qui regarde les faits, s Papes, ajoute-t-il, se souviennent qu'ils nt hommes; qu'ayant esté trompez les preiers, ils peuvent tromper les autres, & l'ils ont souvent besoin de corriger leurs emiers jugemens, par d'autres, qu'ils rennt aprés avoir esté mieux instruits.

rpus Historiæ Genealogicæ, Italiæ & Hispaniæ. In quo Stirpium utriusque regni primariarum, genealogiæ exegesi historica perpetua illustratæ, ordine alphabetico exhibentur. Cum insignium iconibus & indicibus necessariis. Recensente Jacobo Wilhelmo Imhof. Norimbergæ, sumptibus Johannis Hoffmanni Vid. & Engelberti Streckii Bibliopol. Typis Joan-

M. Imhof. A Nuren

pagg. 381.

LEs ouvrages de M. I

tous les habiles Gen

pe: Outre les additions q

husius sur les genealogie

donné au public deux vol

grandes Maisons de Franc

les d'Angleterre. Le volu

lons icy, contient les ta

de vingt des principales

d'Espagne, avec leurs arn

sur chaque table des not

sçavantes, qui servent à

& à expliquer les particul

nent chaque Maison en pa

vons parlé dans le XLIII.

1702. de l'étude des gene

histoire generale.

IX.

JOURNAL DES ÇAVANS

Du Lundi 25. Fevrier, M. DCCIV.

[Tr]aduction nouvelle des Odes d'Anacreon sur l'Original Grec. Par M. de la Fosse. Avec des Remarques, & d'autres Ouvrages du Traducteur. Du prix de 50. sols. A Paris, chez Pierre Ribou. 1704. vol. in 12. Odes d'Anacr. pag. 198. Ouvrag. du Traduct. pag. 81.

MR. de la Fosse est déja connu par d'autres Ouvrages. Ses Poëmes Dramatiques ont tous eu le succés [qu]'ils meritoient. Comme ces sortes de Poë[m]es demandent un stile élevé, & qu'en par[ti]culier les Pieces de cet Auteur semblent é[cr]ites avec plus de force que de grace, on [n']auroit pas attendu de luy la Traduction [d']un Poëte aussi simple, & aussi grave qu'A[na]creon. Le Public sera curieux, sans doute, [d]e voir de quelle maniere M. de la Fosse aura [r]éussi dans ce nouveau genre.

La Traduction qu'il nous donne est accom[pa]gnée de Remarques, precedée d'une Pre-

face, & de la Vie d'Anacreon, & fu
plusieurs Poësies de l'invention du n
Traducteur.

On doit à Henri Estienne la premi
tion qui ait esté faite des Odes d'Anacr
les donna in 8. en 1554. Avec une
en Grec, des Notes Latines, & une
ction en vers Latins. Il nous appren
en avoit fait une auparavant en vers Fr
On a publié qu'il s'estoit faussement a
la traduction Latine, & que Jean Do
Daurat, en estoit le veritable Auteu
peut voir dans le Dictionnaire critiqu
Baile, ce que M. Colomiés rapporte
d'Isaac Vossius, & de Scaliger. En 15
lias Andreas fit imprimer à Paris, c
chard, une nouvelle Traduction en
tins. C'estoit une simple brochure i
ne contenoit que la traduction; &
suivante 1556. Henri Estienne fit un
de Edition de son Anacreon, & joig
Traduction celle d'Helias Andreas. I
me est un petit in 12.

Outre ces deux traductions Latines
ne Angloise, mais de douze Odes seul
M. de la Fosse fait mention dans sa Pre
quatre traductions Françoises, & de

re de ces traductions eſt celle d'un
oëte François nommé Remi Belleau.
t en 1556. La Traduction de M. de
erre imprimée chez Pierre Emery en
t ſans doute auſſi compriſe dans ce
, quoique nôtre Auteur ne la nom-
Enfin tout le monde connoit, & eſti-
que Madame d'Acier nous avoit
en proſe trois ans auparavant. C'eſt
éme, & ſelon M. de la Foſſe, *c'eſt la*
n liſe préſentement.
: aux traductions Italiennes, elles
es trois en vers. La premiere impri-
ris, en 1672. a eſté faite par un Flo-
ommé Bartolomeo Corſini. La ſe-
t celle de M. l'Abbé Regnier; il la
n 1693. On doit la troiſiéme à M.
alvini, Florentin comme l'Auteur
miere. M. de la Foſſe le nomme avec
. C'eſt l'eſtime generale que ces trois
eres traductions ont acquiſe en Italie,
chauffé d'une vive émulation le nou-
Traducteur, & qui l'a excité à faire
es efforts pour donner en nôtre lan-
une copie d'Anacreon où l'on pût
noitre du moins quelque trait d'un ſi
nant original.
bat à cette occaſion un ſentiment de
Dacier. Elle paroit perſuadée dans
e d'Anacreon que les traductions en
euvent eſtre qu'infidelles. La raiſon
timent eſt tirée de la contrainte des
ne permet pas toujours de dire preci-

l'harmonie des vers. On ne dout
n'ayent l'un & l'autre examiné
& que le jugement qu'ils portent
à-fait désintereſſé ; mais ce n'e
choix que les autres Traducteur
nent : Ceux qui traduiſent en
ſouvent pas le genie poëtique ;
qui traduiſent en vers ignorent
,, les graces de la proſe. Un P
,, nouveau Traducteur , à qui
,, tente de laiſſer en le traduiſa
,, ſées toutes ſeules deſtituées d
,, & du feu des vers , n'eſt plu
,, c'eſt *le cadavre* d'un Poëte. Pe
moins qu'avec une proſe élegant
quelque choſe de moins hideux.
n'eſt pas à nous à décider cette
mais dans le fond , n'auroit-on
de part & d'autre ? & la diverſ

ens, est sans comparaison le meilleur, & porte avec choix ce qu'on a dit de plus nnable sur cela.

vie d'Anacreon qu'on trouve à la suite Preface, n'est proprement qu'une disser- n, où l'Auteur examine ce Probleme; t vrai semblable qu'Anacreon ait rendu icrate les cinq talens qu'il avoit receus y; & il faut avouer que M. de la Fosse rgne ni raisonnement, ni érudition pour cir un fait de cette importance.

'égard des Odes, M. de la Fosse a fait ce croit necessaire que tout Traducteur fas- Pour rendre sa traduction plus origina- , il s'est mis dans l'esprit que c'estoit un iginal en effet qu'il produisoit luy-mê- e, que l'invention, & les pensées d'A- creon estoient les siennes; & qu'il n'a- it plus qu'à chercher dans sa langue des pressions telles qu'il pouvoit s'imaginer 'Anacreon les eût choisies, s'il eût esté ançois.... Ainsi il s'est plus attaché au s qu'aux mots: ce n'est pas qu'il n'ait ché de rendre sa traduction aussi litterale e l'eût pû faire la meilleure prose; mais and il y a trouvé des difficultez qui le gê- ient trop, il s'est contenté d'expliquer sens le plus qu'il a pû dans toute sa force. t aussi contenté de traduire en vers li- de peur qu'en s'assujetissant à une me- uniforme comme Anacreon, il ne pût d'estre sec & forcé.

ir facile & naturel, & les graces de l'ex-

reuſſir ; & l'on doit compter pour
qu'il ait ſi heureuſement rencontré
ques Odes. On ſent en effet dans
unes cette douceur de ſtile qui cha
Anacreon, & qui flate d'autant plu
de la Foſſe, que par ſes autres Ou
n'auroit pas jugé qu'elle fût de ſon
Il ſemble que ſa traduction auroit
parfaite, s'il avoit moins cedé au de
ter des beautez à Anacreon : mais
que Madame Dacier ne tire avanta
bertez qu'il a priſes, & qu'elle n'y t
aſſez bon nombre de raiſons pour
qu'elle deffend. Parmi ces libertez
bien fâché que M. de la Foſſe n'en eû
une ſur laquelle il nous prévient dan
face. Il s'eſt haſardé de remplir u
vuide de la quarante neuviéme Ode
une temerité dans l'eſprit de ceux qu
les Anciens, c'eſt une temerité heu
plus grande partie de l'Ode Françoi
Traducteur, & on ne laiſſe pas de l

On auroit mauvaise grace de chicanner
I. de la Fosse sur quelques fautes de Gram-
aire :

Voilà ce qui me soucie, &c.

A voir des jeunes gens ensemble,
Cet objet reveille mes sens, &c.

Sur des termes impropres qu'il se pardon-
ne;

.... *Mon œuil s'imagine*, &c.

La Lune du Soleil boit aussi le flambeau, &c.

t sur quelques duretez de stile qui luy sont
chappées. Il suffit qu'en general la tradu-
ion soit assez agreable, & ce seroit trop de-
ander que de vouloir qu'elle le fût égale-
ent par tout. Anacreon luy-même est iné-
l; & en effet la pluspart des Odes Françoi-
s sont plus ou moins de plaisir selon que les
des Grecques sont plus ou moins belles.

C'est sur cette inegalité des Ouvrages des
nciens que les Traducteurs devroient exer-
r un peu plus leur jugement, & au lieu
remplir leurs Remarques de vaines disser-
ions sur des termes, souvent indifferens,
seroit à souhaiter qu'ils aidassent le goût
s Lecteurs, par une Critique judicieuse des
riginaux. M. de la Fosse n'a pas voulu estre
us hardi que les autres; & quoi qu'il pa-
isse dans sa Preface, connoitre tout le
ix du stile simple; il n'a pas osé se dispen-
dans la suite de louer quelques images

dans cet Ouvrage doit nous estre préci
on croit y avoir trouvé deux ou trois Re
ques de l'Auteur même. Nous en allons
porter une considerable qui nous paroît
à-fait de luy, & par laquelle on pourra
des autres. Il s'agit de la vingt-troisiéme

Ο Πλοῦτος εἴγε Χρυσοῦ
Τὸ ζῆν παρῆχε θνητοῖς
Εκαρτέρουν φυλάττων
Ιν', αὖ θανεῖν ἐπέλθη
Λάβη τι καὶ παρέλθη, &c.

Ce que Madame Dacier rend ainsi ; *Si
chesses pouvoient prolonger les jours, je fero
mon possible, pour en amasser, afin que lo
la mort viendroit, elle prit une bonne somme
s'en allât*, &c. M. le Fevre qui l'entendo
la même maniere, ne croyoit pas que l'
fût d'Anacreon, & il fondoit ce juger
sur l'expression Ιν' αὖ θανεῖν ἐπέλθη, λά
qui n'est point Grecque; c'est ainsi qu'en
le Madame Dacier, qui remarque aprè
dans cette expression deux fautes, contr
sage de la langue Grecque; la premier
l'infinitif θανεῖν estant là pour un subst
pour θάνατος, devroit estre précedé
l'article τὸ; τὸ θανεῖν, comme plus hau
ζῆν; la seconde, que quand l'article τὸ,
roit, le genie de la langue Gecque ne
froit pas que l'on attribuât au τὸ θανεῖν l'ac
de λαβεῖν τι; c'est à dire, au *mourir* l'ac
de prendre quelque chose.

Les nouvelles lumieres de l'Auteur

à propos pour lever toutes ces difficul-
 pour conserver cette Ode à Anacreon.
 la Fosse veut d'abord que dans le pre-
vers on sousentende ἕνεκα, ou χάριν de-
Χρυσοῦ; ainsi au lieu de Ο Πλοῦτος εἴγε
ῦ, &c. *si la richesse de l'or*, ou simple-
, *les richesses*, &c. il met Ο Πλοῦτος εἴγε,
Χρυσοῦ, &c. *Si Plutus pour de l'or*, &c.
te il croit qu'on pourroit ne pas pren-
infinitif θανεῖν pour un substantif, &
audroit construire ainsi, Ἵν᾽ ἂν ἐπέλθῃ
, &c. *afin que s'il falloit mourir*, &c.
tte sorte il rapporte λάβῃ τι, καὶ παρέλ-
Πλοῦτος. *Si Plutus pour de l'or allon-*
vie des hommes, je m'efforcerois d'en a-
, *afin que si j'estois prét à mourir, il prit*
me qu'il me demanderoit, & me laissat là.
 de quelle maniere M. de la Fosse rend
q vers qu'on a rapportez, & comment
sens tres clair & tres intelligible, il fait
oître les deux fautes qui choquoient M.
re, & Madame Dacier.
te découverte est belle, ingenieuse, &
igne de l'Auteur. Ce n'est pas qu'il ne
sente en foule de nouvelles difficultez;
 ne faut pas douter que M. de la Fosse ne
 preveuës, & qu'il ne soit en estat d'y
ire avec la même facilité qu'il satisfait à
u'il s'est proposée: Plutus, dit-on, qui
Dieu des richesses, ne passe point pour
ivinité qui ait pouvoir sur la vie des
es; *il est vrai*, répond M. de la Fosse;
ssi n'en parle-t-on qu'en y mettant un Si,
avec

de la Fable est p[illegible]
contraire les [illegible]
Il se trouve[illegible]
qui véritablement d[illegible]
Jason, pour [illegible]
que s'il falloit [illegible]
comme les [illegible] com[illegible]
luy donner: mais
traduction de M.
dessus au nombre
Une difficulté
peine, c'est qu'il
tre l'unité du q[illegible]
du cinquième. U[illegible]
blesseroit-il point de
ces deux verbes,
ent, à un même
même en cela qu[illegible]
de ces deux vers.

entendre cette Ode, & aux Remarques de
. le Fevre, & de Madame Dacier. Quel-
ue forte que paroiffe cette objection, on ne
propofe qu'en tremblant à un homme auffi
que M. de la Foffe dans l'intelligence des
oëtes Grecs. Il n'eft pas poffible qu'elle ne
foit offerte à luy; & il faut bien qu'elle n'ait
'une fauffe apparence; puis qu'il n'en à pas
é frappé.

Au refte M. de la Foffe n'eft pas de ces Cri-
ques fiers, qui dédaignent les ignorans. Il
roit dans fes Remarques, qu'il n'a pas vou-
laiffer la moindre obfcurité pour ceux mê-
e qui n'ont aucune teinture de la Fable. S'il
prend fouvent M. le Fevre & Madame Da-
er, avec la liberté qui ne convient qu'aux
avans, il propofe auffi quelquefois aux
mmençans fes Obfervations avec une rete-
ë qui doit luy attirer leur eftime & leur re-
nnoiffance. Sur l'Ode où Anacreon dit,
e qui aura compté le fable de la mer, pour-
peut-eftre compter le nombre de fes a-
ours, *le Lecteur comprendra bien*, dit M. de
Foffe, *que cette Ode ne doit pas eftre entenduë
la lettre*, &c.

(Ode 19.) *La terre bôit la pluye, & les ar-
s la terre*, &c. dans ces dernieres paroles,
les arbres la terre, il avertit d'entendre *le
de la terre, comme dans cette Chanfon*,

Il faut, mes chers Biberons,
Boire toute la Champagne.

ft à dire, (ajoute-t-on) *tout le vin qui eft*
en

en Champagne. On voit dans c
juſqu'où M. de la Foſſe a penetr
nacreon, & avec quelle adreſſe
bonté il s'applique à le faire p
autres.

Il nous reſte encore les petits
l'Auteur, qui ont eſté mis à la ſu
duction, pour faire un juſte v
ſont diverſes Poeſies, Odes, Ele
Epigrammes, Madrigaux, &
qu'un ſeul Ouvrage en proſe:
cours Italien d'environ trois pag
tre Auteur prononça à Florence
demie des Apatiſtes, ſur ce cur
cile Probleme qui y avoit eſté pr
yeux ſont les plus beaux des bleus,
La reſolution de l'Auteur eſt tou
tuelle, & galante. Il donne l'
yeux bleus ou noirs qui tourneront
gards plus favorables. Ce diſcours
ne Ode Italienne, qui luy meri
d'eſtre reçu dans l'Academie d
de parler. Parmi ſes poeſies on
ques Traductions. La plus co
celle du ſecond Pſeaume, que l
applique au Roy: C'eſt Jeſus-C
le dans le Pſeaume; c'eſt le R
dans la Traduction.

Les Titres de la plupart des M
rent la curioſité: *L'Amant qu*
peu; l'Orgueil de Philis abaiſſé;
trouſſé au deſſus d'une grande bouch

M. de la Foſſe eſt terriblem

çait méler la Fable dans les matieres mémes qui en paroiſſent le moins ſuſceptibles. Par exemple, ſur un Portrait du Roy ſoutenant d'une main un Globe, & de l'autre une Egliſe, il dit :

A l'aſpect de ce front où Mars s'eſt peint luy-même,
France beni l'Auteur de ta gloire ſuprême;
Que la triſte Hereſie en paliſſe d'effroy, &c.

L'Hereſie paliſſante à l'aſpect de Mars, étonne d'abord un eſprit proſaïque: mais M. de la Foſſe connoit les privileges de ſon Art, & ſçait mieux que nous juſqu'où il diſpenſe de la précision.

Le Recueil commence par une Ode ſur la Bataille de la Marſaille, & finit par *le Tombeau de M. le Marquis de Crequy, mort à la Bataille de Luſare.* On trouvera dans cette derniere Piece de la force, & de la beauté.

Traitez de l'operation Ceſarienne & des accouchemens difficiles & laborieux, avec des remedes contre les maladies qui ſurviennent aux femmes groſſes. Par M. Ruleau, Maitre Chirurgien Juré à Xaintes. A Paris, chez Jacques le Fevre, ruë ſaint Severin. 1704. vol. in 12. pp. 268.

CE Livre comprend quatre Articles. Dans le premier l'Auteur traite de l'operation Ceſarienne, c'eſt à dire, de cette operation *qui conſiſte à ouvrir* le côté à une femme

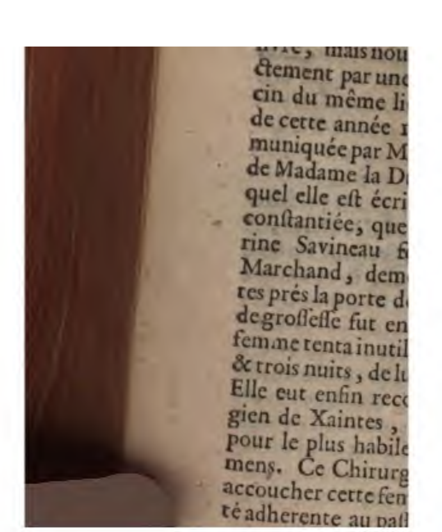
pour

pour tirer son enfant. Et cet
qu'il y a icy de meilleur. Dans l
parle des accouchemens difficile
en dit, n'a rien de particulier.
siéme, il donne divers precept
couchemens laborieux; & ces pr
une repetition de ce que plusie
ont déja écrit sur ce sujet. Dan
me, il propose des remedes con
dies des nouvelles accouchées;
des sont connus de tous les Chiru
ne nous arresterons donc icy qu'à
partie, & nous laisserons le reste
solument inutile. Cette premier
divisée en quinze Chapitres, do
derniers sont tout à fait hors d'œ
l'un l'Auteur examine si la genera
tus se fait par le moyen des œufs,
ne cela d'une maniere qui n'appo
claircissement à la question. Da
fait quelques legeres observations
ne fille, dont les évacuations re
soient par la bouche; & au sujet
qui vomissoit des morceaux de c
laisserons encore ces deux Chapi
ne nous attacher qu'à ce qui es
ment de cette premiere partie.

M. Ruleau demande d'abord si
Cesarienne peut reüssir. Il rappor
le sentiment de Paré, de Guille
Liebaut, de M. Moriceau, & d
autres qui sont tous opposez à c
tion, à cause des accidens morte

[...]ent qu'elle entraine aprés elle. D'un autre [...]ôté plusieurs sçavans Medecins, & plusieurs [...]abiles Chirurgiens soutiennent que l'opera[...]tion Cesarienne n'est point si dangereuse. An[...]tonius Misaldus assure que par cette opera[...]tion, on a tiré l'enfant à plusieurs femmes, qui se sont bien portées ensuite, & qui ont [...] même des enfans depuis. Mathias Cornax [...]écrit, qu'une nommée Marguerite Karlin[...]ger, porta pendant quatre ans un enfant [...]mort, & qu'on la délivra en luy faisant l'ope[...]ration Cesarienne, dont elle guerit parfaite[...]ment. Dans les observations de Dodonée, il [...]a une histoire qu'Achilles Gassarus écrit au [...]même Cornax, dans laquelle il remarque [...]qu'une femme grosse ayant esté pendant dix [...]mois travaillée des douleurs de l'accouche[...]ment, eut un abcez au ventre, & qu'on tira [...]n enfant par la playe. Scipion Mercurius [...]ns son livre *de fato matris*, chapitre 28. dit [...]'estant en France, il vit prés de Toulouse [...]x femmes ausquelles on avoit tiré l'enfant [...]a même maniere, & dont l'une avoit ac[...]ché une fois depuis. Rodericus à Castro [...]t l'operation Cesarienne utile en certai[...] occasions. Thomas Fien Medecin Alle[...]d, & Roussel en son traité sur cette ope[...]n, la conseillent dans la necessité. Bo[...] raconte l'histoire d'une nommée Elisa[...] Inturgois, à qui on avoit fait cette ope[...]n, & qui accoucha depuis de deux ju[...]x. Moritius Cordeus traite au long de [...]ation Cesarienne. Dulaurens en sou-

tient



...re, mais nou
ctement par une
cin du même li
de cette année 1
muniquée par M
de Madame la D
quel elle eſt écri
conſtantiée, que
rine Savineau f
Marchand, dem
tes prés la porte d
de groſſeſſe fut en
femme tenta inutil
& trois nuits, de lu
Elle eut enfin rec
gien de Xaintes,
pour le plus habile
mens. Ce Chirurg
accoucher cette fem
té adherente au paſſ

ans la ſuite lors qu'on panſa cette femme, lle ne ſe plaignit jamais d'aucune douleur. e bruit de cette operation ſe répandit dans la ille & aux environs: mais M. Ruleau laiſſa aſſer pluſieurs jours pour s'aſſurer mieux de guériſon, & le 25. du même mois, il pria s Medecins d'aller voir la malade. M. Moeau Medicin y fut avec Meſſ. Huon, de Riot, Gilbert, & Riviere, auſſi Medecins, acompagnez de Meſſ. Ruleau, Villain, & Duſault Maîtres Chirurgiens: cette femme fut anſée en leur preſence, la playe trouvée en état de gueriſon, & la malade depuis ce temps-là s'eſt toujours portée de mieux en mieux. Elle eſt actuellement vivante, & aprés avoir demeuré pluſieurs années dans la ville de Xaintes, elle eſt devenuë veuve, & s'eſt retirée dans une maiſon de campagne qui appartient à M. Soulard Procureur, où elle eſt encore. M. Ruleau ne ſe contente pas de cet exemple pour prouver que l'operation Ceſarienne peut reüſſir, il employe encore pluſieurs raiſonnemens pour cela; il répond aux objections que l'on peut faire là deſſus, & enſuite il ſe propoſe de montrer l'utilité de cette operation. Il en allegue deux: l'une regarde l'enfant, & l'autre la mere. A l'égard de l'enfant, il eſt certain que ne pouvant ſortir par les voyes ordinaires, comme on le ſuppoſe icy, il ne peut manquer de perir ſi on le tire avec des crochets, qui eſt le ſeul moyen qu'on ait lors qu'on ne veut pas faire l'operation Ceſarienne.

que on delivre
ordinairement
de cette partie
yes, par l'infla
on qu'elles caus
vulsions, les fu
& enfin la mor
n'est point sujet
notre Auteur,
ne peut douter
pour se dispenser
dans cette opera
les muscles de l'ép
materice : mais si
peritoine & de la
telles, ainsi qu'on
M. Ruleau enseign
té l'operation Césa
guerit la playe.
Après tout

Metternich Bibliopol. 1703. C'eſt à dire, *Du droit des Fils, exercice de Droit, par A. A. Pagenſtecher, Profeſſeur en Droit à Groningue.* A Cologne chez Guillaume Metternich, Libraire, l'an 1703. in 12. pagg. 106.

L a eſté parlé dans le trente-quatriéme Journal de l'année dernier, des Ouvrages M. Pagenſtecher. Il a entrepris celuicy à xemple de quelques Auteurs qui ont fait fferens Traitez du droit particulier de cerines perſonnes, comme Eichelius du droit s peres & des meres, & de celuy des enns, Hoppius du droit des ayeuls, Carpzous du droit des femmes, Lauterbachius du oit des freres, Someren du droit des Bellesères. Il y en a qui ont fait la recherche du oit des meres, & d'autres de celui des femes mariées, quelques-uns ont traité des oits des mâles, des veuves, des vierges & s poſtumes; mais aucun Juriſconſulte n'a- oit fait, avant notre Auteur, un traité parculier du droit des fils. Il déclare d'abord, our lever toute ſorte d'équivoque, qu'il rend le nom de fils dans ſa plus étroite ſignication, & comme eſtant oppoſé à celui de lle. Pour ſçavoir ſi ſous le nom de fils on oit comprendre les petit-fils, il tient que reulierement ils n'y ſont point compris, mais ue quelquefois ce nom s'étend aux petit-fils ar une juſte interpretation; ce qui dépend es diverſes circonſtances : il cite ſur cela

pouvoit selon le droit civil,
riage sans le consentement de s
qu'il l'avoit émancipé & mis h
sance; la fille, quoi qu'éman
attendre la volonté de ses per
qu'à ce qu'elle eût atteint l'â
Un Tuteur pouvoit donner sa f
à son pupille; mais il lui est
marier son fils avec sa pupille.
sent à la volonté de son pere
au lieu que le consentement
exprés & formel.

2. Dans les émancipations.
faire sortir son fils de sa puissa
bligé de le vendre jusqu'à troi
vente imaginaire; mais une fil
cipée par une seule de ces form
ques-uns ont prétendu que la p
nelle finit par le mariage de l
Auteur convient que par le dr

e, un Electeur peut par ſon teſtament; donner des tuteurs à ſes filles, au lieu qu'il n'en peut nommer à ſon fils mineur; mais par la Bulle d'or il demeure ſous la tutelle de l'aîné de ſes oncles.

5. Dans les cauſes d'exheredation portées par la Novelle 115. de l'Empereur Juſtinien, au nombre de quatorze, dont il y en a qui ſont particulieres au fils, & d'autres à la fille, un fils, qui refuſoit de cautionner ſon pere détenu en priſon pour dettes, meritoit l'exheredation: Il n'en eſtoit pas de même de la fille. Une fille pouvoit eſtre exheredée pour fait de débauche, ce qui n'avoit pas lieu en la perſonne du fils. Sur quoi l'Auteur fait deux obſervations: la premiere, que la fille n'eſtoit ſujette à l'exheredation, que quand elle s'eſtoit adonnée à la débauche avant l'âge de 25. ans; parceque, dit-il, le pere doit s'imputer d'avoir differé trop long-temps à la pourvoir, & qu'une fille à marier eſt du nombre de ces choſes, *quæ ſervando, ſervari non poſſunt.* La ſeconde obſervation eſt, que parmi les Romains, ce n'eſtoit pas un vice ni une action blamable dans les jeunes gens, de frequenter les lieux qui ſont ſujets parmi nous à la recherche des Commiſſaires, les plus honneſtes citoyens, juſqu'aux Magiſtrats, y alloyent comme dans les autres lieux publics; ces derniers s'abſtenoient ſeulement, par reſpect, pour la majeſté du peuple Romain, d'y porter les marques de leur dignité.

6. Dans les rapports. Le fils ne rapporte

rappellées par leur pere, elles
porter ce qu'il leur a donné en
tient la negative, fondé sur que
tez : ce qui reçoit neanmoins
difficultez.

7. Dans les crimes & délits,
gir en son nom pour l'injure qu
son pere ; ce qui n'est pas perr
Les fils d'un pere criminel de l
stoient condannez à vivre dans u
& un opprobre perpetuel ; mai
doit pas la même rigueur à l'ég
les, à qui on laissoit une cert
dans les biens de leur mere.

On a inseré à la fin de ce peti
nouvelle Preface, avec des No
Pagenstecher a faites sur son livr
nerius vapulans, où il se défend
ses adversaires, qui avoit attac
& sa reputation. Il lui répon
niere honnête, & suivant les
bien-seance ; mais le fils de l'A

Les œuvres de feu M. de Cordemoy, Conseiller du Roy, Lecteur ordinaire de Monseigneur le Dauphin, de l'Academie Françoise. A Paris chez Christophe Remy, ruë saint Jacques, 1704. vol. in 4. premiere part. pag. 134. 2. & 3. part. pag. 247.

L'Estime du Public pour les Ouvrages de feu M. de Cordemoy, est assez marquée par le nombre des Editions qui en ont esté faites. Celle-cy les rassemble tous dans un même Volume. Il est divisé en trois parties. La premiere contient six Discours sur *la Distinction & l'union du Corps & de l'Ame*, imprimez pour la quatriéme fois. La seconde comprend le Discours Physique de la Parole, aussi connu que les precedens: une Lettre sur la conformité du Systeme de M. Descartes avec le premier Chapitre de la Genese; & deux petits Traitez de Metaphysique. La troisiéme est composée de quelques autres morceaux sur l'Histoire, & sur la Politique; & d'un Discours au Roy sur la mort de la Reine. Les deux petits Ouvrages de Metaphysique, & ces derniers, sont les mêmes, qui avoient été donnez ensemble au Public en un volume in 12. en 1691. sous le titre de *Divers Traitez de Metaphysique, d'Histoire, & de Politique.* Comme il n'y a rien de nouveau dans cette Edition, nous n'avons aussi rien à ajouter, sinon qu'on la doit aux soins de M. l'Abbé de Cordemoy, si connu par ses propres ouvrages, & tres digne fils de l'illustre Auteur de ceux-cy.

X.

JOURNAL DES SÇAVANS

ʒ

Du Lundi 3. Mars, M. DCCIV.

Christophori Henrici Loeberi Superint. Et Pastoris Orlamundani emeriti, Historia Ecclesiastica, quâ Ephoriam Orlamundanam in Ducatu Altenbergensi describit, potentiss. ac serenissim. Saxoniæ Electorum ac Ducum studium propagandæ veritatis divinæ à temporibus Reformationis refert, &c. C'est à dire, *Histoire Ecclesiastique de la Surintendence Lutherienne d'Orlamonde dans le Duché d'Altemberg, depuis la reforme faite par Luther, jusqu'à present.* A Jene, chez Jean Bielkius. 1702. in 8. pagg. 646.

DEs que la Saxe eut embrassé le Lutheranisme, Luther & les Princes qui le favorisoient, établirent dans cette partie de l'Allemagne, une nouvelle discipline Ecclesiastique. L'an 1525. Jean Electeur de Saxe érigea des Consistoires, composez de Theologiens & de Politiques, ausquels il commit le soin de la Religion. Il attribua à ces

ces assemblées tous les droits Episcopaux, & le pouvoir d'envoyer, chacune dans son canton, des Deputez avec pleine autorité d'abolir les restes de l'ancienne Religion, de disposer des revenus Ecclesiastiques, & d'ordonner tout ce qu'ils jugeroient à propos pour le bon ordre de l'Eglise.

Ces deputez partagerent les contrées de la visite desquelles ils furent chargez en petits Dioceses, & soumirent chacun de ces Dioceses à un *Surintendant* spirituel tiré du nombre des Pasteurs, auquel ils confererent une partie de la puissance Episcopale. Nôtre Auteur est Surintendant d'Orlamonde, Canton, qui outre la ville qui porte le même nom, comprend celle de Cale, & de Rode, avec un grand nombre de villages. Ce livre qu'il appelle l'Histoire Ecclesiastique de cette Surintendance, & qu'il divise en deux parties, est une espece de Regître, où il a marqué une grande quantité de faits, qui luy ont paru meriter de n'estre pas oubliez.

La premiere partie renferme des Remarques generales. On y voit ce que les Princes de la Maison de Saxe ont fait en divers temps en faveur de la secte Lutherienne, & à combien de troubles & de divisions, cette secte a esté sujette depuis son origine. On y fait mention de la protestation solemnelle que Jean Electeur de Saxe, George Marquis de Brandebourg, Ernest & François Ducs de Lunebourg, Philippe Landgrave de Hesse, Wolfgang Prince d'Anhalt, & quatorze villes Im-

periales, firent contre l'Edit de Sp
protestation, qui fut cause qu
dans la suite, tous les Reformez
L'Auteur y parle des conferences
de, qui aboutirent enfin à une l
les Catholiques, & ensuite à u
que la defaite du parti Protestant
Jean Frideric Electeur de Saxe, r
lebre. Luther ne vivoit plus lo
guerre commença; mais il en a
principal Auteur. Ses indisposi
geant un jour de sortir de l'assemb
dressoit avec luy le plan à Smal
pût s'empêcher tout malade qu'
se retourner, & de dire aux Pr
Deputez, Ah, que Dieu vous
haine pour le Pape. Jean Fride
prison l'an 1552. & son retour e
tant de joye à ses sujets, que les
bourg chanterent publiquemen
dans les ruës, lors qu'il entra dar
Une paix de 70. ans suivit son ré
dans le Duché de Saxe; mais pe
valle favorable à l'Etat, l'E
nne fut fort agitée.

er *l'interim*, écrit dogmatique, que
Agricola Lutherien, Michel Heldin
ur Catholique, depuis Evêque de Mer-
g, & Jule Pflug Evêque de Naum-
, qui se portoit pour neutre en matiere
gion, avoient composé à Ausbourg
ordres de cet Empereur.
anchthon, & les autres Theologiens
nce Maurice, que Charles-quint avoit
ecteur de Saxe à la place de Jean Fride-
uquel il n'avoit rendu que son Duché,
t d'avis d'obeïr à l'Empereur, & de
r les ceremonies de l'Eglise Romaine:
lacius Illiricus s'éleva contre eux avec
eologiens du Duc de Saxe, & leur fit
erre tres vive. Le Duc estoit si persua-
: ses gens soutenoient seuls la bonne
qu'il érigea une Université à Jene, a-
: ses sujets cessassent d'aller étudier à
nberg, qui estoit tombée entre les
de Maurice avec l'Electorat, & où les
ns de Melanchthon avoient le dessus.
peine eut-on commencé les exercices
ires dans cette nouvelle Université,
on vit naître une inimitié irreconcilia-
re Illiricus & Strigelius, ses deux prin-
Professeurs, dont le dernier estoit
es sentimens de Melanchthon. Un Edit
e qui favorisoit Illiricus, n'imposa pas
: à son adversaire. La cabale de Strige-
vint de jour en jour plus forte, & An-
ugelius Surintendant de Jene, eut le
ge de s'y joindre, sans se soucier de dé-

bourg, d'où on les transf
luy de Grimmenſtein. Les
bles qu'ils y eurent avec Il
ſortir de cette priſon. On
me la permiſſion de prouv
leurs opinions dans des di
qui ſe firent en preſence c
bleſſe, des principaux Mi
& de tous les Sçavans du pa
Simon Muſæus pour ſecon
coup de part & d'autre, c
qu'à 13. fois, & l'on ſe qui
conclu. Dans la chaleur d
liricus avança, Que le pec
la ſubſtance même de l'ho
& depuis, il ſoutint cette
niatreté invincible.

Ce fut ce qui commença
ſable à la Cour; laquelle il

gner furent bannis. Nôtre Auteur dit que Stoffel favorisoit en secret le Calvinisme, qu'il mourut en proferant des blasphemes. Tandis que Frideric gouverna, il favorisa parti de Strigelius; mais ayant esté arrêté, condanné par l'Empereur à finir sa vie dans ne prison, pour des raisons qu'on peut voir ns l'histoire, son frere Guillaume, qui se argea de l'administration de ses Etats, gar- une conduite toute opposée à la sienne. s Sectateurs d'Illiricus furent rappellez a- c honneur: Il l'auroit été luy-même, s'il toit voulu défaire de son opinion sur le pe- é Originel. Strigelius prit la fuite, & aprés oir long-temps erré, alla enfin mourir Cal- niste à Heidelberg. Hugelius fut déposé. uillaume ménagea ensuite une entreveuë tre les Theologiens de Jene & ceux de Wit- mberg, pour tâcher de les accorder; ce i n'ayant pas reüssi, il commanda aux pre- iers de composer un *corps de doctrine*, afin de pposer au livre que Melanchthon avoit pu- ié sous le même titre en 1560. Ce Prince ourut 10. ans aprés, & l'Electeur de Saxe evenu tuteur de ses enfans, renouvela dans urs Etats la persecution contre les disciples Illiricus, dont les plus accreditez furent éposez & exilez. Ils revinrent quelque mps aprés par son ordre, à cause qu'il s'ap- erçut que leurs adversaires estoient Calvi- istes.

En 1582. Le Pape Gregoire XIII. corri- a le Calendrier, & nôtre Auteur assure que

folemnelle en forme de Jubile
grace à Dieu de la reforme intr
ther 100. ans auparavant.

L'Empereur Ferdinand II. c
née fuivante à porter la guerr
Proteftans, pour recouvrer,
les Eglifes ufurpées fur les Ca
Saxe fouffrit beaucoup pendar
qui ne finit qu'en 1637. par le
gue. On vit paroître par tou
phetes, qui répandirent des l
d'erreurs, fous pretexte qu'i
rer les peuples à la penitence. l
deric Guillaume Duc de Saxe f
parmi les fiens par une fondat
ble qu'il fit en faveur des Ve
ftres. Ces femmes, accoutu
une vie affez commode, tom
dinaire dans un veuvage d'auta
que leurs maris en mourant

ue ceux qui les tiennent pour vrais, sont hors hemin du salut. C'est pourquoy nous ne pou- pas les tolerer sans blesser nôtre conscience; ni noitre ces pretendus Reformez, pour nos fre- n Jesus-Christ. Il deduit aprés cela les rai- qui l'obligent à les traiter si severement. remiere est, qu'ils ne croyent pas que le ps de Jesus-Christ soit reellement dans la te Cene. La seconde, qu'ils font Dieu eur du peché. La troisiéme, qu'ils nient les attributs divins ayent esté communi- z à la chair de Jesus-Christ. La quatrié- , qu'ils enseignent que Dieu par un decret lu, a predestiné un certain nombre ommes, sans se soucier de la perte des au- . Les consequences que M. Loeber tire de logme du *decret absolu*, l'effrayent d'une é- ge maniere, & luy font regarder les Cal- istes comme gens perdus sans ressource, epté quelques-uns qu'il appelle des *Nico- es*, lesquels detestent, ou ignorent cette trine.

On a pu remarquer dans l'Extrait que nous ns donné des lettres de Luther, (au VI. rnal de cette année) que ce Reformateur laignoit de l'irreligion de ses Sectateurs, des frequens assauts du diable. Ces deux ts de plainte continuent dans sa Secte. Si s en croyons M. Loeber, les Lutheriens t toujours les mêmes, & sathan en traite temps en temps quelques-uns comme il a ité leur Patriarche.

our ce qui est de la vie & des mœurs de la

plu-

ne haïssent pas le crime, ca

pas. L'injustice, l'avarice

die, la cruauté, l'incontinen

calomnie regnent parmi eux

qui veulent passer pour plus

qu'l'athéisme tout pur. Ils

nisme, comme une fiction

peuple ignorant dans la

Luther, cette grande co

& de sentimens a donné li

tiques, de semer des err

dans la Societé Lutherienn

ce le Pietisme.

Ce Surintendant s'appe

que cette Heresie se glisso

& s'y opposa avec beaucou

lance: Mais malgré ses

dans Cale, & il découv

qu'une partie des habita

: Que les Juifs, les Turcs, & les Pa-
ſauvent dans leur Religion, en crai-
ieu, & en obſervant la juſtice: Que
:tion du Juſte peut égaler celle de J. C.
· Qu'il y a au monde un Docteur ſi é-
ı ſaint Eſprit, qu'il eſt impoſſible qu'il
Que les Sacremens adminiſtrez par
ſtre indigne, ſont inutiles: Que l'u-
la ſainte Cene & la frequentation des
s, ſont choſes indifferentes: Que
retien peut ſe communier ſoy-même
ı de ſon ſacerdoce ſpirituel: Que la
.on privée n'a rien de mauvais, mais
oit laiſſer le monde libre ſur cet arti-
ila les principales opinions de ces pre-
lluminez. Nôtre Auteur ne nous ap-
ıs ce qu'on leur fit. Il dit ſeulement,
Pietiſtes ſont aujourd'huy ſemblant
accord avec les autres Lutheriens, &
:rra avec le temps, s'ils ne cachent
ıelque venin ſous ces belles apparen-

n ne ſe contente pas d'inquieter l'E-
therienne d'Orlamonde par de tels
:s; il l'afflige & la perſecute auſſi par
ıc. L'an 1645. divers ſpectres com-
:nt à tourmenter Jean Rodigaſt, Pa-
Groben, & à faire grand bruit dans
ı. Celui-cy aprés avoir ſouffert quel-
ps, s'aviſa de mettre ſur ſa table un
: de ſa vocation, & de dire hardi-
diable, Qui es-tu toy? d'où viens
.r moy je ſuis icy par la vocation divi-
ne.

[illegible]

[illegible] de la maison d'un B[illegible]

[illegible] La servante [illegible]

avoit sous la forme d'un page [illegible]

[illegible] Qui estoit [illegible]

[illegible] à la fille du logis, qui [illegible]

avec cette servante, & luy di[illegible]

qui est couchée auprés de vou[illegible]

vous servi d'Ange gardien ; [illegible]

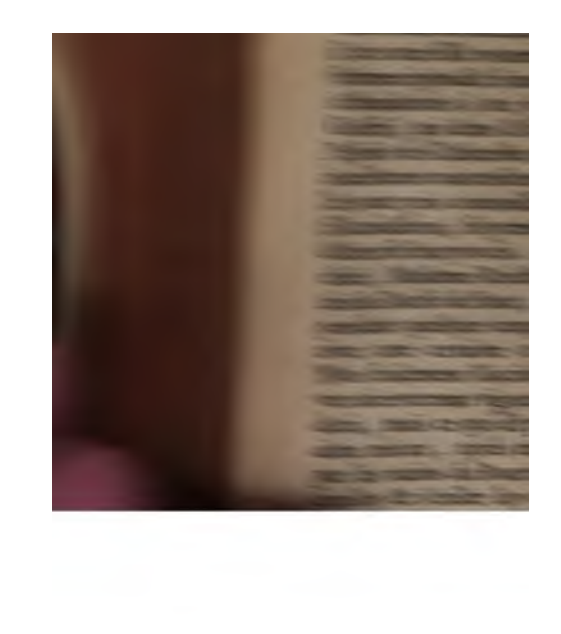
vous luy faissiez quelque [illegible]

aprés une main tres froide toucha
:; & elle s'écria, *Tous les bons esprits*
Seigneur; à quoy l'on repondit, *Et*
:Surintendant averti de cet accident,
:ontre le diable un Diacre nommé
Ce deputé l'engagea à la verité à de-
ıs pacifique; mais un ivrogne qui
& qui voulut chasser l'esprit à grands
:sabre, l'irrita de nouveau, & s'at-
iéme temps de sa part une grande po-
sur la tête. Martin voyant que rien
oit un hôte si incommode, s'imagina
eritable moyen de l'épouventer, e-
nplorer le secours du bourreau: en
e se trompa point: car ayant fait bru-
sa maison certaines herbes que le
ı luy envoya, le lutin ne manqua pas
ger. Le Consistoire n'approuva pas
cisme, quelque heureux qu'il eût
condanna Martin à faire une peni-
blique. M. Loeber fait l'histoire de
autres diables. L'an 1613. il y en
ui ôta soudainement l'usage de la pa-
Volfang Sommer Pasteur d'Eichem-
alloit precher pour la premiere fois
ses Paroissiens; & ce qui prouve clai-
que ce fut un vray diable qui le rendit
'est que ce M. Wolfang parla fort
uis, lors qu'il ne fut pas question de
L'esprit qui apparut sous la figure
au, & qui se tint depuis le commen-
de l'année 1695. jusqu'à la S. Jean,
orge Crahners au village d'Obercros-
sen,



ıvoit crû mort & qu'on avoit déja mis
Biere, revint à luy cinq heures aprés
›erdu tout ſentiment. Il ſe leva, &
t l'enterreur auprés de luy, Mon ami,
:-il, je te prie d'aller faire mes excuſes
e Paſteur, de ce que j'ay pris la liberté
ſſuſciter. En 1623. Une fille nommée
ʒuerite fauſſemeut accuſée d'avoir fait
rir un enfant qu'elle avoit eu de ſon fian-
& condannée à eſtre noyée, aſſura qu'un
;e luy avoit dit qu'elle ne mourroit point
ette mort là. Le jour de l'execution, on
ıferma dans un ſac, & on la jetta au fond
la riviere, d'où on ne la tira qu'aprés que
:emps preſcrit par les loix fut écoulé. Com-
: on fut ſur le point de l'enterrer, on l'en-
ndit ſoupirer & on vit du mouvement dans
ın de ſes doits. Les ſecours que les aſſiſtans
ıy procurerent ſur le champ, en dépit du
ourreau qui vouloit l'achever, la firent re-
enir peu à peu, & les Juges informez d'un
venement ſi ſingulier, ſe contenterent de
ı banir pour ſix mois. Son fiancé la ſuivit,
: Paſteur d'Ulſted les maria, & ils vecurent
nſemble long-temps & en bonne intelligen-
e. En 1686. Un païſan de Croſſen con-
lanné à avoir le col coupé, aima mieux mou-
ir ſur l'échaffaut, que d'avoir obligation de
ı vie à ſa femme qui avoit obtenu ſa grace &
ui la luy faiſoit offrir.

. Nous finirons cet Extrait par un court re-
it des avantures d'Etienne Reich, ou Riccius,
Miniſtre de la ville de Cale, lequel s'eſt ren-
du



Sigiſmundi III. ſpectantia. Omnia
uit Jo. Burchard Menckennius, J.
Hiſtor. in Acad. Lipſ. Prof. public.
iet. Regiæ Anglic. Socius. Lipſiæ,
o. Fridericum Gleditſch. 1703. C'eſt
, *Lettres, Negotiations & Réponſes de Si-*
d Auguſte, Roy de Pologne, & dix Let-
Etienne Batori, auſſi Roy de Pologne, avec
ours par luy prononcé dans l'aſſemblée des
e Pologne, tirez du cabinet de M. de Huyſ-
quoy ont eſté ajoutez deux autres petits
ges, concernant l'Election du Roy Sigiſ-
II. Le tout reveu & corrigé par Jean
rd Menckenius, Docteur en droit Ci-
Canonique, & Profeſſeur dans l'Univer-
Leipſic, &c. A Leipſic, chez Jean Fri-
Gleditſch. 1703. in 8. pagg. 712.

vre a eſté imprimé ſur un Manu-
, que M. de Huyſſen, Gentilhom-
mand a rapporté d'un voyage, qu'il
Pologne ; & comme il eſtoit preſt
prendre un autre voyage de long
M. Burchard, Profeſſeur à Leipſic,
oulu en ſon abſence, ſe charger du
l'impreſſion, & d'en faire part au pu-
s Lettres du Roy Sigiſmond Auguſte
ites d'un ſtile pur & concis, la no-
s expreſſions (ſi l'on en croit M. Bur-
y répond à la majeſté du Prince, dont
tent le titre. Cependant ce Docteur
ſe dans le doute, & n'eſt pas certain
ne ſi elles ſont de la plume de Sigiſ-
mond,

mond, ou de celle d'un de ses S
ſçait ſeulement que ce Roy avoi
connoiſſance des Langues, &
ment de la langue Latine. Ce q
eſt que ces lettres expriment tre
timens & le caractere de ce Prin
peuvent ſervir d'éclairciſſemen
faits d'hiſtoire, & l'on ne peu
qu'elles ne contiennent une deſ
cte de l'Etat general de la Polo
l'année 1565. & la ſuivante, ca
ſent point ce temps-là. On y
de quelle maniere les Rois de P
tent les Empereurs & les autre
Princes & les autres Seigneurs, &
encore aujourd'huy le modele à
Pologne. Quoique les Polonoi
manqué d'Hiſtoriens habiles,
peu, qui ayent écrit l'Hiſtoire d
Auguſte. Gratiani, qui a fait la
dinal Commendon, n'a parlé de
pour blamer ſa trop grande paſſ
beau ſexe, & n'a rien dit de ſes
yales, qui l'ont élevé au Trone
du Roy ſon Pere; ce qui n'avoit
exemple, & n'a point eſté pra
dans le Royaume de Pologne.
mer, le plus excellent de leurs
s'eſt contenté d'avoir conduit le
ſtoire depuis les premiers temps
blique de Pologne, juſqu'au dec
mond I. & n'a rien écrit de la
bien qu'il y ait dans ces lettres d

ges de la consideration que ce Prince a euë pour ce sage Politique. Reinold Heidenstein, & Paul Piasecio, tous deux celebres par leurs Ecrits, n'ont pareillement fait aucune mention du Roy Sigismond Auguste, ou n'en ont traité qu'en passant, & se sont plus attachez aux regnes, qui ont suivi. Louis Decius, qui est le Continuateur des Chroniques de Pologne composées par Mathias de Mechovia, a touché legerement le temps de la jeunesse de ce Prince. Mais si aucun de ces Historiens n'a pris le soin de nous instruire des belles actions de Sigismond Auguste, on trouvera icy ce qu'ils ont ignoré, ou déguisé, ou passé sous silence. Il est marqué dans ce Recueil qu'il estoit amateur de la paix & de la tranquilité publique, sans refuser neanmoins la guerre, lors qu'il y avoit necessité de la faire; qu'il avoit de l'humanité & de la douceur, sans rien diminuer de ses droits ni de sa grandeur, & qu'il n'estoit pas moins soigneux de la conservation de ses peuples. Il a pacifié entierement la Prusse, & agrandi ses Etats par la reünion de la Livonie. On ne rencontre point ailleurs ce qui regarde le traité fait avec Frideric II. Roy de Danemarc, contre la Suede, & l'on ne peut pas avoir de meilleurs Memoires touchant le mariage de Catherine, sœur puisnée d'Auguste qui épousa Jean Duc de Finlande, frere de Henry Roy de Suede, auquel il succeda.

On y lit les negociations avec l'Emp. Fer-

dinand I. & Maximilien son fi
mains. On y voit les étroite
gismond Auguste avec Albert
les differends qu'il a eus avec Cl
de Meklebourg qu'il avoit fait
l'Archevêché de Riga, qui
contre luy, & qu'il fit prisonn
instructions pour les Ambassac
les Evêques deputez au Conc
Il y est parlé des choses, qui
ter dans les Dietes; mais parn
& la varieté des affaires qui s
dans ce livre, il n'y a rien qu
stoire de France, ni l'élection
d'Anjou, qui suivit la mort
Auguste.

Des Lettres de ce dernier, c
d'Etienne Batori, Prince de
qui fut élu Roy de Pologne p
aprés la retraite de Henry. L
d'Etienne s'adressent à Stanislas
vêque d'Uladislaw, qui tenoit
tre la plus grande partie du Se
pour l'Empereur Maximilien.
tori étant entré dans la Pol
Troupes, prononça dans la
cours qui se trouve à la fi
res, dans lequel ce Prince re
olonois leur molesse, leur
egereté, & leurs autres def
bligea par sa fermeté & par
à le reconnoitre pour leur Ro

ſmond Troiſiéme ayant ſuccedé à E-
: Batori, ſon Election fut traverſée par
ue de Maximilien, Archiduc, qui pre-
it à la Royauté. C'eſt ce qui a donné
ıx Pieces imprimées par l'ordre des E-
ı l'an 1587. concernant cette Election,
: l'on a reimprimées icy, parce qu'elles
nt devenuës rares, & qu'elles ne ſont
oins curieuſes que les Anecdotes ſur cet-
tiere.
y a ajouté un Diſcours qui avoit auſſi
aru, mais ſeparement, & ſans marquer
e ni le lieu où il a eſté imprimé. Il fut
r les Ambaſſadeurs de Jean III. Roy de
, à la Diete de Varſovie dans le temps
lection de ſon fils Sigiſmond, le 29. Juin

du Merite par M. L'Abbé de Vaſſetz,
é de S Lambert. A Paris, chez Guillau-
Vandive, ruë S. Jacques. 1703. in 12.
. 321.

Jand on a affaire à des Juges équitables,
n eſt loué ou blamé ſelon ſon *merite*, ain-
te eſt un terme équivoque, qui ſignifie
t une bonne, tantôt une méchante qua-
Ce n'eſt point dans ce dernier ſens que
bbé de Vaſſetz le prend; c'eſt dans le
ier. Il le definit, *Une ou pluſieurs belles*
z, qui rendent une perſonne digne de conſi-
on & d'eſtime.
n'y a pas, ſelon luy, de ſujet plus im-
L 2 por-

au dessus du merite de l'esprit ; à l
Que le jugement est le souverain
l'esprit, & l'amitié celuy du cœur
troisiéme, Que le merite qui s'acq
le travail, n'a jamais ni la solidité,
duë de celuy qui est naturel. Les pr
ces réponses sont nettes, & assez ju

En parlant du merite acquis, il f
ques reflexions sur celuy des Auteu
mediocres Traducteurs ne paroissent
dans ses bonnes graces. On sçait, dit-
le nombre des Traducteurs est presq
nombre, leur demangeaison d'écrire
faire un nom, & leur incapacité à pr
quelque chose d'eux-mêmes, les jette
ce parti qui fait honneur à de grands
mes; mais n'ayant pas assez de merite
soutenir ce travail, il est aisé de juge
suites.

Du merite en general, Mr. l'Abbé de
setz passe à ses especes. Il commence p
merite *solide*, qui regarde les sciences,
arts, le gouvernement, la politique; &
le merite qu'il appelle *enjoué*, parce qu'il
pour l'agrément, pour la politesse, & po
tout ce qui peut plaire. Il descend aux esp
ces de ces deux merites, qui sont le merite d
sçavant, & celuy du *bel esprit* : & comme l'en
jouement convient à *la jeunesse*, & la solidité
à *la vieillesse*, il traite du merite de ces deux
principaux âges de l'homme, en parcourt
en passant les differens états où l'on peut se
trouver. Les femmes ont leur place dans ce

Livre

Livre aussi bien que les hommes. Il dit, par exemple, en parlant du merite de la Cour
„ Qu'on demande sur tout dans les Dames
„ un merite singulier; qu'elles doivent ser-
„ vir de modeles; commencer la conversa-
„ tion & la soutenir: juger de tous les diffe-
„ rens d'esprit, estre les arbitres des nou-
„ veaux mots, & des changemens qui arri-
„ vent dans la langue; mettre en credit les
„ sçavans & les beaux esprits; se charger du
„ soin de leur reputation, donner son prix
„ & son cours à chaque chose, & tout cela
sans appel. " Il n'est pas croyable que Mr. l'Abbé de Vassetz ait voulu inspirer de la vanité & de l'ambition aux Dames par une decision si avantageuse, luy qui déclame de toute sa force contre ces vices.

„ Il parle ainsi de l'ambition qui regne dans
„ les Cours des Princes. Quelle honte d'en-
„ trer dans des Charges avant que d'avoir
„ donné des preuves de son merite? Rien ne
„ rebute davantage ceux qui se sont signalez
„ par leurs actions, & n'attire plus de mé-
„ pris... L'ambition ne peut s'assujettir à des
„ regles justes & raisonnables; les Charges
„ sont comme en proye, c'est à qui s'en saisi-
„ ra, on met tout en usage; on fait valoir
„ de pretendus services; on cherche du cre-
„ dit de tous côtez; c'est à qui surprendra le
„ Prince, le Ministre; & l'on ne s'établit
„ que trop souvent dans des postes avanta-
„ geux aux dépens de ceux à qui ils sont dûs.
„ Quels peuvent estre les sentimens des per-

„ sonnes de merite, & ceux du
„ yant dans des places d'honn
„ pour m'exprimer ainsi, so
„ Rien n'abat plus le cœur, &
„ pable d'arrêter au milieu de
„ ceux qui marchent dans les
gloire. " L'auteur n'est pas mo
sur la flatterie, autre vice de la
ces deux petits échantillons s
donner une idée de sa complais
zele, & en même temps de son

Il traite ensuite de la naissance
& de la perfection du merite. I
quelle maniere le merite se form
& dans le cœur? Si c'est par gen
infusion, ou par l'instruction? S
est, que le merite naît dans l'am
differentes voyes. Il y a des ge
disposez d'eux-mêmes à le rec
l'acquierent comme par *infusion*;
de *generation*, il l'attribuë à l'art
moyen de *l'instruction*, fait sorti
fond du cœur & de l'esprit. *On*
rite, remarque-t-il, *Merite acqui*
l'achette par son travail, & que n'
turel, c'est un bien qui vient com
& sur lequel on a droit. Peut-es
il mieux l'appeller Merite nat
qu'on ne l'achette pas par son tra
n'estant pas acquis, puis que l'a
le developer, c'est un bien qui
dans, & sur lequel on a droit.
son de la seve des arbres, appor

éclaircit parfaitement cette derniere

ature augmente d'elle-même son me-
aais il ne faut pas laisser de le cultiver
regles de l'art. En voicy quelques-unes
uteur prescrit. 1. Connoitre à quoy
propre, afin de s'y appliquer; autre-
e merite se détruit. 2. Faire choix de
i convient le plus au merite dont il s'a-
. Mettre d'abord en pratique les regles
s aisées de cet art. Une personne qui
roir observé ces regles, remarqueroit
ustesse dans ses idées & dans ses senti-
un grand empressement & beaucoup
lité à agir, pourroit se flatter que son
seroit augmenté, & même reconnoi-
nbien ce merite est proche, ou éloi-
sa perfection.
mme il est assez inutile dans le monde
du merite, si on ne sçait pas en profi-
ôtre Auteur donne sur la fin de son Li-
les Maximes generales & particulieres,
aire valoir le merite. Il n'est personne
puisse s'en servir. On y apprend à con-
, à cultiver, à accroitre, à perfection-
n merite, & à le mettre en usage à la
dans la conversation, dans l'amitié,
les services que l'on rend. Ce traité fi-
un discours sur le droit de preference
e merite & les richesses, où l'on voit
egé tous les caracteres du vray & du
erite.



Du Lundi 10. Mars

Regula Honeſtatis Mo
Theologicus de Regu
&c. Pars prima. Au
de Camargo, è Societ
logiæ Doctore Salma
Theol. Profeſſore. (
l'honnêteté morale, o
la maniere d'agir mora
Ignace de Camargo de
Docteur & Profeſſeur
niverſité de Salamanque
Michel Aloyſio Mutic
520. & ſe trouve à P

L E Pere de Camar

lut de quitter tous les exercices de l'Ecole, de s'appliquer uniquement à la Morale, n de pouvoir *du moins* estre propre au Confional. Jusqu'à ce temps-là, il avoit rerdé le *Probabilisme mitigé* comme un Dogme dubitable; mais alors, l'ayant examiné seusement, il commença à croire qu'on en uvoit juger autrement. Ses nouvelles déuvertes le firent douter, & ses doutes funt suivis de beaucoup d'irresolution. Quelefois ses anciens prejugez, & l'autorité aprente du Probabilisme rendoient son esprit penetrable aux rayons de la verité, mais elquefois aussi la verité surmontoit tous ces stacles, & se faisoit tres vivement sentir. hesita, il balança pendant plusieurs années, certain de ce qu'il avoit à faire: à la fin la rité l'emporta, & le Pere de Camargo se clara pour elle. Si l'employ de Professeur nt on l'honora dans l'Université de Salanque nonobstant ses infirmitez, luy avoit ssé plus de loisir, il auroit esté plutôt en at de communiquer ses lumieres au public, il y a grande apparence qu'on n'auroit pas tendu vingt ans à l'engager de rendre ce vice à l'Eglise.

Ce volume, dans lequel il n'execute que le rs du dessein qu'il a formé, & dont il nous nd compte, est partagé en deux livres. ns le premier, il détruit tous les principes Probabilisme commode, & refute toutes raisons dont on se sert pour le soutenir. ns le second, il le combat par les decrets

tre.

Le P. de Camargo reduit le P
mitigé à cette propoſition, *qu'il*
un homme de ſuivre une opinion qu'i
blement probable, quoy qu'en méme t
paroiſſe moins ſûre, & même mo
que l'opinion contraire. Il oppoſe à
regle des mœurs, celle-cy, qu'i
la veritable : qu'il n'eſt permis c
lors que l'on juge actuellement, prud
aprés une mûre déliberation, que l'
va faire eſt veritablement bonne, &
la loy de Dieu. Il ne pretend em
detruire la doctrine qu'il attaque,
montrer la ſolidité de celle qu'il pr
des raiſons inconteſtables & rece
„ le monde. Nous n'inventons
„ il, de nouveaux principes; c
„ ciens Theologiens nous ſuf
„ prouver en plus d'une maniere
„ *prodigieuſe fauſſeté du Probabiliſ*
„ & pour montrer tres claireme
„ raiſonnemens ſur leſquels o
„ ſont des raiſonnemens creux,
„ le fabrique, remplis de tromp
„ quivoques. "

Ce dogme eſt, ſelon luy, ſe

é mysterieuse dont il est parlé dans le li-
le Daniel, laquelle ne découvroit aux
que de l'or, de l'argent, & du fer, quoy
le ne se soutînt que sur des pieds d'argile.
petite pierre s'élança sur ces pieds fragi-
& dés le même moment ce superbe &
idable colosse tomba & fut reduit en pou-
On se laisse éblouïr, continuë-t-il, par
l'argent, le fer, c'est à dire, par les
ns specieuses dont le Probabilisme est
i; on le croit solide, inebranlable: mais
qu'on ne fait pas attention à la fragilité
s pieds, c'est à dire, à la foiblesse des
ipes sur lesquels il est fondé. C'est donc
es pieds que le Pere de Camargo attaque
nnemi, c'est cet endroit ruineux qu'il
nd manifester à tout l'univers, afin qu'à
exemple, un chacun se transforme en
e, & tombe courageusement dessus.
ais un Probabiliste luy fait cette obje-
qui n'est nullement allegorique. Si l'au-
é de la doctrine qui nous sert de regle est
llible, pouvons-nous nous tromper en la
ant? Or elle est infaillible cette autorité;
xcepté peut-estre un ou deux sçavans *qui*
ndent avec certains Jansenistes, toute l'E-
Catholique approuve le Probabilisme
is un siecle. Osera-t-on dire que Dieu ait
donné son Eglise pendant un siecle en-
; & qu'elle se soit trompée sur un point
ette importance, dont toute la Morale
nd? Cet argument oblige le Pere de Ca-
go à examiner l'autorité du Probabilisme

 miti-

expreſſement le Probabiliſme
il prouve ſi mal cette hardie pro
ne cite pour la ſoutenir , qu
nombre de paſſages qui ne ſon
jet. Il n'eſt gueres plus heure
xemples. En voicy un. La
obligeoit la Vierge à chercher ſo
qu'elle l'eût perdu. Elle n'en fi
anmoins elle ne pécha pas. Q
qui l'exempta de faute en ce
C'eſt qu'elle ſe conforma à une
bable ; c'eſt à dire, ajoute not
une opinion moins probable ,
fauſſe en elle même. Le moye
ner le Probabiliſme aprés cett
gation que la Mere de Dieu luy a
autre défenſeur de cette doctr
digne du ciel à cauſe de ſa gran
& pretend que les Anges même
certaines occaſions l'opinion
bable.

Tout bien conſideré , l'auto
pion commode ne conſiſte que

nt étudié à fond la question, &
des brebis ou des grues, n'ont
e les autres. Gens qui ne sçurent
alectique ni Theologie, & qui
osé leurs sommes de cas que de
amassez confusement dans les li-
babilistes sçavans, dont ils n'ont
uelquefois bien compris le verita-
t.
obabilistes ont tiré de leur doctri-
:, des consequences que l'Eglise
s. Il y avoit déja plus de soixan-
iteurs qui enseignoient, par e-
*'un juge pouvoit prononcer suivant
galement ou même moins probable*,
te proposition fut reprouvée. Il
; ou que les principes des Pro-
vallent rien, ou que ces Auteurs
nal. Or il n'y a, dit le Pere de
qu'à connoitre un peu l'esprit hu-
estre persuadé que les Probabi-
ont mieux avouer la premiere
te alternative, que la seconde.
ue le Pape Alexandre VII. se plai-
son decret du deux Octobre de
qu'on voyoit paroitre dans l'Egli-
pinions *qui relachoient la discipline
& qui causoient la perte des ames*;
de décider les difficultez de con-
*te opposée à la simplicité de l'Evan-
nstructions des S. S. Peres*; une me-
*ubstituoit à la voye étroitte du salut,
& spacieuse de la perdition*: A qui
en

en vouloit ce Pape ? Ses e
prouvent assez qu'il n'avoit p
severes en veuë ; il attaquoit
sans de la Morale aisée, les P
dernes. Peuvent-ils aprés c
torité de leur doctrine ?

Quelle autorité peut avoir
dogme aussi nouveau que le
Personne ne l'avoit enseigné
my Medina, qui le mit au jou
fait comme celui-cy merite qu
& le Pere de Camargo n'y ma
dina ne cite aucun Docteur pl
veur de son opinion mitigée,
propose que d'une maniere c
ne de défiance. Vasquez qui l'
ans aprés, ne produit que Me
toriser. Il est vray qu'il l'app
plus commune ; & qu'il la fait m
enne que Medina, mais c'est
les Ecoles, ainsi qu'il l'ajoute.
tiel, Bannez, Sanchez, N
tia, Lessius, Filliutius, ne
point d'Auteurs probabilistes
eu avant Medina. Gilles Estri
vement, que tous les Theolog

doctrine eſt contraire à celle des anciens
eologiens.
n effet, dit le Pere de Camargo, tous
anciens Theologiens ont unanimement
eigné, *qu'il n'eſt jamais permis de ſuivre une*
ion moins ſûre, à moins qu'elle ne ſoit plus
able que l'opinion contraire, & qu'on ne la
e abſolument pour vraye. Corduba, qui
lia ſon Queſtionaire à Veniſe en 1569.
t à dire, neuf ans avant que l'ouvrage de
lina parut, decide *qu'on eſt obligé de pren-*
e parti le plus ſûr lors qu'il eſt en même temps
us probable, & ajoute que *c'eſt là le ſenti-*
de tous les Docteurs. Le Dogme oppoſé
robabiliſme adouci, a donc toute l'anti-
é pour luy. Mais ce n'eſt pas ſeulement
qu'il tire ſon autorité.
s attraits de la nouvelle doctrine ne fu-
jamais aſſez puiſſans pour engager tout
nde à l'approuver. Le Pere de Camar-
mpte plus de 110. Auteurs celebres qui
attaquée depuis ſa naiſſance. On voit
i ces Auteurs, des Cardinaux, des
ts, des Profeſſeurs qui ont rempli les
es des Univerſitez les plus fameuſes, des
eurs tres éclairez qui ont approfondi la
ion, & qui ont employé tous leurs ef-
pour découvrir la verité. Le ſentiment
s grands hommes devient encore beau-
plus reſpectable ſi l'on conſidere les de-
du S. Siege qui le favoriſent ouverte-
, les Lettres Paſtorales de pluſieurs E-
s où il eſt enſeigné, les conſtitutions
gene-

icy avec éloge de la Censure de l'
nerale du Clergé de France te
Il remarque, qu'aprés avoir re
de ceux qu'il nomme *Tutioristes*
roles : *Nous sommes tres éloign*
l'erreur de ceux qui pretendent qu'
mis de suivre l'opinion la plus pr
probables; cette assemblée établi
propose, & refute l'opinion
Il n'est permis à aucun, dit-elle,
sentiment qu'il ne juge pas le plus
„ *verité*. Ainsi de dire qu'il n
„ dans la pratique de suivre un
„ nous n'estimons pas nous-m
„ estre choisie comme la plus p
„ une doctrine nouvelle, ino
„ cée dans le dernier siecle p
„ Auteurs connus, qui en o
„ une regle de Morale: c'est
„ entierement opposée à cette
„ bre des Peres, *Qu'il faut s'a*

ces autoritez-là pour eux? mais, graces à Dieu, ils n'ont jamais du produire aucun acte public en faveur de leur opinion; & certainement ils ne le pourront jamais.. .. Qu'on releve donc cette doctrine tant qu'on voudra, elle n'en deviendra pas plus considerable en elle-même. Un nain est toujours nain quoy qu'on le place sur le sommet d'une montagne.

Il ne seroit pas honnête à nôtre Auteur, oublier en cette occasion de quel Ordre il ; & de se déclarer ainsi contre la Morale ée sans répondre à ceux qui l'attribuent ecialement aux Jesuites. Les uns le font, on luy, sans intention de leur nuire, & ilement pour donner plus de poids au Probabilisme; les autres le font malicieusement, afin de décrier la Compagnie. Le P. de margo les traite également d'ennemis. Il n faut beaucoup qu'il soit aussi habile Apogiste qu'il est sçavant Theologien.

Il nous apprend qu'il y a bien de la diffence entre la Compagnie de Jesus, & les Jetes pris en particulier. Pour sçavoir les ntimens de la Compagnie, il faut lire ses nstitutions: Or il n'y a rien dans ses constiions qui favorise le Probabilisme Mitigé. y trouve au contraire bien des choses i y repugnent, & qui établissent l'ancien & veritable doctrine: *Qu'ils suivent dans cha- Faculté*, dit S. Ignace, *la doctrine la plus e & la plus approuvée, & qu'ils se confort aux Auteurs qui l'enseignent.* Const. Soc.

P. 4.

P. 4. c. 5. § 4. Et la douziéme Congre[illegible]
gation generale de la Societé ne se déclare-t-[illegible]
pas ouvertement contre la nouveauté & la [illegible]
[illegible] des opinions, sur tout dans les ma[illegible]
» de Morale? » Qu'on n'impute donc p[illegible]
» à la Compagnie, ajoute notre Aut[illegible]
» des erreurs dont elle n'est point coupab[illegible]
» elle conservera toujours son honne[illegible]
» même aux depens de l'honneur de ses [illegible]
» fans, si cela est necessaire. On ne d[illegible]
» donne point la peinture quoy qu'on [illegible]
» contre par tout de méchans Peintres [illegible]
» mauvais tableaux [illegible]
» qui le croy[illegible]
» à la [illegible]

estre trompé, ni à avoir de

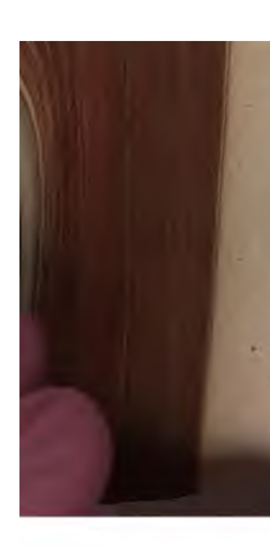
, continuë notre Auteur ;
cette doctrine trop loin, &
s pecheurs par une Morale
ont détruit la juste severité
rumpu les mœurs des Chre-
que *quelques-uns* des Casuistes
ont enseigné des opinions
,, Mais, ajoute-t-il, si c'est
st le crime de la nature mê-
phete se reconnoit coupa-
autres hommes, lors qu'il
me est menteur : Ce seroit le
tous les prodiges, si parmi
l ne s'en fût pas rencontré
aché. Les Theologiens
e sont-ils pas quelquefois
es dans le relachement
ines questions ?
esuites a donné dans le
tre partie l'a méprisé,
ombatu. Bellarmin,
nand Rebelle n'ont pas
aire mention dans leurs
ement attachez au sen-
eologiens qu'ils regar-
stable. Les Peres Co-
cildere, de Elizalde,
nzales, quinze autres
ne nomme point, &
l, sont entre les mains
nt vivement attaqué le
Pro-



l'autre par
gle de l'he
me, conn
mande bie
probabilité
prudence,
ou seules v
plus vraisem
rient, y con
même temps
pose est hon
de Dieu.

Discours Prono
le Jeudi 31.
de Monsieur
Paris, chez
vol. in 4. pag

grace qu'il a receuë d'eux. Il tire sa
on des raisons qui dans le temps qu'il
, l'obligerent à partir pour une
éloignée: Raisons fondées sur des
indispensables, que bien loin que
ie l'eust excusé, s'il les avoit sacri-
econnoissance, elle luy auroit, dit-
crime de son empressement. Mon-
Coadjuteur ajoute, qu'il est seur
prouvera encore les motifs qui ont
n retour. Il demande à l'Academie,
la gloire du Roy l'objet de ses plus
cupations, s'il pouvoit quitter des
chaque jour, il voyoit croitre cet-
par de nouvelles conquestes: S'il
e dispenser d'y rendre au Seigneur
ues actions de graces pour tant
succés, & en même temps s'il n'a-
ijet de se promettre que l'Academie
it avec plus de plaisir, lors qu'il au-
pour ainsi dire, témoin de tant de
, & qu'il pourroit luy en faire un
e récit? Il décrit icy d'une maniere
ii s'est passé, comme sous ses yeux,
rniere campagne. Il reconnoit que
Religion du Roy qu'on doit toutes
ritez. Il en appelle aux marques é-
qu'on voit de sa pieté dans tous les
sur tout dans ceux où les bienfaits
nce l'ont attaché. Il se fait une espe-
roche d'oser s'abandonner au pen-
louer un si grand Roy, avant que
ppris de Messieurs les Academiciens



reflexion. Il dit qu
les ſentimens de r
les vertus du Roy
ment des graces q
les jours ſur ſa fam
lier, & qu'il hon
qu'il luy ſera peut-
jour, inſtruit par l
exemples de l'Acad
ment dans le recit
de cette Academie.
faitement l'art d'anr
ctrine ſacrée, en de
menter la veneratio
roit le principal attra
vêque à y prendre
ſieur Perrault ſe pro
Monſieur le Coadjut
avouë qu'on accuſer
gicien d'avoir trop f

ls ont faite en M. Perrault, encore
de les dedommager de leur premiere
ans le choix de celuy qui devoit luy suc-

ès avoir montré l'utilité de l'Academie
oise, & les biens que Mrs. les Academi-
procurent, non seulement à ceux qui
encent à partager avec eux le titre d'A-
iciens, mais encore à ceux qui veu-
s écouter, ou qui lisent leurs écrits,
Coadjuteur remarque, que c'est en cela
tte Compagnie remplit les hautes idées
rdinal de Richelieu qui l'a instituée. A
occasion il fait le portrait de ce grand
tre: il insinuë en deux mots, ce qu'il
our l'Etat par la sagesse de sa Politique;
'Eglise, par ses soins à reparer avec tant
ndeur les ruines d'une sainte & sçavan-
ison, où la verité rend ses oracles; Et
es belles Lettres, par l'institution de
lemie Françoise. Il finit par une Apo-
e à Messieurs de l'Academie, où il leur
dit de ce qu'ils n'ont qu'à suivre, com-
ont fait jusqu'à present, les nobles des-
le leur Instituteur, aussi bien que ceux
and Chancelier qui luy succeda dans
re des Lettres, & à s'animer encore,
possible, par le desir de meriter de plus
s les bontez de celuy, qui aux titres
'est acquis de Heros, de Conquerant,
itre de la paix & de la guerre, de Défen-
le la Religion, de Protecteur des Rois,
voulu joindre le titre de Protecteur de

que le Regne d'un ſi grand Roy
Maître, d'un ſi auguſte Prot
auſſi long qu'il eſt glorieux.

Nous ne ferons aucune reſ
beautez de ce diſcours; nous r
ſeulement qu'il y auroit bien
embaraſſez, ſi toutes les pieces
qu'on voit paroitre, eſtoient a
l'Orateur & au ſujet que celle-

Monſieur de Tourreil ouvre
par témoigner la joye que re
ſieurs les Academiciens, de ce
parer non ſeulement la perte
plus chers Confreres, mais e
leur avoit depuis dérobé la m
eſtre trop inflexible d'un Mag
mier ordre, ils ont trouvé en
Coadjuteur un réparateur ſingu
les ſens les plus avantageux,
conjoncture auſſi ſinguliere le d
rappelle icy une partie des avan

: à ses devoirs : Inclination declarée
sciences, amour des lettres heureux
int depuis l'enfance dont elles furent
rs & les jeux, Eloquence qui vient
:mer l'idée qu'on en conceut au bruit
imations qu'exciterent ses premiers
ns ce temple où la religion & la verité
leurs oracles par la bouche de ces Do-
rpretes, non moins redevables que
Academiciens au grand Armand : en
, dons & de la nature, & de la fortu-
:ns, vertus. M. de Tourreil rappelle
avantages pour faire voir combien
re le nouveau choix qu'ils viennent

,,

oüe qu'un tel choix adoucit leurs re-
Cet aveu le conduit à l'Eloge de Mon-
rrault. M. de Tourreil fait voir com-
cademie est redevable à cet Academi-
rend à la memoire de ce grand hom-
t ce qui luy est deu : il excuse M. Per-
r la preference qu'il donnoit aux Mo-
ur les Anciens, & il dit qu'il rabais-
ficieusement les meilleurs modelles,
on ne desesperast point d'y pouvoir at-
: Que d'ailleurs la libre carriere que
a le Partisan des Modernes, se ren-
ans des questions où l'on ne risque
plus, que d'encourir le reproche in-
e des opinions singulieres, & où sans
it, on peut errer innocemment. Plust
ajoute-t-il, que pour l'édification,
r la paix du monde Chretien, jamais

des Anciens & d
est pleine d'érud
nous voudrions b
ques endroits; m
scrivent des born
pas de satisfaire là
sertation se termin
nion qui doit regn
Il dit que c'est le ma
M. le Cardinal de
l'art de gouverner
veuë, lors qu'il ba
cademie, préemin
stinction, comme
ce qu'en effet, dit
prérogatives, les
corps qui les soufre
en forment plusieur
quelques autres refl
d'estre court, nous

npagnie entre les ſujets de Louis le
M. de Tourreil demande icy qu'eſt-
ſſ. les Academiciens peuvent rendre
: de faveurs inſignes & continuelles,
oy les honore, & il dit qu'ils n'évi-
point le reproche d'ingrats, ſi cètte
ngratitude, dont la perſonne de M.
teur, & ſa Maiſon encore tout ré-
: leur donnent d'illuſtres complices,
oit ſon excuſe legitime dans le nom-
ns le prix des bienfaits.

it dans le Diſcours de M l'Abbé Tal-
n ami qui regrette ſon ami, qui nous
it des bonnes qualitez de l'eſprit &
de M. Perrault, qui demande qu'il
ermis de jetter quelques fleurs ſur le
de ſon confrere, & qui s'acquite de
r d'une maniere également digne
& d'un Orateur. L'Academie dans
liſſement avoit ordonné par un de ſes
Statuts, qu'à la mort des Academi-
n feroit leur Eloge & leur épitaphe
& en vers. Ce reglement ne paroit
é regulierement obſervé qu'à la mort
rdin, dont M. Godeau Evêque de
t l'Eloge, M. l'Abbé de Ceriſi l'Epi-
proſe, & M. Chapelain, l'Epitaphe
M. l'Abbé Tallemant demande icy
ly permette de renouveller en faveur
lluſtre Confrere, ce premier regle-
: l'Academie, & de ſoulager ſon dé-
n rendant au public un témoignage
ue de la vertu de ſon ami. Nous ra-

porterons en abregé ce que M. l'Abbé Tallemant dit sur ce sujet, & nous le rapporterons avec d'autant plus de plaisir, que nous satisferons en même temps à ce que demande l'usage établi dans les Journaux, où c'est la coutume de faire mention de ceux qui sont morts depuis peu, aprés s'estre distinguez dans la litterature.

ELOGE DE M. PERRAULT.

L'Academie Françoise a veu mourir de grands personnages ; mais on ne croit pas estre desavoué si l'on dit, que ceux qui se sont signalez pour l'avantage de cette Compagnie, & pour le progrés des beaux arts, doivent luy estre encore plus chers que les autres. Un Ministre habile en toutes choses, mais sur tout en l'art de connoitre les hommes, voit dans M. Perrault un fonds de probité & de justice qui attira toute sa confiance. Ce Fidelle confident ne songe plus qu'à examiner de bonne foy tout ce qui peut faire fleurir les sciences, & les arts. Il passe les nuits à dresser ces Memoires qui formerent en peu de temps un siecle d'or pour tous les Illustres, en quelque science & en quelque art que ce pust estre. La fortune & la vertu se reconcilient, les bienfaits vont chercher ceux qui sans brigue & sans desirs, ne s'appliquent qu'à les meriter : Une grande Scene s'ouvre à tout l'univers : la Peinture & la Sculpture reprennent leurs anciens & leurs plus grands honneurs. L'Astronomie, la Physique, & les scien-

ences les plus cachées se cultivent avec suc-
. L'Eloquence & la Poesie brillent de tou-
parts M. Perrault sans faste, sans jalousie,
ans interest donne le mouvement à tout ;
produit & met en œuvre tous ceux dont la
ommée luy fait connoitre les rares talents.
capacité naturelle en toute sorte d'arts,
fait remarquer aisément, & ceux qui ex-
lent, & ceux qui ont ce genie qui mene à
perfection ; sa droiture pleine d'amour
ur la verité, luy donne du zele pour leur
tune, sans que luy-même soit jamais oc-
pé de la sienne.

On sçait tout ce qu'il a fait pour l'Acade-
e, & avec quelle ardeur il est entré dans le
tail de son établissement au Louvre. Tou-
les graces venoient sans peine, & presque
jours avant que d'estre desirées. Que n'a-
point fait encore pour les fameux Pein-
s, les celebres Sculpteurs, les grands Ar-
tectes, les Astronomes renommez, les
stres Physiciens. M. Perrault les a tou-
rs encouragez, aimez & protegez ; il a
jours esté occupé à élever leur merite, à
ter leurs ouvrages & à en solliciter la ré-
npense digne d'eux, & de la magnificence
Prince qu'ils servoient. Parmi tant de
ns pour les autres, il ne songeoit pas à luy-
ême, à ses illustres freres, à sa propre fa-
lle. Tous ceux qui environnoient M. Col-
rt profitoient de sa faveur, establissoient
r fortune ; M. Perrault pensoit unique-
ent à luy plaire, & à luy fournir les moyens
 d'a-

Miniſtre ſi utile à l'Etat, & entrain
temps dans une eſpece de diſgrac
coutume, ceux qu'il avoit le plus a
Perrault fut plus ſenſible à la per
grand perſonnage qu'à la perte qu
meilleure partie d'une aſſez petit
acquiſe par de long travaux. Sa N
vient ſeule, il voit l'ingratitude d
faux amis; la grandeur du poſte
occupé luy ſuſcite toute ſorte de
ſa vertu le met dans une pleine ſe
ſon cabinet le conſole de tout. Il r
muſes autour de luy, elles ne l'a
toujours abandonné, & le Poeme
de la Peinture eſtoit le fruit de qu
mens dérobez à des occupations i
bles avec la Poeſie. Mais deſorma
vie n'eſt qu'un loiſir, & l'Academ
l'employ. Elle ſe ſouvient ſans dou
digieux applaudiſſement que le pu
à ſon Poeme, où il élevoit le ſie
Prince au deſſus de tous les ſiecles d

un peu au delà du vray. Peut-estre M. Perrault a-t-il porté trop loin l'amour de la patrie: peut-estre qu'il ne s'appercevoit pas assez que ce beau genie, qui le faisoit écrire avec tant d'agrément, avoit esté cultivé dés sa jeunesse par les ouvrages de ces grands hommes ausquels il comparoit nos Modernes. Peut-estre aussi que son illustre Adversaire ne s'estimoit pas assez luy-même, & qu'il ne s'appercevoit pas autant qu'il devoit, que son propre genie luy avoit fait égaler & surpasser même ceux à qui il vouloit déferer toute la beauté de ses ouvrages. Quoi qu'il en soit, le nombre & la diversité des Poesies de M. Perrault font connoitre la vivacité de son imagination, & la facilité qu'il avoit à composer. Rien ne marque mieux cette heureuse facilité, que le Poeme à M. de la Quintinie, ouvrage digne d'estre associé aux Georgiques du Prince des Poetes Latins.

La beauté de son genie n'estoit pas encore ce qu'il avoit de plus recommandable: c'estoit un homme vray en toutes choses, d'une candeur admirable dans ses mœurs, & d'un attachement inviolable à la Religion & à tous ses devoirs, incapable de jalousie ni de haine, plein de zele & de tendresse pour ses amis, desinteressé jusqu'à éviter même les gains les plus innocens, toujours égal dans l'humeur, toujours brillant, toujours aimable dans la societé. Voila quel estoit l'illustre Academicien qu'on a perdu en la personne de M. Perrault. M. l'Abbé Tallemant finit cet Eloge

par une Epitaphe où il exprime en
toutes les vertus de ſon ami. Nous aj
icy, que M. Perrault eſt mort le 16
1703. à l'âge de ſoixante ſeize ans,
receu dans l'Academie Françoiſe l
troiſiéme de Novembre, 1671. Qu
divers ouvrages de proſe & de poeſie,
ſont, par exemple, le Paralelle des
& des Modernes, en 4. vol. le pren
ſecond imprimez en 1688. le 3. en 1
le 4. en 1696. le Poeme de S. Paulin
mé en 1686. celuy d'Adam ou la cre
l'homme, en 1697. les Hommes Ill
dernier ſiecle, en deux volumes, i
premier imprimé en 1696. & le ſe
1700. & pluſieurs autres pieces recu
3. vol. qu'on imprime actuellement.



J

XII.

JOURNAL DES ÇAVANS

Du Lundi 17. Mars, M. DCCIV.

---

aité Historique & Dogmatique des Edits, & des autres moyens spirituels & temporels, dont on s'est servi dans tous les temps pour établir & pour maintenir l'Unité de l'Eglise Catholique. Divisé en deux parties. La premiere depuis le commencement de l'Eglise jusqu'au neuviéme siecle. La seconde depuis le neuviéme siecle jusqu'au dernier. Par le feu Pere Louis Thomassin, Prêtre de l'Oratoire. Avec un Supplement, par un autre Prêtre de la même Congregation, pour répondre à divers Ecrits seditieux des Prétendus Reformez, particulierement à l'Histoire de l'Edit de Nantes, comprenant les huit derniers Regnes de nos Rois. A Paris, chez Jean Anisson, Directeur de l'Imprimerie Royale. 1703. 3. vol. in 4. I. pagg. 790. II. pagg. 516. III. pagg. 792.

PResque toute la premiere partie de cet Ouvrage avoit esté publiée du vivant de son Auteur; on en a parlé dans le XX. urnal de l'année 1686. Le Pere Thomassin,

la conversion des Heretiq
Il n'avoit cependant pas
plusieurs autres exemples
severité. On les a trouvez
les a joints à ceux qui avoi
& on a réduit le tout dans u
& naturel. C'est là ce qu
dans cette premiere Parti
un corps complet, on a cr
avec la seconde, qui s'est
mêmes Mss. & qui n'a jam
d'y ajouter un Supplement
histoire jusqu'à nôtre tem
grossi insensiblement jusqu
volumes. On avertit à la fi
entier n'est ni un Recueil
d'Edits, tels qu'on les a co
cle dernier; mais que c'est
que & Dogmatique sur les
les moyens spirituels & tem

auroit besoin des Exemples de severité
'il fournit dans sa seconde Partie depuis le
. siecle. Il examine tous les moyens dont
glise & les Princes se sont servis pour re-
imer les nouvelles heresies, en presuppo-
nt comme dans la premiere Partie, les mo-
ns spirituels des Instructions & des Argu-
ens generaux pour l'unité Catholique, qui
nt lieu dans tous les temps. Il passe aux
ecrets & aux Edits qu'on jugea ensuite ne-
essaires, & il en distingue de plusieurs sor-
es. Ceux qu'on peut appeller purement
emporels pour l'usage du Glaive, que les
rinces furent obligez de tirer plus commu-
ement qu'autrefois, contre les nouvelles
ectes; comme elles en vinrent jusqu'à des
uerres ouvertes, l'Eglise leur opposa ses
roisades semblables à celles qu'elle avoit en-
voyeés contre les Infideles. On formoit as-
ez souvent les projets & les resolutions de
es guerres dans des Conciles, où les Princes
ssistoient, & où les Prelats ne prenoient
our leur part que le soin de benir leurs ar-
mées, & d'en moderer les excez. Mais a-
prés la reduction des Rebelles à leur devoir,
n prenoit dans ces mêmes Conciles, des
precautions prudentes contre les rechutes.
L'Auteur remarque que ces remedes pour
estre salutaires, devoient avoir quelque a-
mertume qui tenoit beaucoup de l'ancienne
penitence, laquelle venoit de s'abolir, &
que l'on rétablit à cet égard dans le XIII. sie-
cle. Comme on commençoit toujours par
une

une exacte recherche des coupables, on donna à cette recherche, le nom d'Inquisition, qui est devenu odieux depuis par les rigueurs dont on l'accompagna dans quelques pays étrangers. Mais le P. Thomassin prétend, que l'Inquisition, de la maniere qu'elle commença en France entre les mains des Evêques, n'estoit autre chose que l'ancienne penitence qui a toujours dépendu de leur autorité. Ils en firent les Reglemens dans leurs Conciles de Languedoc dont il rapporte le détail, & ils les ont continuez depuis dans leurs Assemblées, & dans leurs Ordonnances ou Instructions Pastorales, jusq'à ce jour, avec plus de moderation & de douceur qu'on n'avoit jamais fait à l'égard des Heretiques. C'est ainsi que le Pere Thomassin parcourt l'histoire des ptemieres Sectes presque toutes Sacramentaires: Elles se confondirent dans la suite sous les noms generaux de Vaudois, & d'Albigeois. Delà il passe aux Wiclefistes, aux Hussites, & à leurs descendans jusqu'aux Lutheriens. Il examine en passant les divers moyens legitimes dont on se servit pour les reduire, sans excepter la bonne foi des Saufconduits differens qu'on leur accorda, qu'il pretend justifier. Il s'étend davantage sur le Schisme d'Angleterre qu'il trouve en son chemin; il fait sur cela de longues reflexions en faveur des Sçavans de ce Royaume autrefois si florissant pour la Religion. Il les termine par l'histoire de la mort catholique des deux Rois de la grande Bretagne, Charles II. &

& Jacques II. dont on a ajouté icy de
uvelles preuves authentiques.
Le P. Thomassin ne s'estoit pas tant éten-
sur le Calvinisme. Comme il y travail-
t dans le temps des premiers mouvemens
'on s'est donné pour les conversions, il
era qu'on verroit succeder une parfaite
x aux Edits de pacification qui y avoient
isamment disposé les esprits: mais les Mé-
tens n'ayant cessé d'éclatter par toute sor-
d'Ecrits seditieux, qui ont produit des
ts tres funestes, celuy qui a pris le soin de
Ouvrage, a cru qu'il y manqueroit quel-
chose, s'il n'y ajoutoit pas un Supple-
nt. Il l'a commencé par l'examen de la
fession de foi des Adversaires, comme
la piece fondamentale de la partie dogma-
e de cet Ouvrage. Mais les pieces prin-
les qui ont donné occasion à la partie hi-
ique de ce Supplement, sont les Requê-
les Manifestes & les autres plaintes tra-
, que les Mécontens ont répanduës dans
onde, où ils demandent avec importu-
, ce qu'ils ont fait, pour estre traitez a-
la rigueur qu'ils exagerent en parlant de
vocation de l'Edit & de la publication
Edits contraires. L'Historien de l'Edit
Nantes en a rempli son ouvrage en cinq
mes in 4. qui demandoit bien quelque
nse. Voila ce qui a obligé l'Auteur du
plement, aprés lui avoir opposé avec le
Thomassin, la conduite beaucoup plus
reuse qu'on avoit suivie contre les Sectes
de

de tous les siecles, d'entrer dans une pl[us]
grande discussion de la derniere, qui em[]
braise les huit derniers regnes de nos Ro[is]
dont il emprunte ordinairement les répons[es.]
Il les tire non seulement de leurs Edits & d[es]
autres pieces les plus authentiques, mais e[n]
core tres souvent de la propre confession d[es]
Adversaires. Outre les imprimez, l'Aute[ur]
a eu le secours des Mss. qui se trouvent da[ns]
les meilleures Bibliotheques, comme est ce[l]
le du Roy, la plus riche qui soit au monde,
& celle de Mrs. de Ste. Marthe qui est p[as]
sée dans la Bibliotheque de S. Magloire. Il [a]
eu d'autres moyens tres favorables pour re[n]
dre cette histoire du Calvinisme la plus com
plette qui ait peut-estre paru jusqu'à prese[nt;]
il se borne cependant toujours à son dess[ein]
principal, qui est de répondre aux plaint[es]
& aux autres livres que les Mécontens o[nt]
publiez. Il n'a pas omis le Recueil de Le[t]
tres & de Memoires de Vargas sur le Conc[ile]
de Trente. Quoique cet ouvrage soit pl[ein]
du même fiel que ces Auteurs Mécontens on[t]
répandu dans leurs autres relations, l'Aute[ur]
ne laisse pas d'en tirer deux avantages singu
liers pour son sujet. 1. Que Vargas même
reconnoit l'infaillibilité du Concile pour le
dogme. 2. Que cet Auteur convient que
les Princes ont droit de punir ceux qui ne
voudront pas s'y soumettre. Il tire bien
d'autres avantages des Aveux de l'Historien
de l'Edit de Nantes. Ce seroit une chose in
finie de les parcourir icy, aussi-bien que tou

infractions averées des Edits dont il n'a
ü se défendre. Comme cet Historien
miné assez brusquement son livre l'an
. nôtre Auteur a esté obligé de suppleer
uite par des Lettres, par des Requestes,
s Manifestes posterieurs, où les Calvi-
ont outré encore plus mal-à-propos
plaintes pour obtenir ce qu'ils atten-
it de la paix de Riswik. Mais on fait
cy que les Princes Etrangers, qu'ils ont
mez tant de fois en vain, n'ont pas seu-
nt daigné écouter ces derniers plaintes.
ce qui regarde le renouvellement du
tisme, les cruautés & les Barbaries des
les du Languedoc, l'Auteur remarque
n'a pas tenu aux graces, & aux amnisti-
l'on leur a offertes, qu'ils ne revinssent
r devoir, avant qu'on leur envoyât des
es pour les reprimer. Il n'a pas crû en
ir dire d'avantage sur ce sujet, dans l'at-
où on est d'une Histoire compléte du
tisme ancien & nouveau. Il a mieux
, aprés avoir inseré a la fin de son ou-
le resultat d'une celebre Assemblée de
ts du Languedoc, qui devoit prevenir
desordres, ajouter une Lettre Pastorale
. l'Evêque de Nîmes sur leur sujet, &
d'un autre Auteur du même pays, qu'on
'estre pas éloigné du Royaume de Dieu.
es ces pieces fugitives, qu'on a crû de-
conserver icy, pourront suppleer au
it d'une plus ample narration. Cet ou-
est écrit avec beaucoup de soin: les re-
cher-

cherches en sont curieuses. La troisiéme Partie est une réponse exacte à la monstrueuse histoire de l'Edit de Nantes du Sieur Benoist.

Joan Jac. Schudt Gymnas. Mœno-Francof. Con-Rect. Judæus Christicida gravissime peccans & vapulans; sive perspicua & solida Demonstratio cædem & rejectionem Jesu Nazareni veram esse causam præsentis tam diuturni Judæorum exilii, omnisque illorum miseriæ originem. Cum appendice dissertationis Philologicæ ejusdem argumenti. C'est à dire, *Le peché & la punition du Peuple Juif coupable de la mort de Jesus Christ, ou Demonstration claire & solide, qui prouve que le meurtre de Jesus de Nazareth, est la veritable cause du long exil des Juifs, & l'origine de toutes leurs miseres. Avec une dissertation Philologique sur le même sujet. Par Jean Jacques Schudt, l'un des Principaux du College de Francfort sur le Mein.* A Francfort, l'an 1703. in 8. pagg. 404.

CE Livre pourra estre d'un grand secours à ceux qui souhaitteront se mettre à peu de frais en estat d'attaquer le Judaïsme. L'Auteur n'y propose qu'un argument; mais c'est un argument choisi, si aise à faire valoir, qu'il ne faut sçavoir pour cela, ni l'Hebreu ni les autres langues Orientales; & si difficile à refuter, selon M. Schudt, que les Juifs n'ont

: pû y faire jusqu'à present aucune ré-
: solide. Il est fondé sur les maux qui
cablent depuis prés de 17. siecles. Vô-
euple, leur dit-on, ne ressentit jamais
hatiment pareil à celuy qu'il soufre. Par
crime se l'est-il attiré? d'où vient que
ne le delivre pas comme autrefois? Une
tion extraordinaire suppose un crime ex-
:dinaire. On fait voir ensuite que ce
e n'est autre que le meurtre de J.C. A-
quoy il est aisé de conclure que Dieu,
vange Jesus-Christ d'une maniere si ter-
:, l'avoit veritablement envoyé pour an-
cer ses veritez aux hommes, & qu'il n'y
int d'autre Messie à attendre. Les deux
ies de ce raisonnement donnent lieu à
de Schudt de partager son ouvrage en
x livres.
es Juifs ne peuvent pas disconvenir de
misere presente, ni des malheurs pres-
infinis qui sont tombez successivement
eux depuis la mort de Jesus-Christ. Leur
ple n'est plus: leur ville est détruite,
republique est aneantie; leur na-
chassée de la Palestine, est dipersée
toute la terre, & soumise en tous
x aux loix des autres nations qui la
ssent: jamais peuple ne fut si maltraité.
st vray que quelques Rabbins, dans la
ë de prevenir les consequences que l'on
de cet estat deplorable des Juifs, ont re-
senté que leur sort n'estoit pas si triste
on le pensoit; que la plupart des Princes
Chre-

Chretiens employent les Juifs aux affaires les plus importantes; que le grand Seigneur & le Sophi ne faisoient rien sans eux; qu'on trouvoit par tout des Juifs opulents, accreditez, élevez même à des dignitez éclatantes; qu'il y avoit, par exemple, à Amsterdam, des Juifs honorez de la qualité de Residents pour les Rois d'Espagne, de Portugal, & de Danemarc. Mais on a répondu à cela, que cette prosperité ne regardoit que certains particuliers, & que le peuple Juif consideré en corps, ne laissoit pas d'estre malheureux, esclave, méprisé; sans patrie, sans sacrifices, sans Roy, sans autorité. *Dieu nous a rejetté*, dit le Rab. Joseph, *nos jours sont des jours de tristesse, nous vivons dans la pauvreté, nous goutons toutes les amertumes d'un cruel exil. On nous opprime, on nous tourmente, on nous dépouille, on nous charge de miseres, & personne ne nous console.*

Un chatiment si long, si dur, si universel, répond sans doute à quelque étrange iniquité que les Juifs ne veulent pas reconnoître, & qu'il faut leur faire découvrir. Ils estiment que l'idolatrie est le plus grand de tous les crimes. *Adorer les Idoles*, dit le Rab. Moyse fils de Maymon, *c'est nier toute la loy, & se revolter contre tous les Prophetes.* Il faut cependant que les Juifs confessent, que le peché pour lequel Dieu les punit à present, est autre chose que l'idolâtrie, & qu'il est même incomparablement plus énorme.

Il est certain que depuis la destruction du pre-

r Temple, ils n'ont point adoré d'I-
Ils s'en vantent avec justice, quoy
raison qu'ils en alleguent dans leur
chna soit un peu ridicule. „ Quel-
s-uns de nos Peres, disent-ils, gens
pieux, ayant consideré que le mau-
genie faisoit aux hommes une infinité
maux, & qu'il estoit seul la cause de la
ruction du Temple de Salomon, &
malheurs de la nation Juive, ils tom-
ent dans une profonde tristesse. Nous
gnorons pas, s'écrierent-ils, que Dieu
creé ce détestable esprit qu'afin de pro-
er des couronnes aux Justes, qui resi-
roient à sa malice; mais qu'il vaudroit
n mieux n'avoir point de récompense
sperer, & estre une bonne fois délivrez
ce dangereux ennemi! Ils jeunerent,
demanderent avec instance, l'accom-
ssement d'un desir qui leur paroissoit si
e. Au bout de trois jours, ils virent
tir des ruines du Sanctuaire comme une
ne; & un Prophete, qui estoit pre-
t, les ayant assuré que c'estoit là le
uvais genie qui portoit tout le monde à
olatrie, ils se jetterent dessus sans crain-
d'estre brulés, & s'en saisirent. Com-
il se débatoit furieusement, ils luy ar-
herent sans y penser un de ses cheveux,
il en ressentit une douleur si vive, qu'il
ussa un cri que l'on entendit à 400 para-
ges de là. Les vainqueurs délibere-
t sur ce qu'ils feroient de leur captif.
Il

„ tre dans une marmite de p
„ enfermer avec un couverc
„ tal; le plomb ayant toujou
„ usage dans les enchantem
„ ayant la faculté d'étouffer l
„ vis fut suivi, c'est pourqu
„ esté depuis ce temps-là e
„ trie. Ce demon, dit nôtr
voit se feliciter d'un traitem
comparaison du traitement q
de Mahomet, fit à un autr
qu'il tailla en morceaux ave
epée *Dsulfakar*.

Mais quand les Hebreux s
bles d'idolatrie, ils ne pourr
buer à ce crime la peine q
Leurs ancestres qui vivoient p
du premier Temple, y estoie
ne maniere honteuse. Ils a
cette iniquité un parfait mép
servances de la loy, & des cr
à l'égard de leurs propres enfan

. Ils sont donc forcez d'avouer que
ntat qui l'irrite, est plus horri-
ue le culte des fausses divinitez. Quel
forfait? Que les Hebreux le déclarent;
'ils demeurent d'acord que c'est le *Dei-*
u'ils ont commis en faisant mourir Jesus-
t.

ôtre Auteur rapporte leurs réponses, ou
t subterfuges dans son second Livre. Les
lleguent des pechez, les autres ont re-
au deffaut de bonnes œuvres.

rmi les premiers, il y en a qui preten-
que Dieu les châtie si rudement ou parce
acob a dit à Esau, *Jacob est ton serviteur*,
rce que Jacob a trompé son frere, ou
que Joseph a esté vendu par les siens,
rce que la nation Juive n'a pas ancienne-
observé les Jubilez avec assez d'exacti-
M. Schudt refute ces puerilitez, quoy
es n'en vaillent pas la peine.

y en a d'autres qui répondent, que les
eux souffrent à cause que leurs Peres
rent le Veau d'or dans le desert. *Sçachez,*
ël, dit le Rab. Moyse de Gironne, *qu'il*
s arrive aucune calamité où il n'entre du
une once de l'iniquité du Veau d'or. Com-
ce peché n'avoit pas esté expié sur le
p, par la mort de 23. mille hommes;
ne si Dieu n'avoit pas témoigné depuis,
ne infinité de faveurs, que les Israelites
nt rentrez en grace auprés de luy: com-
enfin tout le peuple s'estoit rendu crimi-
n cette occasion. Les Docteurs Juifs

avouënt eux-mêmes dans le *Pirke Eliefer*, que les Levites firent main basse precisement sur les coupables, & qu'ils les reconnurent à la couleur de leurs barbes. Moyse reduisit le Veau d'or en cendres, il jetta ces cendres dans de l'eau, & il fit boire de ce mêlange à tout le peuple. C'est ce que nous lisons dans l'Ecriture; mais les Rabbins ajoutent, que les coupables n'en eurent pas plutôt avalé, que leurs barbes devinrent rousses.

Quelques autres disent en general, que Dieu frappe les Juifs à la place de leurs Ancestres, que les Caldeens ont trop épargnez pendant la captivité de Babylone. Cette réponse n'est pas plus satisfaisante que les autres: car lors que Dieu promit à Jeremie de délivrer les Israelites de la captivité de Babylone aprés un certain temps, il l'assura aussi qu'il leur pardonneroit tous leurs crimes. D'ailleurs les Rabbins racontent qu'au retour de cette captivité, un morceau d'écarlate qui estoit attaché entre les cornes du bouc émissaire, devint tout d'un coup d'une blancheur admirable; pour verifier, disent-ils, la prophetie d'Isaïe, lequel avoit dit: Quand vos pechez seroient rouges comme du sang, ils deviendront blancs comme la neige.

Il y en a enfin qui aiment mieux attribuer la longue durée de leur esclavage, à certains pechez ausquels ils avouënt que leur nation est sujette. Le Rab. Beohai désigne en particulier *la colomnie*; le Rab. Salomon fils de Schefet, *l'avarice*, *l'usure*, *le parjure*, *l'ambition*,

ns, l'attachement pour les femmes, sur tout pour les femmes Chretiennes. „ Ils n'ont point de honte, dit ce Rabbin, d'avancer qu'il n'y a pas grand mal à aimer les Chretiennes, puis qu'on en est quitte pour des coups de bâton: au lieu de faire reflexion qu'un rival en colere pousse souvent bien plus loin sa vengeance: que selon nos Cabalistes, de semblables commerces entrainent les hommes dans les tourmens éternels; & enfin, qu'un Hebreu se rend plus criminel qu'on ne sçauroit l'exprimer, lors qu'il engendre un enfant, qui certainement sera olatre à l'exemple de sa mere.“ M. Schudt : nie pas que les Juifs ne soyent tels qu'il se peignent; mais il leur prouve que leurs ncêtres ont esté infectez des mêmes vices; où il conclut, que puis que leurs peres n'ont suyé que des châtimens assez courts, soit en gypte, soit en Babylone, soit chez eux, il a long-temps que le leur seroit fini s'ils n'e-oient pas coupables d'un crime plus énor-e que ceux qui viennent d'estre nommez.

Les Juifs qui croyent que le retardement Messie & la continuation de leurs souffrans, viennent du deffaut des bonnes œuvres, nt aussi partagez entr'eux.

Les Rabbins Levi, Eliezer, Josué, l'Auur de l'ancien Nizzachon, & plusieurs aues, se plaignent de l'impenitence des Heeux. *Si les Israelites faisoient penitence pendant seul jour*, dit le Rab. Levi, dans le Schir schirim rabba, *ils seroient soudainement déli-*

& aussi purs que les Anges c
disent que *le Diable même e*
ravi d'admiration en contemp
S'il est question de peniten
res, les Juifs en ont fait de
temps en temps. Celle à laq
rent tous volontairement
1502. est tout à fait remarc
pellent-ils encore aujourd'h
l'an de la penitence. Certain
Ascher Lemlem, les avoit ex
niere si energique à se mortif
si bien mis en tête que c'esto
yen d'obliger le Messie à se h
treprirent avec leurs femme
le jeûne le plus rigoureux c
parler depuis le jeûne des N
dit le Rab. David Gans, *A*
Selikman Gans de pieuse memo

e tant tourmentez pour en obte-

Isaac pretend que les Hebreux doi-
delivrez de la captivité presente,
ie moyen qu'ils le furent de celle
c'est à dire par la priere. „ Les
des Juifs, disent d'autres Rabbins,
fficaces, que celuy qui prononce
nt *amen* avec l'attention & la pieté
, avance certainement le temps de
livrance. Dans ce moment là Dieu
a tête, & dit: *Que les enfans qui
ez de la table de leur pere, sont à
Mais qu'un pere est heureux de s'en-
nsi louer par ses enfans!* En pronon-
paroles, Dieu pense serieusement
sortir de l'esclavage où nous som-
'est donc, selon ces Docteurs, à
s ne prient point qu'ils y restent,
u'ils prient avec trop de noncha-
is rien n'est plus faux. Il s'assem-
ouvent pour faire oraison, & alors
ils heurlent, ils se rompent le cou
enverser leurs têtes en arriere, a-
er plus droit leurs voix vers le ciel;
s leurs Synagogues un si grand tin-
qu'ils sont eux-mêmes contraints
ier les oreilles avec les pouces. Les
ils recitent sont d'un stile qui n'est
if, ni moins extraordinaire que
s & leur contenance. On pourra
par celle-cy. „ O Dieu tout-puis-
bâtissez vôtre Temple, à present,

„ Dieu misericordieux, grand
„ debonnaire, Dieu suprême,
„ Dieu doux, Dieu choisi, Die
„ remettez vîte vôtre Temple si
„ cessamment, incessamment, d
„ rebâtissez-le tout à l'heure, r
„ tout à l'heure, rebâtissez vô
„ tout à l'heure. Dieu puissant
„ vant, Dieu fort, Dieu terrible,
„ veilleux, Dieu Royal, Dieu r
„ beau, Dieu fidelle, ne differe
„ bâtissez dans ce moment vôtr
„ dans ce moment, tôt, de nos j
„ vîte. Rebatissez-le presentem
„ tissez-le presentement, rebâti
„ sentement; prenez cette heur
„ stant, pour rebâtir vôtre Tem

En voila assez pour un Extrait
nous avons dit jusqu'à present,
faire connoître le merite & les ag
cet ouvrage. M. Schudt l'a écrit
quoy qu'il n'ignorât pas que les I

en soutint publiquement toutes les pro-
tions le 14. Decembre de l'an 1702.

Eloge de M. le Marquis de l'Hôpital.

Es Sciences ont perdu à la mort de M. le Marquis de l'Hôpital, un de ces hommes s que les temps ont de la peine à rempla- ; & ce qui augmente leur perte, & nos rets, il leur a esté enlevé dans la plus gran- vigueur de l'âge, & de l'esprit. Quels veaux accroissemens la Geometrie déja tée si loin par ses découvertes, ne pou- -elle point se promettre de trente ou de rante années qu'il avoit encore naturelle- nt à luy donner!

I estoit d'une naissance illustre. Le nom 'Hôpital est un beau nom dans l'Histoire France. Cet Adrien de l'Hôpital, pour emonter pas plus haut, qui commandoit antgarde de l'armée Royale à la bataille de nt Aubin du Cormier, l'a porté sous Char- VIII. avec beaucoup de distinction, & gloire. Il estoit Chambellan du Roy, Ca- ine de cent hommes d'armes, Lieutenant neral en Bretagne, & Gouverneur de nt Malo, & de Caudebec. Il suivit le y à la conquête de Naples. Anne fille de chim Rouault Marechal de France, qu'il oit épousée, luy laissa deux fils, & trois es. Les deux fils appellés, l'ainé Aloph gneur de Choisy, & dans la suite, de nte-Mesme; & le cadet, Charles Seigneur

 de

de Vitry, ont formé deux branches.
de Charles que sont venus les Marecha
l'Hôpital, & les Ducs de Vitry; & c'es
loph que sortent tous ceux qui joign
nom de l'Hôpital celuy de Sainte-M
Anne de l'Hôpital Seigneur de Sainte-M
&c. Petit fils d'Aloph, estoit l'ayeul
ne de l'Hôpital second du nom, Lieu
General des Armées du Roy, premier I
de feu S. A. R. Monsieur Gaston Du
leans, frere d'Antoine de l'Hôpital,
taine Lieutenant de la Mestre de cam
Cavalerie Legere, tué à la Bataille de
en 1650. & pere de François Guillau
l'Hôpital, Marquis de Sainte-Mesm
Montelier, Comte d'Antremont, &
la mort vient de nous ravir.

Nous laissons à d'autres Auteurs le
faire connoitre plus particulierement
blic la suite des Ancêtres de M. le Mar
l'Hôpital. Ils trouveroient mauva
doute que nous leur eussions enlevé
belle genealogie; mais nous n'avons p
ser le peu que nous en avons rapport
desir de relever la gloire des Mathem
par l'éclat de la naissance du Geomett
stre que nous regretons.

Au sortir de l'enfance, on l'appliq
premieres études, mais ce fut d'abor
peu de succés. Il falloit le persecute
l'obliger à donner quelques momens
çons. Il étudioit avec un extrême d
& quelque penetration qu'il eût d'ai

narqua ni vivacité ni disposition
nces, jusqu'à ce que le hasard,
ert une digne de son esprit. Mais
re se déclara, & l'on vit que cet
pour des choses qui n'exer-
a memoire, estoit au fonds en
ete impatience de perfectionner
on Precepteur voulut apprendre
tiques; il acheta quelques livres
n. A peine le Disciple eut-il jet-
r ces livres, qu'il n'y eut plus
luy arracher; la Geometrie de-
que objet. Cette passion qui al-
er tout-à-fait ses études, ména-
esse par son Precepteur, servit
La permission de donner quel-
perduës au Mathematiques, e-
mpense du soin qu'il avoit de
ses devoirs. Il ne fallut plus le
llut le retenir; il deroboit au
t ce qu'il pouvoit luy derober,
n Precepteur, & se levant plus
ne souhaitoit, pour avoir plus
y. On eut tout lieu d'estre con-
rogrés dans les Lettres: mais il
nans dans les Mathematiques,
vances qu'eût le Precepteur, le
issa bien-tôt derriere luy. Un
ecepteur Geometre qu'on luy
la mort de celui-cy, qui ne vé-
g-temps, ne pût encore avec
esprit, & d'application, suivre
e de bien loin.

quelques a
gué : on y
relevoit ext
gagea à le r
Problême b
& de ses con
merité ; mai
étonnement
qui furent ad
voir de son ge
ces.

Il n'y avoit
che de la Verité ;
soit grand bruit
extreme empre
teur. Il le vit ;
& ce fut en quel
sçavant Philosop
son esprit acheva
loit sou

armes; c'est l'employ naturel de la Noblesse. M. le Marquis de l'Hôpital s'y engagea; mais sans suspendre son étude: il la continua par tout, jusques dans sa tente, & rien ne pouvoit l'en distraire que son devoir, & les occasions de signaler son zele.

Le defaut de sa veuë l'obligea bien tôt à quitter une profession où le retenoient l'exemple & la gloire de ses Ancêtres. Il l'avoit si courte, qu'il ne pouvoit presques pas voir à deux pas de luy ceux qui le saluoient: ainsi se trouvant hors d'estat de servir son Pays dans les emplois militaires, il se rendit tout entier à la Geometrie; & il n'a peut-estre pas moins fait d'honneur à la France par ses profondes recherches, que les plus grands hommes luy en peuvent faire par les armes.

Il a soustenu seul la reputation de nos Mathematiciens, & l'honneur de l'Academie des Sciences, dont-il estoit Vice-President, par la resolution des fameux Problêmes proposés dans les Journaux de Leipsic. Il n'y a eu dans toute l'Europe, que trois ou quatre Geometres distinguez parmi les Geometres mêmes du premier Ordre, qui ayent atteint avec luy, à de si hautes, & si difficiles solutions.

Il donna en 1696. son Analyse des Infiniment Petits, que les Maîtres de cette science regardent comme un Ouvrage achevé. On y voit une penetration, & une profondeur infinie, & en même temps une netteté, & une clarté admirable. Il presente presques au-

autant de methodes generales, qu'il c
tient de propositions; & ouvre par tou
nouveaux chemins, aux plus grandes
couvertes également ſurs, courts &
les.

La clarté, & la netteté qui regnent
cet Ouvrage, marquent un des talens p
culiers de l'Auteur; un talent rare. I
pandoit la lumiere ſur les ſujets les plu
ſcurs; & développoit les queſtions les
embarraſſées, avec un art merveilleux,
nant toujours dans ſes reſolutions, les
les plus naturelles & les plus ſimples. C
ractere ſe fait ſentir dans tout ce qu'on
luy.

Le Public attendoit avec impatience u
tre Ouvrage, qu'il devoit donner. Il
vailoit depuis long-temps, & il l'avoit
gé, & refondu pluſieurs fois. Comn
grandes lumieres luy faiſoient toujou
couvrir quelque nouvelle idée de perfe
il avoit de la peine à eſtre ſatisfait d
travail. Le livre dont nous parlons
enfin ſur le point de paroitre quand
teur eſt mort. C'eſt une Geometrie
plette, & qui ne laiſſe rien à deſirer.
ne ſçauroit en donner une idée plus
tageuſe, qu'en diſant que nôtre grand
metre eſtoit venu à bout de ſe contenter
ſera bien aiſe d'apprendre que des amis
& habiles, ſe ſont chargés du ſoin de m
au jour cet Ouvrage, ſi digne de l'a
des Sçavans.

ec le plus rare sçavoir, & dans un rang
us distinguez, personne n'eut jamais
e modestie, & plus de bonté que M. le
uis de l'Hôpital. Doux, facile, d'un
ierce aimable parmi les Sçavans; sim-
ins l'entretien familier, écoutant tout
nde, toujours prest à apprendre, s'e-
it peu, estimant beaucoup les autres,
ant valoir autant qu'il pouvoit leur me-
insensible aux petites jalousies, qui re-
par tout, & tout-à-fait au dessus de la
gloire, que la plupart des Sçavans re-
hent avec tant d'avidité.
ttention qu'il a donnée toute sa vie aux
oissances les plus abstraites, a peut-estre
ibué insensiblement à alterer sa santé.
y avoit même souvent conseillé de s'en
dire l'usage; mais il ne pût jamais soute-
ette abstinence plus de trois ou quatre
; & il se rengageoit bien-tôt avec une
elle passion dans un travail qui luy tenoit
les plus grands plaisirs.
omba malade vers le commencement de
année. Ce ne fut d'abord qu'une petite
e, qui ne l'empêchoit pas de sortir; mais
nal augmenta dans la suite, & devint
ereux par le mauvais succés des remedes.
i aprés avoir langui tout le mois de Jan-
, il fut surpris le premier de Fevrier d'u-
oplexie, qui se termina le même jour à
paralysie sur le côté gauche, dont il mou-
e lendemain vers les six heures du soir,
de 43. ans. Sa fin a esté tranquille & édi-
N 7 fian-

fiante. Il s'eſtoit preparé à la mort dés le commencement de ſa maladie: Dieu luy fit la grace d'eſtre ſi frappé de l'idée de nos foibleſſes, & de la crainte des tentations du monde, qu'il apprehendoit de ne pas mourir, & d'eſtre expoſé de nouveau aux dangers du ſiecle. Il ſouffroit ſes maux dans un eſprit de penitence, & avec une patience, & une humilité profonde, ſe trouvant indigne des ſoins qu'on prenoit pour le ſoulager, & ſe faiſant une peine de celle de ſes domeſtiques.

Il eſt mort dans ſes diſpoſitions Chretiennes, & il a fait voir par ſon exemple que rien n'eſt plus lié que la raiſon, & la religion. Tous les Geometres s'intereſſeront à ſa memoire; mais elle ſera particulierement chere à ceux qu'il a honorez de ſon amitié.



JOUR-

XIII.

JOURNAL DES ÇAVANS

Du Lundi 31. Mars, M. DCCIV.

Distinction & la nature du bien & du mal; raité où l'on combat l'erreur des Manichéens, s sentimens de Montagne & de Charron, & eux de M. Bayle. Et le Livre de saint Au-ustin de la Nature du bien contre les Mani-héens. Traduits en François sur l'edition La-ne des Peres Benedictins de la Congregation de aint Maur, avec des Notes & de nouveaux ommaires de Chapitres. A Paris, chez Claude Cellier. 1704. in 12. pag. 282.

CEt Opuscule de la distinction & de la nature du bien & du mal, renferme huit Chapitres. Dans les premiers iteur refute une opinion erronée de Mon-ne & de Charron, *Auteurs surannez, e-ez & goutez dans le monde, moins parce ls ont de bon, que parce qu'ils ont de mau-*. Ils pretendent qu'il n'y a point de di-ction à faire entre le bien & le mal; ne fondant les devoirs ausquels la so-é & la justice nous engagent, que

sur

fur la coutume, la loy du pays, la conjoncture des temps, ils veulent rendre toutes les actions des hommes indifferentes. L'Auteur détruit par de bonnes raisons, une pensée si contraire à la religion & à la morale, il en examine les preuves, il en fait voir & la fausseté & la foiblesse. Il semble à bien des gens que ces deux hommes ont esté plus entreprenans que judicieux, & qu'ils n'ont soutenu par aucun raisonnement solide, ni le paradoxe dont il s'agit, ni une infinité d'autres qui se trouvent dans leurs livres; que lors qu'ils décident, ils le font avec hardiesse; & leurs décisions n'ont ordinairement pour preuve que cette même hardiesse avec laquelle ils les avancent. Qu'ils ont eux-mêmes bien senti ce foible; & c'est ce qui les a déterminez à douter beaucoup plus souvent qu'ils n'ont décidé. Le doute les dispensoit de prouver, & d'ailleurs il captive la bienveillance des lecteurs, qui ont le plaisir de s'ériger eux-mêmes en Juges, & de prononcer en faveur de ce qui les flatte le plus.

Nôtre Auteur examine en passant la pensée d'un Italien, que Madame la Comtesse de la Suze a exprimée par ces quatre fameux vers:

Sans doute ou la nature est imperfaite en soy,
Qui nous donne un penchant que condanne la loy;
Ou la loy doit passer pour une loy trop dure,
Qui condanne un penchant que donne la nature.

Il nous fait observer que *la Nature* dans l'estat où elle est à present, est veritablement

tr

ite en soy, & si dereglée par le pe-
lle porte l'homme à toutes sortes
ıcetez, & à contenter ses passions
nalgré toutes les lumieres de sa rai-
r *la loy*, elle ne peut pas passer
ure, puis qu'elle est fondée sur l'é-
ı retrancher une partie en faveur
re corrompuë, ce seroit faire la
se que si on la retranchoit toute
„ Un voluptueux ôtera de la
ırtie qui condanne la volupté, un
if celle qui condanne le meurtre &
ance, un ambitieux celle qui con-
ın desir desordonné & injuste de
: un avare croira permis un gain
chacun enlevera quelque chose,
la loy ira par pieces, pour ainsi di-
e luy restera qu'un vain nom, &
e qui n'aura rien sur quoy s'appu-
fond sera aneanti & détruit.
r passe ensuite à l'opinion de ceux
apperceus qu'il y a une tres gran-
ce entre le Bien & le Mal, n'ont
e tomber dans l'illusion, quand
lu déterminer la cause & la nature
le l'autre. Le Philosophe Zoroa-
t l'heresie de Manés, & imagina
iers principes, deux premieres
raires l'une à l'autre, deux na-
leux substances, l'une bonne &
vaise, qui se faisoient continuel-
guerre d'où naissoit ce mélange de
nal que nous voyons dans l'uni-
vers.

vers. Melessus, autre Philosophe, a
qua vivement cette doctrine, ainsi qu'o
peut voir dans Plutarque. Simon le M
cien osa dire que le monde n'estoit point l
vrage de Dieu, mais des Anges ou des
mons, & que ces esprits l'avoient fait
plusieurs defauts. Les Gnostiques ad
toient deux principes; l'un bon, qui e
Dieu; & l'autre méchant, qui estoit l
mon. Marcion en admettoit trois;
qu'il nommoit le Premier & l'Invisible;
tre, le Createur & le Visible, & le tr
me, le Malfaisant. Les Manichéens esto
comme nous l'avons dit, du sentime
Zoroastre, & y ajoutoient que les deux
cipes s'étant mélez dans la guerre qu'i
stoient faite, une partie de la bonne sul
ce avoit trouvé le moyen de se dégage
mauvaise, mais que ce qui n'avoit pû s
rer, estoit tombé avec la mauvaise d
dannation éternelle.

M. Bayle a témoigné avoir assez bo
pinion de leur hypothese, toute ri
qu'elle est, & pretend qu'estant souten
des Philosophes aguerris à la dispute, el
difficile à refuter. Ce fut, dit-il, *un l*
que saint Augustin, qui sçavoit si bien to
adresses de la controverse, abandonnast l
cheisme: il eut esté capable d'en écarter les
les plus grossieres, & de fabriquer du
Systême, qui entre ses mains eut emba
Orthodoxes. Nôtre Auteur montre c
Bayle se trompe, & le montre en pa

incipes mêmes de ce celebre Protestant, ouvoit aisément détruire le systême des chéens, par les mêmes raisons par lesses il a combattu celuy de Spinosa. Ces systêmes ont en effet cela de commun, contredisent l'idée de Dieu, l'idée de unique, parfaitement simple, & infint parfait.

n'est point necessaire d'aller chercher de la nature humaine, l'origine du mal; le mal qui est dans l'univers vient de ıme. C'est le peché de l'homme qui a sa misere. L'Auteur établit cette veri des raisonnemens tres justes & tres cons, qu'il tire de divers Ouvrages de saint stin. On y voit les preuves du peché ıel, les suites funestes de cette premiensgression, & avec combien de justice la punit. On y satisfait aux objections elagiens, & des libertins de ces derniers s, qui ont voulu nier le peché originel. mme ce n'est pas assez de sçavoir l'oridu mal, pour en connoitre la nature, eur fait voir dans son dernier Chapitre, mal, suivant l'hypothese de saint Au, est une privation & un neant. Ce ıt Pere démontre en effet dans plusieurs Ouvrages, que le mal n'est qu'une coron, & que la corruption tend au non ou au neant; qu'elle n'est point une, mais qu'elle est plutôt contre la na- Il explique aussi comment cette pri & ce neant se trouvent dans la creatu-

re;

„ consent
„ peché n
„ est tres
„ substanc
„ substanc
„ le consen
„ grand m
„ dans l'am
„ malice,
„ vaise.

L'Auteur
Traduction
la Nature du
Le S. Docteur
de ces heretic
dictions perp
ceux-là se tro
les Manichéen
aussi de longs
Manés

Une précaution si juste, nous met en
rté de finir cet Extrait par une des re-
es des Manichéens, laquelle nous a parû
ement curieuse & extravagante. Elle
irée de la lettre *du fondement*, où Manés
loit entr'autres chimeres, le prétendu
et de la formation de l'homme, par le
ice des Tenebres. Dans le fragment que
t Augustin nous en a conservé, cet He-
que introduit le Prince des tenebres par-
ant ainsi à ses noirs associez. ,, Chers a-
nis, que vous en semble? & que faut-il
aire à la naissance impreveuë de cette
grande lumiere que vous voyez, & qui
commence déja à gagner tout le ciel, & à
nous chasser de nos demeures? Pour moy
e ne sçay point d'autre ressource, ni d'au-
re voye pour conjurer cette tempête qui
nous menace, sinon que vous me donniez
chacun tout ce que vous avez de lumiere
& de force. Je formeray de tout cela, u-
ne figure de cet astre naissant qui a appa-
u, & par ce moyen nous pourrons nous
maintenir dans nôtre royaume tenebreux,
esperer même de nous voir un jour deli-
vrez de l'obscurité & des tenebres où nous
sommes, & insulter cet ennemi qui vient
aujourd'huy nous troubler. Cette de-
mande du Prince mise en déliberation,
poursuit Manés, fut receüe d'un consen-
tement unanime par cette troupe infernal-
le & tenebreuse, qui ne voyoit point d'au-
tre moyen de conserver ce qu'elle avoit de
,, lumie-

» Prince le
» qu'elles fi
» leavoit d
» ce des ten
» ye comm
» pouvoit lu
» possession
» on. C'éto
» semblables
» comme eux
» Le Prince
» tout ce qu'il
» infiniment
» yen, il fit p
» comme luy
» elle dans le
» s'étoit trouv
» ceux qu'il av
» du sien; ce q

si grand évenement estoit par tout claire- marqué dans les Sts. Livres, que les person- es & éclairées l'y voyoient sans peine, & e falloit pour cela qu'avoir des yeux, & fidellement les lumieres de la raison?

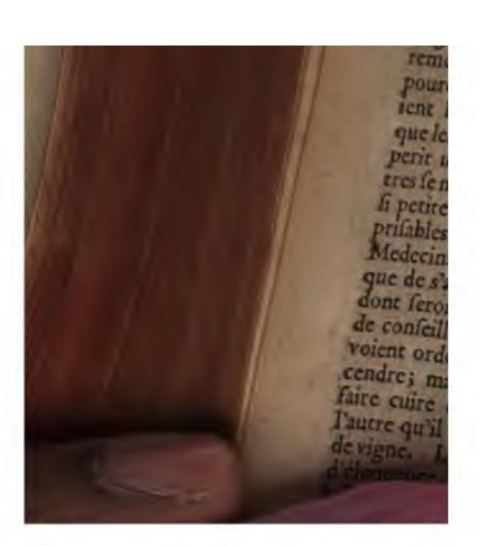
hannis Bohnii, Professoris Lipsiensis, officio Medici duplici, Clinici nimi- n, ac forensis, hoc est quâ ratione ille gerere debeat penes infirmos pariter, ac foro, ut Medici eruditi, prudentis, ac genui nomen utrinque tueatur. Lipsiæ, ud Jo. Fridericum Gleditsch. 1704. est à dire. *Traité de Jean Bohne, Pro- seur à Leipsic. Sur les deux devoirs du Me- cin, où l'on voit comment il doit se compor- en particulier à l'égard des malades chez i il va, & en public dans les témoignages 'il est obligé de rendre.* A Leipsic, chez ideric Gleditsch. 1704. vol in 4. pp. 5.

E Traité comprend deux parties. Dans a premiere, on parle des devoirs du Me- à l'égard des malades dont il a soin; & la seconde, des devoirs du même Mede- dans les rapports qu'il est obligé de faire ustice. Comme ces deux parties n'ont de commun, nous donnerons la pre- e dans ce Journal, & nous renvoyerons onde au Journal prochain.

n des premiers devoirs du Medecin, se- nôtre Auteur, c'est d'entendre parfaite- ment

possede l'histoire naturelle, la C
les Mechaniques. Ce sont des f
faut avoir devant soy avant que c
à étudier la Medecine. Les d
parvenir à une science si salutaire
cture, la meditation, l'exper
Bohne condanne la paresse de cer
ciens negligens, qui méprisent c
& ne suivent quelquefois qu'une
se routine qu'ils se sont faite. I
deux sortes d'experiences; l'une
qui s'acquiert dans les livres de c
donne au public leurs observation
tre propre & particuliere, qui s'
voyant & en traitant des malade
ne sçauroit estre entiere, sans l'a
yages. On déclame fort icy cont
latans, & on fait là dessus des pe
représentent tant de monde, q
geons plus à propos de les passer.
nous parle d'un homme que son vi
rit, dit-on, entre les animaux du

ce détail nous engageroit insensible-
dans l'inconvenient que nous voulons
. Notre dessein n'est point de désig-
ucune personne; ainsi nous n'irons pas
vant. Ceux qui voudront voir ce que
Auteur écrit sur ce sujet, pourront li-
Chapitre *de la fortune du Medecin*, & ce-
s Empiriques.
n'est pas assez qu'un Medecin soit habi-
est encore de son devoir d'observer cer-
bien-seances. Il doit ne médire jamais
Confreres, ne s'entendre jamais avec
poticaires pour faire avec eux des profits
roques, n'exagerer jamais la grandeur
maladie, pour s'attirer plus de réputa-
en guérissant le malade: n'employer ja-
la flaterie pour s'insinuer dans les esprits,
eter jamais par argent les recommanda-
, n'étre point mal proprement vestu:
ir point de parfums sur soy: n'estre
brusqué & emporté, ne se point trop
ndre en paroles: ne refuser son secours
sonne: Et plusieurs autres preceptes
seroit trop long de rapporter. M. Boh-
sse delà aux regles qu'on doit suivre dans
onsultations. C'est quelque chose de
odieux, dit-il, de condanner un reme-
rce qu'il a esté proposé par un autre:
pourtant ainsi, continuë-t-il, que se
uisent certains Medecins jaloux. Un
ort frequent dans les consultations, c'est
les vieux veulent l'emporter sur les jeu-
, & les jeunes sur les vieux, en sorte


rem
pour
ſent
que le
perit
tres ſen
ſi petite
priſables
Medecin
que de s'
dont ſeron
de conſeill
voient ord
cendre; m
faire cuire
l'autre qu'il
de vigne.

s pour que les consultations soient uti-
ıx malades, & honorables aux Mede-
Nous avons déja touché cette matie-
ıs l'Extrait du livre de M. Sorbait. Jour-
XIV. année 1702.
rés cet article, l'Auteur examine quels
les devoirs du Medecin, pour interro-
omme il faut les malades; pour faire de
prognostics; pour agir seurement,
connoitre les indications & les remedes.
ite en particulier de l'évacuation des hu-
s, de leurs qualitez, de leurs mouve-
, de la situation de celles qu'il faut cor-
, des maladies des esprits animaux, des
ens d'adoucir les douleurs, des regles
diette, du bon usage de la Pharmacie
la Chirurgie; & il fait sur toutes ces
eres d'excellentes observations. Dans
cle des Prognostics, il montre la vanité
Jromancie, ou de l'art de deviner par
ection des Urines; vanité dont quel-
Charlatans même demeurent d'accord.
t voir aussi l'incertitude des signes qui se
t du pouls. Il remarque qu'il y a des
où l'artere ne bat point au lieu ordinai-
mais se declare sur le poulce, & ailleurs.
le pouls peut estre intermittent, sans
les pulsations du cœur soient dereglées:
l y a des malades qui meurent avec un
pouls: Qu'il ne suffit pas d'examiner le
s à un bras, mais qu'il faut l'examiner
deux. M. Bohne parcourt tous les au-
signes que les Medecins ont coutume de

en met une branche dans l
malade, & cette branche le
on, s'il a à mourir; & ga
per. On ajoute que si le m
du suc de la même plante,
puisse s'empêcher de le vo
marque qu'il mourra de s
contraire que s'il ne le reje
marque qu'il échappera.
qu'en attendant que nous
plante, les Medecins ne sçar
reservêz à predire ou la m
rison.

Il y a des gens qui s'ima
stres sont un livre où se trouv
qu'il y a à craindre ou à esp
lades. Nôtre Auteur se n
son, de ce sentiment. Il v
lever la tête vers les étoiles,
sur le malade, pour bien co
té de son mal, avant que d
jugement pour l'avenir.

ire l'Ouvrage moderne d'un Anglois, *De*
e curandi morbos expectatione.
Il ne peut souffrir non plus les Medecins,
, pour prevenir des maladies dont sou-
t on ne doit point estre attaqué, font pren-
par précaution tant de sortes de remedes,
le plus grand bonheur qu'on puisse sou-
tter à ceux à qui ils les ordonnent, c'est
tre preservez de tant de preservatifs. De
s ces preservatifs, il n'y en a point contre
uels il se déclare plus, que contre le fre-
nt usage du Tabac, du Thé, & du Caf-
On respire, dit-il, la fumée du tabac
nme on respire l'air, on le fait pour se ga-
tir de catharres & de fluxions, & on ne
nd pas garde qu'à force d'user de ce reme-
on émousse l'appetit, qu'on relâche le
ort des fibres de l'estomach, qu'on dés-
he les poûmons, que l'on corrompt toute
bitude du corps. Il condanne encore
nme tres pernicieuse, la coutume qu'on
e tirer sans cesse du tabac par le nez. Pour
Thé & le Caffé, il n'en estime pas non plus
rand usage.
Il donne dans ce chapitre de bons avis aux
decins, sur les mauvais raisonnemens
on fait quelquefois en matiere de reme-
. Il ne faut pas croire, par exemple, dit-
que parce qu'une plante sera bonne
tre une certaine maladie, le sel qu'on ti-
a de cette plante soit excellent contre le
me mal. L'absynthe est bonne contre la
re & contre les vers; & cependant le

tils : ni qu'à cauſe que le ma
les acides , il faille conclure que
guerit la jauniſſe , c'eſt par la v
a d'abſorber les acides. On n
pas moins à l'erreur , lors que ,
ple de certains demi ſçavans ,
qu'il faut juger des effets , par
qu'on a de la nature des cauſes
tromperoit beaucoup , par exemp
ce que l'eſprit de terebenthine &
vin ſont de leur nature tres ſubtils
inflammables , on concluoit qu
ni l'autre ne ſçauroient eſtre
arreſter le ſang. Car l'experienc
que ces eſprits ſont chacun d'
ſecours contre les hemorragies.
voir au ſujet du premier , *Jam*
Chirurgien Anglois , in curr. triump
rebintho. Cet Auteur fait voir pa
experiences , combien l'eſprit d
thine eſt efficace pour arreſter l
bleſſures. On applique ſur la b

L'esprit de vin arreste le sang avec la même promptitude.

Il ne nous est pas possible de donner l'Extrait de tout ce qu'il y a de considerable dans ce livre; nous nous arresterons icy à l'article de la purgation, qui est un des plus importans.

C'est une erreur de croire que les vomitifs ne s'insinuent pas dans le sang; & ce qui montre que c'est une erreur, c'est que le lait d'une nourrice qui a pris de l'émetique, fait vomir son enfant, si elle luy donne à tetter le jour qu'elle a pris cet émetique. Les purgatifs qui évacuent par bas, se communiquent aussi à la masse du sang; & ils s'y communiquent par les vaisseaux lactez, & par les veines mesaraiques. Une marque de cela, c'est qu'un enfant qui tette sa nourisse quelque temps aprés qu'elle a pris de la casse ou quelque autre medicament semblable, ne manque gueres d'estre purgé. Les vomitifs secouent le pancreas, la vesicule du fiel, les glandes du ventricule, & par cette secousse ils en tirent une humeur vicieuse, qui sans cela se mêleroit dans le sang. Les purgatifs qui évacuent par les voyes inferieures, font des revulsions heureuses, lors que les humeurs sont portées avec violence à l'habitude du corps, comme dans la galle; ou font un dépôt en quelque cavité, comme dans l'hydropisie qu'on nomme ascite, pourveu toutefois que cette hydropisie ne soit pas confirmée. Ou lors que les serositez se jettent sur les articles, comme dans la goute.

Les purgatifs conviennent encore dans quelques inflammations, comme, par exemple, dans la pleuresie & dans l'esquinancie. Car l'experience a appris qu'un des meilleurs moyens pour guerir ces maladies, c'est de purger. Il faut en certaines occasions avant que de purger, examiner la coction des humeurs, & leurs mouvemens, selon le precepte d'Hippocrate, dans l'Aphorisme 22. de la premiere Section, où il est dit qu'on doit purger non les humeurs cruës, mais les humeurs cuites, & qu'au commencement de la maladie, on doit éviter les purgatifs, à moins qu'il n'y ait *turgescence* d'humeurs.

On appelle humeurs *cruës*, des humeurs vicieuses qui sont si intimement mêlées dans le sang, qu'elles ne sçauroient s'en séparer facilement, & qu'elles laissent les urines aqueuses, deliées & pâles. On appelle humeurs *cuites* celles au contraire qui sont dégagées de ces liens, qui cherchent à sortir, qui rendent l'urine plus épaisse, & plus teinte. Hippocrate veut qu'on purge ces dernieres, & qu'on ne touche pas aux autres. Il met neanmoins une exception à cette regle; c'est la fougue ou la *turgescence* des humeurs. On entend par *turgescence*, un mouvement inconstant & dereglé de l'humeur par lequel elle est portée d'un endroit à un autre, avec danger qu'elle ne se jette sur quelque partie noble. Si ce mouvement la conduit à quelque partie moins noble, & qui soit destinée à la chasser, comme, par exemple, à l'esto-

tomach, aux inteſtins: alors la turgeſ-
: de l'humeur ſe declare par le volume
entre, par des bruits qui s'y font, par
nvies d'aller à la ſelle, & par d'autres ſi-
ſemblables. En general la turgeſcence
fougue des humeurs ſe connoit par les
s ſuivans. Au commencement de la ma-
le malade ne peut ſe tenir en place, il eſt
menté par des nauſées, il a des rapports
iens, il ſent par tout le corps des dou-
vagues, & principalement à la tête, la
ur de ſon viſage change à tout moment,
uls eſt inégal, de legers friſſons inter-
pent par intervalles la chaleur de ſon
s. Lors que l'on voit ces ſignes il faut
er au plus vîte, autrement on donne le
s à l'humeur de paſſer dans le ſang. Nous
s déja dit quelque choſe là deſſus, dans
urnal XLIV. de l'année 1702. en par-
lu livre de M. Baglivi *De fibrâ motrice.* Il
ur le même ſujet une judicieuſe lettre de
le Tournefort à la tête du traité de feu
'auvry touchant la pratique des maladies
es: Et dans le traité même de M. Tau-
cette matiere eſt ſi bien éclaircie, que
agon en approuvant le livre, n'a pas fait
ulté de dire, que l'Auteur y expoſe d'u-
aniere ſi conforme à l'experience & à la
n, le ſalutaire avis d'Hippocrate ſur l'oc-
n de purger dans la fougue des humeurs,
paroit ſouvent au commencement des
dies aiguës, que cet endroit ſeul, meri-
t l'applaudiſſement qui eſt deu generale-
 ment

ment à tout l'ouvrage. M. Bohne dit que dans les fievres malignes il faut purger avec de grandes precautions, de peur de troubler les mouvemens de la nature, & il ajoute que dans ces occasions, comme dans plusieurs autres, les Medecins auroient besoin d'avoir devant les yeux ces paroles qu'Hippocrate repete souvent dans le cinquiéme livre des maladies populaires, *Mortuus est quia purgatus fuit.* Il est mort parce qu'il a esté purgé.

Nôtre Auteur prefere les medecines simples à celles où entrent un grand nombre de drogues, & les purgatifs doux aux purgatifs violens. Parmi les purgatifs doux, il recommande le mercure doux, que Quercetan appelle son Panchymagogue, & Crollius l'un des plus innocens & des plus excellens purgatifs de la Medecine. M. Bohne conseille de purger avec le mercure doux les enfans même qui n'ont qu'un mois ou deux. On peut, dit-il, les purger avec cela de deux jours l'un, pendant trois semaines, ou un mois s'il est necessaire. Cependant comme ce medicament purge avec lenteur, nôtre Auteur conseille à propos, d'y mêler quelque autre purgatif un peu plus fort, comme, par exemple, du diagrede.

Nous ne croyons pas necessaire d'avertir, que le mercure doux estant contraire aux dents, se doit prendre en pilules. On peut voir au Journal vingt-huitiéme de 1703. ce que M. Ramanzini observe sur le mercure doux

dans son livre *De morbis Artificum.* Il
end que c'est un tres bon remede contre
vre, soit pour la prevenir, soit pour la
ir. La dose du Mercure doux est depuis
ains, jusqu'à un demi gros & quelques
s au delà. M. Bohne parle de certains
ecins qui pendant une semaine, & plus,
ent prendre à un malade, quatre gros
our en deux prises; mais ce sont des ex-
u'il faut seulement remarquer. Lors que
est obligé de purger fortement un mala-
ou que le malade est sujet à estre tour-
té par quelque medecine que ce soit, il
on de mêler dans le purgatif, un peu
audanum, ou quelque autre Narcoti-
L'experience est fort favorable à cette
duite.

ous finirons en remarquant avec nôtre
eur, que l'imagination des malades aug-
te quelquefois l'effet des purgatifs qu'ils
nent. On voit des gens qui au seul nom
Manne & de Senné, se sentent l'estomach
s intestins aussi émus, que s'ils avoient
ces drogues mêmes: on en voit de même
prés les avoir avalées, ont l'imagination
ppée là dessus, que la medecine les pur-
beaucoup plus qu'elle n'auroit fait. M.
ne pour montrer jusqu'où va sur ce sujet
rce de l'imagination, rapporte l'histoire
Medecin, qui venoit à bout de purger
sieurs personnes, en ne leur donnant
in peu de mie de pain en pilules, mais leur
nt accroire que c'estoit quelque chose de

Histoire du Ministere du Cardinal Xim
chevêque de Tolede ; & Regent
Par M. de Marsolier Chanoine de l'
thedrale d'Uzez. Nouvelle éditio
& augmentée par l'Auteur. A Pa
Gregoire du Puis, ruë S. Jacqu
2. vol. in 12. I. pagg. 465.
399.

ON peut partager en deux classes
teurs qui donnent leurs Ouv
public. Les uns sont toujours cont
mêmes, & ne se mettent gueres en
contenter leurs lecteurs ; c'est pour
arrive rarement qu'ils retouchent
vrages, ils sont ordinairement sat
leurs premieres pensées. Les autre
traire trouvent le secret de contente
tout le monde, sans pouvoir se c
eux-mêmes ; de là vient qu'ils ret
sans cesse leurs ouvrages, pour les
ce point de perfection qu'ils concoi

it encore fort jeune, & c'estoit pour
ire son coup d'essai; il parut méme dans
ps-là une autre histoire du Ministere de
me Cardinal, laquelle ayant esté com-
par un grand Maître en l'art d'écrire,
oit devoir faire quitter à M. de Marso-
e dessein de donner la sienne. Elle parut
dant, & on peut dire que si elle ne
orta pas le prix, au moins partagea-t-el-
suffrages. C'est ce bon accueil du pu-
& la beauté du sujet qui ont porté l'Au-
ce nouveau travail: il a cru qu'il ne
it trop s'appliquer à meriter l'appro-
n qu'on luy a donnée, & qu'une auf-
e vie que celle du Cardinal Ximenes,
ivoit estre écrite avec trop de soin.
trouve dans cette édition, des addi-
si belles & si considerables, que cette
re est augmentée de plus d'un quart: il
cependant rien d'étranger au sujet;
y tient, tout l'éclaircit, tout l'embel-
& tout ce qu'on a ajouté, lui donne un
nouveauté qui n'estoit pas à negliger.
retouché plusieurs recits; il y en a mê-
l'on a entierement refait; les fautes ou
egligences qui pouvoient estre échap-
à l'Auteur, soit pour la pureté & l'ex-
de du stile, soit pour les graces de la
tion, ont esté corrigées. On a reme-
tout, & l'on n'a rien épargné pour le
avec succés.
us n'entrerons point icy dans le détail
tte histoire; on en a rendu compte au

qu'on ne la confonde pas avec celle

Nouvelles Avantures de l'Admirable chotte de la Manche, composées p eié Alonso Fernandes de Avellane duites de l'Espagnol en François. A la veuve Claude Barbin, au P 2. vol. in 12. I. pagg. 447. II

L'Auteur qui s'est donné la pe duire cet Ouvrage, nous aver Preface, que c'est icy un autre chotte que celuy de Cervantes. E ne les pas confondre, il faut sça 1605. Michel de Cervantes fit in premiere partie du sien, laquel grand succez; & comme il negli donner la continuation, un Auteu nois appellé Allonso Fernandes de en fit paroître une en 1614. qui mal reçuë. Elle estoit intitulée, *S tie de l'histoire de Dom Guichotte de*

jour la seconde partie de son Dom Gui-
e, c'est à dire, le 3. & 4. volumes qui
té traduits en François. Ainsi il y a
secondes parties de cet ouvrage de deux
ents Auteurs: celle-cy qui est d'Avella-
, a esté composée la premiere; celle de
ntes, n'a esté mise au jour que long-
s aprés.

ux qui ont lû le Dom Quichotte de Cer-
s, se souviennent bien que dans sa se-
partie cet Auteur critique une autre
re de Dom Quichotte qui paroissoit de
mps. C'est celle d'Avellaneda à qui
veut; & il ne faut pas s'en étonner,
ue Avellaneda s'estoit donné la liberté
itiquer la premiere partie de l'ouvrage
rvantes.

peut dire que la critique que ces deux
urs exercent l'un contre l'autre, n'est
ns fondement. Avellaneda semble a-
raison de reprendre Cervantes en plu-
s occasions, & sur tout en ce qu'il fait
à Sancho des choses qui sont au dessus
portée; le Sancho d'Avellaneda est
coup plus simple. Cervantes de son cô-
prend judicieusement plusieurs endroits
Histoire d'Avellaneda, qu'il nomme
gonnois, pour luy reprocher la ru-
de son stile. Les Lecteurs François
appercevront point de cette rudesse
la Traduction qu'on donne aujourd'huy
ublic; le stile en est aisé & sans embar-



qu'on ne diſe qu
faut ; c'eſt de r
manieres de parl
la gerny, *Mardy*
tres. Il eſt vrai
Sancho qu'il les
point dire, qu'el
& qu'on en eſt fa
ſçaurions dire ſi c
nous n'avons poin

XIV.

OURNAL DES AVANS

ndi 7. Avril, M. DCC IV.

---

on Evangelique, ou traité de l'unité & de la veritable Religion, pour servir ion à la lecture de l'Evangile. Avec ion des LXX. semaines de Daniel. baron C. D. P. A Paris, chez Louis d, Imprimeur-Libraire, ruë S. , 1703. in pag. 450.

ssein de l'Auteur de cet Ouvrage ; le faire voir que comme il n'y a n Dieu, il n'y a aussi qu'une veri-ion ; & de le faire voir, non pas ons metaphysiques, mais par des fait, tirées des SS. Livres, & de des Juifs. Ce qui l'empêche de se reuves metaphysiques, c'est que *les entendent pas, ou font semblant de ne re, ou tout au plus ne les considerent que ctions de l'esprit humain, & de purs* . Il est à presumer que ce n'est pas e fondement que cet Auteur s'est ue les mêmes Athées se rendront plus

giens se prennent à rire des qu'on leur
traditions. Il en distingue de deux
tombe d'accord que les *nouvelles*
des Juifs sont pleines de fictions ridi
il soutient que les *anciennes* ne peu
suspectes. Les Juifs n'ont pas esté
les depositaires des SS. Ecritures du
stament, ils ont encore esté les D
la verité; & c'est d'eux que les aut
ont dû l'apprendre. Les Rabbins e
core du temps de J. C. assis sur la
Moyse; & pour estre sauvé, il fallo
ter & les croire. Ils avoient certa
pour entendre les mysteres & les s
de l'Ecriture, & ces regles leur a
communiquées par la tradition de
On doit juger que Moyse ne donna
ment aux Juifs le corps de la loy,
leur en donna aussi l'interpretation
le fut connuë dans la suite sous le
orale.

Cette loy orale estoit encore

dication de l'Evangile, les Juifs voyant
es Chretiens établissoient & prouvoient
Religion par ces anciennes traditions,
t supprimées autant qu'il leur a esté pos-
, ou du moins y ont mêlé quantité de fa-
& de faussetez. Mais le dessein qu'ils
nt en cela, ne leur a pas tout à fait reüssi.
st conservé long-temps parmi eux une
tion ou *cabale* secrete qui tenoit beau-
des anciennes traditions. Il est vray
les derniers Rabbins l'ont fort decriée,
que ceux qui en faisoient profession,
choient superstitieusement à des ana-
mes, à des acrostiches, à des nombres,
combinaisons de lettres; mais elle ren-
oit des choses beaucoup plus importan-
Ces bagatelles mêmes toutes méprisables
les sont, ont quelquefois leur utilité,
nôtre Auteur. L'exemple qu'il apporte
prouver cela, montre du moins qu'elles
eur ancienneté. C'est l'endroit où saint
dit en parlant de la bête: *C'est icy qu'est*
esse; que celuy qui a de l'esprit suppute le
e de la bête, car c'est un nombre d'homme,
n nombre est six cent soixante six. Quoy
M. Charon croye qu'il pourroit peut-
tirer quelques lumieres de la cabale, il
isse pas de la negliger pour chercher une
tion plus constante & moins recusable.
trouve dans les paraphrases Chaldaïques
Targumim, principalement dans celle
kelos Disciple d'Hillel, qui vivoit 40.
vant J. C. & dans celle de Jonathas fils
d'Uziel

d'Uziel toute *defigurée* qu'elle est *par les fables dont on l'a remplie.* Il trouve au
te tradition solide dans les *Midras*, c'est
re dans les commentaires où sont rapp
les divers sentimens des Anciens. Ce
ces titres ausquels il joint non seuleme
nouveau Testament, mais aussi les écrit
Philon & de Josephe, qu'il montre,

1. „ Que le Messie devoit estre le fils d
„ braham & de David, & que par con
„ quent il devoit estre homme comme no
„ ayant une ame & un corps comme nous.

2. „ Que le Messie est le fils de Dieu, s
„ verbe, sa sagesse, & une personne tre
„ distinguée du Pere. Par consequent le Me
„ sie est veritablement Dieu & veritablemen
„ homme, la divinité habitant, & estan
„ unie reellement en cet homme, non seu-
„ lement par une union morale, mais par
„ une union substantielle; c'est à dire, par
„ une union veritable des deux natures; sça-
„ voir de la nature divine & de la nature hu-
„ maine; & c'est ce composé de ces deux na-
„ tures, que les Rabbins ont appellé *Sche-*
„ *cinah*.

3. „ Que c'est Jesus que les Juifs ont fait
„ mourir, qui est le Messie qui leur avoit
„ esté promis.

En prouvant ces choses contre les Juifs, M. Charon fait voir *l'Unité* & *l'Antiquité* de la Religion Chretienne contre ceux qui admettent l'indifference des Religions. „ Le
„ culte de Dieu, dit-il, n'est pas arbitrai-

; il l'a enſeigné luy-même dés le com-
encement, & il eſt venu à nous ſans in-
rruption. Il eſt unique, & pas un autre
ılte ne luy peut eſtre agreable. „ Il
ıve auſſi la Divinité de Jeſus-Chriſt, &
onſequent la pluralité des Perſonnes en
contre les Deïſtes.

eſt *terriblement* ſurpris que l'on diſe que
uifs ont toûjours ignoré le myſtere de la
ité, & que ce n'eſt que depuis la captivi-
Babylone qu'ils connoiſſent l'immorta-
de l'ame & la reſurrection. Il n'eſt pas
ns étonné de ce que ceux qui ne ſont
ıt dans ces erreurs, ont avoué à ceux qui
nt, que ces articles de nôtre foy ne ſe
ıvent effectivement point dans les livres
ts avant le retour de la captivité. Il s'ef-
e de démontrer l'injuſtice de cet aveu
pluſieurs expreſſions de l'Ecriture, priſes
s le ſens même des Rabbins. Il fait voir,
exemple, que le mot *ſchecinah*, ſignifie
tôt la divinité, tantôt le verbe de Dieu,
antôt le S. Eſprit: d'où il infere que les
s ſçavans, qui ſont convenus de cette tri-
ſignification, ont eu une connoiſſance di-
cte de la Trinité, & qu'ils ont puiſé cet-
onnoiſſance dans les plus anciens Livres
l'Ecriture où cette expreſſion ſe trouve.

'application que notre Auteur fait des
pheties anciennes à Jeſus-Chriſt, eſt
e, nette, & ſolide: & il montre claire-
nt que tout ce qui a eſté predit du Meſſie,
ıvient parfaitement au Sauveur. Les Pro-
phetes

& la resurrection. Ils ont enfin
tre que l'Esprit de Dieu seroit ré
Fideles, que les Juifs seroient
severement punis, & que l'Egli
roit du Paganisme.

Il n'est pas possible de suivr
dans tout ce détail. Nous rema
lement qu'il explique d'une man
turelle la fameuse Prophetie de
tenuë dans ces paroles : *Le So
pas ôté de la Maison de Juda, ni le
enfans, jusqu'à ce que vienne le Me
Royaume appartient, & les peuple*
D'abord il tourne en ridicule qu
bins, qui ont pretendu que le M
il est parlé dans cette Prophetie,
bucodonosor. Puis il refute quel
Chretiens, qui donnant dans u
sion de Rabbins, ont crû que
voulu designer Cyrus. Si Cyrus
Messie, & le Sauveur promis, l
qui ont predit & fait esperer le M

'a dû venir qu'aprés la cessation
uverain dans la Maison de Juda;
i n'est arrivée qu'aprés que les
subjuguez par les Romains. Lors
rut, les Juifs n'avoient plus de
, ni personnelle, ni d'Etat. Ils
êmes, *Nous n'avons point d'autre*
r, & ils avouënt *qu'ils ne peuvent*
rsonne. La puissance souveraine de
mort, leur estoit restée presque
mps-là, car il est marqué en plu-
its du Talmud, qu'elle leur fut
te ans avant la destruction du se-
e. Voicy de quelle maniere. Il
ans le Talmud de Jerusalem, au
ur titre *Sanhedrim.* „ Il est rap-
: Rabbi Raamon a dit, que lors-
nhedrim sortit du lieu du con-
lé *Gazith*; & que les Jugemens
, (c'est à dire le pouvoir de juger
eur eurent esté otez; il colerent
sur leur peau, s'arracherent les
, & pleurerent, disans: *Mal-*
s parce que le sceptre est oté de Juda,
de David n'est pas encore venu. La
n de Jacob s'accomplit donc
aveu même des Juifs, & Jesus-
ne veulent pas reconnoitre pour
est venu dans le temps marqué.
tion que M. Charon donne aux
s de Daniel, & dont il fait comme
part, n'est pas moins claire. Il
exemple de tous les autres Inter-
pretes,

ple, afin que le Saint des Saints soi
l'Edit pour le rétablissement de Jer
qu'au Prince Messie, il y aura sept
soixante-deux semaines. & aprés
deux semaines, on fera mourir le C
maine confirmera l'alliance à plusi
& le sacrifice manqueront au mi
maine.

Le commencement de ces
donc fixé au temps de l'*Edit*. I
voir que cet Edit n'est ni celuy d
l'un des deux Edits d'Artaxerxé
c'est l'Edit de Cyrus, publié la
née de son regne, les 70. ans
predits par Jeremie, ayant fini
cette année-là.

La fin de ces mêmes semaines
l'Onction du Saint des Saints, &
Christ, qui devoit arriver au mil
niere semaine, en sont comm
Par cette onction, nôtre Aute
Bateme de J. C. & ce bateme,

partagez en deux par la mort de
laquelle arriva trois ans & quel-
és son Bateme, & fit manquer
semaine, l'hostie & le sacrifice,
s les oblations Judaïques cesse-
greables à Dieu. On peut voir
uivante, de quelle maniere M.
e les années dont on vient de
oin de justifier dans son livre les
uelles il s'arreste, & le nombre
i se sont écoulées entre ces Epo-

ABLE.

POUR LES LXX. SEMAINES de DANIEL.	Semaines de Daniel.	Ans avant J. Christ.
L'Edit de Cyrus qui rend la liberté aux Juifs, est la fin des 70. ans de la captivité, & le commencement des 70. semaines.		453
La Dedicace du second Temple se fit 49 ans aprés le retour de Babylone.	49. Ans 7. semaines.	404
La mort d'Alexandre le Grand est une Epoque celebre. Elle est arrivée 81. an 3 apres la Dedicace du second Temple.	130. Ans 4. année de la 19. sem.	323
Le Pontificat de Jean Hircan 192. ans aprés la mor d'Alexandre le Grand.	322. Ans 4. année de la 46. sem.	131
Le Bapteſme de J. Christ est la fin des LXIX. semaines de Daniel. Depuis le Pontificat de Jean Hircan 161. an.	483. Ans 69. sem.	Depuis la naissance de J. C. 30. ans.

 4. Année

39?5	103. Olymp.	tion , 3. ans & quelque mois aprés la Paſſion de J Chriſt.

Cette ſupputation , qui eſt
l'Ecriture , eſt tres differente de
gie profane. M. Charon a aba
cy , parce qu'il l'a trouvée rem
d'obſcurité & de fauſſeté. Ceux
lu accorder avec l'Ecriture ,
dans une grande diverſité de
bien loin d'éclaircir la Propheti
ils y ont manifeſtement donn
teinte.

Il y a beaucoup d'érudition J
ce Volume : l'Auteur a jugé a
tir , qu'il n'a pû avoir tous les L
bins qu'il cite ; mais que ce qu'i
té vient de tres bons Auteurs. S
Ligtfoot , Druſius , Jacques
pel , Sebaſtien Munſter , Reu
mond Martini , Genebrard ,
Sainte-foy Juif converti , &c.

dire, *Du devoir du Medecin dans les Rapports publics.* A Leipsic, chez Frederic Gleditsch. 1704. vol. in 4. pp. 132.

VOicy la seconde partie du Traité que M. Bohne a donné au public sur les devoirs du Medecin, & de laquelle nous avons promis l'Extrait. Cette seconde partie est divisée en six Chapitres. Dans le premier, on fait voir de quelle utilité sont les Medecins pour l'éclaircissement de certains cas qu'on examine en justice. Dans le second, on expose les devoirs du Medecin, qui fait son rapport devant les Juges. Dans le troisiéme, on parle des obligations des Chirurgiens, & des Sages-femmes, pour déposer comme il faut devant ces mêmes Juges. Dans le quatriéme, on traite des moyens de la déposition. Dans le cinquiéme, de la maniere de la faire. Et dans le sixiéme, des difficultez qu'il y a à faire une déposition juste & décisive. Ce dernier chapitre est ce qui nous a parû icy de plus utile. C'est pourquoy nous nous y arresterons.

La difficulté de la déposition se tire de l'incertitude des signes. Il est difficile, par exemple, de connoitre si une fille a perdu sa virginité: si une telle personne a esté empoisonnée: si cette maladie est naturelle, ou vient de malefice: si cette autre maladie est feinte ou vraye: si cet enfant est mort devant ou aprés sa naissance. Voilà les cas dont M. Bohne fait voir icy l'obscurité.

La virginité n'a point de marques, à quoy

tres habiles, & entre autres Aug
ad Olivar. Jurisconsultum. Paré d
de renunciatione. Jean Baptiste Syl
qui morbos simulant cap. 9. Riolan
thropographie 2. *cap.* 4. Fidelis *d*
lib. 3. *chap.* 1. Joubert *de erroribus*
cap. 4. Codronchus, *method. test*
Ranchinus *de morb. virgin. sect.*
&c. Zacchias *quæst. M. L. lib.* 4
1. Guillemeau *Abus sur le proced.*
Mauriceau, *des maladies des femm*
6. Pinæus *de notis virginit.* Ce d
efforts pour établir quelques sign
nité, & à la fin il est contraint
tous ces signes sont incertains.
déja parlé de cette matiere dan
XXI. de l'année 1703.

L'empoisonnement est un cas
noissance peut estre difficile po
raisons. Premierement, parce
est souvent déguisé. Secondem
qu'il y a des drogues qui estant se
innocentes, & qui estant mêlées
mortelles : le mercure n'est poin
les sels qu'on employe pour le su
sont point des poisons non plus;
avec tout cela ensemble, on fai
corrosif, l'un des plus dangere
on met du vitriol, on met du nit
sieurs potions qu'on donne aux
neanmoins du mélange de ce vit

aladies qui viennent par des causes natu-
:, d'avec celles qui viennent par magie.
: qui voudront consulter sur ces matieres
ques Auteurs, peuvent lire Wierus *de*
giis dæmonum. Camærarius *de natura &*
ibus dæmon. Sprengerus *mall. malefic.*
in del Rio. 3. *disquis. mag.* Torreblanc:
gis. Jean Baptist. Codronchius. *de morb.*
c. Hucher *de sterilitate. lib.* 4. Sennert.
ax. part. 9. *cap.* 1. 2. *& sequent.*
our ce qui est des maladies feintes, ce
des points sur lesquels il est bien difficile
ecider juste: Un homme a blessé quel-
n legerement à l'œil, ou à la tête: le
é, par vengeance ou par interest, con-
it l'aveugle: les Juges commettent des
ecins pour examiner ce qu'il en est. Les
: se trouvent tres sains en dehors; mais
ssurera, que les nerfs optiques ne sont
it endommagez? Il y a à la verité quel-
: signes par où l'on peut conjecturer le
traire: mais ces signes ne sont pas assez
ains pour ôter tout lieu de douter.
n'y a pas moins de difficulté à se défen-
des ruses de ceux qui contrefont les
rds, les muets, les insensez, les paraly-
ies, &c. M. Bohne rapporte là dessus
lques exemples curieux, que la crainte
ious trop étendre nous fait passer.
Quant à l'état des enfans nouveaux-nez,
voir si tels & tels enfans sont morts devant
aprés leur naissance, c'est l'opinion com-
ne que pour se convaincre là-dessus de la
veri-

dans les poumons de l'enfant, s'i
qu'aux extremitez de la trachée a
remplit toutes les cavitez, & s'y
telle maniere, qu'aprés la mort d
y reste encore assez d'air pour fair
poumons. C'est sur cette experien
coutume de fonder les Rapports
en ces occasions. Mais M. Bohne n
l'experience dont il s'agit, n'est p
il le montre par plusieurs faits con

Le premier est, que quelquef
mons d'un enfant mort au ventre
nagent dans l'eau. Cela arrive lor
tôt que l'enfant mort est né, on
dans la bouche, ainsi que le pratic
ques Sages-femmes, quand elles
est veritablement mort. Nôtre
avoir reconnu plusieurs fois la veri
experience sur des enfans & su
chiens. On peut voir là dessus R
Misc. Nat. Curios. dec. 1. *obs.* 202.
ve encore, lors que l'enfant est n

u. Les poumons d'un enfant qui est
rt, nagent encore lors que dans un ac-
ement long & laborieux, les envelo-
l'enfant qui doit mourir au ventre de
e, se rompent avant qu'il soit mort,
ce moyen donnent le temps à l'air de
duire jusqu'à luy, & d'entrer dans ses
ons. Overkamp. dans son traité inti-
econom. animal. chap. 12. dit que quel-
s les poumons d'un enfant mort avant
ance, nagent sur l'eau, parce qu'à la
des efforts de l'accouchement, l'en-
ant que de mourir a respiré. Il ajou-
l a fait cette observation sur quatre en-
qui estoient nez en differens temps de
e mere.

second, c'est qu'encore qu'un enfant
vivant, ses poumons ne laissent pas
uefois d'enfoncer. Cela arrive lors que
it estant venu au monde, ne respire
encore, & qu'il meurs en cet estat,
est une erreur de croire que l'enfant ne
survivre quelques momens à sa naissan-
s respirer. On en voit qui d'abord a-
u'ils sont nex, n'ont ni sentiment ni
tion, & qui estant rechauffez par les
s ordinaires en ces occasions, com-
nt à tirer l'air & à crier. D'ailleurs il
qui naissent enfermez dans leurs enve-
ce qui est une naissance tres naturel-
mme le reconnoit Harvée dans son trai-
partu. Or il est certain que l'enfant ne
point tandis qu'il est ainsi enfermé.

sieurs morceaux qu'on aura coupe[illegible]
mons d'un enfant qui sera né vivan[illegible]
enfonceront dans l'eau, & les au[illegible]
geront, ainsi que le remarque Cra[illegible]
cap. 30. ce qui vient de ce qu'au[illegible]
l'enfant est né, toutes les parties
mons ne se remplissent pes égalem[illegible]
parce qu'il faut aux unes plus de t[illegible]
admettre cet air, & aux autres moi[illegible]

S'il nous estoit permis de mêl[illegible]
observations à celles de nôtre Aut[illegible]
ajouterions que nous avons veu e[illegible]
poumon droit d'un enfant qui a[illegible]
deux heures, & son poumon ga[illegible]
nager.

M. Bohne termine cet article p[illegible]
marques, qui termineront aussi c[illegible]
La derniere est de nôtre Auteur, [illegible]
premieres sont de M. Zellerus, [illegible]
dans l'Université de Tubinge, le[illegible]
rapportées dans une Dispute Publi[illegible]
le Point estoit, *Infanticidas non abso*[illegible]

re. La premiere obſervation eſt au ſujet d'un veau, qui pendant une demi heure qu'il vécut, battoit des flancs d'une maniere extraordinaire (ce qui ne pouvoit pas laiſſer douter qu'il ne reſpirât) & dont les poumons eſtant enſuite jettez dans l'eau, enfoncerent neanmoins. L'autre eſt d'un enfant, qui ayant pouſſé quelques cris aprés ſa naiſſance, & par conſequent reſpiré, fut enfermé tout vif dans la terre, enſuite retiré de là, & dont les poumons enfoncerent comme une pierre. La troiſiéme eſt d'une femme qui depuis peu d'années fut accuſée à Leipſic d'avoir tué ſon enfant. Cette femme niant le fait beaucoup de perſeverance, on en vint à l'épreuve des poumons: les poumons enfoncerent, & cependant cette femme, quelques jours aprés, confeſſa que ſon enfant eſtoit venu vivant, & qu'elle l'avoit tué; ce qu'elle continua d'aſſurer juſqu'au dernier moment de ſa vie.

Voilà qui doit rendre un peu attentifs les Medecins & les Chirurgiens qui reglent leurs Rapports ſur une experience, qui n'eſt pas auſſi infaillible que pluſieurs d'entreux ſe l'imaginent.

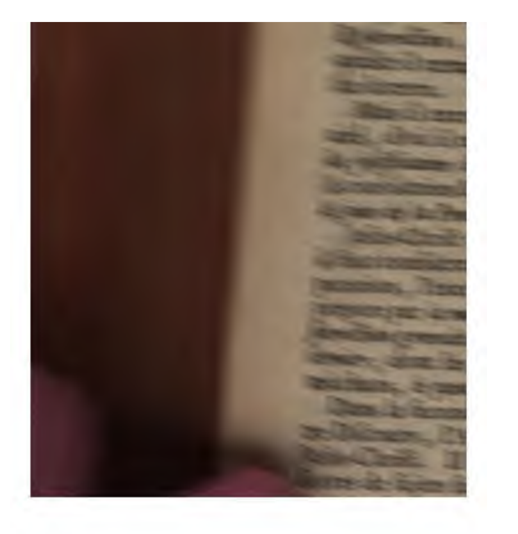
Comme il eſt bon de lier enſemble les matieres qui ont de la convenance les unes avec les autres, nous avertirons que dans le XXVIII. Journal de l'année 1702. il y a long Extrait du Traité de M. Valentini, ſur les rapports en Medecine & en Chirurgie. Que dans le Journal XXI. de l'année 1703. il y en a un autre

tre de la mere, p
ses: & que dans
lentini dont nous
mention d'une fe
à douze mois,
vant sa naissance
entendus de plusi

Discours en forme
sur les miracles,
J. C. qui sont da
re Cally Licentie
Civil, Professeu
en Eloquence, d
Curé de la paroiss
ville. A Paris,
Pierre Esclassau
pagg. 605. II.

LE nombre des

ont fort differens, une certaine metho-
un certain tour qui ne fera pas d'impref-
fur les uns, en fera une tres vive fur les
es. Ainfi il eft bon qu'on s'applique à
emuer de differentes manieres. De tous
ouvrages, il femble que ceux qui ont le
de cours, font ceux qui font compofez
orme d'Homelies; foit parce qu'ils font
proportionnez à la portée du commun
Fidelles, foit parce qu'on y fuit commu-
ent l'ordre des Evangiles qui fe lifent
l'Eglife pendant le cours de l'année.
'Auteur du livre dont nous parlons icy,
eft pas attaché à cet ordre: il a confideré
l'Evangile, la perfonne de Jefus-Chrift,
ctions, & fes paroles. C'eft pour cela
a devifé fon ouvrage en trois parties.
s la premiere, qui contient 27. difcours,
aite des myfteres de nôtre Seigneur Jefus-
ift contenus dans l'Evangile. Il confi-
le Fils de Dieu incarné en deux eftats:
s le premier J.C. exerce fa mifericorde;
le 2. il exerce fa juftice. J. C. exerce
ifericorde fur la terre & dans le ciel: Il
erce fur la terre, en paffant par trois for-
d'âges, qui font, l'enfance, l'adolef-
e, & l'âge viril. Il commence l'enfan-
ar, *l'Incarnation*, *la Vifitation*, *le Voyage*
ethleem; & la continuë par, *eftre né*, *cir-*
s, *nommé*, adoré par les Mages, *offert au*
ple, *porté en Egypte*, *rapporté à Nazareth*,
l il a efté nommé *Nazaréen*. Il commen-
adolefcence par, *fe trouver au Temple à l'â-*



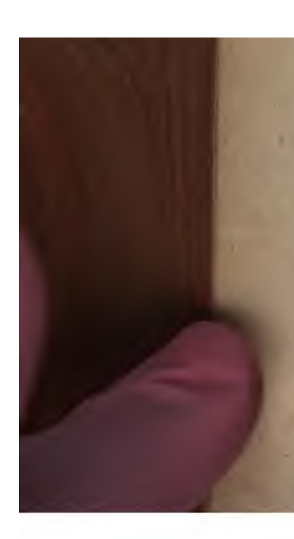
nd la santé aux hommes, en guerissant
ux qui sont affligez de *paralysie*, d'*hydropi-*
d'*hemorragie*, de *lepre*, & de *fievres.*

Il rend les sens aux hommes qui en ont esté
vez, en rendant *la veuë aux aveugles*,
uye aux sourds, *la parole aux muets*, *l'usa-*
des mains aux manchots, & *l'usage des pieds*
x boiteux.

Il rend la vie à ceux qui en ont esté privez.
vie de l'homme *aux morts qu'il ressuscite*,
la vie de l'ame, *aux pecheurs dont il remet*
pechez.

Dans la troisiéme Partie, qui contient
inze Discours, l'Auteur traite des paroles
N.S.J.C. Il remarque que Jesus-Christ
t de deux sortes de discours. Les uns sont
ressez à Dieu, & les autres aux hommes.
discours que Jesus-Christ adresse à Dieu,
ppelle *priere*; le discours qu'il adresse aux
mmes, est ou simple ou figuré: le simple
t celuy dans lequel il n'y a que les paroles
ui signifient: dans le figuré, outre les pa-
les qui y signifient ce qu'elles doivent y si-
nifier selon l'usage ordinaire, les choses y
gnifient aussi. Le discours simple dans l'E-
angile est de deux sortes: l'un est de specu-
tion, sçavoir les Propheties; l'autre de
ratique, soit qu'il regarde la fin, comme
s *menaces* & les *promesses*; soit qu'il regarde
s moyens. Mais ces moyens sont ou à gar-
er, comme les *Commandemens*; ou à rece-
oir, comme les *Sacremens.*

Le discours figuré le plus usité dans l'Evan-
gile,



contenuës dans l'I
ces , les *promeſſes* ,
Sacremens , l'Au
choſe de temps en
cet Ouvrage , &
ſont preſentées :
blic les Diſcours fa
qu'il aura reconnu
que utilité.

On voit bien pa
regne dans ce Liv
grand Maitre. Il
bliques , & ſes at
perſuadé tout le m
noitra particuliere
que ce ſçavant hon
dans la ſcience de
dans la Philoſophie
ſteres de la Religio

'tez necessaires pour inspirer la haine du vice T l'amour de la vertu, reduites en forme e meditations. Par le R. P. Pierre Dozen-e de la Comp. de Jesus, Assistant de 'rance. A Paris, chez Anisson, Directeur le l'Imprimerie Royale, ruë de la Harpe. 703. in 12. pag. 350.

N trouve à la tête de ce Livre un discours préliminaire, composé de 33. :xions pieuses, ou l'Auteur expose en ›y consiste la perfection de la vie inteıre, les moyens d'y parvenir, les diffi'ez qu'il fut surmonter avant que d'y ar:r, la maniere de vaincre ces obstacles, vertus qu'il faut embrasser, les dons que Esprit repand sur nous pour nous y con'e, & la tranquillité admirable que cetperfection opere dans les cœurs lors ›n la possede.

;e discours est suivi de 50. meditations sur 'eritez qui inspirent la haine du vice, & ·9. autres meditations sur les veritez qui :ent à l'amour de la vertu. Ces meditas sont courtes. Le Pere Dozenne y obe toujours la même methode.

'abord il propose un passage de l'Ecritun forme de texte, & aprés ce passage 'oit tout de suite trois *considerations*, u*eflexion*, une *resolution*, une *priere*, & u*ratique.*

les personnes de pieté se servoient tou; des mêmes livres pour faire leurs me-

dita-



XV.

JOURNAL DES ÇAVANS

Du Lundi 14. Avril, M. DCCIV.

---

veritable pere Josef, Capucin, nommé au Cardinalat, contenant l'histoire Anecdote du Cardinal de Richelieu. A S. Jean de Mauriéne, chez Gaspar Butler. 1704. in 12. pagg. 589.

L n'y a pas encore deux ans passés, que M. l'Abbé Richard donna au public, *l'histoire du R. Pere Joseph.* Nous avons par- de cet ouvrage dans le XXXVI. Journal de nnée 1702. Celuy qu'on donne aujourd'- y, & qui porte pour titre *le veritable Pere* *sef*, est d'un Auteur inconnu, & qui de- nde en grace de demeurer toujours dans bscurité à cet égard. Il fait son portrait s se nommer, il dit qu'il sçaura gré à ceux i ne penetreront pas plus avant, & que st la seule récompense qu'il attend de son vail. Demeurons-en donc là, puis qu'il le it; contentons nous de parler de son li- :, & de marquer en quoy il differe de ce- de M. l'Abbé Richard. Par bonheur pour

nous,

particulier de lire exactement ce
vrage afin de remarquer en quoy
avec le sien, & en quoy il en est
que d'ailleurs il est parfaitement i
matiere, nous ne sçaurions mie
de le suivre.

„ Cet Auteur inconnu (dit N
„ est en cela de bonne foy, qu
„ la même liberté le bien & le m
„ gieux. J'ay pourtant lieu, aj
„ me plaindre de ce qu'il a fait
„ de mon ouvrage & de ses d
„ pour en composer une histoir
„ ve. Il n'a pas voulu écrire crû
„ de ce Politique; il en auroit
me assez raisonnable, il a appre
en fût effrayé, (on voit par là q
Richard est parfaitement instrui
de l'Historien du veritable P. J
„ inseré, continuë-t-il, par
„ tout ce que j'en ai-dit, afin
„ le bien.... Ce qu'il y a de terr

it toujours en garde contre les vertus qui luy nt attribuées. Bien davantage. *Il veut qu'on oye ce Capucin coupable de tous les crimes ont il essaye de le justifier.* De sorte que cet- maniere d'éloge est une médaille inge- ieuse, qui le represente des deux côtez omme un homme toujours masqué, le- uel sous de fausses apparences de vertu, ompoit les Grands de la Cour, & tous s autres. La Preface de ce livre fait croi- e que le P. J. n'avoit *ni religion, ni hon- eur, ni probité, non pas même pendant sa ie Religieuse, puis que l'ambition si con- aire à l'Esprit de Jesus-Christ, le devoroit lans le Cloître.* Il en fait un reprouvé, au ieu que j'en fais un predestiné, & un bien- ieureux. Il le charge de tous les crimes les lus odieux: l'impieté, le poison, la per- idie, l'assasinât estoient les suites des me- litations de ce Capucin, & les effets de ses onseils. Si l'on en croit la pretenduë veri- able histoire, c'est le P. Joseph qui a ren- lu le Cardinal de Richelieu ingrat envers a Reine Marie sa bienfactrice, & cruel en- vers les plus grands Seigneurs du Royau- me, sous pretexte de rétablir la tranquili- té publique. Il assure qu'il n'envoye en Orient des Missionnaires Capucins, que pour y servir d'espions, & pour en soule- ver les Princes contre la Maison d'Autri- che; qu'il fit tuer le Duc de Buquinkan en Angleterre, lors qu'il s'alloit embarquer pour secourir la Rochelle, qu'il fit mou-

„ rir

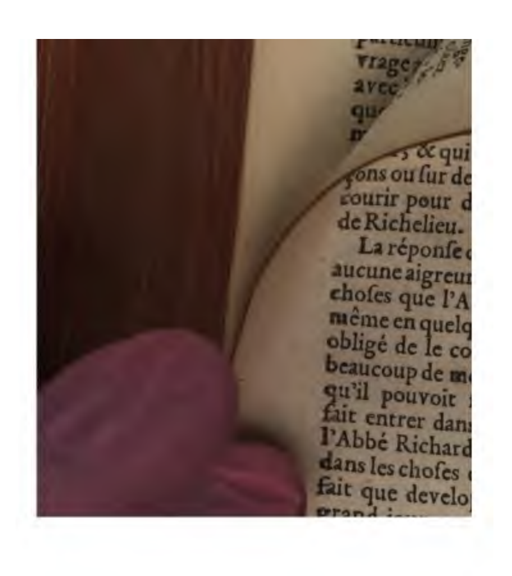
edition de
le il a ajout
veritable P.
particulier d
vrage afin de
avec le sien,
que d'ailleurs
matiere, nou
de le suivre.

„ Cet Aute
„ est en cela
„ la même liber
„ gieux. J'ay p
„ me plaindre
„ de mon ouvra
„ pour en comp
„ ve. Il n'a pas v
„ de ce Politique
me assez raisonnab
en fût effray

x, & le plus fourbe de tous les
; & pour l'achever de peindre, il
qu'il eſt mort en deſeſperé, & em-
par le Cardinal de Richelieu, qui
amitié qu'il luy portoit, vint en-
laiſanter en mourant. Il fait ren-
les Religieuſes du Calvaire à ſon
, un culte ridicule; & pour au-
a ſatyre, cet Inconnu rapporte
r mot tout ce qu'il a trouvé de
in & de plus diffamant dans les
du fameux Abbé de S. Germain.
t un abregé du Teſtament politi-
e Miniſtre Capucin, ſon portrait,
enealogie, bien differente de celle
arquis du Tremblay ſon petit ne-
s a donnée.

M. l'Abbé Richard trouve de meil-
livre de l'Inconnu, eſt que rien
a religion ni le gouvernement pre-
l'Auteur pour ſe mettre à couvert,
divers endroits la faveur des Peres
en leur donnant de l'encens toutes
l a occaſion de parler d'eux. Il a la
ie de plaire aux Peres Capucins &
euſes du Calvaire; il menage avec
ntereſts par la peur qu'il a de s'atti-
mmunautez.

ne idée generale de la Contre-hi-
P. Joſeph. M. l'Abbé Richard dit
efuter cet ouvrage, il faudroit au
volume de pareille groſſeur. Et il
plus l'entrepriſe eſt grande, plus
elle



vrage
avec
qu
& qui
çons ou ſur de
courir pour d
de Richelieu.
La réponſe
aucune aigreur
choſes que l'A
même en quelq
obligé de le co
beaucoup de m
qu'il pouvoit
fait entrer dans
l'Abbé Richard
dans les choſes
fait que develo

de déplaire à la famille du Tremblay, & dans la veuë de se faire resigner le Canonicat de Notre-Dame, qu'avoit M. l'Abbé du Tremblay neveu du P. Joseph.

„ Il est vrai (dit M. l'Abbé Richard) que
„ j'ay eu de grands égards pour cette Famil-
„ le; il y paroît assez par le service que je
„ luy ay rendu; mais il n'est pas moins vray
„ que ç'a esté sans aucune esperance puis que
„ ce Benefice, (seul bien qu'elle se trouvoit
„ aujourd'huy en estat de me faire,) estoit
„ resigné avant que j'eusse entrepris cette
„ histoire. C'est un fait constant.

Comme il ne nous appartient pas de décider de la verité ou de la fausseté des faits que les Auteurs rapportent dans leurs écrits, nous laisserons celui-cy à l'examen des lecteurs. Il ne leur sera pas difficile de s'en éclaircir, pour peu qu'ils y prennent d'interest. Au reste quelques égards que M. l'Abbé Richard ait eu pour la Famille du P. Joseph, & quelque desinteressement qu'il ait fait paroitre, il n'y a pas d'apparence que M. le Marquis du Tremblay jette les yeux sur luy, pour en faire l'Apologiste du P. Joseph son grand Oncle.

Eclaircissement sur le Livre de la Generation des Vers dans le corps de l'homme, contenant des Remarques nouvelles sur les Vers & sur les maladies vermineuses, avec des Reflexions sur l'opinion de ceux qui croyent que la moelle ne nourrit pas les Os, & qu'elle a du sentiment.


le corps de l'h
bord icy par an
te Lettre eſt ce
Traité des alimen
le dix-neuviéme
née 1702. On
dans la Republiq
1702. art. 5. p.
du même Traité
moins curieux
forme les lecteurs
vie dans cet Eclai
trois parties: O
les articles que l'
dans le livre de la
y font. Seconde
repren
me lieu,
ont il a

aise fortune a voulu que ce fust là-
: qu'il s'applaudist le plus. Mais ce
ı veut faire entendre par là, n'est pas
à-fait selon l'équité. Car enfin, au
ıe dans cette occasion l'Auteur de la Let-
ɔive sa critique au soin qu'il a eu de con-
l'Errata, n'a-t-il par raison de s'ap-
ir, puis qu'il auroit cherche long-
s avant que de trouver un moyen de cri-
r qui fût plus court & plus commode
:eluy-là?
'a icy quelques endroits où l'on fait ain-
ſez mauvaises chicanes à ce Censeur;
ı entre autres, où parce qu'il luy est
ɔé d'avouer que l'Auteur du Livre de
neration des vers à gueri un Pleureti-
en le délivrant d'un Ver nommé Soli-
, on ne se contente pas de témoigner de
prise qu'il ne se soit pas avisé de quelque
dient ingenieux pour nier le fait; mais
it encore que cet Adversaire est bien
nventif quand il parle sur le papier: &
ıdant dans la seconde partie on rap-
douze articles qu'il attribuë au Livre
generation des vers; & on fait voir
sont tous de la façon du Censeur. Com-
oser aprés cela luy reprocher, qu'il
ɔas inventif quand il écrit?
ı autre defaut qu'il est difficile d'excuser
cet Eclaircissement, c'est qu'on y trai-
uteur de la Lettre avec trop de rigueur.
ıe luy passe presque aucune faute de
ınement. On le reprend même

quelquefois sur le langage, comme si sa Lettre ne meritoit pas au moins sur cet article une entiere indulgence.

Encore un defaut considerable, c'est que quelquefois on suppose que l'Auteur de la Lettre parle dans un sens, quoy qu'il parle peut-estre dans un autre. Par exemple, de ce qu'il tâche de persuader qu'on l'a compté du nombre des demi-sçavans; on s'imagine que c'est qu'il veut faire un reproche à ceux qu'il accuse de luy avoir donné cette qualité, & l'on ne prend pas garde que cela peut bien venir aussi de ce qu'il sçait que la science est quelque chose de si étendu, qu'il y a toujours de la gloire à passer pour en avoir une moitié.

Quoy qu'il en soit, les lecteurs ne laisseront pas de rencontrer icy des matieres qui pourront satisfaire leur curiosité. Ce qu'ils y verront sur la nourriture des Os: sçavoir qu'encore qu'ils se nourrissent par des vaisseaux sanguins, rien n'empêche de penser qu'ils se nourrissent de moelle; Les reflexions qu'on y fait sur le pretendu sentiment de cette moelle: Le recit de la maladie d'un Gentilhomme mort dans des convulsions extraordinaires, & dans le pericarde duquel il s'est trouvé aprés sa mort un ver vivant qui avoit causé sa maladie: L'observation d'un Medecin de la ville de Todi dans le Duché de Spolette, sur une maladie épidemique, qui n'a pû estre guérie que par le vin: Une autre toute recente que l'on rapporte, pour

montrer que quelque bon que soit le
ontre les vers, ce n'est pas neanmoins
:mede universel contre ce mal: La ma-
dont on explique comment les vers
iins s'arrestent dans les chairs, & ne
ent plus estre repris par les veines: Les
:ctures que l'on forme sur les causes de
litude du ver plat: Plusieurs autres
ts de Physique & de Medecine qui sont
épandus, tout cela paroit assez digne
ention, & nous engageroit à en donner
egé, si le livre qui est tres court ne nous
ispensoit.

ous nous arresterons neanmoins à une re-
que qui nous paroit trop importante
la passer. C'est que l'Auteur de la Let-
'imaginant que pour peu qu'on soit ver-
ı Chymie, on attribuera toujours à un
:e des effets conformes aux principes que
Analyses chymiques y découvrent; &
nsi on ne doit point croire que le vinaigre
: verjus, dont la nature paroit si sembla-
puissant produire dans le corps, des ef-
differens. On avertit le Chymiste que
axime est sujette à erreur, & qu'il est
plus seur de juger des principes & de la
ıre d'une cause par les effets, que de juger
effets par les principes qu'on attribuë à la
e. Par exemple, ajoute-t-on, on dira
l'eau des Gobelins & celle de la Seine, sont
ie nature differente, parce que l'eau des
ɔelins est bonne à certaines teintures aus-
lles l'autre n'est pas propre. On dira enco-

re que comme il y a des eaux où cuisent certaines legumes, & d'autres où ces mêmes legumes, ne cuisent pas, il faut que ces eaux ayent une nature differente. Au lieu que si par le simple examen de leurs principes on vouloit deviner ces effets, on courroit grand risque de n'y jamais parvenir, puis que ces eaux considerées en elles-mêmes doivent paroitre encore plus semblables en nature que ne le paroissent à l'Auteur de la Lettre. le vinaigre & le verjus, dont le premier estant un acide qui vient de la décomposition du corps, annonce par consequent qu'il est d'un different caractere. Ce que dit là nôtre Auteur est tres certain; & ceux qui sont veritablement versez en Chymie, sçavent que quelques plantes tout-à-fait differentes en gout, en odeur, en figure, & en vertus, se reduisent par l'analyse Chymique en des principes si semblables en nombre & en qualité, qu'on prendroit ces principes pour estre d'une même plante analysée deux diverses fois. L'on voit un exemple de cela, dans le *Solanum furiosum*, & le *Brassica capitata*, ainsi que l'a éprouvé M. Homberg. L'une de ces deux plantes cependant est un poison, & l'autre une plante potagere. Voilà qui montre de quelle consequence il est qu'un Medecin connoisse bien les experiences de Chymie avant que d'en tirer des inductions.

Nous remarquerons encore ce que l'Auteur rapporte touchant l'eau à la glace: sçavoir que quand on en verse sur des vers nouvelle-

vellement ſortis du corps, elle les reduit tout en eau. Mais nous ajouterons qu'il auroit pu avancer ſans craindre de ſe tromper, non ſeulement qu'il eſt croyable que cette eau eſt un excellent remede contre les vers, mais qu'elle eſt telle en effet. Cependant il laiſſe la choſe douteuſe, parce que l'Auteur du livre de la generation des vers n'a point dit de ce remede qu'il fût excellent ni qu'il l'euſt éprouvé, mais s'eſt contenté de le citer ſeulement avec ceux qui ſe peuvent prendre interieurement contre les vers, ainſi qu'on le voit pag. 230. chap. 9. art. 2. du livre de la generation des vers. Au lieu que dans ce même chapitre en parlant de quelques autres remedes citez avec celuy-là, il dit tantôt de l'un, qu'il s'en eſt ſervi avec ſuccés, tantôt de l'autre que c'eſt un excellent remede, &c. neanmoins l'eau à la glace dont il ne releve point les vertus, eſt un ſi bon vermifuge, que nous avons veu cette eau faire rendre un grand nombre de vers à diverſes perſonnes. En ſorte qu'il eſt étonnant que l'Auteur du livre de la generation des vers, aprés avoir rapporté un tel remede dans une grande liſte d'autres, diſe des merveilles de la pluſpart des autres, & ſe taiſe ſur celuy-la. Il avertit neanmoins dés le commencement du chapitre, qu'il marquera ceux qui luy ont reüſſi contre les vers des inteſtins : ainſi puis qu'il ne dit rien ſur celuy-là, il faut apparemment qu'il ne l'ait pas eſſayé ; mais au deffaut de ſon experience, il pou-

voit bien citer du moins celle d'a
gnoroit-il ce qu'on lit dans les R
l'Academie Royale des Sciences :
M. Perrault de la même Academi
porta un jour qu'ayant communic
ques Medecins ses confreres, la
il estoit que l'eau froide & même la
lée pouvoit estre utile contre les
Messieurs avoient éprouvé par de
sibles, & par l'heureux succés du
que cela estoit vray. Voyez Jo
Sçav. du Sr. G. P. 1675. Comn
l'Auteur du livre de la generatio
qui doit avoir eu connoissance d
a-t-il pû se contenter de mettre
l'eau à la glace au nombre des c
sont bonnes contre les vers,
d'autre remarque sur ce remed
qu'estant jetté sur des vers quand il
tis du corps, il les fait fondre pres
stant : Car enfin il ne s'ensuit p
que le remede doive produire le m
estant pris en dedans. Mais c'est
étendre. Nous finirons en obser
si dans la suite l'Auteur de la Lettre
ques autres se mettent encore à é
tre le Livre de la generation des ve
ront le plaisir de n'estre point contr
l'Auteur de l'Eclaircissement aver
ne leur répondra point. Il en app
raisons. La premiere, c'est qu'o
le loisir de s'arrester à ce que ces
peuvent écrire : Et la seconde, qu

itens : *qu'il est juste de leur*
a leur chagrin : Qu'on sçait
de *la* Generation des Vers,
s'échauffent si fort, n'est
esse le plus.

es sur divers sujets importans.
it se vend à Paris, chez
ruë saint Jacques. 1703.
15.

blemes proposés dans les
Trevoux, ont donné oc-
s qu'on trouve dans ce pe-
remiere regarde la cause de
itimens des hommes sur un
es moyens d'y mettre natu-
mité, ou du moins d'en
té. A l'égard de la diver-
sur un même sujet, il n'est
& on en rapporte plusieurs
fferentes sources. La pre-
té des prejugez de l'enfan-
n, & la varieté des princi-
avec l'âge : La seconde se
ssions des hommes, dans
dispositions du cœur, qui
impressions funestes à la
ient : La troisiéme est
à l'examiner & à ma-
tion : La quatriéme,
on, & celle de la li-
i jugement : Enfin la

cinquiéme eſt, que tous les hommes ne ſont pas d'une égale penetration, d'une égale étenduë, d'une égale juſteſſe d'eſprit, & qu'en un mot, ils ne ſont pas également raiſonnables.

Pour ce qui regarde le moyen de mettre l'uniformité dans les ſentimens des hommes, ou du moins d'en bannir la contrarieté, l'Auteur remarque qu'il y a des choſes *de goût & de ſentiment*, & qu'il y en a *de lumiere & de raiſon.* Pour bannir les contrarietez, il ne faut jamais diſputer ſur les choſes de ſentiment, parce que les impreſſions qu'elles font eſtant differentes, on ne peut avoir aucune regle commune pour terminer les conteſtations; on n'a à cet égard que ſon experience particuliere, on ne ſçait de ces choſes que ce qu'on en ſent; & le ſentiment n'eſtant point le même dans tous les hommes, c'eſt une neceſſité qu'ils en jugent differemment, qu'ils ſe contrediſent & qu'ils ne s'accordent jamais. Rien n'eſt donc plus eſſentiel ni plus infaillible, que d'empêcher les hommes non ſeulement de diſputer ſur ces ſortes de choſes, mais même de juger ſur leur ſentiment de ce que les choſes ſont en elles-mêmes.

A l'égard des choſes *de lumiere & de raiſon*, c'eſt à dire, celles dont on peut avoir des idées diſtinctes indépendantes du ſentiment, l'Auteur fournit pluſieurs moyens de ramener les hommes à l'uniformité: le premier eſt, d'attacher les mêmes idées diſtinctes aux termes dont on ſe ſert pour les expri-

primer, & de regarder les sujets qui sont en question par le même côté : le second est, de ne juger jamais que sur l'évidence, & que de ce qu'on voit clairement & distinctement. Sur quoy l'Auteur donne cette regle, qu'il croit estre l'unique qui soit seure dans la recherche de la verité : *Ne juger jamais librement de rien, ne faire usage de sa liberté que pour s'empecher de juger. Suspendre toujours son consentement jusqu'à ce que l'évidence l'arrache invinciblement, & reduise à la necessité de se rendre.* C'est là, selon luy, le moyen de faire disparoitre les erreurs, & de mettre l'uniformité dans les jugemens des hommes.

La seconde Lettre qu'on trouve dans ce Recueil, est *sur la cause de la continuation du mouvement des corps jettez* : ce qui y a donné occasion, ce sont plusieurs dissertations sur cette matiere qui ont paru dans les Memoires de Trevoux. On prétend dans celle-cy démontrer, que la continuation du mouvement de ces corps, n'est qu'une suite naturelle des loix que Dieu a établies pour la conservation du monde materiel ; dont la premiere est, que *chaque corps demeure de luy même dans sa maniere d'être : ou dans son estat de mouvement ou de repos jusques à ce quelque cause exterieure suivant l'ordre établi, le luy fasse perdre.* D'où il s'ensuit que loin de demander pourquoy un corps une fois en mouvement continue à se mouvoir, il n'est question que de sçavoir pourquoy il s'arreste. Comme cette explication ne plaist pas à

tout le monde, & que quelques Auteurs pretendent que ce n'eſt pas philoſopher que de recourir à Dieu pour l'explication des effets naturels, l'Auteur de cette Lettre pretend au contraire démontrer la ſolidité de ce principe, en refutant tous les raiſonnemens qu'on y oppoſe. Enſuite il s'attache à montrer la fauſſeté du ſentiment de ceux qui croyent que ce qui fait qu'un corps continuë à ſe mouvoir aprés qu'il a quitté la cauſe ſenſible de ſon mouvement, eſt la colonne d'air qu'il laiſſe derriere luy. Il examine ce ſujet avec beaucoup d'exactitude, il détruit les fondemens de cette opinion, il montre que ſuivant ce nouveau ſyſtême, le mouvement circulaire des corps eſt inexplicable, & que les corps jettez de bas en haut ne devroient jamais retomber.

Dans les trois Lettres ſuivantes, on pretend prouver contre l'Auteur de la *Recherche de la verité*, que le repos eſt auſſi reel & auſſi ſolide que le mouvement; on examine la cauſe de la dureté des corps, la nature & les cauſes du mouvement; & on prouve par la methode des Geometres, premierement la realité & la ſolidité du repos; ſecondement que Dieu eſt l'unique vraye cauſe de tout ce qui eſt reel. On trouve dans la ſixiéme Lettre, les éclairciſſemens des difficultez qu'on propoſe contre le ſyſtême des cauſes occaſionnelles.

Ces Lettres ſont tres bien écrites, le ſtile en eſt pur, exact & clair. L'Auteur qui par mode-

modestie, ou pour quelque autre raison, n'a pas voulu qu'on le connût, paroît fort aguerri dans les disputes Metaphysiques; il y a bien de l'apparence que ce n'est pas icy son coup d'essai dans ce genre.

Histoire de la chapelle des rois de France, dediée au Roy. Par M. l'Abbé Archon, Licentié de Sorbonne, Chapelain de sa Majesté, & de Madame la Duchesse de Bourgogne. Premiere Partie, contenant l'Histoire de la Chapelle des Rois de la premiere & de la seconde Race. A Paris, chez Nicolas le Clerc, ruë S. Jacques. 1704. in 4. pp. 337.

LEs Histoires de nos Rois & de nos Princes, doivent leur naissance à plusieurs de leurs Chapelains. Parmi celles qui ont traité de leur Chapelle, nous avons l'Histoire que M. l'Abbé du Peyrat, Aumonier des Rois Henry IV. & Louis XIII. a composée par ordre de leurs Majestez, où il a renfermé tout ce qui regarde la Chapelle de nos Rois. Turturetus, Chapelain de Philippe IV. Roy d'Espagne, a fait un Traité de la Chapelle du Roy d'Espagne. M. l'Abbé Archon, le plus ancien Ecclesiastique de la Chapelle du Roy, ne s'estoit d'abord proposé que de rapporter à son imitation, les ceremonies qui s'observent dans la Chapelle de Louis le Grand, & d'en rechercher l'origine; mais il dit que ce sujet l'ayant engagé *de parler du grand & du*

premier Aumonier, du Confesseur du Roy, des fonctions des Ecclesiastiques de la Chapelle, & même des exemptions, il a esté obligé d'approfondir les matieres, & d'en puiser les veritables éclaircissemens dans les sources les plus anciennes. La liaison naturelle, qui se rencontre entre l'histoire de la Chapelle & l'histoire de l'Eglise de France, fait qu'il s'est encore beaucoup étendu au delà des bornes de son dessein. Il s'est plus attaché à la verité des faits qu'aux ornemens du discours, dont il a crû que son ouvrage n'estoit pas susceptible, & qui par cette raison plaira moins à ceux qui ont plus de goût pour l'éloquence que pour la verité. Voicy la methode qu'il a suivie. Aprés avoir fait un plan de l'état des Gaules au cinquiéme siecle, & recherché l'origine du nom de Chapelle, il a rapporté tout ce qu'il a pû trouver touchant la Chapelle de chaque Roy en particulier, à commencer depuis le Roy Clovis. Pour ne pas interrompre la suite de son histoire par des dissertations, ou par differentes questions, il a fait à la fin de chaque Race trois Chapitres: Le premier du Chef de la Chapelle de nos Rois, & des exemptions de leur Chapelle: le second, de la nomination aux Evêchez par nos Rois; & le troisiéme, de la celebration du Service divin dans la Chapelle de nos Rois.

Nôtre Auteur estime que ce fut sous le Regne de Dagobert, qu'on appella du nom de Chapelle, ce qui enfermoit les Reliques des Saints, & les lieux où elles estoient honorées; &

& du nom de Chapelains, les Prêtres qui portoient à la suite des Princes, ces Reliques, sur lesquelles on prêtoit les sermens. Il parle neanmoins avec peu de certitude, de la Chapelle des Rois de cette premiere Race, à cause de l'obscurité qui se trouve dans l'histoire de nos premiers Rois, & du peu d'exactitude des Auteurs qui en ont écrit. Il se contente souvent de nous proposer simplement ses conjectures; mais comme l'histoire des Rois de la seconde Race a esté plus fidellement rapportée par des Auteurs, la plupart contemporains, il a des idées plus claires & plus seures de ce qui regarde leur Chapelle.

Il fait voir que sous nos premiers Rois leur Chapelle avoit un Chef, qui en estoit le moderateur, & qui est qualifié dans l'histoire Abbé du Palais du Roy. Quelques Auteurs luy ont donné le nom d'Archichapelain, & d'autres l'ont appellé *Apocrisiaire* (c'est ainsi qu'on doit écrire ce mot & n'on pas Apochrisiaire), Titre qui estoit attribué à ceux que le Pape envoyoit aux Empereurs de Constantinople pour les affaires Ecclesiastiques; parce que le Chapelain estoit chargé de répondre sur toutes les affaires Ecclesiastiques, qui devoient estre rapportées au Roy. On se servoit aussi de ce nom pour marquer l'office de Chancelier. Charles le Chauve a esté le premier, qui ait reüni dans la même personne les charges d'Archichapelain & d'Archichancelier: il a commencé pareillement de faire exercer par les Prêtres & les Diacres de sa

Chapel-

Chapelle, la fonction de Notaire & de Chancelier, & cet usage a esté pratiqué par les Rois de France & de Germanie ses successeurs: c'est pourquoy la Chapelle des Rois & des Empereurs estoit aussi nommée leur Chancellerie.

L'Archichapelain estoit le seul Prelat, l'Evêque & l'Archevêque de la Cour. Il avoit sous sa direction tout le Clergé du Palais: les Ecclesiastiques qui gardoient les Reliques, les Vases sacrez, la Bibliotheque, ou qui avoient soin des archives, obeïssoient à ses ordres. Sa fonction estoit de faire rapport au Roy de toutes les affaires Ecclesiastiques, de luy administrer les Sacremens, de benir les viandes, quand le Roy se mettoit à table, d'avoir soin des obseques des Princes & de toute la ceremonie de leurs funerailles. Une prerogative, qui a beaucoup relevé la dignité d'Archichapelain, est celle de présider aux Conciles; ce qui a duré en France jusqu'à ce que le Pape a commencé d'y envoyer ses Légats.

Cette Histoire est divisée en trois parties. L'Auteur a renfermé dans ce premier volume, l'Histoire de la Chapelle des Rois de la premiere & de la seconde Race: le second contiendra celle de la Chapelle des Rois de la troisiéme Race: & le troisiéme volume comprendra les ceremonies qui s'observent dans la Chapelle de Louis le Grand.

Troisiéme reponse critique à M. le Clerc. Par le P. d'Espineul de la Compagnie de Jesus. A Tre-

voux, & se vendent à Paris chez Jean
udot, ruë saint Jacques. 1704. in 12.
gg. 234.

: qui a donné occasion à toutes ces criti-
jues du Pere d'Espineul, est un article
Memoires de Trevoux dans lequel l'Au-
de ces Memoires avoit dit que l'Har-
e Evangelique de M. le Clerc, renverse
ndemens du Christianisme, & qu'elle
gueres qu'un tissu d'interpretations Cal-
ies & Socinienes. M. le Clerc se voyant
ceusé de Socinianisme se plaignit dans
lexions sur cet article, qu'on le traitoit
nement, & qu'on s'emportoit jusqu'à
ire des injures. Le Pere d'Espineul Au-
le l'article des Memoires, fit paroitre
miere Réponse, qu'il divisa en trois
es. Dans la premiere, il pretendit mon-
que M. le Clerc ne dit rien dans toute
Iarmonie Evangelique, qu'un veritable
ien ne puisse dire: dans la seconde,
es explications sont forcées; & dans la
éme, que M. le Clerc, qui méprise les
, parceque, selon luy, ils n'écrivent
en en Latin, ne l'écrit pas luy-même si
ent qu'il semble le vouloir persuader.
Clerc ne demeura pas sans replique, &
e d'Espineul fut obligé d'entrer dans
Dispute reglée, en faisant paroitre sa
de Réponse Critique. Elle est du mois
ıst 1702. Dans cet Ouvrage le P. d'E-
il soutient ce qu'il avoit avancé dans le
pre-

il ajoute qu'il ne distingue pas hypo[...]
ment cette *Raison*, de Dieu le Pere, [...]
n'admet qu'une seule personne en Di[...]
unit ce λόγος ou cette *raison* avec Jesus
de la même maniere qu'elle s'estoit [...]
unie aux Prophetes, avec cette diff[...]
qu'elle y demeure constamment a[...]
Sentiment qui ne differe point ef[...]
ment de celuy des Sociniens, & qui [...]
me que celuy de l'Auteur du *Platonis[...]*
lé. On trouve encore dans cette ré[...]
P. d'Espineul, de nouvelles preuves
nianisme de son adversaire, qui a e[...]
comme obligé de donner une espec[...]
fession de foy dans une seconde repli[...]
d'Espineul. Ce P. n'en n'a pas esté [...]
& il prétend montrer dans cette troi[...]
ponse, qu'elle est insuffisante, que M[...]
ne s'y explique pas nettement, & qu'[...]
jours lieu de douter de la sincerité [...]
clarations. C'est ce qu'il prouve en e[...]
un grand nombre de passages tirés d[...]

& qu'il aneantit la Morale Chretienne, luy qui avoit reproché au P. d'Espineul le relachement des Casuistes modernes.

Le P. d'Espineul fait aussi des remarques critiques sur le langage de la version Françoise de M. le Clerc. Il prétend montrer par plusieurs exemples, que cette version est tout-à-fait barbare; que M. le Clerc ne sçait que tres peu d'Hebreu & de Grec, qu'il fait souvent des solecismes en écrivant en Latin, & qu'il n'est pas plus exact quand il compose en François.

On trouve dans toutes ces pieces du P. d'Espineul une grande érudition, dans les langues Sçavantes une critique judicieuse, un discernement fin, beaucoup d'habilité à débrouiller ce qui est embarrassé, & un grand attachement à conserver dans leur pureté, les dogmes de la Religion tels que l'Eglise les enseigne.

La regle du Tiers Ordre de la Penitence, &c. A Paris, chez Pierre Witte, ruë saint Jacques. 1704. in 12. pagg. 568.

LE R. P. Frassen a augmenté cette cinquiéme édition d'une traduction des Prieres qui se disent, & d'une explication des Ceremonies qui se pratiquent à la prise d'habit & profession, dans la Congregation du Tiers-Ordre de la Penitence; des Prieres qui se font avant & aprés les assemblées; des Anciennes & Oraisons des Saints du Tiers-Ordre;

dre; de l'Office de la Vierge ſans renvoy; de l'Office des Morts, diſpoſé pour la plus grande commodité des Freres & Sœurs. Avec un exercice de pieté ou inſtruction pour faire la priere le ſoir & le matin tant pour une perſonne particuliere, que pour celles qui ont ſoin du ſalut de leur famille. Il y a joint de pieuſes Reflexions ſur les exceſſives douleurs de la tres-ſainte Vierge, à la mort de ſon adorable Fils.



JOUR-

XVI.

OURNAL DES AVANS

ndi 21. Avril, M. DCCIV.

---

cclesiastique par M. Fleury, Prêtre, u Loc-Dieu, cy-devant Sous-precep- Roy d'Espagne, de Monseig. le Duc rgogne, & de Monseig. le Duc de Tome dixiéme. A Paris, chez Pier- ery, Quay des Augustins. in 4. 555.

volume renferme cinq livres de l'hi- oire Ecclesiastique de M. l'Abbé Fleu- , sçavoir le 45. le 46. le 47. le 48. & n y voit ce qui est arrivé de plus con- dans l'Eglise depuis l'an 795. jusques .

orce que Constantin Empereur de C. c l'Imperatrice Marie, est le pre- nement qui se presente. Ce qui principalement ce Prince à rompre ge, c'estoit l'amour qu'il avoit con- Theodote une des filles de la cham- arie. Il vouloit épouser cette fille, it qu'il avoit esté sur le point d'e- stre

cation l'Empereur, ſans pour
ſa menace de peur de donner
jeune Prince d'embraſſer le par
claſtes. Platon, & Theodore
publiquement de la communion
tin, qui les perſecuta avec beauc
té. Theodore & onze de ſes M
envoyez en exil à Theſſaloniqu
eſté déchirez à coups de fouet;
mis en priſon dans le Monaſtere
dont l'Abbé luy fit ſouffrir un
maux. Cet Abbé s'appelloit Joſ
Prêtre & Econome de l'Egliſe de
luy qui maria Theodote avec l'

L'Abbé Theodore écrivit au
III. tout ce qui eſtoit arrivé,
une réponſe pleine de louanges.
de cette lettre M. Fleury parle de
que le Pape Adrien predeceſſeu
avoit faites aux Egliſes de Rome.
vaſes & des autres ornemens qu'i
nez à ces Egliſes montoit à trei

chargez des clefs de la confession de
t Pierre, & de l'Etendart de la ville
Rome, & qu'il le pria de députer
lqu'un des Seigneurs de sa Cour pour
ir recevoir *le serment de fidelité des Ro-
ns.* Charles dans sa réponse au Pape,
dit entr'autres choses : *Nous avons une
nde joye de ce qu'on nous rend l'obeissance
la fidelité qui nous est due.* Angilbert Abbé
S. Riquier, qui fut porteur de cette let-
, fut aussi chargé par une instruction
ticuliere, *d'avertir le Pape sur ses devoirs,
pour la pureté de ses mœurs, que pour l'ob-
ation des Canons.*

En Orient le jeune Empereur Constantin
emprisonné par Irene sa mere qui avoit
gagner les Principaux Officiers. On luy
va les yeux avec tant de violence, qu'il en
urut. Irene rappella aussi-tôt l'Abbé
eodore & les autres exilez ; S. Platon fut
ivré de prison, & le Prêtre Joseph depo-
Dans ce temps-là Charlemagne s'appli-
oit en France à rétablir les lettres. Al-
n qui estoit son principal instrument pour
grand ouvrage, témoigne dans une lettre
e Prince qu'il ne tenoit pas à eux-deux
'on ne formât en France une Athene Chre-
nne. Charles apprit de luy la Rhetorique,
Dialectique, & l'Astronomie On a plu-
rs lettres où Alcuin répond à ses questions
le cours de la lune. Outre le Roy Charles,
cuin instruisit encore dans le Palais, les
incesses Gisele & Rictrude ses filles. Aprés
Alcuin

Alcuin cette Ecole du Pal
par un Irlandois nommé C
de, Espagnol, disciple de
depuis Evêque de Turin, y
ture Ste. Cette Ecole contir
suivans; & comme elle avoi
que, il est à croire qu'elle
la Chapelle, sejour ordinaire
voit dans les écrits d'Alcuin
que de genie, plus de memoir
tion & de choix. Avec toute
& sa Dialectique, il ne parle pa
& ses raisonnemens sont souv
cluans. Alcuin mourût l'an 80

Charles estant à Rome l'an 80
ronné Empereur par le Pape Lé
allé à saint Pierre pour entendr
jour de Noel; & comme il se ten
devant l'autel pour faire sa priere,
mit sur la tête une couronne tres
& en même temps tout le peupl
s'écria par trois fois : A Charle
ste, couronné de la main de Dieu
& pacifique Empereur des Romain
victoire.

Charles s'attendoit si peu à ce c
ment, que d'abord il y eut une ext
pugnance, & protesta que nonol
solemnité de la fête, il ne feroit poi
à l'Eglise ce jour-là s'il avoit pû pr
dessein du Pape. C'est qu'il voyoit bie
titre d'Empereur le rendoit odieux aux
sans rien ajouter à sa puissance effective

les Romains avoient leurs raisons pour luy donner ce titre. Car ils estoient abandonnez des Grecs, & Constantinople estoit alors gouvernée par une femme, à qui ils croyoient qu'il estoit indigne d'obeïr, la chose estant sans exemple.

L'Empereur ne partit de Rome que le 25. Avril 801. & il estoit encore en Italie, lors qu'un Persan Ambassadeur du Calife Aaron, maitre de l'Orient, le joignit, & luy presenta de la part de ce Calife, un Elephant, & d'autres presens de parfums & d'étoffes precieuses. Aaron preferoit l'amitié de Charlemagne à celle de tous les autres Princes, & disoit qu'entr'eux il n'y avoit que luy qui meritât d'estre honoré. L'Empereur tint en 803. un Parlement à Vormes, dans lequel il ordonna qu'aucun Prêtre n'iroit à l'armée, sinon deux ou trois Evêques choisis par les autres pour donner la benediction, prêcher, & reconcilier. Ce qui engageoit les Evêques à porter les armes dans ce temps-là, c'est qu'ils craignoient d'être regardez comme des gens inutiles à l'Etat, & d'estre méprisez par les Francs, nation toute guerriere, chez qui il n'y avoit que les serfs & les personnes viles qui ne portoient pas les armes. L'an 804. Charles termina la guerre de Saxe qui duroit depuis plus de 30. ans. Aprés avoir soumis tous ceux qui avoient accoutumé de luy resister; pour ôter la source des revoltes, il fit transferer dix milles des Saxons qui habitoient au delà de l'Elbe avec leurs femmes & leurs enfans, & les distribua en di-

vers lieux de la Gaule & de I

Quelques années auparavant, ce Irene avoit été déthronée par qui troubla l'Eglise de C. P. à Prêtre Joseph qu'il voulut réta fonctions. S. Platon, & S. The rent soufrir ce rétablissement, & de la communion de l'Empere triarche Nicephore qui avoit volonté. Ils furent exilez, a tourmens. Theodore écrivit de sieurs lettres dont M. Fleury no Extraits: Elles sont pleines d'on miere. Ce S. Abbé y rend raison te, & y fait un détail tres touch ment de ses souffrances, mais a frances de plusieurs autres Confe son persecuteur estant sur le poin C.P. pour aller faire la guerre au un dernier effort pour le gagner répondit aux Magistrats qu'il lu yés, comme s'il avoit parlé à luy deviez vous repentir, & ne pas sans remede, puis que non co jetter dans le précipice, vous y autres; l'œil qui voit tout, vou ma bouche que vous ne reviend ce voyage. En effet estant entré plus fort, & ayant plusieurs fois que le Roy Chrumne luy offroit, desespoir, se trouva enfermé, fi t ié dans sa tente. Les Bulgares s sa tête, & Chrumne fit faire une crane, pour s'en servir dans les

ſuivant l'ancienne coutume des Scythes.
ohore avoit eſté toute ſa vie ſouveraine-
hipocrite, grand ami des Manicheens, &
t de la haine des peuples. Michel Curopa-
ui luy ſucceda, rendit la paix à l'Egliſe, &
na peine de mort contre les Manicheens,
uliciens. Ces heretiques faiſoient leur
pale reſidence en Armenie. Un nommé
antin les y avoit multipliez dés le milieu
ſiecle, en donnant une nouvelle face à
e de Manés, & en rejettant la plupart
veries de cet Hereſiarque, entr'autres
le de l'origine de la pluye, qui eſtoit ſe-
anés, la ſueur d'un jeune homme cou-
prés une fille. L'Empereur Michel en-
uſſi des Ambaſſadeurs à Charlemagne
luy demander ſon amitié. Ces Ambaſſa-
, dit M. Fleury, le reconnurent pour
reur, le nommant en Grec *Baſileus*, com-
ur Maitre. Le regne de Michel ne dura
an & neuf mois. Ayant eſté vaincu par
lgares, il en eut tant de honte, qu'il
ça à l'Empire. Leon luy ſucceda.
815. qui fut la derniere année de l'Em-
r Charles, ce Prince tint un Parlement
la Chapelle, où il ordonna qu'on aſſem-
t cinq Conciles dans les principales Me-
les de ſon Royaume, ſçavoir, à Mayen-
Rheims, à Tours, à Arles, & à Chalons
one ; & que ce qui y auroit eſté reſolu
oit rapporté. Ces cinq Conciles furent
pendant l'été de la même année. Nôtre
r inſere dans ſon hiſtoire la plus grande

partie de leurs Canons. Le 28. du Concile de Tours défend de donner le voile aux jeunes filles *avant l'âge de 25. ans.* Charles ayant donné solennellement le titre d'Empereur à son fils Louis, ne s'occupa plus que de prieres, d'aumones, & de la correction des Livres sacrez. Il employa la fin de sa vie à rendre tres correcꝫ les Textes des quatre Evangiles, y travaillant avec des Grecs des Syriens. Il mourut le 28. de Janvier 814. âgé de 72. ans, & fut inhumé en cette maniere dans l'Eglise qu'il avoit fait bâtir à Aix la Chapelle en l'honneur de Nôtre-Dame. On le revetit d'un cilice, & pardessus, l'on mit ses habits Imperiaux avec la pannetiere d'or qu'il portoit à ses voyages de Rome, comme pelerin. Il étoit assis dans son sepulcre sur un siege d'or, ayant une épée garnie d'or à son côté, & tenant sur ses genoux un Evangile couvert d'or. Ses épaules estoient renversées sur la chaise; il avoit le visage couvert d'un linge, & sa couronne, qui contenoit du bois de la vraye Croix, estoit attachée à sa tête avec une chaine d'or. Le sceptre & l'écu, l'un & l'autre d'or, que le Pape Leon avoit benis, estoient suspendus devant luy : On remplit toute la niche qui luy servoit de tombeau, de baume, de musc, d'autres aromates, & de quantité d'or; puis cette niche fut fermée & scellée. Par dehors, on mit, dit M. Fleury, une arcade dorée, avec son image, & son épitaphe.

Il faut avouer que la multitude de ses femmes & de ses concubines, a donné quelque

atteinte

te à sa reputation ; car on luy trouve
à quatre femmes & cinq concubines. Il
ly que chez les anciens, le nom de Con-
e signifioit souvent une femme legitime
les loix de l'Eglise ; & qu'il n'est pas im-
le que Charles n'ait eu qu'une femme
e concubine à la fois, ayant assez vécu
cela. Il est même juste de le supposer,
: que de croire qu'un Prince si sainte-
occupé durant sa vieillesse, ait fini dans
auche.

on Empereur de Constantinople parut
rd Catholique, mais dés la seconde an-
e son regne, il se declara contre les sain-
nages, par le conseil d'un Devin nommé
atius. Son principal Ministre dans la per-
ion qu'il fit souffrir pour ce sujet aux Fi-
, fut l'Abbé Jean, surnommé Le Leca-
ante, parce qu'estant Magicien, il se
oit d'un bassin pour predire l'avenir. Un
cile d'Iconoclastes qui s'assembla à C. P.
815. condanna les Images. Elles furent
es, ou effacées par tout. Plusieurs saints
ues, un grand nombre d'Abbez, entre
s saint Theodore, furent cruellement
nentez, & releguez en differens lieux.
teur nous donne leurs Vies en racourci.
Empereur Louis ayant succedé à Charle-
ne, signala le commencement de son re-
par plusieurs actions de pieté: mais son na-
trop facile & trop pacifique, luy attira
la suite une infinité d'inquietudes, & cau-
grands troubles dans sa famille & dans

» perſonne ne
» lance. Il avo
» tin comme fa
» doit le Grec.
» des Poeſies p
» vouloit ni les
» traire il eſtoi
» ſainte. Tous l
» mettre à geno
» front,& deme
» quelquefois av
» donnoit l'aum
» billoit modeſt
» Feſtes, où à l'e
» tout couvert d'
» teſte, & le ſcep
» liberal, & don
» culiers quantité
» Il ne faiſoit rien

ſa place. Né à Amorion dans la haute
ie, il avoit receu de ſes ancêtres les er-
les Manicheens & des Juifs. Il mépri-
itierement l'étude, & le raiſonnement:
ie ſçavoit-il lire: il ne vouloit point
inſtruiſiſt les enfans, ni dans les livres
ciens Grecs, ni dans ceux des Chretiens.
Les connoiſſances dont il ſe piquoit, mê-
eſtant Empereur, dit nôtre Auteur,
oient de diſtinguer les mulets les plus
pres à eſtre montez ou à porter des far-
iux: juger d'un coup d'œil les chevaux
ns à la courſe ou au combat: les brebis
les vaches les plus fecondes & les plus a-
ndantes en lait, & rendre à chaque mere
petit. Quant à la religion, il ne cro-
it point la reſurrection: il diſoit qu'il n'y
oit point de diable, puis que Moyſe n'en
oit pas parlé: que la fornication eſtoit
rmiſe: que l'on ne celebroit point la Pâ-
ie en ſon temps, & qu'il falloit jeûner le
medy, contre l'uſage des Grecs. Il par-
t mal des Prophetes, diſoit que Judas
toit ſauvé, & ne vouloit point d'autre
ment que par le Dieu ſouverain.
onobſtant ſa pretenduë indifference, il ſe
ra bien-tôt contre les Catholiques; par-
ierement contre les Moines, qu'il trai-
ivec le dernier mépris; & contre leſquels il
nta de nouveaux ſupplices. Il mourut en
& ſon fils Theophile qui luy ſucceda, fut
re plus ennemi des Orthodoxes qu'il n'a-
été. Non ſeulement il ne voulut pas per-
 mettre

mettre qu'on honorât les Images, il défe
même d'en faire & d'en garder. Theodor
femme & Theoctista sa Belle-mere luy d
beirent en secret: sur quoy M. Fleury c
cette histoire. „ Il y avoit un petit hom
„ ridicule nommé Denderis qui diverti
„ Theophile par ses folies. Etant entré
„ la chambre de Theodora, il la trouva
„ baisoit les saintes Images, & les porto
„ ses yeux par devotion. Il luy demand
„ que c'estoit, & s'approcha pour les v
„ Ce sont, dit-elle, mes belles poup
„ Aussi-tôt Denderis alla trouver l'Em
„ reur, qui estoit à table, & qui luy dem
„ da d'où il venoit. Il dit qu'il venoit de c
„ sa maman, (car il nommoit ainsi l'Im
„ ratrice,) & qu'il l'avoit veuë tirer de be
„ poupées de derriere son chevet. L'Em
„ reur l'entendit; & si tôt qu'il fut sort
„ table, il alla chez l'Imperatrice fort en
„ lere: luy dit beaucoup d'injures, l'app
„ idolatre, & luy rapporta le discours de
„ fou.

„ Seigneur, dit-elle, ce n'est pas ce
„ vous pensez: c'est que je me regardois
„ mon miroir avec mes femmes, & il a
„ dedans nos images. Elle appaisa ainsi l'I
„ pereur, & fit ensuite bien fouetter Den
„ ris, pour luy apprendre à ne plus pa
„ des belles poupées.

La même année Agobard Archevêque
Lion, à qui Louis avoit fait défense de b
ser les Esclaves payens des Juifs malgré le

n

res, écrivit à ce Prince une lettre contre
uifs. Nous voyons par cette Lettre, qu'ils
ient alors fort grossiers. Ils soutenoient
leur Dieu estoit corporel, qu'il demeuroit
un grand Palais, se tenant assis sur un
ne porté par quatre bêtes: qu'il formoit
infinité de pensées, qui ne pouvant estre
utées, se changeoient en demons; &
avoit sept trompettes, dont l'une estoit
gue de mille coudées.

I. l'Abbé Fleury raconte avec sa clarté &
ethode ordinaire, les revolutions étran-
qui arriverent dans l'Empire de Louis par
oiblesses de cet Empereur. Lothaire, Pe-
, & Louis, ses trois enfans du premier lit,
ez de sa trop grande complaisance pour
ith sa seconde femme, & de sa tendresse
r Charles qui estoit sorti de ce deuxié-
mariage, se revolterent contre leur pe-
luy débaucherent ses troupes, & l'arre-
ent. On le regarda alors comme un hom-
privé. Lothaire le fit paroitre dans un
t pitoyable devant le Parlement General
mblé à Compiegne en 833. Là prosster-
ar terre sur un cilice, il confessa qu'il s'e-
t indignement aquité de son ministere, &
nanda la penitence publique. Ensuite il
sa ceinture militaire & ses armes, &
jetta au pied de l'Autel; & se dépouil-
t de l'habit seculier, il en prit un de peni-
t.

Le Calife Almamon fils d'Aaron mourut
même année. Il aima fort les lettres & les

entat tous les
second des A
losophie, &
son petit fils
plus loin. Il
ses, pour am
écrits en Syriac
la science dans
reurs Grecs de
ent. Puis il ch
tes & fit tradui
cita ses sujets à
avec eux, & ass

Il s'appliqua
nomie, & laissa
vement des astr
même. Depuis
continuerent d'é
dire, la Philoso
& la Medecine

Denis en France. Louis remonta sur le throne en 834. & tint l'année suivante un Parlement à Thionville, où l'on déclara nul tout ce qui avoit esté fait contre luy. Il mourut tres saintement le 20. Juin 840 âgé de 64. ans. Quelques momens avant que d'expirer il tourna les yeux à gauche avec indignation, en disant de toute sa force; *houts*, *houts*, qui signifioit en Tudesque, *dehors*, *dehors*. On crut qu'il voyoit le diable. Aussi tôt aprés, il leva les yeux au ciel avec de grands signes de joye, & rendit le dernier soupir.

Mahomet Almoutasem avoit pris la place du Calife Almamon son frere, & il s'estoit élevé une guerre sanglante entre luy & Theophile. Cet Empereur assiegea Sozopetra ville de Syrie, où estoit né le Calife, qui le pria de l'épargner à sa consideration. Theophile ne laissa pas de ruiner la ville, de tuer une partie des habitans, & d'emmener les autres. Moutasem s'en vangea sur Amorion, patrie de l'Empereur Grec. Il la prit en treize jours de siege, nonobstant la vigoureuse resistance de la garnison, qui luy tua soixante & dix mille hommes. Tous les habitans & les soldats furent passez au fil de l'épée. Les Chefs & les Officiers envoyez prisonniers à Bagdat y souffrirent le martyre, aprés avoir esté long-temps sollicitez de renoncer à la Religion Chretienne. Theophile fut si vivement touché de la prise d'Amorion, qu'il en mourut en 842.

Son fils Michel encore enfant, luy succeda sous la conduite de Theodora, & de trois Tuteurs, qui étoient l'Eunuque Theoctiste, le Patrice Bardas frere de l'Imperatrice, & son onle Manuel, Maitre des Offices. Manuel entreprit de rétablir les Images, & communiqua son dessein à Theodora, qu'il trouva aussi tres bien intentionnée. Elle assembla par son conseil, un Concile nombreux, dont les decisions & les anathemes éteignirent heureusement l'heresie des Iconoclastes. Jean Lecanomante fut chassé du Siege de Constantinople où Michel le Begue l'avoit mis, & Methodius fut ordonné Patriarche de cette grande ville. Ce saint homme portoit une bandelette qui luy soutenoit le menton, parce qu'il avoit eu les machoires brisées pendant la persecution: & l'Auteur remarque que les Patriarches qui vinrent aprés luy l'imiterent en cela, & qu'ils prirent comme un ornement, ce que Methodius n'avoit porté que par necessité.

Les enfans de Louis le Debonaire s'accorderent assez mal entr'eux aprés la mort de leur pere, & firent plusieurs entreprises les uns contre les autres pour se dépouiller. Ces desordres, qui n'arrivoient que par intervalles, n'empêcherent point les Evêques de celebrer plusieurs Conciles. Raban Archevêque de Mayence en assembla un en 847. où l'on condanna une femme nommée Thiote qui faisant la Prophetesse avoit causé un grand trouble dans le Diocese de Constance. Elle pré-

ndoit que Dieu luy avoit revelé plu-
 choses qui ne sont connuës qu'à luy :
autres la fin du monde, qui devoit arri-
ette même année. Plusieurs personnes
un & de l'autre sexe, épouvantez de
predictions, luy apportoient des pre-
& se recommandoient à ses prieres :
avoit même des Ecclesiastiques qui la
ient. Les Evêques luy firent avouer
n certain Prêtre luy avoit suggeré ce
lle avançoit, & que le desir du gain estoit
motif. C'est pourquoy le Concile la
lanna à estre fouettée publiquement,
me ayant usurpé le ministere de la predi-
on, contre les regles de l'Eglise. Ainsi
cessa de prophetiser, & demeura chargée
famie.

I. Fleury fait dans le commencement de
49. Livre l'histoire de plusieurs Martyrs
les Musulmans firent mourir en Espagne.
elle vignette qu'on voit à la tête de ce vo-
e, represente Felix, Liliose, Aurelius,
gothe, & George Moine Grec, devant
adi de Cordouë, qui les condanne à la
t. Tant de Chretiens se presenterent
x-mêmes au supplice dans cette ville, que
Mahometans en furent étonnez, & que
Roy Abderame fit assembler un Concile à
rdouë pour tâcher d'arreter leur zele. Ce
ncile fit un Decret, qui defendoit de s'of-
rir à l'avenir au Martyre : „ Mais en ter-
nes allegoriques & ambigus, dit nôtre
Auteur, suivant le stile du temps ; en sor-

„ te qu'il y avoit dequoy contenter le Roy & „ le peuple des Musulmans; sans toutefois „ blâmer les Martyrs, quand on penetroit „ le sens des paroles. „ Cette persecution dura long-temps, & fut beaucoup plus cruelle sous le regne de Mahomet fils d'Abderame, qu'elle ne l'avoit esté auparavant.

Six ans avant la mort de Raban, qui arriva en 856. une grande famine desola l'Allemagne, & donna lieu à ce pieux & sçavant Archevêque d'exercer sa charité. Il nourrissoit tous les jours plus de 300. pauvres, outre ceux qui mangeoient ordinairement devant luy. Pendant cette famine un homme marchant avec sa femme & son enfant, resolut de tuer celuy-cy pour s'en nourrir, & l'arracha des bras de sa mere, qui s'écarta pour ne pas voir ce spectacle. Le malheureux pere ayant déja le couteau à la main pour l'égorger, l'enfant vit de loin deux loups qui déchiroient une biche. Le pere y courut, les chassa, & vint trouver sa femme, luy apportant de cette viande. D'abord le voyant couvert de sang, elle tomba comme pamée; mais il la consola en luy montrant son fils. Ainsi, dit l'Annaliste du temps, la necessité les contraignit de manger de la viande défenduë par la Loy. Ce qui montre, ajoute M. Fleury, que les Chretiens se croyoient encore alors obligez à observer la défense portée par la Loy de Moyse, de manger de la chair des animaux tuez par des bêtes.

Ter-

Motus. Carmen. Auctore Francisco
tonio le Febvre, è Societate Jesu. Pa-
is, apud Viduam Simonis Benard, viâ
obæâ. 1704. C'est à dire, *Le tremblement*
erre. Poeme. Par le R. Pere le Febvre de
Compagnie de Jesus. A Paris, chez la
uve de Simon Benard. 1704. vol. in
pp. 20.

Philosophes reconnoissent plus d'une
use des tremblemens de terre. Lucre-
tr'autres pour les expliquer, dit dans
xieme Livre, que la terre est au dedans
ne on la voit dehors. Que dans son sein
enferme des cavernes, des vents, des
des rivieres, des rochers: Et que ce
tantôt ces vents furieux ou ces rivieres
es: tantôt ces cavernes spacieuses ou
ochers mal soutenus, qui donnent lieu
secousses violentes qui ébranlent la terre.
mpare l'effet des vents souterrains, au
n que produit quelquefois dans nos
l'air froid qui s'y engage. Il éclaircit
lusieurs similitudes les autres causes qu'il
orte, & il confirme ses explications par
xemples de tremblemens, qui ont ren-
, & quelquefois abimé des villes.

Pere le Febvre suit icy à peu prés la mê-
nethode que Lucrece: il reconnoit les
les causes des tremblemens de terre. Il
ute de plus le feu & le combat des éle-
s. Il commence d'abord par dire d'une
ere poetique, que les mêmes choses qui
se ren-



feux , Nept
quefois ces él
la terre jusqu'
décrit non seu
ficien tous les
commence pa
qu'elle est ca
trailles de la te
ne insensiblem
là par sa rapid
s'oppose à son
les villes les m
quelquefois sa
le lieu où elles
dation de la vi
nôtre Poete dé
L'air enferm
boulverser la t
pare à l'esprit

t qui va donner la mort à ceux que la fu-
des tremblemens a épargnez. Le Pere
bvre décrit le triste estat de ces malheu-
, qui se voyent ainsi reduits à perir, ou
es ruines de leurs maisons, ou par l'air
oisonné qu'ils respirent. Il passe delà à
oisiéme cause qui est le feu, & il exprime
e maniere fort naturelle les horribles ef-
de l'air, du nitre & du souphre joints en-
ble. Le combat des élemens, est la qua-
ne cause qu'il allegue. Il represente l'eau
re le feu, le feu contre l'eau, & les vents
re l'un & l'autre.

prés avoir parlé d'Eole, de Neptune,
ulcain, de Jupiter, il abandonne la fa-
il rend à celuy qui seul a fondé la terre,
uvoir de l'ébranler; il reconnoit que
Dieu, qu'on doit tâcher de flechir dans
nalheurs qui affligent les hommes. Et il
par une élegante description du dernier
blement de terre arrivé en Italie.

'Auteur a beaucoup de talent pour écrire
ers sur les effets de la nature. C'est ce
n a déja pû reconnoitre par un autre Poe-
u'il a donné sur l'Or.

*ouveraineté des Rois defenduë, contre l'Hi-
ire Latine de Melchior Leydecker Calviniste,
luy appellée Histoire du Jensenisme.* A
ris, chez Elie Josset, ruë saint Jacques.
04. in 12. pagg. 126.

Elchior Leydecker né Hollandois, é-
levé dans l'Ecole des Calvinistes, a at-
taqué

voir gouverné les Pays-bas, en
Maître, & non pas en Comte ni
a imputé au Pape d'avoir persuadé
de changer l'état du gouvernem
Provinces, & d'avoit par là esté c
tes les revolutions qui y sont ar
necessité (dit cet Ecrivain) *força*
droits établis par la pacification de
l'union d'Utrecht: & pour cela il
ser la force par la force, puis qu'il
rien à attendre qu'une injuste domin
pourquoy le 26. d'Aoust de l'an 15
ça par de fort bonnes raisons, à la
Roy d'Espagne, & il fut resolu q
bitans des provinces qui avoient e
d'Utrecht, demeureroient affranchi
Princes Etrangers, & seroient cens
Republique libre.

Nôtre Auteur né François &
Romain, prouve par des princ
& suivant les maximes de la re
„ tienne, que comme il n'y a ja

ſoient des *Souverains conventionnels*, à qui il ſoit permis de manquer de fidelité, lors qu'ils ont manqué à leur devoir, ou à leurs promeſſes: qu'eſtant deſtinez au gouvernement des Peuples ou par leur naiſſance, ou par l'Election des peuples mêmes, c'eſt de Dieu qu'ils reçoivent la puiſſance & l'autorité Royale, ils ne relevent que de luy, & s'ils commettent des excés & des injuſtices, „ leurs „ ſujets ont la voye des remontrances, des „ ſuppliques, de la mediation ; & s'ils ne „ peuvent rien obtenir par ces moyens, il „ ne leur reſte que ceux de la priere, du ge- „ miſſement, & des larmes.

Il fait voir que la ſouveraineté conventionnelle, eſt une illuſion prejudiciable aux intereſts mêmes des Etats Generaux, dont l'autorité ſouveraine eſtant uniquement fondée ſur la convention ou pacification de Gand, de l'an 1576. & ſur l'union d'Utrecht du 23. Janvier 1579. à ne conſiderer que les infractions faites à ces deux traitez ſur le fait de la religion, on trouve que nulle des conditions promiſes aux Catholiques Romains n'a eſté obſervée.

Nôtre Auteur finit par cette reflexion, que les peuples des ſept Provinces aprés tous les maux qu'ils ont ſoufferts pendant une guerre de 80. ans pour maintenir leur liberté, ont eſté moins libres & moins heureux depuis leur nouveau gouvernement, qu'ils n'eſtoient ſous leurs anciens & legitimes Souverains; & il montre que cela n'eſt pas ſeule-

ment

ment veritable à l'égard des Catholiques, mais même à l'égard des Pretendus Reformés.

Pentateuchus Historicus, sive quinque Libri historici. Josue, Judices, Ruth, ac I. & II. Regum. Cum Commentariis ex fonte Hebraïco, versione Septuaginta Interpretum, & variis Authoribus collectis. Accesserunt argumenta Librorum & Capitum tam soluta quam stricta oratione novo studio composita: cum chronologia à principio mundi, usque ad obitum Davidis, & indice copioso. Parisiis, apud Petrum Augustinum le Mercier, via Jacobæâ, & apud Jacobum Quillau, Typographum-Juratum-Librarium Universitatis, in via vulgo dicta *Galande*, prope vicum stramineum. C'est à dire, *Pentateuque Historique, ou cinq Livres Historiques, sçavoir Josué, les Juges, Ruth, le premier & le second des Rois. Avec des Commentaires tirez de l'Hebreu, de la version des Septante, & de differens Auteurs. On y a ajouté des Sommaires des Livres & des Chapitres tant en prose qu'en vers: & une Chronologie depuis la creation du monde jusques à la mort de David, &c.* A Paris, chez Pierre le Mercier, ruë S. Jacques, & chez Jacques Quillau, ruë Galande. 1704. in 4. pagg. 454.

CEux qui ont fait des Commentaires sur l'Ecriture sainte, ont suivi differentes metho-

ethodes : les uns se sont fort étendus, & nt traité quantité de questions qui ne ser-ent pas beaucoup pour l'intelligence du tex- sacré : les autres au contraire ne se sont tachez qu'au sens purement grammati-l, & à déveloper la construction des ter-ies. L'Auteur qui nous donne les Notes u'on trouve dans ce volume, a suivi une iethode qui tient le milieu entre ces deux xtremitez. Sur chaque verset où il se ouve quelque difficulté, il compare le tex- Hebreu & la version des LXX. avec la Vul-ate ; il ne fait point de longues disserta-ons, sur les endroits difficiles. Il rappor- en peu de mots le sentiment des Anciens Peres : il se sert aussi des Commentateurs Modernes, & des Rabbins ; mais il s'attache rdinairement au sens que les Peres ont sui-i. Quoyque ce Commentaire soit litteral, n ne laisse pas d'y trouver de belles instru-ctions tres propres à nourrir la pieté des Fi-delles. L'Auteur a ajouté à la fin du Volu-ne, une Chronologie de l'ancien Testa-nent depuis la creation du monde jusques à a mort de David, & il a eu soin de marquer l'une étoile, les noms de tous ceux dont N. S. J. C. est descendu.

Quoy que ce Livre paroisse sans nom l'Auteur, on sçait qu'il est de M. Felibien, Chanoine & Archidiacre de Chartres, frere le feu M. Felibien si connu par l'Histoire des Peintres, & Oncle de M. Felibien des A-vaux, qui a donné au public l'Histoire des Archi-

Architectes, & plusieurs autres
Le Volume qu'on donne aujourd
qu'un essay : s'il est bien receu du p
verra bientôt paroitre les autres
l'Ecriture, avec des Notes sembla
les qu'on trouve icy.



XVII.

JOURNAL DES SÇAVANS

Du Lundi 28. Avril, M. DCCIV.

L'Usage de la Raison & de la foy, ou l'Accord de la foy & de la Raison. Par Pierre Sylvain Regis, de l'Academie Royale des Sciences. A Paris, chez Jean Cusson, Imprimeur-Libraire, ruë saint Jacques, proche la fontaine S. Severin, à S. Jean Baptiste. 1704. in 4. pag. 550.

LA Raison & la Foy estant les deux sources de nos connoissances, on ne pouvoit nous rendre un service plus important que de nous apprendre l'usage que nous en devons faire. C'est nous débarasser de mille doutes, & nous tirer de l'occasion d'une infinité d'erreurs, que de nous montrer jusqu'où il nous est permis d'aller avec le secours de ces deux guides, par quelles routes ils nous conduisent, & en quel endroit l'un s'arrête pour nous livrer à l'autre.

Le celebre M. Regis, qui a beaucoup travaillé pour développer ce mystere, remarque d'abord, que ceux qui ont écrit sur cette ma-

matiere de la Raison & de la Foy, ont eu des sentimens fort differens. Ils ont presque tous supposé que la Raison & la Foy pouvoient enseigner des choses repugnantes; mais ils n'ont pû convenir touchant la maniere dont il les falloit accorder lors qu'elles paroissoient opposées. Les uns ont crû qu'il falloit soumettre la Foy à la Raison, parce que la Raison est la souveraine loy de l'homme, & que la foy qui seroit sans raison, seroit une foy déraisonnable. Les autres ont dit qu'il falloit soumettre la Raison à la Foy, parce que la Foy est plus assurée que la Raison.

M. Regis soutient au contraire qu'il ne faut faire ni l'un ni l'autre; parce que la Raison & la Foy ne peuvent avoir rien d'opposé; & que la contradiction, ou contrarieté qui paroit entr'elles, n'est qu'apparente: d'où il conclut qu'elles n'ont jamais besoin d'estre accordées, qu'elles sont toujours infaillibles; l'une dans l'ordre de la nature, & l'autre dans l'ordre de la grace; mais, ajoute-t-il, leurs objets sont si disproportionnez, qu'il est impossible d'expliquer les uns par les autres.

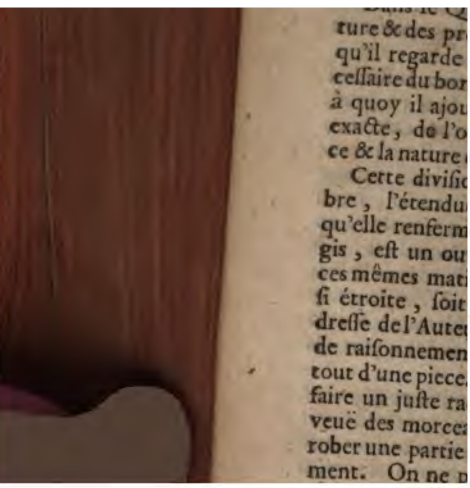
En effet la plupart des desordres d'esprit qu'on a vû naître parmi les Chretiens, & même parmi les Juifs, ne sont arrivez que du mélange confus que l'on a fait de ces deux lumieres si differentes, en appliquant l'une à l'objet de l'autre. La Raison en examinant les Mysteres qui n'appartiennent qu'à la Foy, n'a

n'a produit que des heresies, ou des disputes dangereuses : des heresies, quannd elle a pretendu regler à sa maniere le fond des choses; des disputes dangereuses, lors qu'aprés avoir reconnu que la substance des Mysteres est impenetrable, elle s'est donné la liberté de s'exercer à en expliquer le *comment* ou le *mode*.

Il est donc à propos de ramener la Raison & la Foy aux objets qui leur sont propres, & de les remettre dans les bornes que Dieu leur a marquées. C'est ce que l'Auteur tâche de faire dans cet Ouvrage, qu'il partage en quatre Livres. Dans le Premier, il fait voir ce que c'est que la Raison humaine, en quoy consiste sa certitude, & quel est l'usage qu'on en doit faire dans l'ordre de la Nature, touchant les preuves de l'Existence de Dieu, & les questions de la Physique & de la Metaphysique qui ont le plus de rapport à la Foy divine.

Dans le Second, il examine ce que c'est que la Foy divine, en quoy consiste sa certitude, & quel est l'usage qu'on en doit faire dans l'ordre de la Grace, pour défendre la Religion Chatolique contre les Heretiques, les Juifs, & les Infidelles.

Dans le Troisiéme, il fait voir que les Mysteres de la religion Chretienne estant au dessus de la raison, ils sont impenetrables à la raison, & par consequent qu'il est inutile, & même dangereux d'entreprendre de les expliquer : car quand on a une fois

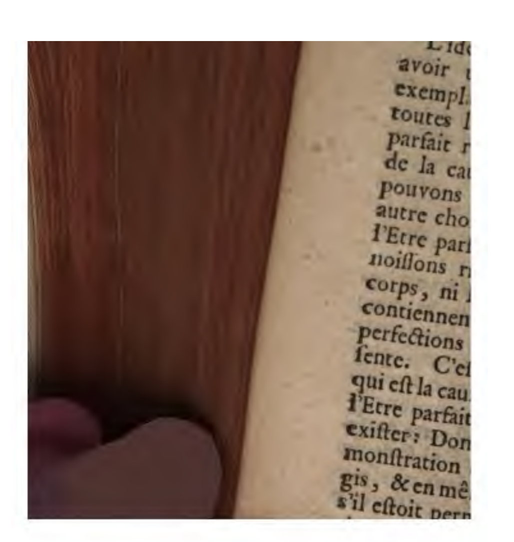

ture & des pr
qu'il regarde
cessaire du bor
à quoy il ajou
exacte, de l'o
ce & la nature
Cette divisi
bre, l'étendu
qu'elle renferm
gis, est un ou
ces mêmes mati
si étroite, soit
dresse de l'Aute
de raisonnemen
tout d'une piece.
faire un juste ra
veuë des morce
rober une partie
ment. On ne

ıe cette idée suppose necessairement que
e parfait existe.

c qui nous donne lieu de découvrir en
; l'idée de l'Etre parfait, c'est l'imperfe-
ı que nous appercevons soit dans nous-
ıes, soit hors de nous. Les Substances
imparfaites, puis qu'elles sont suscepti-
de nouveaux modes: les modes sont im-
ıits, puis qu'ils dépendent des Substan-
Les corps ne peuvent estre divisez, ni
que par une cause étrangere: les Esprits
;oivent de la tristesse, du desir, de la
ıte, &c. qualitez qui marquent du dé-

ɔmment connoissons-nous toutes ces im-
:ctions? Ce n'est pas par elles-mêmes:
par l'idée de la perfection, selon cette
ime constante, *Que nous ne connoissons pas
ivations par elles-mêmes, mais par les reali-
ui leur sont opposées.* Nous avons donc l'i-
de la perfection. Mais où est cette perfe-
ı? Il est clair qu'elle n'est ni dans un
ıs, ni dans un mode, ni dans un esprit
ɔlable au nôtre. Elle est donc dans une
e qui est beaucoup plus excellente que
cela, qui est absolument parfaite; puis-
ce n'est que par l'idée que nous avons de
rfection, que nous connoissons le défaut,
à dire, la privation ou la negation qui se
ontre dans toutes les autres choses.

ſous sommes donc assurez, dit M. Re-
que nous avons l'idée de l'Etre parfait;
; nous ne sçavons point encore si de ce


L'id
avoir
exempl
toutes l
parfait
de la ca
pouvons
autre cho
l'Etre parf
noiſſons n
corps, ni
contiennen
perfections
ſente. C'e
qui eſt la cau
l'Etre parfait
exiſter: Don
monſtration
gis, & en mê
s'il eſtoit pern

absolu, & entant qu'elle est un esprit propre à estre uni à un corps, est distinguée de la matiere, & qu'elle ne peut ni se détruire elle-même, ni estre détruite par d'autres agens naturels. Mais quand on leur a demandé si Dieu qui l'a creée, ne la pouvoit pas détruire; ils se sont dispensez de répondre à cette question en qualité de Philosophes, persuadez qu'elle appartenoit à la Foy. „ Je confesse (dit M. Descartes dans la réponse aux „ secondes objections,) que je ne sçaurois „ répondre à cette difficulté. Je ne suis pas „ si temeraire que d'entreprendre par un rai- „ sonnement humain de déterminer ce qui „ dépend de la libre volonté de Dieu. L'a- „ me estant une substance distincte du corps, „ il n'y a point d'apparence qu'une cause si „ legere que le changement de figure dans le „ corps auquel elle est unie, soit capable de „ l'aneantir, puis que, d'ailleurs il n'y a au- „ cune raison ni exemple qui prouve qu'une „ substance peut perir. Mais nonobstant „ cela, si l'on demande si Dieu agissant par sa „ puissance absoluë, n'a pas peut-estre dé- „ terminé que les ames perdront l'Etre abso- „ lument au même temps que leurs corps se- „ ront détruits; c'est Dieu seul qui peut ré- „ pondre à cette question: mais nous ayant „ revelé que cela n'arrivera pas, il n'y a pas „ le moindre sujet d'en douter.

M. Regis, peu satisfait de ce que ce grand Philosophe, abandonne ainsi le raisonnement humain pour nous renvoyer à la foy,

ſupplée à ſon défaut par cet argument Philoſophique.

„ Je dis que nous ne concevons pas que „ Dieu puiſſe détruire l'ame: Car il y a de la „ contradiction à dire que Dieu, dont l'action eſt éternelle & indiviſible, aneantiſſe „ les ſubſtances qu'il a creées; parce qu'en „ les aneantiſſant, ſon action ſeroit, & ne „ ſeroit pas, tout enſemble. Elle ſeroit „ par la ſuppoſition; & elle ne ſeroit pas, „ parce que Dieu ceſſeroit d'agir; ce qui repugne, car il eſt impoſſible de nier que ce „ qui a eſté creé, n'ait pas eſté creé. Et „ d'ailleurs il eſt tres conſtant que dans les „ choſes ſimples, telles que ſont les Etres „ permanens, avoir eſté, eſtre, & devoir „ eſtre, ſont tres formellement la même choſe. C'eſt pourquoy il eſt impoſſible de concevoir que Dieu ôte l'un, ayent ſuppoſé „ l'autre.

Ceux que la force d'un raiſonnement ſi clair & ſi évident aura convaincus, ſçauront aſſurement bon gré à M. Regis, d'avoir ſi bien fortifié l'Immortalité de l'ame du côté de Dieu: Car juſqu'à preſent cet endroit avoit paru foible.

Ce qu'il dit des changemens qui arrivent à l'ame par la mort, eſt d'autant plus curieux, que l'on a communement là deſſus des idées magnifiques tres differentes des ſiennes. Alors, ſelon luy, elle ne ſe ſert plus de l'entendement, c'eſt à dire, des facultez de ſentir, d'imaginer, & de concevoir, qui ſont des eſpe-

especes d'entendement. Elle ne se sert pas non plus de la volonté en la maniere qu'on prend ce terme pendant l'union de l'ame & du corps; car comme toutes les fonctions de cette faculté supposent celles de l'entendement, il faut de necessité que quand l'ame est privée de l'entendement, elle le soit aussi de la volonté, & de toutes les facultez qui en sont des especes. Il y a même lieu de douter, *en parlant philosophiquement*, si l'ame separée du corps, connoitra les autres ames, les choses materielles; & si elle retiendra la puissance de mouvoir les corps. Si elle la retenoit, elle pourroit, dit nôtre Auteur, produire une infinité d'effets surprenans, dont nous n'a-
„ vons cependant aucune connoissance. El-
„ le pourroit, par exemple, transmuer les
„ metaux, transporter les corps d'un lieu à
„ un autre, leur donner la figure, le mouve-
„ ment, ou le repos qui sont convenables à
„ ses desseins. Elle pourroit enfin se jouer de
„ nos sens, & nous faire avoir des pensées tel-
„ les qu'elle voudroit, en mouvant les esprits,
„ les nerfs, & le cerveau de la maniere qu'ils
„ ont coutume d'estre mûs par les objets de
„ ces pensées; ce qui n'arrivant point du
„ tout, il faut conclure que ces avanta-
„ ges sont fort incertains.

Comme l'ame perdra par la mort tous les avantages qui dépendent de son union avec le corps, elle retiendra aussi tous ceux qui ne dépendent pas de cette union; sçavoir les proprietez de connoitre & d'aimer Dieu,

& de se connoitre & de s'aimer soy-même : car on ne peut concevoir qu'un esprit soit esprit, sans concevoir qu'il connoit Dieu, & qu'il se connoit soy-même. Tout ce que nous sçavons de plus, sur l'état de l'ame aprés la mort, c'est la Foy divine qui nous l'apprend.

L'Auteur nous décrit fort exactement les progrés de cette Foy, qui est aussi ancienne que le monde. Il fait voir en quoy elle differe de la foy humaine, & quel est son objet. Il montre que l'Ecriture a besoin d'estre interpretée, & que la raison, la philosophie, & l'inspiration particuliere du S. Esprit, n'en sont pas les Interpretes. Il parle ensuite des Traditions, & de l'usage que l'Eglise Catholique en fait pour appliquer la Foy divine aux Fidelles. Il explique en quel sens la Foy divine est plus infaillible que la Foy humaine, & comment elle suppose la Raison. C'est par la Raison que nous sçavons qu'il faut recevoir la Foy divine, que la Foy divine ne repugne jamais à la lumiere naturelle, & que les veritez de la Foy, quoy qu'obscures, ne laissent pas d'estre croyables. C'est aussi par la Raison que nous faisons comprendre aux autres la justesse & la force des motifs qui nous portent à croire que Dieu a effectivement revelé ce que nous croyons.

M. Regis enseigne aprés cela de quelle maniere on doit user de la Foy à l'égard de l'Existence de Dieu, de la Divinité de Je-

ſus-Chriſt, & du Myſtere de l'Euchariſtie; & il arme les Fidelles contre les Spinoſiſtes, les Sociniens, les Proteſtans, les Juifs, & les Payens. Il obſerve avec grand ſoin dans les differentes methodes qu'il propoſe pour toutes ces controverſes, de n'entrer dans aucune diſcuſſion particuliere des dogmes; perſuadé que les Chretiens ſont obligez de rendre raiſon de leur Foy, mais non pas de ſes Myſteres.

Pretendre expliquer les Myſteres de la Foy par la Raiſon, c'eſt, ſelon luy, vouloir confondre l'ordre de la nature avec l'ordre de la grace, & mêler enſemble des veritez qui doivent agir ſeparement. Ce mêlange, dit-il, a quelque choſe de plus dangereux qu'on ne penſe. Il fait qu'on examine les Myſteres comme des queſtions ordinaires, qu'on parle de leur poſſibilité & de leur impoſſibilité, comme de celle des ſimples Etres naturels, & qu'on les ſoumet à la diſcuſſion du raiſonnement comme s'ils eſtoient des veritez phyſiques ou metaphyſiques. Il ôte aux Fidelles l'avantage que leur donne l'Ecriture & la Tradition, & les fait combattre avec les Infidelles à armes pareilles, ſcavoir avec la Philoſophie, qui leur eſt commune. „ La „ Philoſophie même ſe declare pour les Infi- „ delles contre les Chretiens. Ceux-cy re- „ gardant les Myſteres comme des veritez „ qui ſont au deſſus de la Raiſon, & ne „ trouvant plus dans la Raiſon de quoy les „ défendre, ſont obligez d'inventer de nou-

» veaux principes, & de recour
» taines distinctions virtuelles &
» qui n'ont aucun fondement da
» re, qui ne sont connuës qu
» qui les ont inventées ; & qui n
» trouvées que pour expliquer
» res, en contiennent toutes l
tez. « Les Infidelles au contrai
gardent les Mysteres comme des v
turelles, ne sont nullement emb
les combattre par leurs principes
leur donne un avantage infaillibl
Chretiens.

Cette Maxime, Qu'il faut rendr
de sa Foy, & *non pas des Mysteres*,
importante à M. Regis, qu'aprés e
prouvé l'utilité & la certitude par
sonnement, il la confirme encore p
perience & par des exemples. Dans
veuë, il apporte les explications qu
voulu donner jusqu'à present des M
res de l'Eucharistie, de la Trinité,
Predestination, de la Grace, & du P
originel, & en découvre les defauts,
pargnant pas davantage les Philosophes
chaniques, que les Scolastiques. Nous n
trerons point dans ces explications, ni c
les inconveniens qu'il y trouve, parce que
la nous engageroit à des reflexions qui n
meneroient trop loin. On observera seu
ment que la brieveté & la précision avec l
quelle l'Auteur tâche d'exposer le sentimen
de S. Thomas & de quelques autres, fait par

ur doctrine un peu plus dure qu'elle
en elle-même.
'occasion de ces explications, M. Re-
aite de la Theologie *Scolastique*, qu'il
t, *celle qui cherche dans les Sciences natu-
dequoy expliquer les Mysteres en supofant
istence* Il assure que l'usage de cette
logie est toujours bon, quand il est re-
& qu'il est toujours reglé, lors qu'il
te uniquement ou à expliquer aux Fi-
les veritez naturelles qui precedent la
ou à détruire dans leur esprit les faux
nemens que les Heretiques & les Infi-
ont accoutumé d'oppofer à nos My-
. Il prétend au contraire que l'usage de
Theologie est toujours dereglé, lors
consiste à expliquer aux Fideles nos My-
, qui sont absolument inexpliquables :
ait voir que pour la rendre parfaitement
, il faudroit aussi en retrancher plusieurs
ions superfluës, principalement sur les
s, & sur le Peché originel.
Amour de Dieu estant une espece de paf-
le l'ame, M. Regis juge à propos, avant
l'en parler, de donner une idée des Paf-
en general. Il divise ensuite l'Amour,
nour Naturel, & en amour Surnaturel
harité : il examine l'un & l'autre par rap-
à nous, par rapport au prochain, & par
ort à Dieu. Ces differens regards l'obli-
à former differentes definitions de l'A-
r, dont il partage encore quelques espe-
n amour Indeliberé & en amour delibe-

ré. Par exemple, l'amour ſurnaturel ou la charité *indeliberée* envers nous-mêmes *eſt*, dit-il, *l'ame même entant que ſans choix & ſans deliberation, elle deſire de s'unir indefiniment à tout ce qui peut convenir à ſa nature, & ſervir à la rendre plus parfaite & plus heureuſe d'une beatitude ſurnaturelle, dependante de la Foy, & de la Grace Divine* : & la charité *deliberée* envers nous-mêmes, *eſt une agreable émotion de l'ame cauſée par l'impreſſion d'un objet ſenſible, entretenuë & fortifiée par un cours particulier d'eſprits animaux, qui incite l'ame à s'unir par ſon choix, à cet objet comme à une choſe qui ſert à la rendre plus parfaite & plus heureuſe, d'une beatitude ſurnaturelle dependante de la Foy & de la Grace.*

Il y a à la fin de ce Volume une Refutation de l'opinion de Spinoſa touchant l'Exiſtence & la Nature de Dieu. Spinoſa a tâché de prouver dans la premiere partie de ſa Morale, qu'il n'y a qu'une ſeule ſubſtance, & que toutes les choſes du monde ne ſont que des attributs ou des modes de cette ſubſtance : Pour proceder même avec plus d'ordre, il a ſuivi la methode des Geometres, en commençant par definir les mots, & par établir des Axiomes.

M. Regis ne rapporte pas icy toutes les definitions ni tous les Axiomes : il propoſe ſeulement ceux qui regardent préciſement l'Exiſtence & la Nature de Dieu. Avant même que de faire aucun uſage de ceux-cy, il les examine en particulier, pour faire remarquer

ce

ce qu'ils ont d'obscur ou d'équivoque; aprés quoy il fait voir que Spinosa n'a pu conclure ce qu'il pretendoit; sçavoir qu'il n'y a dans la Nature qu'une substance, & que cette substance est Dieu.

Les autres Ouvrages de M. Regis ont déja fait connoitre son stile & sa methode. Il donne des idées tres nettes des sujets qu'il traite, & l'on remarque beaucoup d'exactitude dans les Analyses qu'il en fait. Ses raisonnemens sont toujours renfermez dans de justes bornes, & leur étenduë moderée les rend aisez à entendre, sans rien diminuer de leur force. Il n'évite point, comme quelques autres Modernes, les termes de la Scolastique : il s'en sert au contraire presque par tout, mais en y attachant des notions claires & distinctes de ce qu'il veut leur faire signifier. Il faut donc le consulter luy-même pour en connoitre l'energie; & lors qu'il examine les sujets, qui, considerez differemment, ont du rapport avec la Foy, ou avec la Raison, il est de consequence de bien prendre garde s'il parle *Philosophiquement* ou *Theologiquement*; car sans cela on courroit quelquefois risque de se tromper.

Dictionnaire universel François & Latin, contenant la signification & la definition tant des mots de l'une & de l'autre langue, avec leurs differens usages; que des termes propres de chaque Etat & de chaque Profession : La description de toutes les choses natu-

turelles & artificielles ; leurs figures, leurs especes, leurs usages & leurs proprietez : l'explication de tout ce que renferment les sciences & les arts, soit liberaux ou mechaniques. Avec des remarques d'érudition & de critique. Le tout tiré des plus excellens Auteurs, des meilleurs Lexicographes, Etymologistes & Glossaires qui ont parû jusques icy en differentes langues. Imprimé par ordre de S. A. S. Monseigneur Prince Souverain de Dombes. A Trevoux, chez Etienne Ganeau Libraire de Paris, & Directeur de l'Imprimerie de S. A. S. 3. voll in folio. 1704. d'environ 2500. pages.

CE qui fait en partie le merite de ce Dictionaire, c'est qu'il est François-Latin. On ne peut disconvenir que le mot latin ne serve beaucoup à l'intelligence du mot François, non seulement pour les étrangers, mais encore pour les naturels mêmes, de sorte qu'à bien prendre les choses, ce n'est point sortir des bornes d'un Dictionaire de la langue Françoise, que d'y joindre les secours d'une autre langue, qui toute étrangere qu'elle paroit, est si propre à faire prendre une idée juste du François. Il est vray que cet avantage est tout à fait inutile pour ceux qui n'entendent point de Latin, mais ceux-là en seront quittes icy pour s'en tenir précisement au François, qu'ils trouveront aussi clairement expliqué que si on ne s'estoit rien proposé de plus. C'est dans la veuë de l'utilité qu'on peut tirer de ces deux langues ainsi rap-

pro-

prochées & comparées l'une à l'autre, que M. le Duc du Maine qui a tant de zele pour l'avancement des belles Lettres, a permis qu'il sortist de son Imprimerie un Dictionaire Latin-François, pour estre joint à celuy-cy qui est François-Latin, & qui par là devient d'autant plus utile, qu'il peut également servir à composer en Latin & en François.

Un second avantage particulier au Dictionaire dont il s'agit, c'est qu'on y trouve une explication tres curieuse & tres nette de toutes les differentes sectes en fait de religion. Comme les noms de ces sectes, transferez d'une langue étrangere dans la Françoise, en font à present une partie, on a esté assez autorisé à les mettre icy ; mais il eût esté inutile de les y mettre, si en même temps on n'en eût donné une explication assez ample pour bien faire entendre ce qu'ils signifient.

La forme de l'Ouvrage est tres bien imaginée ; chaque page est partagée en trois colonnes, ce qui fait que le livre est réduit par ce moyen à moins de tomes, & qu'il coute moins. Chaque ligne est pour ainsi dire, coupée en trois, ce qui fatigue moins la veuë. Le caractere qui n'en est ni trop gros ni trop menu, est fort agreable à l'œil. A l'égard de l'ortographe, on a marqué en caractere different & plus petit, les lettres muettes qui marquent l'origine des mots, & cela afin de donner moyen aux Etrangers de discerner ces lettres d'avec celles qui se prononcent. Ainsi l'on a écrit espée, compte, &c. Il

autorité, soit qu'il s'agisse des choses, so
qu'il s'agisse des mots. Les livres de Gram
maire sur lesquels on s'appuye le plus pou
ce qui regarde les difficultez de la langue
sont les remarques de M. de Vangelas, le
observations de M. Menage, les rema
ques nouvelles du R. P. Bouhours;
Grammaire generale raisonnée, les r
flexions sur l'usage present de la langue Fran
çoise, les notes de M. de Corneille sur M. d
Vaugelas, le Dictionaire & les décisions d
l'Academie Françoise. On ne s'en tient pa
aux seuls livres de grammaire, on rapport
encore l'autorité des ouvrages qui sont bie
écrits sur quelque matiere que ce soit. L
Lecteur, par exemple, cherche-t-il de qu
genre est Insulte, il trouve tout d'un coup
dessus le temoignage de divers Auteurs. I
sulte, luy dit-on, est subst. fem. *insultat*
Le Pere Bouhours & M. Flechier le font m
sculin, l'Academie le fait masculin, en ajo
tant que plusieurs le font feminin. Mais le P
re Bouhours ayant esté repris par M. Mena

aire feminin. Reflex. souffrir lâchement
insulte Ablanc, &c.
En general, soit pour les mots, soit pour
choses, on trouve icy bien des remarques
ticulieres. Par exemple, sur la let. E. pres-
tout est propre à ce Dictionnaire. Fu-
iere y est fort bien refuté sur E. lettre Nu-
rale. L'E chez les Anciens, dit M. Fure-
re, estoit une Lettre Numerale, qui si-
fioit 250. suivant ce Vers:

E quoque ducentos & quinquaginta tenebit.

is dans le Dictionaire on fait voir, que ce
st pas chez les Anciens que cet usage des
res latines numerales a eu lieu. Isidore
Seville, qui vivoit dans le septiéme sie-
, le témoigne en termes exprés au pre-
er Livre de ses Origines, chapitre 3. *La-*
autem numeros ad litteras non computant. On
ute que cela fut introduit dans un temps
barbarie, & que M. du Cange a pris soin
xpliquer cet usage au commencement de
que Lettre de son sçavant Glossaire Latin-
bare; mais que des Auteurs qui ne l'ont
entendu, ont dit qu'on trouvoit cette
lication des lettres numerales dans Vale-
Probus, ne prenant pas garde que M. du
ge a dit seulement, qu'on trouvoit cette
lication à la page 1683. du Recueil des an-
s Grammairiens, entre lesquels sont Va-
us Probus & Pierre Diacre.

l y a icy plusieurs observations sur l'eau
erme de marine, lesquelles ne sont point
s Furetiere, non plus que quelques-unes
sur



couë. Les dogues d'amure servent à amurer, c'est à dire, à roidir les couets de la grande voile. Nicod écrit *coyts*: & ce mot pourroit effectivement venir de l'ancien mot François, *coy*, pour dire *tranquille en repos*, &c.

Edificateur, édifice, effeuiller, égalité, les rimes feminines en *ée*, comme *frappée*, *tombée*, sont encore icy de bons morceaux. Sur le mot *égal* tout ce qui regarde les mathematiques, & sur le mot églogue tout ce qui est dit de l'établissement des Arcadiens, n'est que dans le Dictionaire de Trevoux. *Effusion*, en terme d'Astronomie, *Egyptienne* (année) n'est que dans ce Dictionaire non plus. L'explication du mot Emblême est sçavante & curieuse. Sur le mot *d'Eminence*, il y a au sujet de S. François de Sales un trait qui merite d'estre rapporté. Le decret du Pape, par lequel il fut ordonné que les Cardinaux seroient traitez d'Eminence, est du 10. de Janvier 1630. Ils quitterent alors les titres d'Illustrissimes & de Reverendissimes, qu'on leur donnoit. Un Auteur celebre & d'ailleurs exact & tres poli, faisant parler S. François de Sales à un Cardinal, luy fait dire, Vôtre *Eminence.* C'est une faute de chronologie. Car assurement ce terme-là n'estoit point en usage du temps de S. François de Sales.

Emperiere pour *Imperatrice* est encore une bonne remarque. Ce mot se disoit anciennement non seulement au propre, pour la femme de l'Empereur, mais aussi pour les choses de genre feminin qui avoient quelque autorité,

torité, preeminence, excellence. La charité est *l'Emperiere* de toutes les vertus, on a dit, aussi *Empereris*. Nicod se plaint de ce que les François de son temps quittoient le mot d'*Emperiere* qui luy paroissoit avoir une terminaison plus Françoise, pour dire *Imperatrice* qui estoit plus latin que François, & qui avoit bien moins de rapport au masculin Empereur. Cependant il est vray que le mot *Emperiere* est maintenant hors d'usage, & qu'on ne dit plus qu'Imperatrice. *Rime Emperiere* dans les Anciens Poëtes, estoit une espece de rime couronnée, dans laquelle la syllabe qui faisoit la rime estoit precedée immediatement de deux syllables semblables, & de même terminaison: on l'appelloit rime couronnée Emperiere, à cause qu'elle avoit de suite trois terminaisons semblables qui faisoient une espece d'écho, & ce qu'on appelloit triple couronne. Il faut avouer à la honte de nôtre nation, que nos bons Poëtes Anciens avoient la simplicité de trouver cela tres beau & tres excellent. Le Pere Mourgues dans son traité de la poësie Françoise, en rapporte un exemple tres propre à nous faire mépriser le miserable gout de cette antiquité; on n'auroit pas crû pouvoir plus merveilleusement exprimer que le monde est impur & inconstant, qu'en disant: *Qu'es-tu qu'un* inmonde, monde, onde? C'estoit-là la rime couronnée *Emperiere*, ainsi appellée pour mieux faire sentir l'excellence qu'on y trouvoit. Nous remarquerons à l'occasion de ce qui est dit icy

dans ce Dictionaire, une inscription que nous avons veuë autour d'un grand benitier dans la belle Eglise de Brou, auprés de Bourg en Bresse. *Fortune, infortune, fort, une.* Pour dire la fortune, maltraite fort une femme. C'est-là veritablement une rime Emperiere selon l'ancien gout.

La description du gommier rouge fournie par le P. Plumier Minime, est curieuse à lire; on y trouve même des remarques utiles. Le fruit de ce gommier est gros comme une olive, presque triangulaire, uni, & vert au commencement, ensuite rouge brun. Sa chair est tendre & remplie d'une resine gluante & blanchâtre. Lors qu'on fait des incisions sur le tronc du gommier rouge, il en sort une resine blanche fort claire & de même odeur que la veritable terebentine de Chio. Il n'y a point de meilleur remede pour les coliques nefretiques, & pour la retention d'urine, que cette resine en l'avallant toute pure en pillules. Il n'y a aussi gueres de meilleur vulneraire dans toutes les Isles de l'Amerique, que les feuilles de cet arbre bouillies dans de l'eau de vie. Hernandez liv. 3. chap. xx. des plantes de l'Amerique, dit que les Mexiquains font une grande estime de la resine de cet arbre pour la dyssenterie, & contre tous les flux de sang en la prenant dans de l'eau au poids de dix grains ou d'un demi scrupule.

Les termes des galeres, fournis par M. de Barras, composent un des bons articles du

du Dictionaire. Cet article tient cinq colommes ; mais tout ce qui y est merite bien d'estre leu.

On fait dans ce Dictionaire de bonnes remarques sur la politesse du langage : c'est ce que les lecteurs pourront voir dans les articles de Prosateur, de Synonime, de Bas, de Metaphore, de Periode, de Periphrase, de Sublime, de Porte-Dieu, & dans une infinité d'autres, dont la seule liste nous tiendroit long-temps. Ce qu'on dit de *Porte-Dieu* est important à observer : C'est grand pitié, dit-on, qu'un terme si peu respectueux soit devenu si commun, & qu'il ait tant de cours dans le petit peuple. Cette façon de parler s'est communiquée par contagion à quelques personnes du monde, qui d'ailleurs ont de la politesse ; mais les honestes gens de la Cour, & les personnes qui se piquent de parler noblement, ne s'en servent point, & ne peuvent même la souffrir. Reflex. sur l'usage prés. de la lang. Franc.

Aprés la lettre D. il y a de bonnes additions, comme sont, par exemple, ce qu'on remarque sur Abeille, Athenienne, sur Academicien, sur Adorer, sur Ame, & ce qu'on dit d'Ananas, d'Antique, de Bacha, de Balayeur, de Balade, & du mot *Bout.* Il y a sur ce dernier, un bon trait de critique, au sujet d'une beveuë faite à l'égard de quelques vers attribuez mal à propos

pos à Ronſard. On trouvera encore de bonnes additions ſur Cidre, ſur differentiel, & ſur pluſieurs autres mots. Mais il n'eſt pas poſſible d'indiquer tout ce qu'il y a de bon dans ce Dictionaire.

Le bruit s'eſtoit répandu que des Auteurs d'une ſcavante Societé, avoient eu la direction de cet ouvrage, & nous nous attendions d'y voir regner par tout le même eſprit, & les mêmes ſentimens. Mais aprés l'avoir parcouru, nous avons reconnu que c'eſt le travail de differens Maitres en toutes ſortes de ſciences, d'arts & de profeſſions, & que ceux qui y ont mis la main, ſont attachez à differens ſyſtemes. Le Philoſophe y parle independemment du Theologien, le Theologien n'y a eu aucune inſpection ſur le Phyſicien & ſur l'Anatomiſte; les Theologiens mêmes n'y ſont pas toujours d'accord enſemble, chacun y a fourni les termes, les expreſſions, & les explications de ce qui concerne ſon mêtier, ſans avoir eſté aſſujetti aux idées, ni à la reviſion les uns des autres; en ſorte que ce travail ne doit eſtre attribué à perſonne en particulier: auſſi ne porte-t-il aucun nom d'Auteur.

La Bruyere remarque qu'en fait d'ouvrage d'eſprit, il eſt difficile d'en voir quelqu'un d'excellent ſortir de pluſieurs mains. Homere, dit-il, a fait l'Iliade; Virgile, l'Eneide; Tite-live ſes Decades; & l'Orateur

teur